

Créer un monde de possibilités

Rapport annuel 2011



Consultez le rapport
en ligne
www.uminco.com/reporting

Table de matières

Introduction	1-9
Umicore en bref	2-3
Chiffres clés et faits marquants	4-5
Revue du Président et de l'Administrateur Délégué	6-9
Rapport de gestion	10-23
Performance économique	10-14
Une entreprise où il fait bon travailler	15-17
Eco-efficacité	18-20
Engagement envers les parties prenantes	21-23
Revue par segment	24-49
Rapports d'activité	51-180
Etats financiers et économiques	51-114
Rapport d'activité environnemental	115-124
Rapport d'activité social	125-140
Déclaration de gouvernance d'entreprise	141-161
Conseil d'administration, Comité de direction & Senior Management	162-167
Déclarations d'assurance	168-169
Glossaire	170-173
Index GRI	174-178

A propos de ce rapport

Ce rapport consiste en un aperçu intégré de nos performances économiques, sociales et environnementales en 2011. Pour accéder au rapport complet en ligne, veuillez visiter notre centre de reporting sur Internet via le lien ci-dessous (en anglais). Vous trouverez des QR codes qui vous donneront un accès direct aux parties correspondantes du site internet depuis un téléphone portable ou une tablette.

Notre rapport est vérifié par un tiers et a obtenu le niveau d'application GRI B+. Un aperçu complet de la portée de ce rapport est disponible en page 180.

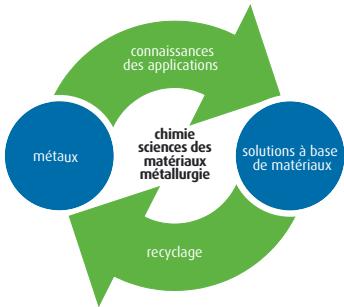


Consultez le rapport en ligne
www.uminco.com/reporting

Introduction

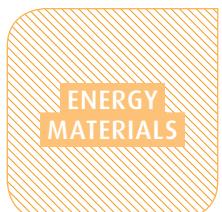
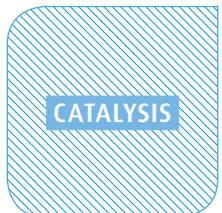
Notre approche

Nous sommes un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux. Nous nous concentrons sur des domaines où notre expertise en science des matériaux, chimie et métallurgie fait la différence.

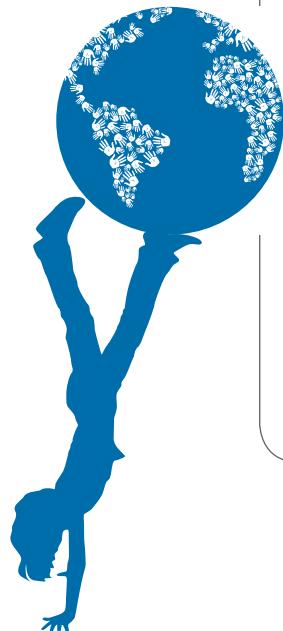


Nos activités

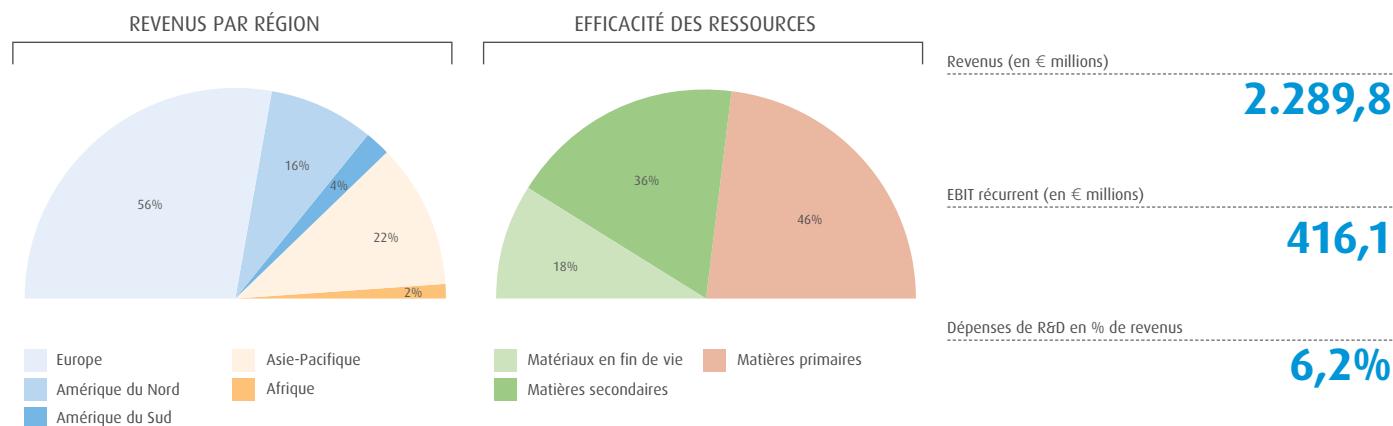
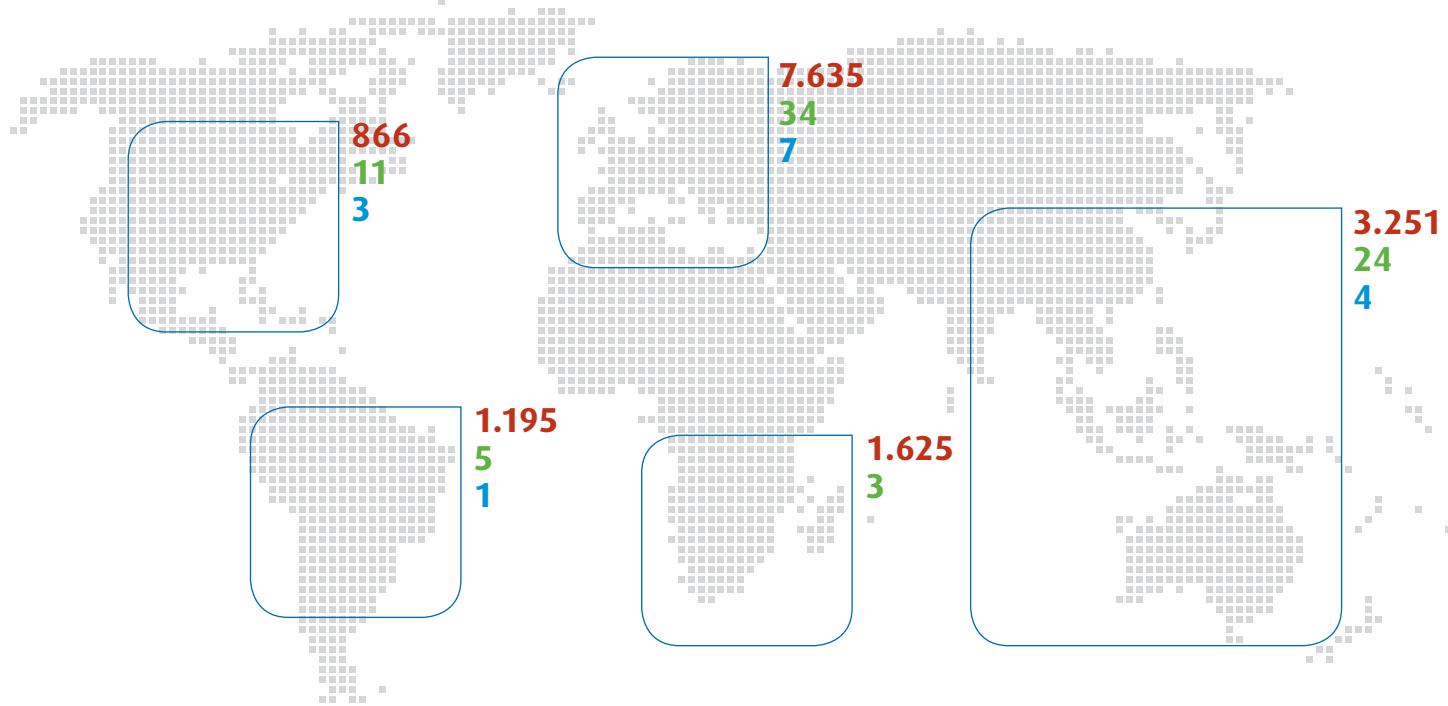
Nos activités s'articulent autour de quatre secteurs d'activité. Chaque secteur d'activité est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe des nouveaux développements technologiques. Ils sont essentiels à la vie de tous les jours.



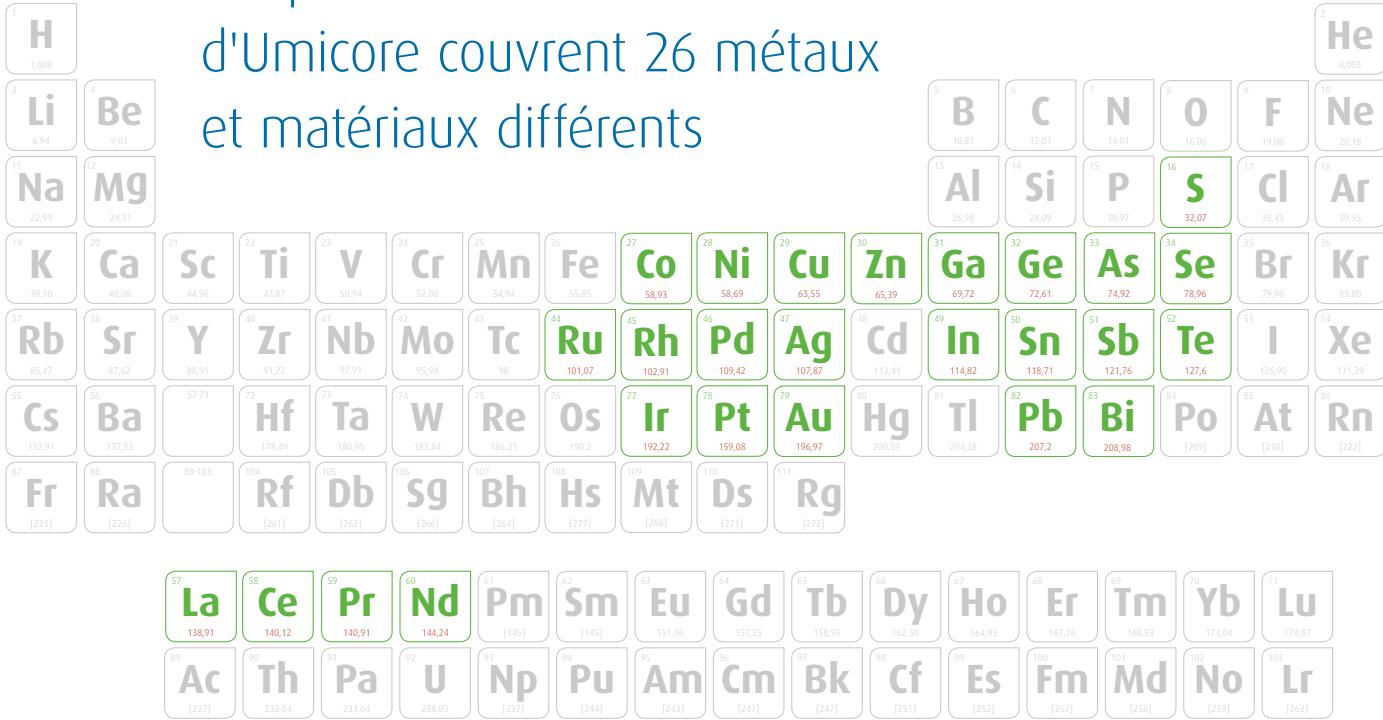
Materials for a better life



Umicore en bref



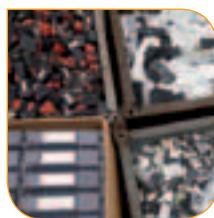
Les produits et services d'Umicore couvrent 26 métaux et matériaux différents



Umicore, un leader mondial dans le domaine



des catalyseurs automobiles pour voitures.



des matériaux pour batteries rechargeables utilisées dans les véhicules électriques et dans les appareils électroniques portables.



des substrats en germanium et autres matériaux utilisés dans le photovoltaïque.



du recyclage de métaux précieux à partir de déchets électroniques, de catalyseurs usagés et de résidus industriels.

Chiffres clés et faits marquants

Performance économique (en millions € sauf mention contraire)	2007	2008	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	8.309,9	9.124,0	6.937,4	9.691,1	14.480,9
Revenus (hors métal)	1.910,0	2.100,3	1.723,2	1.999,7	2.289,8
EBIT récurrent	359,1	354,6	146,4	342,5	416,1
dont sociétés associées	26,8	32,0	-6,1	30,1	22,9
EBIT total	334,4	249,1	141,2	324,0	432,7
Marge opérationnelle récurrente (en %)	17,4	15,4	8,9	15,6	17,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	19,6	17,8	8,1	17,5	18,6
Résultat net récurrent, part du Groupe	225,7	222,1	81,9	263,4	304,6
Résultat net, part du Groupe, activités non continuées incluses	653,1	121,7	73,8	248,7	325,0
Frais de recherche et développement	124,5	165,0	135,7	139,3	156,8
Investissements	152,9	216,0	190,5	172,0	212,6
Cash-flow net avant financement	778,6	195,3	258,4	-68,2	308,6
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	177,9	333,4	176,5	360,4	266,6
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	10,4	20,0	11,4	18,6	13,4
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	1.491,2	1.290,7	1.314,2	1.517,0	1.667,5
Bénéfice par action récurrent (en €/action)	1,80	1,93	0,73	2,33	2,69
Bénéfice par action incluant les activités non continuées, de base (en €/action)	5,21	1,06	0,66	2,20	2,87
Dividende brut (en €/action)	0,65	0,65	0,65	0,80	1,00
Une entreprise où il fait bon travailler	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total (dont sociétés associées)	14.844	15.450	13.728	14.386	14.572
dont sociétés associées	5.018	5.337	4.415	4.828	4.408
Accidents avec arrêt de travail	79	87	48	56	60
Taux de fréquence	5,30	5,30	3,10	3,50	3,60
Taux de sévérité	0,13	0,17	0,08	0,13	0,11
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (en %)	-	-	-	-	5,10
Nombre moyen d'heures de formation par employé	52,84	51,21	44,05	43,30	51,94
Taux de départs volontaires	3,40	3,56	2,59	3,78	3,84
Éco-efficacité	2007	2008	2009	2010	2011
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) (en tonnes)	599.362	626.568	529.628	543.807	695.733
Métaux rejetés dans l'eau (charge en kg)	4.858	6.789	5.915	6.495	5.782
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)	299.664	301.271	442.575	389.676	306.627
Métaux rejetés dans l'air (charge en kg)	14.532	16.152	10.579	11.453	12.681
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)	367.526	243.801	213.279	181.937	128.714
Engagement envers les parties prenantes	2007	2008	2009	2010	2011
Dons (en milliers d'€)	202,3	1.451,5	1.106,5	1.009,4	1.751,0

Performance économique

- Solide croissance des revenus, toutes activités confondues.
- EBIT récurrent et bénéfice par action record. 19 % de rendement des capitaux engagés.
- Nouveaux investissements stratégiques dans toutes les activités.
- Dividende en hausse.



Une entreprise où il fait bon travailler

- Nombre d'accidents avec arrêt de travail élevé en 2011. Programmes d'amélioration en cours.
- Bases posées pour de nouvelles améliorations en matière de développement du personnel et de statut d'employeur attrayant.



Éco-efficacité

- Très bons progrès en vue de réduire les émissions de CO₂
- La réduction des rejets de métaux a dépassé les objectifs.
- Nous avons déployé notre nouvel outil de mesure de durabilité du produit.



Engagement envers les parties prenantes

- Nous avons entamé la mise en œuvre systématique de notre charte d'approvisionnement durable.
- Dons caritatifs à un niveau record

Revue du Président et de l'Administrateur Délégué

Le Président d'Umicore, Thomas Leysen, et l'Administrateur Délégué, Marc Grynberg, passent en revue les faits marquants et les progrès de 2011 et sont enthousiastes pour 2012 et au-delà.

D'après vous, quels ont été les faits marquants de l'année 2011 ?

MG : Il est évident que 2011 est une année exceptionnelle, par le fait même que nous avons pu afficher des résultats record, en termes de résultat d'exploitation et de bénéfice par action. Nous sommes parvenus à enregistrer une croissance soutenue des revenus dans pratiquement toutes nos business units. En général, cette croissance dépasse celle du marché, ce qui souligne notre excellente compétitivité. Ce ne fut pas seulement le cas des activités où nous nous attendions à une croissance rapide dans le cadre de notre stratégie Vision 2015, comme pour Automotive Catalysts et Recycling. Nombre d'autres business units d'Umicore sont aussi concernées. Le fait d'avoir été capable d'afficher des résultats record, tant au niveau des revenus que des bénéfices, aussi peu de temps après la récession de 2008-2009 est une grande satisfaction et nous avons atteint ce but un an plus tôt que prévu. Notre approche de la gestion d'entreprise dans un contexte de récession nous a été fort utile et nous a rendus plus forts.

TL : Une gestion financière rigoureuse et un bilan solide ont toujours fait partie intégrante de notre philosophie, même dans l'euphorie des crédits faciles d'avant 2008. Cette approche nous a été bénéfique ces dernières années. Umicore reste

largement en mesure de financer ses ambitions de croissance, et ce fut le cas tout au long du cycle économique. Les avantages d'une telle cohérence sont légion et je suis, encore une fois, très heureux que nous ayons pu valoriser notre dividende et réaliser des rachats d'actions pour un montant de près de € 100 millions au cours de 2011.

MG : J'aimerais également souligner le dévouement de notre personnel aux quatre coins du monde, et pas uniquement pour leur contribution aux résultats record. Malheureusement, de nombreux collègues ont été touchés, directement ou indirectement, par le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon, par les tornades dans le centre-ouest des États-Unis et par les inondations en Thaïlande. J'ai été touché et impressionné par l'esprit d'entraide de nos travailleurs à cet égard. Quel que soit le geste : aider un voisin dont la maison a été détruite, approvisionner les collègues dans le besoin ou apporter une aide financière aux collectivités à des milliers de kilomètres de distance, je suis fier de la solidarité dont ont fait preuve nos travailleurs.

Vous avez mené à bien des investissements en 2011. Comment vont-ils contribuer à la croissance future ?



Thomas Leysen - Président

Marc Grynberg - Administrateur Délégué

MG : Nos investissements ont effectivement atteint un niveau record de € 215 millions. Nous avons finalisé des initiatives de croissance essentielles au cours de l'année et une nouvelle vague d'investissements est annoncée. L'inauguration de l'usine pilote dédiée à notre nouvelle technologie de recyclage est, à mon sens, un fait particulièrement notable. Elle marque l'avènement de ce que nous espérons être d'une nouvelle phase de développement des activités de recyclage d'Umicore. Cette technologie devrait générer des rendements inégalés en termes de récupération des métaux et de consommation d'énergie.

À l'avenir, nous espérons que cette plate-forme nous permettra de traiter de nouvelles filières d'approvisionnement, telles que les batteries rechargeables, et de renforcer la position d'Umicore en tant que numéro un mondial incontesté dans ce domaine. Nous avons également installé un nouveau site de production de matériaux pour batteries au Japon dans le cadre d'un programme d'investissement plus vaste dans la région, qui mise sur les applications dans le domaine de l'énergie. Nous avons mis au point et fait certifié de nouveaux matériaux pour des applications dans le domaine automobile. En outre, le nouveau site de Kobe constituera une plate-forme qui nous permettra d'encore mieux servir nos clients du secteur des batteries rechargeables automobiles. Ce secteur est appelé à connaître une croissance significative

au cours des années à venir avec la généralisation du transport électrique. Il est intéressante de noter qu'en 2012, Rechargeable Battery Materials deviendra la première business unit d'Umicore à être implantée en Asie, au cœur du marché des batteries lithium-ion et à proximité de nos sites de recherche et de production, ce qui devrait encore accélérer nos délais de mise sur le marché. Notre programme d'investissements concerne également le business group Catalysis. Nous avons lancé plusieurs projets visant à développer notre réseau mondial d'installations de test et à renforcer nos capacités de production à travers le monde, notamment en matière de diesel pour poids lourds. Enfin, nous consentons quelques investissements de taille dans les activités de Performance Materials afin d'élargir nos capacités de production et notre présence mondiale.

TL : Les dépenses d'investissement ont tendance à constituer l'aspect public de la croissance. L'inauguration d'une nouvelle usine attire l'attention du monde extérieur alors que d'autres activités majeures de développement sont moins mises en avant pour le public. Loin des projecteurs, les efforts de recherche et de développement se sont poursuivis au même niveau que les années précédentes. Grâce à ses onze centres R&D dans le monde, y compris les nouvelles installations en Asie, Umicore pose les bases pour de nouveaux produits et procédés au sein de toutes ses activités.

En outre, je suis ravi que l'on axe davantage les efforts de recherche de l'entreprise sur des thèmes communs de manière à favoriser l'apprentissage dans l'ensemble des business units.

Quelle attitude adoptez-vous en ces temps d'incertitude économique ?

MG : Je considère que la meilleure chose à faire est de maintenir un cap stratégique cohérent, et ce indépendamment de la conjoncture économique à court terme. Notre objectif est de générer des flux de trésorerie solides et de rester en mesure d'investir dans des initiatives de croissance, quelle que soit l'étape du cycle économique. Cette cohérence constitue peut-être une des raisons pour lesquelles nous sommes en mesure d'affronter, avec succès, les fluctuations de l'économie mondiale. La dernière fois que le monde est entré en récession, nous avons pris des mesures sélectives, et pour la plupart provisoires, afin de faire face au ralentissement de la demande.

En outre, nous avons décidé de poursuivre les programmes de recherche, les investissements de croissance et le versement de dividendes. Au vu de la conjoncture mondiale, force est de constater,

"Les travailleurs, les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes dans le monde sont avides de voir des exemples concrets de la mise en pratique du développement durable. Anticiper cette demande peut constituer un atout compétitif supplémentaire pour Umicore."

Marc Grynberg

d'une part que la crise de la dette publique qui secoue les États-Unis et la zone euro suscite une incertitude économique majeure ; d'autre part, les prévisions laissent entendre que ces régions seraient menacées par une contraction de la demande. Je suis convaincu que si nous appliquons la même approche qu'il y a quelques années, nous en sortirons gagnants. Ainsi, nous pourrons poursuivre sur notre voie stratégique.

TL : Cependant, cohérence ne veut pas dire rigidité. Notre approche décentralisée donne aux différentes activités le soin de prendre leurs décisions stratégiques, balisées selon certains paramètres. Ainsi, nous évitons des initiatives généralisées à toute l'entreprise et difficiles à déployer. Cette approche concerne la majorité des aspects de l'entreprise. Elle est essentielle si nous voulons faire prendre conscience aux travailleurs qu'ils jouent un rôle majeur dans le succès de l'entreprise.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'état d'avancement de Vision 2015 sur les aspects sociaux et environnementaux ?

MG : J'en suis globalement très satisfait. Il ne faut pas oublier que 2011 a été la première année

du cheminement vers des objectifs de longue haleine. C'est donc encourageant de réaliser des progrès aussi concrets si rapidement, notamment en matière de réduction des rejets de métaux et de CO₂. Dans une certaine mesure, le progrès notable en termes d'émissions de CO₂ traduit les retombées positives des projets d'efficacité énergétique que nous avons mis en œuvre ces dernières années. Ces réductions sont dues, en partie, à un mix d'approvisionnement énergétique plus favorable et à un mélange différent de matériaux à recycler. Par conséquent, nous ne devrions pas nous attendre à de telles réductions chaque année ! L'un de nos plus grands défis est de faire d'Umicore un lieu de travail sans le moindre accident. Nos business units ont commencé à adopter une série de mesures de sécurité, pour la plupart axées sur le comportement. Celles-ci nous permettront de créer une culture de la sécurité adéquate et, espérons-le, d'améliorer fortement nos performances au cours des années à venir. Nous devons laisser à ces mesures le temps de porter leurs fruits. Nombre de nos sites industriels affichent à leur palmarès plusieurs milliers de jours sans accidents, et démontrent ainsi que l'objectif "zéro accident" peut être atteint.

Un an après le déploiement de Vision 2015, comment êtes-vous parvenu à combiner les objectifs environnementaux, sociaux et économiques ?

MG : Tout d'abord, je tiens à préciser que ce n'est pas nouveau pour nous. Nous déployons cette approche depuis dix ans déjà. De 2006 à 2010, nous avons axé nos efforts sur une meilleure compréhension des enjeux sociaux et environnementaux auxquels Umicore est confrontée. Nous devions, d'une part nous assurer que toutes les activités se trouvaient au même niveau et, d'autre part, mettre au point les systèmes adéquats pour surveiller et mesurer notre progrès. Bien sûr, cela ne se fait pas sans frais ni sans mal. La phase de réalisation axée sur les performances a commencé et les objectifs ambitieux de développement durable que le Groupe s'est fixé nécessitent des ressources supplémentaires. Sur les sites ou activités de moindre envergure, ces besoins doivent être mis en balance avec d'autres priorités opérationnelles. Pour faire le bilan de cette première année de mise en pratique, je dirais que nous sommes satisfaits de nos progrès et je pense que nous avons atteint le bon équilibre.

Il est essentiel de considérer cette approche combinée comme une opportunité. Les travailleurs,



Scannez ou copier l'url pour voir la vidéo de Marc Grynberg sur 2011



[www.uminicore.com/
reporting/ceo](http://www.uminicore.com/reporting/ceo)

les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes dans le monde sont avides de voir des exemples concrets de la mise en pratique du développement durable. Anticiper cette demande peut constituer un atout compétitif supplémentaire pour Umicore. Notre approche en boucle fermé, par exemple, prend en compte l'enjeu de la pénurie des matériaux tout en répondant à la demande croissante des clients en matière de traçabilité des matériaux. Cette approche, alliée à une gestion d'entreprise raisonnée, forme un ensemble attrayant et convaincant.

Quelle a été la principale priorité du Conseil d'administration en 2011 ?

TL : Comme toujours, nous consacrons le plus clair de notre temps à l'analyse régulière de notre performance et de notre stratégie d'entreprise. Nous accordons également de l'importance à d'autres aspects dont le profil de risque de l'entreprise et la gestion du risque, la revue annuelle de la performance en matière de développement durable, l'analyse de la gestion financière de l'entreprise et sa stratégie d'acquisition. Notre visite de terrain au Japon a certainement été le fait marquant de 2011. Nous avons eu l'occasion de visiter le nouveau site de production de matériaux pour batteries, avec

en prime la présentation des nouveaux projets de développement. Selon moi, la visite du Conseil d'administration au lendemain du séisme et du tsunami dévastateurs reflète l'engagement d'Umicore vis-à-vis de ses clients au Japon. En 2011, nous avons consacré plus de temps à la question de la relève au sein du Conseil d'administration. Jean-Luc Dehaene a pris sa retraite en avril 2011 après onze ans. Jean-Luc a enrichi le Conseil de son expérience. J'ai pris ses conseils très au sérieux, que ce soit à l'époque où j'occupais le poste d'Administrateur délégué ou, depuis quelques années, celui de président d'Umicore. Nous sommes ravis d'avoir accueilli Ines Kolmsee au sein du Conseil d'administration en cours d'année. Son expérience dans l'industrie nous est précieuse pour l'avenir et ses questions incisives caractérisent déjà nos réunions. En 2012, Guy Paquot prendra également sa retraite. Nous avons passé une partie de l'année dernière à lui trouver un digne successeur, dont la candidature sera proposée lors de l'Assemblée générale fin avril.

Quelles seront vos priorités pour 2012 ?

MG : Il est évident que ma priorité ira à la mise en œuvre de notre stratégie définie début 2010. La réserve de projets de croissance est bien remplie

et les dépenses d'investissement devraient s'accroître en 2012. En 2010, j'ai annoncé que notre cheminement stratégique comporterait trois phases distinctes : une phase de préparation, une autre d'exécution et la dernière d'accélération. L'année prochaine marquera le passage de la première à la deuxième phase. Bien qu'il soit trop tôt pour espérer voir nos initiatives de croissance porter leurs fruits en 2012, nous devrons nous assurer que nous disposons des talents adéquats et de moyens en suffisance pour briller dans cet environnement de croissance. C'est un défi fascinant !

TL : Nous tiendrons à l'œil les initiatives de croissance interne de l'entreprise. Et le fait que Marc ait d'autres projets à nous soumettre en 2012 me rassure amplement. Au-delà des analyses habituelles, le Conseil d'administration encouragera Umicore à anticiper davantage les possibilités d'acquisition au sein de ses différentes activités. Je suis persuadé qu'Umicore n'a pas besoin de ces acquisitions pour réussir, mais je crois que le moment et le contexte concurrentiel pourraient s'avérer propices, même pour des acquisitions d'une taille et d'une importance qui changerait la donne pour Umicore. ■

Rapport de gestion

Performance économique

Umicore a généré des bénéfices record en 2011. Nous avons encore investi dans des initiatives de croissance de par le monde.

Pour Umicore, 2011 a été une année exceptionnelle du point de vue économique et financier. Nos revenus ont fortement progressé et nos bénéfices ont atteint un niveau record. Ces performances marquent un excellent prélude à la concrétisation de nos ambitions de croissance Vision 2015. Dans le même temps, nous avons généré des cash-flows forts et été capables de combiner une intensification des investissements dans des projets de croissance, le rachat d'actions, un dividende proposé plus élevé et la réduction de notre endettement.

Revenus, bénéfices et rendements

Les revenus ont augmenté de 15 % par rapport à 2010, pour atteindre à € 2,3 milliards. Ces bons résultats s'expliquent, d'une part par la conjoncture favorable dans les secteurs que nous desservons, d'autre part par le fait que les ventes d'Umicore surpassent la croissance du marché dans certaines activités. Les activités de Catalysis, Energy Materials et Recycling ont enregistré une croissance à deux chiffres de leurs revenus. Les revenus de Performance Materials ont progressé de 6 %, en phase avec le profil de croissance des différentes activités de ce business group.

Notre chiffre d'affaires (métaux compris) a progressé de 50 % en glissement annuel. Cette

hausse traduit l'intensification des activités et le prix moyen des métaux plus élevé par rapport à 2010. Pour Umicore, les revenus sont une mesure plus significative de la performance « top line » que le chiffre d'affaires, car ils s'entendent hors impact des prix des métaux répercutés sur les clients.

L'EBIT récurrent a atteint un niveau record de € 416,1 millions, contre € 342,5 millions en 2010, soit une hausse de 21 %. La croissance la plus forte, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, est à mettre à l'actif du business group Recycling, dont les bénéfices ont progressé de 37 %. Les approvisionnements provenant des différentes filières de matériaux recyclables se sont intensifiés tout au long de l'année, ce qui a permis d'obtenir des conditions optimales pour le raffinage des métaux précieux. Chez Catalysis, les bénéfices récurrents ont augmenté de 15 %. Le business group a tiré parti de la reprise du secteur automobile ainsi que de la mise en place de normes d'émissions toujours plus sévères, sans oublier un meilleur mix produits. Les bénéfices de Performance Materials ont accusé un recul de 11 %. Les bénéfices des activités entièrement consolidées de ce pôle ont progressé de 3 %, mais les bénéfices nettement inférieurs de notre société associée Element Six Abrasives ont bridé les résultats. Les bénéfices d'Energy Materials ont été aussi inférieurs par rapport à 2010 et ce



“ Umicore est construite sur des bases solides. Notre approche d'entreprise nous permet de saisir les opportunités de croissance qui s'offrent à nous et d'anticiper les besoins de nos clients. Cette approche est conjuguée à une gestion financière rigoureuse. Grâce à un bilan solide et à des flux de trésorerie sains, nous investissons dans l'avenir et offrons un rendement favorable à nos investisseurs. ”

Ludo Vandervelden - Chief Financial Officer

principalement à cause des frais de démarrage de nos nouveaux investissements dans les matériaux pour batteries rechargeables et dans les substrats. Les frais nets récurrents du Groupe, à € 48,6 millions, sont légèrement inférieurs à ceux de 2010.

Des éléments non récurrents de l'ordre de € 1 million ont eu un léger impact positif sur l'EBIT. Les réductions de valeur liées à la dépréciation des stocks de métaux permanents se sont chiffrées à € 9,3 millions. Ces réductions de valeur n'ont, par nature, pas d'impact sur la trésorerie. Les coûts et provisions de restructuration s'élèvent à € 7,5 millions. La vente des droits de souscription liés à la participation d'Umicore au sein de Nyrstar et les provisions pour les pensions ont eu un impact positif de respectivement de € 10,1 millions et de € 8,2 millions. Les règles comptables IAS 39 ont exercé un effet positif de € 15,6 millions sur l'EBIT.

Les charges liées à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à € 137,1 millions, contre € 126,2 millions en 2010. Cette hausse est due à la finalisation de plusieurs nouveaux investissements en 2011. L'EBITDA récurrent global a augmenté de 18 % pour atteindre € 553 millions.

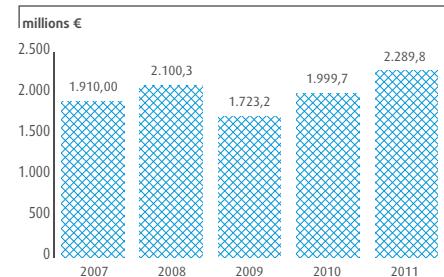
Les capitaux engagés moyens ont dépassé de 14 % les niveaux de 2010, principalement en

raison d'un accroissement de la valorisation des stocks et d'un élargissement de la base des immobilisations découlant de la mise en œuvre de projets d'investissement significatifs. Malgré le niveau accru de capitaux engagés, nos bénéfices ont été suffisamment soutenus pour générer un rendement des capitaux engagés (ROCE) de 18,6 %, contre 17,5 % en 2010.

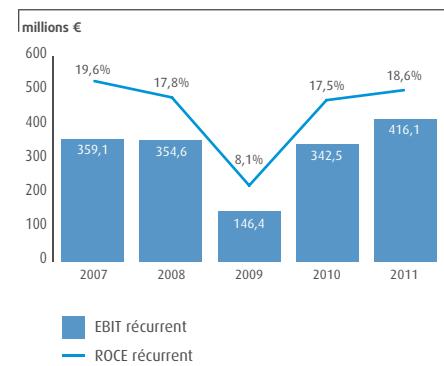
Charges financières & impôts

Les charges financières nettes récurrentes s'élèvent à € 29,8 millions, soit une hausse de € 11,4 millions par rapport à 2010. L'écart s'explique principalement par les fluctuations des taux de change et un endettement moyen plus élevé. Le taux d'intérêt moyen pondéré pour la période est resté stable à 3,7 %. La charge d'impôts totale de la période a atteint € 76 millions, soit environ € 22 millions de plus qu'en 2010. Cette hausse est en phase avec l'augmentation des bénéfices et leur répartition géographique en 2011. Le total des charges d'impôts récurrentes pour la période a été de € 72 millions, ce qui correspond à un taux d'imposition récurrent réel de 19,9 % sur les produits consolidés récurrents avant impôts. C'est légèrement plus qu'en 2010.

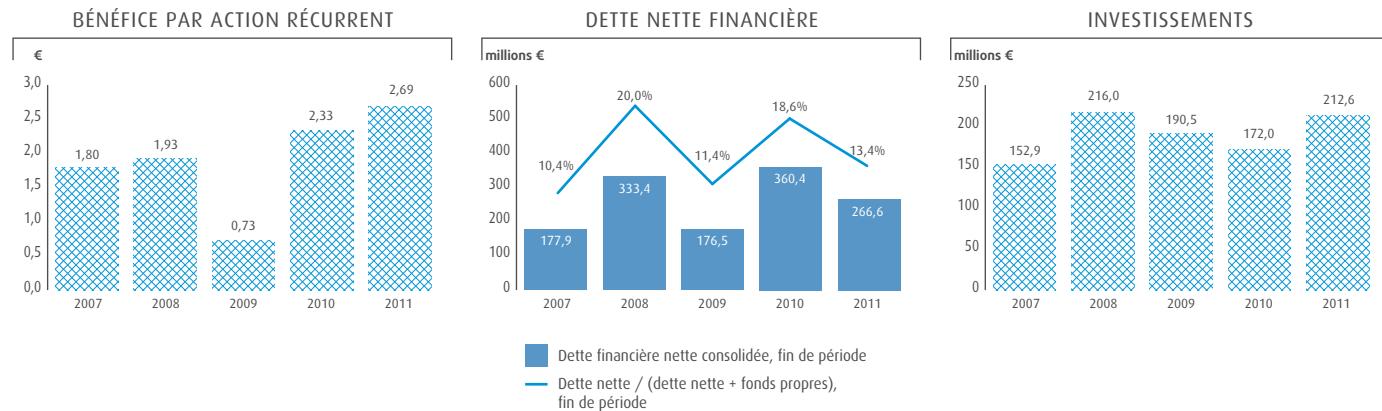
REVENUS (HORS MÉTAL)



EBIT RÉCURRENT & ROCE



Performance économique



Flux de trésorerie

Le cash-flow net d'exploitation s'est élevé à € 515,5 millions. Le besoin en fonds de roulement a augmenté de € 48,6 millions, principalement à cause de la hausse des revenus. Malgré la nécessité de financer notre croissance par un complément de fonds de roulement et l'intensification des dépenses d'investissement, le cash-flow net avant financement est resté très positif en 2011, à € 308,6 millions.

Evolution de la dette financière nette

À la fin 2011, notre dette financière nette s'élevait à € 266,6 millions, contre € 360,4 millions pour l'exercice précédent. Compte tenu de capitaux propres à € 1 721,7 millions, le ratio d'endettement (dette financière nette / (dette financière nette + capitaux propres du Groupe) est de 13,4 %. Le ratio dette nette / EBITDA récurrent s'est réduit, passant de 0,8x à la fin 2010 à 0,5x à la fin 2011. Une partie des lignes de crédit bancaires syndiquées en cours étant arrivée à échéance, un nouvel emprunt syndiqué a été négocié pour un montant plafonné à € 250 millions sur une période de cinq ans.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont atteint € 212,6 millions, contre € 172,0 millions en 2010. Leur grande majorité concerne des domaines en relation directe avec notre stratégie Vision 2015. L'augmentation la plus importante concerne le business group Energy Materials, qui a intensifié, d'une part, ses investissements de croissance dans la production de nouveaux matériaux pour batteries au Japon, en Corée et en Chine et, d'autre part, le développement des infrastructures chez Thin Film Products.

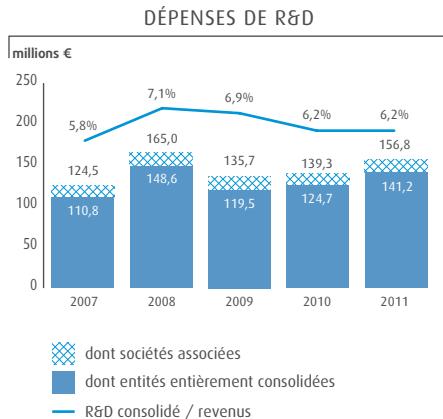
Chez Catalysis, les investissements pour Automotive Catalysts sont restés à un niveau élevé. Citons ceux en cours à Florange (France) pour accroître les capacités de production de catalyseurs diesel pour poids lourds (HDD) ou encore à Suzhou (Chine), à la fois pour les véhicules légers et le diesel pour poids lourds. Ces investissements devraient être opérationnels à la mi-2012. Nous avons aussi annoncé la construction d'un nouveau centre de développement technologique à Suzhou, dont la mise en service est prévue à la fin 2012. Chez Recycling, les dépenses d'investissement se sont intensifiées suite à la finalisation de l'usine pilote UHT et au nouveau programme d'investissement déployé pour l'échantillonnage à Hoboken. Chez Performance Materials, la hausse s'est concentrée

chez Platinum Engineered Materials, qui a achevé un investissement à Yokohama (Japon).

Recherche et développement

Nos dépenses totales de R&D ont augmenté pour atteindre € 156,8 millions, soit une hausse de 13 % par rapport à 2010. Nous avons intensifié nos efforts de recherche, en particulier chez Energy Materials et Recycling. Nos dépenses R&D correspondent à 6,2 % des revenus. Les frais de développement capitalisés se sont élevés à € 16,5 millions. Les montants pour 2010 et le premier semestre 2011 ont été ajustés conformément à la définition donnée par le manuel de Frascati, reconnu au niveau international. Les dépenses de R&D du groupe sont restées stables par rapport à 2010, à € 20,0 millions. En 2011, Umicore a déposé 425 nouvelles familles de brevets, soit un nombre similaire à celui de 2010.

Nous avons hiérarchisé nos programmes R&D pour mieux supporter nos ambitions liées à Vision 2015. Nous accordons la priorité au développement de matériaux et processus novateurs chez Catalysis, Recycling et Energy Materials. Chez Catalysis, les dépenses liées au développement et aux essais des systèmes de diesel pour poids lourds ont encore augmenté ; les programmes de filtres à particules pour moteur essence se sont intensifiés,



Accédez directement aux chiffres

.XLS

[www.uminicore.com/
reporting/data](http://www.uminicore.com/reporting/data)

en prévision des futures législations, telles que la norme Euro 6 en Europe. Chez Recycling, les essais de la nouvelle technologie UHT ont débuté au second semestre de l'exercice, après l'inauguration de l'usine pilote de Hoboken (Belgique). L'objectif des programmes pilotes est de perfectionner la technologie des procédés de fabrication proprement dite et de tester plusieurs nouveaux mélanges et filières d'approvisionnement.

En 2011, nous avons intensifié les efforts de recherche chez Energy Materials. Ils ont principalement concerné les matériaux pour batteries Li-ion en vue de soutenir la pénétration des véhicules électriques. Nous misons sur les matériaux qui offrent de meilleures performances tout en réduisant le coût des métaux pour le client. Nous menons aussi des recherches dans d'autres domaines de ce business group, dont les cibles rotatives qui servent à pulvériser des couches d'oxydes transparents conducteurs sur les écrans et les panneaux solaires.

Nos recherches dans le domaine des piles à combustible ont encore réalisé de belles avancées en 2011, principalement via notre coentreprise SolviCore avec Solvay. Les assemblages membrane-électrode de SolviCore ont suscité l'intérêt croissant des constructeurs automobiles. Au début 2012, ils sont entrés dans la fabrication de la plus grande pile à combustible PEM (membrane à échange de protons) au monde, un système de 1 MW installé à Lillo (Belgique).

Le centre R&D du Groupe a déployé plus activement son offre de services dans les différentes business units. Ce centre les épauler entre autres par le partage de connaissances ou la mise à disposition de compétences et de services très prisés au sein d'Umicore. Citons les services analytiques, les études toxicologiques et l'expérimentation à plus grande échelle.

En 2011, le Comité de direction a procédé à cinq études technologiques dédiées, en plus des analyses technologiques standard prévues dans le cadre du budget annuel et du processus d'analyse stratégique de chaque business unit. Ces cinq études se sont concentrées sur la technologie d'essai des véhicules électriques (batteries et maîtrise des émissions), les catalyseurs pour poids lourds diesel, les matériaux des batteries lithium-ion, l'innovation technologique, ainsi que le portefeuille de projets technologiques et la gestion des performances.

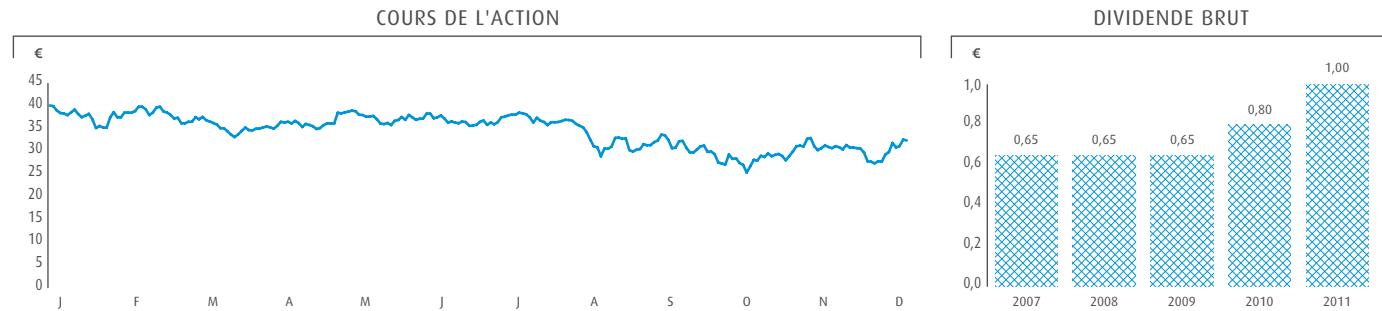
En 2011, nous avons aussi intensifié notre collaboration avec les universités et les instituts de recherche du monde entier. Nous avons annoncé le renforcement de notre partenariat avec l'Université de Gand (Belgique) sur les revêtements nanostructurés, les procédés de fabrication de matériaux durables et le recyclage. Dans le domaine des revêtements nanostructurés, Umicore apportera un appui structurel au groupe de recherche Coating and Contacting of Nanostructures. Pour les pro-

cédés de fabrication de matériaux durables et du recyclage, Umicore parraine un poste de maître de conférences au sein de la division « Science et technologie des métaux » du département « Ingénierie et Sciences des matériaux ».

En 2011, nous avons rejoint la nouvelle branche européenne du Centre for Resource Recovery and Recycling (CR3). Ce centre entend être la première alliance industrie-universités dédiée à la gestion durable des ressources naturelles de la planète. Il met au point des technologies et les transfère aux industriels dans une optique de développement durable des matériaux, de la conception à l'élimination en fin de vie, en passant par la fabrication, et ce de manière peu énergivore et rentable.

En mars, nous avons remis le Umicore Scientific Award au Dr Damien Debecker de l'Institut de la matière condensée et des nanosciences de l'Université catholique de Louvain (UCL) en Belgique. Ce prix est venu récompenser sa thèse consacrée aux catalyseurs hétérogènes à base d'oxyde de molybdène pour la métathèse du propylène. La candidature de Damien faisait partie des 33 dossiers envoyés des quatre coins de l'Europe (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Royaume-Uni, Slovaquie, et Suisse).

Performance économique



L'action Umicore

En 2011, l'économie mondiale a subi de plein fouet les répercussions de la crise de la dette publique en Europe et aux États-Unis. Cette situation a eu une incidence négative sur les valeurs boursières en général. Le cours de notre action avait perdu 20,5 % de sa valeur à la fin 2011 par rapport au début de l'année. La perte s'est principalement concentrée sur le second semestre. Le cours de l'action a atteint un plancher à € 25,35 au début octobre avant de reprendre des couleurs et de terminer l'année à € 31,87.

En 2011, l'action Umicore a concédé 8,5 % de plus en valeur relative et corrigée des fluctuations de change par rapport à l'indice Dow Jones Specialty Chemicals. Le cours de l'action a évolué un peu plus positivement que notre indice national Bel20, qu'il a dépassé de 0,34 % pendant l'année. Durant l'exercice, nous avons conservé notre place dans l'indice FTSE4Good sustainability. Nous avons aussi été fait partie d'autres fonds et indices durables tels que l'EPCE Ethical EMU et le Kempen SNS Fund. En janvier 2012, nous avons été sélectionnés pour figurer dans le Green Index, créé par WWF International subsidiary, Living Planet Fund Management Company et Cheuvreux.

En 2011, quatre sociétés d'investissement ont déclaré détenir dans Umicore des participations

supérieures au seuil de déclaration de 3 %. À la fin de l'exercice, l'actionnariat rassemblant l'ensemble des déclarations équivaut à 21,27 % d'Umicore. En 2011, nous avons finalisé le rachat de 3 086 939 actions propres et en avons affecté 297 448 à l'exercice d'options sur actions du personnel. 22 200 autres ont servi à l'octroi d'actions aux membres du Conseil d'administration et du Comité de direction. À la fin de l'exercice, nous détenions 7,7 % d'actions propres en trésorerie.

Si l'affectation du résultat proposé est approuvée, il sera attribué, au titre de l'exercice 2011, un dividende brut de € 1,00 par action. En tenant compte du dividende intermédiaire de € 0,40 payé en septembre 2011, un montant différentiel brut de € 0,60 sera mis en paiement le 3 mai 2012. ■

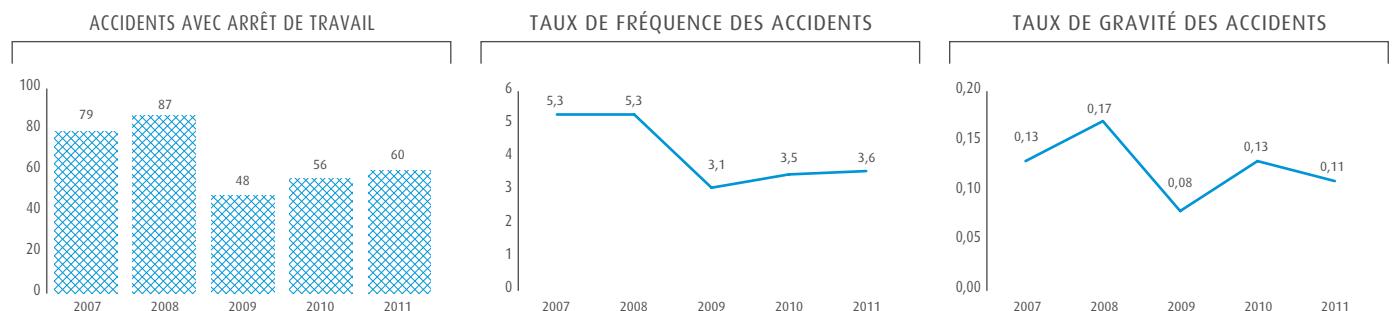


Rapport de gestion

Une entreprise où il fait bon travailler



En 2011, nous avons posé des bases solides pour continuer d'améliorer notre performance dans les domaines de la santé et de la sécurité, ainsi que l'engagement du personnel.



Zéro accident

Au cours des 15 dernières années, nos résultats en matière de sécurité se sont améliorés de manière spectaculaire. L'objectif 2015 de zéro accident avec arrêt de travail atteste notre volonté de faire toujours mieux et de ne pas considérer l'accident comme inéluctable.

En 2011, notre performance en matière de sécurité a été mitigée. Le nombre total d'accidents avec arrêt de travail est passé de 56 en 2010 à 60 en 2011, soit un taux de fréquence en augmentation, de 3,54 à 3,61. Le taux de gravité global

s'est amélioré, de 0,13 à 0,11. La grande majorité des accidents ne sont survenus que dans quatre business units : Precious Metals Refining (17), Jewellery & Industrial Metals et Cobalt & Specialty Materials (9 chacun) et Zinc Chemicals (8). En 2011, c'est notre business group Catalysis qui a enregistré les meilleurs résultats en matière de sécurité : la business unit Automotive Catalysts n'a recensé aucun accident.

En 2011, plusieurs initiatives ont été lancées ou étendues dans le but de favoriser l'enracinement d'une culture de la sécurité chez Umicore. À l'échelle du Groupe, nous avons instauré une nouvelle politique de sécurité, qui inscrit notre

approche de la gestion de la sécurité dans un contexte plus large. Nous avons publié des lignes directrices internes censées aider les sites à mettre en œuvre des procédures pour gérer les aspects cruciaux en matière de sécurité. En 2011, nous avons décerné notre prix de la sécurité à Roger Bries.

Le gagnant a été sélectionné par le jury parmi 73 dossiers de candidature, soit plus de 300 personnes. Ce prix a pour but d'inciter les travailleurs à s'engager en faveur de la sécurité sur leur lieu de travail et de favoriser le partage de pratiques d'excellence au sein d'Umicore. En outre, un nouveau programme vient distinguer les sites qui

Une entreprise où il fait bon travailler



“ Je suis extrêmement fier d'avoir gagné le Safety Award. En plus de symboliser l'aboutissement de ma carrière chez Umicore, il rend hommage à tous mes collègues qui contribuent activement à la culture de la sécurité sur notre site. Si mes collègues m'ont recommandé pour ce Safety Award, c'est qu'ils apprécient le travail que je fais. La sécurité est un mode de vie. C'est inné chez moi. Même à la maison, j'y accorde beaucoup d'importance. ”

Roger Bries - Safety Advisor, site Olen

affichent plus de trois ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site. À la fin 2011, sept de nos sites industriels avaient inscrit à leur palmarès plus de trois ans sans accidents avec arrêt de travail. Parmi eux, trois dépassaient même les cinq ans, preuve que l'objectif ultime de zéro accident est tout à fait réalisable.

D'autres initiatives en matière de sécurité ont été lancées ou intensifiées. Il s'agit principalement de programmes de sensibilisation adaptés aux besoins de chaque site. Ils comptent à la fois des projets élaborés en interne et des programmes externes.

Développement des travailleurs

En tant qu'employeur, nous avons le devoir de donner à nos collègues l'occasion de s'épanouir et de se développer. Cette approche peut revêtir de multiples aspects tels que des possibilités d'apprentissage et de développement, un feedback régulier, la gestion des talents et des plans de succession. Un des objectifs à atteindre à l'horizon 2015 est de faire en sorte que tous les travailleurs fassent l'objet d'une évaluation au sujet de leur développement personnel, au moins une fois par an. En 2011, 87 % des travailleurs avaient déjà bénéficié d'une évaluation. Bien que ce pourcentage soit élevé, il

faudra redoubler d'efforts pour atteindre 100 % d'ici à 2015. En 2012, la priorité sera d'analyser la qualité de ces entretiens d'évaluation.

L'intensité de la formation est un indice du développement du personnel. En 2011, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a atteint 51,94 heures, soit le plus haut niveau depuis quatre ans, et ce pour deux raisons. D'une part, les nouveaux investissements de par le monde ont entraîné l'arrivée de nouveaux collègues qui ont dû recevoir une formation technique initiale. C'est surtout le cas des sites asiatiques d'Energy Materials. D'autre part, en 2011, nous avons décidé de déployer un système de gestion des apprentissages (Learning Management System), qui sera mis en place pour l'ensemble d'Umicore en 2012 et 2013. Nous disposeraons ainsi d'une plate-forme en ligne accessible à tous les travailleurs, donnant accès à une gamme variée de formations. Ce système de gestion des apprentissages devrait participer à l'émergence d'un lieu de travail plus collaboratif, un aspect identifié comme un domaine de développement capital dans l'Enquête d'opinion 2010 (cf. Employeur attrayant).

En 2011, nous avons encore peaufiné notre gestion des talents et les plans de succession. En marge du processus biennal d'analyse et de potentiel du management (Management Potential & Review Process), nous avons aussi mis à la

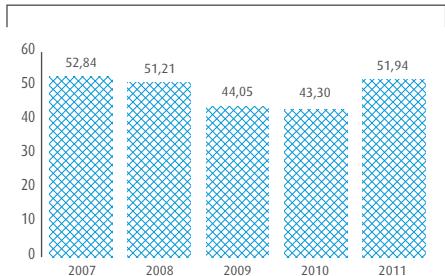
disposition des business units un partenaire RH Umicore, extérieur à leur structure. Ces personnes aident les business units ayant des activités dans différents pays à gérer les ressources humaines transrégionales. C'est particulièrement le cas de la gestion des talents. Nous avons aussi instauré un inventaire des compétences et des talents pour les catégories de fonctions communes à toutes les business units. La première catégorie à en bénéficier est Finance, où un inventaire complet des compétences a eu lieu pour les 400 postes du domaine financier chez Umicore.

Employeur attrayant

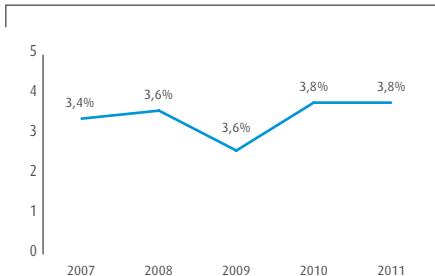
Attirer et conserver les talents est un défi de plus en plus dur à relever, surtout dans les secteurs à prédominance technologique comme ceux où Umicore évolue. Nos objectifs 2015 en vue d'être un employeur attrayant se fondent sur les résultats de l'enquête d'opinion 2010.

Chaque site est censé disposer d'un plan en vue d'être considéré comme un employeur attrayant dans son contexte opérationnel. Dans certains pays, des programmes de ce type sont déjà en place. Ils offrent une visibilité et une reconnaissance élevées, surtout dans l'Union européenne. En Belgique et en France, tous les sites font partie des Top Employers nationaux.

EMPLOYÉS AYANT UNE ÉVALUATION ANNUELLE



TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES



En 2011, une équipe de 22 managers s'est penchée sur quatre thématiques prioritaires potentielles à l'échelle du Groupe : la diversité, les attentes des différentes générations, la mobilité et les modalités de renforcement de l'engagement des travailleurs. Parmi ces aspects, le Comité de direction a retenu l'engagement des travailleurs comme priorité.

Les résultats de l'enquête d'opinion 2010 ont révélé que, même si la plupart des travailleurs considèrent Umicore comme une entreprise où il fait bon travailler (score de satisfaction conforme à la moyenne du secteur), les managers voient en Umicore un employeur hors pair, comme l'attestent les scores largement supérieurs à la norme High Performance de notre secteur. Dans les prochaines années, nous nous attellerons à combler cet écart en misant sur deux thématiques : « l'apprentissage et le développement » et « la communication et l'implication ».

En 2011, le taux de rotation du personnel a augmenté pour atteindre 3,84 %. Comme les années précédentes (et conformément aux tendances régionales), le taux de rotation a été le plus élevé dans la zone Asie-Pacifique, où les marchés de l'emploi sont très souples et très compétitifs.

En 2011, Umicore a renouvelé pour quatre ans sa Convention de développement durable avec l'IMF (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie) et l'ICEM (Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses).

Exposition professionnelle

Umicore ne ménage pas ses efforts en vue d'éradiquer les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être au travail. Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses (principalement l'arsenic, le cadmium, le cobalt, le plomb, le nickel et les sels de platine), d'autre part, à des risques physiques (en particulier les nuisances sonores).

Nous avons fixé des valeurs de référence strictes pour l'exposition professionnelle aux substances potentiellement dangereuses. Basées sur les critères de l'ACGIH (American Conference of Government and Industry Hygienists), elles sont toutes nettement plus sévères que les limites légales des différents pays où nous déployons nos activités. L'objectif Vision 2015 en matière d'exposition professionnelle est de réduire le nombre de relevés indiquant une exposition du travailleur supérieure aux niveaux définis en interne. S'ils ne sont pas nécessairement révélateurs d'un risque pour la personne concernée, ces dépassements sont des indices importants de l'exposition, récente ou à long terme. Ils servent aussi à apporter de nouvelles améliorations sur les différents lieux de travail. Tous les travailleurs présentant un risque d'exposition professionnelle à l'un des métaux visés (arsenic, cadmium, cobalt, nickel, plomb et

sels de platine) ou à d'autres métaux font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail.

Au niveau du Groupe, nous avons relevé un taux de dépassement de 5,1 % en 2011, c'est-à-dire que sur 3 825 travailleurs exposés aux métaux susmentionnés (hors sels de platine) sur leur lieu de travail, 195 individus ont présenté au moins un relevé indiquant une exposition aux métaux supérieure à notre niveau cible.

La plupart des travailleurs subissent une analyse au moins deux fois par an. Le pourcentage de dépassement le plus important a été relevé chez Cobalt & Specialty Chemicals, une business unit d'Energy Materials, qui a enregistré un taux de dépassement de 22,6 % et dont les sept sites ont fait état de relevés supérieurs pour le cobalt.

Ceux-ci sont imputables à la nature même des matériaux au cobalt que nous produisons. Les produits se composent généralement de microparticules très difficiles à maîtriser en milieu professionnel. Par ailleurs, en 2011, nous avons réduit le seuil de charge corporelle de 30 microgrammes à 15 microgrammes par gramme de créatinine, un niveau que préconise la littérature scientifique actuelle sur la toxicité du cobalt et son exposition professionnelle. En 2011, une sensibilisation aux sels de platine a été diagnostiquée chez quatre travailleurs, qui ont été transférés dans un atelier exempt d'exposition à ces substances. ■

Rapport de gestion Éco-efficacité

Les efforts consentis ces dernières années ont servi de base afin de poursuivre nos objectifs ambitieux en matière d'éco-efficacité à l'horizon 2015.

Émissions de CO₂

Les politiques publiques menées de par le monde ont pour ambition de répondre au changement climatique et de relever le défi lié à la réduction de l'empreinte carbone de la société. Cette volonté est traduite par des accords internationaux tels que le protocole de Kyoto, ainsi que par de multiples initiatives et engagements au niveau régional ou national. Umicore est présente sur de nombreux segments de produits et de services susceptibles de répondre aux enjeux liés à l'énergie et à l'empreinte carbone de la planète. Notre stratégie Vision 2015 a identifié de grandes perspectives de croissance dans des secteurs associés au à ces défis, notamment les véhicules électriques, le photovoltaïque et le recyclage.

Dans nos activités, nous avons choisi de mener des actions spécifiques en vue d'alléger notre empreinte carbone et d'accroître notre efficacité énergétique. Afin de baliser cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone. Son axe principal correspond à l'objectif de réduction de 20 % de nos émissions en équivalents CO₂ d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et au périmètre d'activités de 2006.

La politique revêt aussi d'autres aspects :

- **Dépenses d'investissement** : elles doivent toutes faire l'objet d'une analyse de l'impact carbone.
- **Acquisitions** : nous nous engageons à intégrer les facteurs d'intensité carbone dans notre évaluation des acquisitions.
- **Personnel et mobilité** : tous les travailleurs sont encouragés à pratiquer une mobilité générant peu ou pas d'émissions de carbone.
- **Champ d'application 3 des émissions de CO₂** : nous participerons activement au développement d'un système de comptabilisation adéquat du champ d'application 3 de nos émissions de façon à illustrer la contribution de nos produits et services à une économie faible en carbone.

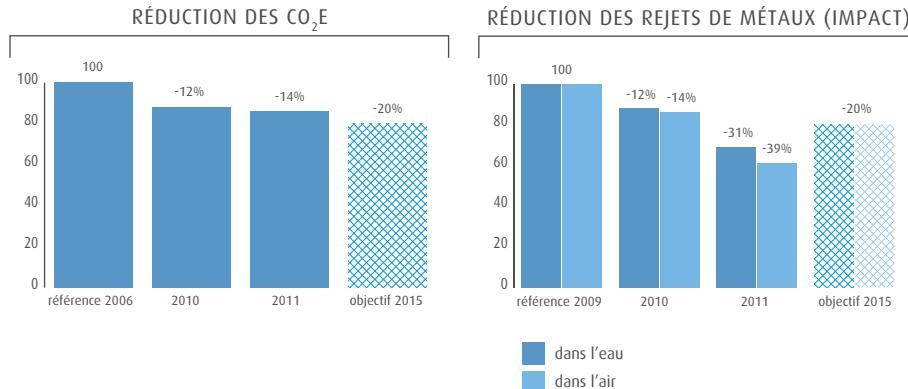
À la fin 2011, nous avions atteint une réduction de 14 % par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents en 2011 par rapport à 2006, nous avons émis 14 % d'équivalents carbone en moins. En données non corrigées de ces ajustements d'activités, nous avons enregistré une baisse de 6 % des émissions en valeur absolue depuis 2006. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre rapport d'activité environnemental (annexe E3).

Les solides avancées réalisées dans la concrétisation de notre objectif sont en partie le fruit d'initiatives spécifiques en matière d'efficacité énergétique déployées de 2006 à 2010, en particulier sur les sites d'Hoboken et Olen. La part la plus significative de la réduction est néanmoins due à un changement du mix énergétique : une plus grande partie de l'électricité provient de sources à plus faibles émissions de carbone. Les types de résidus traités par Recycling ont également eu leur rôle à jouer. Ce business group reçoit désormais des volumes plus élevés de matériaux dont le traitement est moins énergivore.

Ces prochaines années, notre priorité sera de pérenniser la réduction de 14 % déjà réalisée par rapport à 2006 tout en progressant encore. Dans ce contexte, un programme d'évaluation a été lancé sur les 25 sites contribuant le plus à nos émissions de CO₂. Son objectif est d'identifier de nouvelles pistes en termes d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂.

Rejets de métaux

Depuis des années, dans le cadre de notre approche de management environnemental, nous assurons une surveillance et nous prenons des mesures pour réduire nos rejets de métaux dans



l'air et l'eau. Nos sites respectent les réglementations en vigueur et les limites autorisées dans les pays où nous sommes présents.

Chaque métal que nous rejetons présente un profil de toxicité potentielle très différent pour l'environnement et la santé humaine. Cela étant, nous avons formulé pour 2015 un objectif qui vise à réduire de 20 % l'impact environnemental des métaux rejetés par rapport aux niveaux émis en 2009. Si notre priorité est de minimiser les rejets des métaux présentant la plus forte toxicité potentielle, nous prenons aussi des mesures pour réduire les volumes d'émission des autres métaux. Nous avons eu recours à une méthodologie spécifique afin de déterminer l'impact des métaux dans l'air et l'eau. Pour les rejets dans l'air, nous nous sommes inspirés des valeurs maximales de concentration en milieu professionnel fixées par l'American Conference of Government and Industry Hygienists (ACGIH). Cette référence nous a permis de calculer les facteurs d'incidence sur la santé humaine. Pour les rejets dans l'eau, les facteurs d'incidence se basent sur la concentration prévisible sans effet pour les organismes vivants (PNEC), une mesure de l'écotoxicité utilisée notamment par la réglementation REACH de l'UE.

En 2011, nos rejets de métaux dans l'air en termes de charge se sont établis à 12.681 kg, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2010, due essentiellement à un regain d'activité. Un seul

business group est parvenu à diminuer ses volumes de rejets de métaux. Il s'agit de Catalysts, qui a restreint de plus de 50 % ses rejets, principalement en raison de charges de nickel inférieures chez Automotive Catalysts. En termes d'impact, nous avons réalisé une réduction de 29 % de l'impact environnemental de nos métaux par rapport à 2010. Par rapport à l'année de référence 2009, cela correspond à une baisse de près de 40 %. En termes de réduction d'impact en valeur absolue par rapport à l'année de référence, les business groups Energy Materials, Performance Materials et Recycling ont tous apporté des contributions significatives. Catalysts a aussi livré une participation notable en pourcentage, mais l'impact sur la performance du groupe est limité, étant donné que les métaux utilisés par ce business group présentent un impact potentiel nettement inférieur. Nous sommes persuadés de pouvoir pérenniser ces réductions, car elles ont été réalisées dans le cadre d'efforts ciblés visant à réduire les rejets des métaux les plus potentiellement toxiques tels que l'arsenic et le cadmium. Cette performance meilleure que prévue dépasse notre objectif 2015. Néanmoins, nous redoublerons d'efforts dans les prochaines années afin d'engranger de nouvelles réductions, tant en termes d'impact que de charge.

En 2011, nos rejets de métaux dans l'eau en termes de charge se sont établis à 5.781 kg, soit une baisse de 11 % par rapport à 2010. La majorité de la réduction revient au business group Performance

Materials, principalement en raison d'un recul des émissions de zinc chez Building Products, qui compense largement une légère augmentation des rejets de zinc chez Zinc Chemicals. En termes d'impact, nous avons réalisé une réduction de 21 % de l'impact environnemental de nos métaux par rapport à 2010. Par rapport à l'année de référence 2009, cela correspond à une baisse de près de 31 %. En termes de réduction absolue d'impact par rapport à l'année de référence, le business group Energy Materials a de loin apporté la contribution la plus significative. Le site d'Olen a rapporté des rejets d'argent (une substance ayant un impact très important sur les organismes aquatiques) de l'ordre de 13 kg, contre 41 kg en 2009. Ses émissions de cobalt ont aussi chuté, passant de 359 kg en 2009 à 101 kg en 2011. Nous pensons que ces réductions s'inscrivent dans le long terme, car elles ont été réalisées dans le cadre d'efforts ciblés consentis ces deux dernières années sur les métaux les plus potentiellement toxiques pour les organismes aquatiques et grâce aussi à des méthodes d'échantillonnage plus précises. Cette performance dépasse également notre objectif 2015. Au sujet des émissions dans l'air, les efforts s'intensifieront encore dans les prochaines années en vue de réduire davantage l'impact et la charge des métaux rejetés dans l'eau et en vue d'évaluer la sensibilité des facteurs d'incidence pour chaque métal.

Eco-efficacité



“ Nous développons des outils qui nous aideront à comprendre et à mesurer l'impact de nos produits et services. Il est important pour nous de comprendre cet impact selon différentes perspectives : économique, sociale et, bien évidemment, écologique. Notre objectif est d'établir une méthodologie pour Umicore. Ainsi, en 2015, nous serons en mesure de l'appliquer à nos différents produits et services. De cette manière, nous aurons une vision encore plus approfondie de l'engagement d'Umicore en faveur du développement durable. ”

Staf Laget - Leader Climate, Recycling & Product Sustainability

Les sites d'Umicore ont adopté les meilleures techniques disponibles pour maîtriser leurs émissions dans l'eau et l'air dans le cadre de nos objectifs 2006-2010. Ces prochaines années, la priorité sera d'encore réduire ces émissions, tant en termes d'impact que de volumes absolus émis.

Pour de plus amples informations sur les efforts de réduction consentis par chaque business group, rendez-vous 26-49.

Durabilité du produit

Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de comprendre parfaitement l'impact de nos produits, et ce sur les plans écologique, social et économique. Conscients de cet enjeu, nous avons établi un objectif spécifique en matière de durabilité du produit dans le cadre de notre stratégie Vision 2015.

Celui-ci nous impose d'investir dans des outils afin de mieux comprendre et mesurer les cycles de vie et les répercussions de nos produits. Cette compréhension peut jouer un rôle capital pour prouver l'aspect durable de notre offre de produits, un élément au cœur de la différenciation des produits et des avantages concurrentiels pour certaines applications.

En 2011, nous nous sommes principalement attelés à définir et parfaire notre méthodologie. Celle-ci allie les meilleures pratiques industrielles dans ce domaine à notre savoir-faire interne. Grâce à cette méthodologie, nous avons développé un outil mesurant la durabilité de nos différentes gammes de produits et services.

Afin de nous assurer que cet outil est fiable et valable, nous nous sommes affiliés au Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, créé par l'Université de Montréal. Notre intention est de faire appel à un comité d'experts chargé de dispenser, en toute indépendance, des avis scientifiques sur notre approche.

Notre objectif est de tester six produits ou services, chaque année, de 2012 à 2015. Chaque business unit soumettra deux produits afin de les étudier. Nous disposerons ainsi à terme d'un profil de développement durable pour une part représentative de nos activités. En 2011, nous avons analysé trois produits et services et leur mise en œuvre dans des applications spécifiques. Ils étaient issus de Zinc Chemicals, Jewellery & Industrial Metals et Electro-Optic Materials. Nous fournirons de plus amples informations dans les prochains rapports à mesure que nous nous forgerons une meilleure idée des profils de développement durable des produits.

Durant la période 2006-2010, toutes les business units devaient se doter de fiches de données

EES pour tous les produits, et ce dans le cadre de l'objectif lié au développement durable du produit. En raison des priorités définies pour la mise en conformité REACH, nous avons pu atteindre cet objectif à la fin 2010. L'établissement de ces fiches de données reste un aspect important de notre approche durable du produit. En affinant notre connaissance des propriétés physico-chimiques et toxicologiques des produits, en marge des informations figurant dans les fiches de données de sécurité (FDS) standard, ces données améliorent notre communication sur les risques. À la fin 2010, 30 % des produits relevant du champ de cette initiative disposaient de ces fiches de données. En 2011, les produits et services disposant de fiches de données finalisées dépassaient les 40 %, soit 385 fiches sur 956. Les travaux se poursuivent sur 550 autres fiches (58 %) et doivent encore démarrer pour 2 %. ■

Rapport de gestion

Engagement envers les parties prenantes

Notre projet d'approvisionnement durable a pris un bon départ. Nos dons ont atteint un niveau record en 2011.

Chaîne d'approvisionnement durable

En 2010, nous avons posé les bases en vue de poursuivre notre engagement relatif à notre chaîne d'approvisionnement avec Charte d'approvisionnement durable. Cette charte précise les engagements d'Umicore envers ses fournisseurs en termes de pratiques et d'attitude. En retour, elle les invite à se conformer à des normes particulières en matière de bonne gouvernance environnementale, de code du travail et de droits de l'Homme, d'entreprise intègre et de chaîne d'approvisionnement.

En 2011, nos business units ont entamé la mise en œuvre de cette charte avec leurs fournisseurs. Le département Purchasing & Transportation d'Umicore a été jugée comme la plus indiquée pour déployer la première phase d'application étendue et systématique de ladite charte. L'expérience engrangée et les enseignements tirés de cette opération devraient aider les business units à mettre en pratique la charte dans les prochaines années.

La formation en approvisionnement durable a été l'une des premières étapes de la mise en pratique de la charte. Cette formation a pour but d'augmenter l'attention portée aux problèmes potentiels liés à la chaîne d'approvisionnement dans toute l'entreprise et de mieux les comprendre

avec l'aide de professionnels des achats. La formation comportait un module d'apprentissage en ligne. Dans chaque business unit, le champion du développement durable a sélectionné des travailleurs invités à y participer (principalement ceux impliqués dans les procédures d'achat). Au total, 329 collaborateurs ont suivi la formation en ligne. Des séances d'information ont aussi été organisées à l'intention de 27 spécialistes des achats du département Purchasing & Transportation et 69 de la business unit Building Products.

À la fin 2011, nos centrales d'achat régionales en Belgique, en France, en Allemagne et au Brésil avaient sélectionné leurs "principaux fournisseurs" sur base de critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni (dont ceux indispensables à la bonne marche des entités d'Umicore). Parmi les entreprises retenues, on trouve des fournisseurs de biens et de services et quelques fournisseurs de matières premières (p. ex. métaux). Au total, 601 fournisseurs ont été retenus. Ils fournissent des biens et services indirects pour un montant de € 337 millions, soit 65 % de nos dépenses totales de tels produits et services. Les fournisseurs de matières premières (par l'intermédiaire de nos centrales d'achat en France et au Brésil) représentent environ € 321 millions, soit 51 % des dépenses totales de matières premières de ces centrales. À la fin 2011, 61 % de ces 601 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord avec les termes de la Charte.

Umicore a chargé Ecovadis (une interface pour les achats responsables) d'établir un profil de risque pour toutes les entreprises concernées par la charte (cf. www.ecovadis.com). Dans les centrales d'achat régionales en Belgique, en France et en Allemagne, cet exercice a permis d'identifier 127 fournisseurs nécessitant un examen plus approfondi (le profil des fournisseurs de la centrale brésilienne sera établi en 2012). Ces fournisseurs (représentant € 205 millions de produits et services fournis) ont été invités à participer à une évaluation directe plus détaillée et à répondre à un questionnaire. Sur la base de leurs réponses, un classement a été établi, allant de 1 (risque relatif au développement durable élevé) à 10 (systèmes de gestion du développement durable excellents). Pour replacer ce processus dans son contexte, signalons que l'auto-évaluation d'Umicore par la méthodologie d'Ecovadis a donné un score de 6 (systèmes de gestion du développement durable convenables). Sur les 103 entreprises ayant répondu au questionnaire, 76 % ont obtenu un score entre 1 et 4.

À la fin de l'année et au cours des premiers mois de 2012, la priorité a été de finaliser l'évaluation. Il a aussi été décidé de contacter directement les entreprises les moins bien notées et celles qui n'avaient pas donné suite au questionnaire afin d'en connaître les raisons. Des premières réunions, il est ressorti que nombre des fournisseurs qui avaient déclaré disposer de politiques et de mesures conformément aux dispositions de la

Engagement envers les parties prenantes



“ L'engagement envers les parties concernées est une affaire de dialogue. Au sein de notre site de Hanau, nous informons constamment les parties prenantes locales de nos performances et activités économiques, sociales et environnementales. Nous impliquons les autorités locales, le grand public et, tout particulièrement, nos travailleurs. Sur notre site, nous organisons des événements publics, qui nous offrent l'occasion de communiquer avec les gens dans une atmosphère positive et détendue. 2011 a été une année fructueuse à ce niveau pour Hanau, qui a accueilli plus de 5.700 visiteurs lors de sa journée portes ouvertes en septembre. ”

Katharina Brodt - Communication, site de Hanau

charte n'avaient pas encore fourni les documents étayant leurs déclarations.

Le dialogue se poursuivra en 2012. Nous ferons le nécessaire pour élaborer des plans d'action avec les fournisseurs les moins bien notés en vue d'améliorer les aspects liés au développement durable. Au besoin, nous mettrons un terme à la relation avec ceux qui refusent obstinément de se plier à l'exercice ou avec les fournisseurs peu performants qui se révèlent incapables de s'améliorer. En 2012, les acheteurs de matières premières au sein des business units pourront bénéficier du partage de connaissances.

Pour en savoir plus sur les questions d'approvisionnement durable de matériaux à l'échelle des business units, veuillez consulter les informations par business group figurant aux pages 26-49 du présent rapport.

En 2011, le Dodd Frank Act est entré en vigueur aux États-Unis. Le chapitre 1502 de cette loi contraint les entreprises cotées en Bourse sur le marché américain à déclarer tout approvisionnement de minerai provenant de République démocratique du Congo (RDC), et plus particulièrement le tantalum, l'étain, le tungstène et l'or. Nos approvisionnements ne concernent pas des minéraux issus de zones de conflit et nous ne sommes donc pas assujettis au Dodd Frank Act. Néanmoins, nous abordons préventivement cette question avec plusieurs de nos clients. Nous suivons aussi les travaux de plusieurs

fédérations sectorielles telles que le Responsible Jewelry Council et la London Bullion Market Association en vue d'instaurer une approche sectorielle commune face aux minéraux issus de zones de conflit. Ils sont encadrés par le « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque ».

Communautés locales

L'objectif 2006-2010 d'Umicore dans ce domaine exigeait de tous les sites industriels qu'ils développent et mettent en place un plan de façon à assumer leur responsabilité vis-à-vis des collectivités locales. Dans le cadre de Vision 2015, il a été décidé que l'engagement envers les communautés était d'une importance telle qu'il fallait encore intensifier le dialogue avec les communautés des régions où nous sommes actifs.

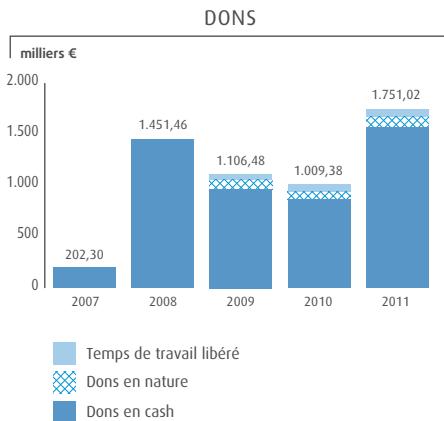
L'ampleur de l'analyse des différentes parties concernées et le processus d'engagement employés par les sites ont été l'objet d'une plus grande d'attention. Sur la base de critères qualitatifs stricts, il ressort que 57 % de nos sites se sont dotés d'un plan de dialogue. En 2011, 63 % de nos sites disposaient de canaux de communication structurés pour dialoguer avec leur communauté locale. En fonction de la taille du site, ces canaux

sont des lettres d'information, des audiences publiques, des réunions avec les pouvoirs locaux, des visites de site destinées aux riverains et des communiqués de presse destinés aux médias locaux.

Parmi nos sites de grande envergure, Hanau (Allemagne) a intensifié le dialogue avec sa communauté en 2011. Cette intensification est aussi liée au désir d'Umicore d'être plus visible et mieux compris en tant qu'employeur.

Le site (qui fait partie d'une grande zone industrielle) a mis en place une campagne de publicité et d'information dans la région et a accueilli 5.700 personnes des alentours lors de ses journées portes ouvertes en septembre. À Hoboken (Belgique), le site a organisé 200 visites pour les riverains en 2011. Le démarrage de la nouvelle usine pilote de recyclage UHT a été l'occasion d'intensifier le dialogue avec la population. L'inauguration des installations en septembre a attiré des centaines de personnes intéressées, des environs et de l'étranger.

Le site d'Olen (Belgique) a redémarré "Umicore te kijk", un programme de visites destinées aux écoles environnantes et aux riverains. Il a aussi engagé un dialogue intensif avec la communauté concernant le désamiantage d'une ancienne partie de l'usine. À Guarulhos (Brésil), le dialogue s'est prioritairement engagé avec les autorités locales et les riverains afin de permettre la dépoli-



lution des sols et eaux souterraines des alentours du site. Le site a aussi mis en place un nouveau système de gestion pour assurer un meilleur suivi des questions posées par les riverains sur l'environnement, la santé et la sécurité.

Les dons caritatifs font partie intégrante des programmes de relations avec la communauté des différents sites. Chaque business unit est censée financer des projets caritatifs à concurrence d'environ un tiers de pourcent de la moyenne de son EBIT récurrent annuel consolidé sur les trois dernières années, que ce soit en espèces, sous forme de bénévolat ou de biens et services. Chaque site définit ensuite ses initiatives et sa contribution en concertation avec la business unit dont il relève.

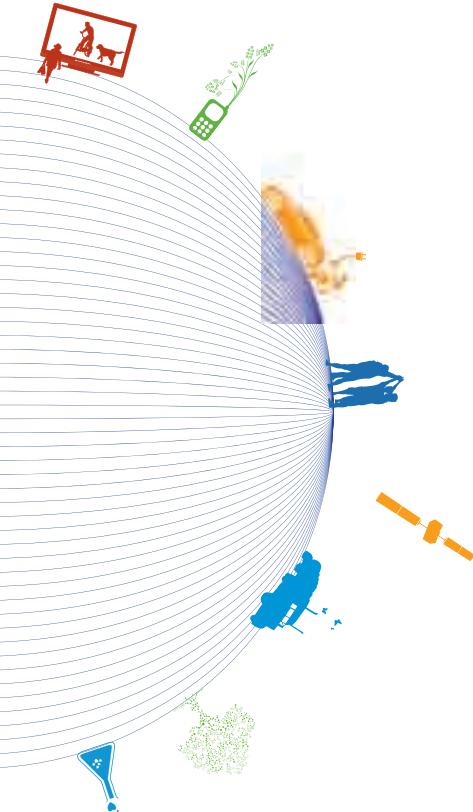
En 2011, les business units ont fait des dons pour un montant total de € 1.013.290 ; 18 % de cette somme a pris la forme de bénévolat ou de dons en nature. Pour en savoir plus sur les dons des différentes business units, consultez la revue des business groups de la page 27 à 49 du présent rapport.

Au niveau du Groupe, les dons caritatifs ont atteint € 737.732, dont la grande majorité sous forme de contribution financière. Par rapport aux dons réalisés à l'échelle des sites, à vocation plus locale, les dons du Groupe ont une portée mondiale. Nous veillons à aiguiller la plupart de ces dons vers des initiatives relatives à l'enseignement ou à la

sensibilisation aux technologies durables. Les dons s'adressent aussi aux opérations d'aide humanitaire en cas de catastrophes naturelles. En 2011, ces dons sont allés au Japon au lendemain du tsunami de mars, ainsi qu'au Midwest des États-Unis en soutien aux populations touchées par les tornades d'avril et mai. Dans les deux cas, nos travailleurs des sites proches des zones dévastées ont utilisé ces fonds en vue de soutenir leurs initiatives locales (cf. notre étude de cas à la page 37). Umicore a de nouveau été le principal partenaire de l'Umicore Solar Team, une équipe d'étudiants universitaires invitée tous les deux ans à participer au World Solar Challenge, une course exigeante de 3 000 km au volant de véhicules solaires dans l'outback australien. Cette compétition a pour ambition de faire mieux connaître les avantages des modes de transport durables. En tant que membre fondateur du Corporate Funding Programme (une initiative qui regroupe des entreprises et des ONG), nous avons financé l'installation de panneaux solaires dans un centre scolaire du Rwanda.

En 2011, nous avons entamé un partenariat de trois ans avec l'UNICEF en vue de soutenir des projets pédagogiques dans différentes régions du monde. Un des premiers projets que nous soutenons vise à scolariser des fillettes défavorisées dans la province du Rajasthan en Inde. Nous participons également à la campagne "Back to School" en Haïti, en finançant la construction d'une école pour les enfants victimes du séisme de 2010. ■





Notre stratégie Vision 2015

La stratégie d'Umicore Vision 2015 définit nos objectifs économiques, sociaux et environnementaux pour 2015 et au delà. Le présent Rapport annuel est le premier à faire le point sur l'état d'avancement de ces objectifs.

Vision 2015 a été façonnée par les tendances mondiales au niveau politique, économique, social et environnemental, à savoir :



la disponibilité limitée des ressources



le contrôle plus strict des émissions



l'essor des énergies renouvelables



l'électrification des véhicules

À partir de ces tendances, nous avons identifié quatre domaines de croissance exceptionnelle : les matériaux pour batteries rechargeables destinées aux véhicules hybrides/électriques, les nouveaux marchés pour les catalyseurs automobiles, les nouvelles opportunités de recyclage et les matériaux pour les applications photovoltaïques. Nous avons choisi d'axer notre stratégie de croissance sur ces quatre domaines, où nous pouvons capitaliser sur nos compétences existantes, nos positions sur les marchés et notre savoir-faire de longue date en matière de métallurgie, de science des matériaux, d'applications et de nos solutions en boucle fermée. Les quatre domaines susmentionnés sont susceptibles de générer une croissance des revenus à deux chiffres pour les années à venir. Nous projetons que nos autres activités enregistreront une croissance équivalente à celle du PIB mondial et qu'elles seront gérées

de façon à garantir une performance optimale. En tant qu'entreprise, notre objectif est de générer un rendement des capitaux engagés moyen entre 15 % et 20%.

Notre succès à long terme dépend également d'une gestion responsable des aspects sociaux et environnementaux de nos activités. À cet égard, nous avons formulé des objectifs regroupés en trois domaines : être considérée comme un **Endroit où il fait bon travailler** (zéro accident, réduction de l'exposition professionnelle aux métaux, développement personnel, et être un employeur attrayant) ; garantir l'**Éco-efficacité** (réduire les émissions de CO₂, réduire l'impact des rejets de métaux et assurer la longévité du produit) ; ainsi que concrétiser activement notre **Engagement envers les parties prenantes** (approvisionnement durable et implication au sein des collectivités locales). ■

Revue par segment

CATALYSIS

Catalysis joue un rôle majeur dans la réduction des polluants rejetés par les véhicules. Umicore fournit des catalyseurs automobiles pour les véhicules légers essence ou diesel, ainsi que pour les poids lourds et autres grands véhicules roulant au diesel. Le business group produit également des composants à base de métaux précieux destinés à la chimie fine, aux sciences de la vie et au secteur pharmaceutique. Il se compose de deux business units : Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. ■



[plus à la page 28](#)

ENERGY MATERIALS

Les matériaux produits par Energy Materials se retrouvent dans différentes applications liées à la production et au stockage d'énergie verte, dont les batteries rechargeables et les panneaux photovoltaïques, ainsi que dans une série d'autres applications. La plupart des produits sont des métaux, des alliages, des composés et des produits spéciaux de haute pureté, à base de cobalt, de germanium, de nickel et d'indium. Ce business group se compose de trois business units : Cobalt and Specialty Materials, Electro-Optic Materials et Thin Film Products. ■



[plus à la page 34](#)

PERFORMANCE MATERIALS

Performance Materials met sa technologie et son savoir-faire au service des propriétés exceptionnelles des métaux, proposant des matériaux qui permettent à ses clients de développer de meilleurs produits, plus sophistiqués et plus sûrs. Ses produits en zinc sont réputés pour leurs propriétés protectrices, tandis que ses éléments et matériaux à base de métaux précieux font partie intégrante d'applications aussi diverses que la production de verre de haute qualité, ainsi que les appareils électriques et électroniques. Performance Materials se compose de cinq business units : Zinc Chemicals, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Building Products. ■



[plus à la page 40](#)

RECYCLING

Recycling traite des matériaux complexes contenant des métaux précieux et autres métaux non ferreux. Les sites peuvent récupérer environ 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux entrants, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Recycling est unique en son genre par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses activités. Le business group est organisé en quatre business units : Precious Metals Refining, Battery Recycling, Jewellery & Industrial Metals et Precious Metals Management. ■

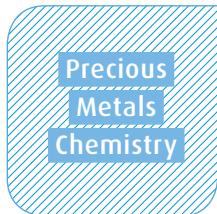


[plus à la page 46](#)



Catalysis

Une croissance dans tous nos marchés et une bonne performance en matière de sécurité ont été les points clés de 2011.



Performance économique

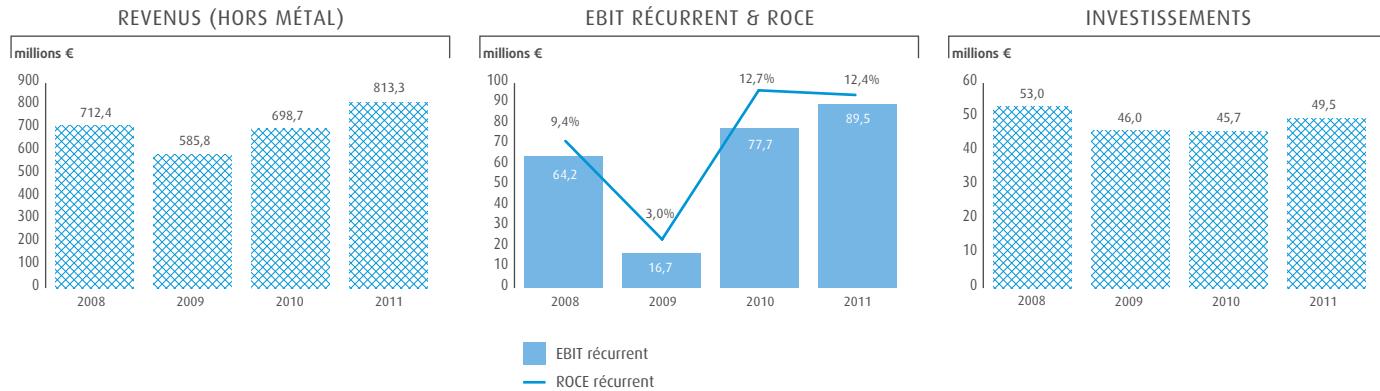
Les revenus du business group Catalysis ont progressé de 16 % en glissement annuel. Cette croissance a surpassé celle du marché automobile et a également bénéficié de la demande accrue en catalyseurs destinés au domaine des sciences de la vie. L'EBIT récurrent a enregistré une hausse de 15 %. Les dépenses d'investissement ont progressé de 8 % par rapport à l'année précédente. Le niveau d'investissement au sein d'Automotive Catalysts est resté élevé. Les investissements en cours ont pour but pour accroître les capacités de production, à Florange (France) pour les catalyseurs diesel pour poids lourds (HDD) ou encore à Suzhou (Chine), à la fois pour les véhicules légers et le diesel pour poids lourds. Ces investissements devraient être opérationnels à la mi-2012. Nous avons aussi annoncé la construction d'un nouveau centre de développement technologique à Suzhou, dont la mise en service est prévue fin 2012. Pour en savoir plus sur les investissements en Chine, consultez notre étude de cas à la page 31. Chez Precious Metals Chemistry, les dépenses d'investissement ont augmenté en raison d'investissements consentis en Amérique du Sud. Les coûts de R&D ont progressé de 9 % suite à l'intensification de nos programmes technologiques, d'une part, dans le diesel pour poids lourds et, d'autre part, dans de nouvelles générations de catalyseurs pour véhicules légers.

Chez **Automotive Catalysts**, la production mondiale de véhicules légers a augmenté de 3 % par rapport à l'an dernier pour atteindre environ 76 millions d'unités. Comparativement à la répartition géographique avant la crise de 2008-2009, les marchés automobiles émergents occupent une part nettement plus importante de la production. La Chine représente ainsi 23 % de la production mondiale contre 11 % en 2008. La croissance des revenus d'Umicore a largement dépassé celle du marché automobile en raison, d'une part, d'un accroissement plus marqué des volumes et, d'autre part, d'une amélioration du mix produits.

En Europe, la production de véhicules légers a progressé de quelque 5 % en 2011, la majorité de la croissance s'étant concentrée sur le premier semestre. La croissance des ventes d'Umicore a surpassé celle du marché grâce à son mix clients et plates-formes. Ce constat s'applique particulièrement aux systèmes catalytiques à haute valeur ajoutée tels que les catalyseurs diesel, dont les filtres à particules. Umicore a décroché un grand nombre de contrats relatifs à la mise en œuvre dans les véhicules de tourisme de la norme Euro 6, ce qui permettra de connaître une croissance à moyen terme dans la région plus élevée que la moyenne du marché.

En Amérique du Nord, la production automobile a progressé de 10 % par rapport à l'année précédente en raison d'une production accrue

Catalysis



des marques américaines et sud-coréennes. Les volumes de vente d'Umicore ont largement dépassé ces niveaux grâce aux évolutions favorables de notre portefeuille de clients et au succès grandissant des moteurs à faible consommation de carburant. En Amérique du Sud, la construction automobile a progressé de 3 %, mais la croissance a été nulle au second semestre de l'année. Umicore a connu une croissance des revenus similaire à celle du marché.

L'Asie a accusé un recul de 1 % de la production de véhicules par rapport à 2010, principalement à cause des perturbations causées par le tsunami au Japon. La croissance annuelle enregistrée au second semestre n'a pas suffi à compenser les faibles performances du premier semestre, ce qui a donné lieu à une contraction de 14 % sur l'ensemble de l'année au Japon. Le taux de croissance de la production chinoise a été nettement inférieur à celui des années précédentes, un recul principalement dû à l'arrêt des aides d'État. En Corée, la production s'est maintenue à un niveau élevé et a progressé de 9 % par rapport à 2010, essentiellement grâce à la hausse des exportations. En moyenne, les ventes d'Umicore en Asie ont été conformes au marché, avec une belle performance au Japon, partiellement due aux plates-formes diesel destinées à l'exportation.

En 2011, Umicore a décroché différents contrats pour ses activités à venir dans le domaine des

diesels pour poids lourds. En outre, elle continue de se positionner en vue de décrocher d'autres contrats qui seront attribués prochainement. La production de catalyseurs dans le cadre de ces nouveaux contrats débutera en 2012. La plupart de ces derniers se concentrent en Europe et en Asie où des normes d'émissions plus sévères seront bientôt appliquées.

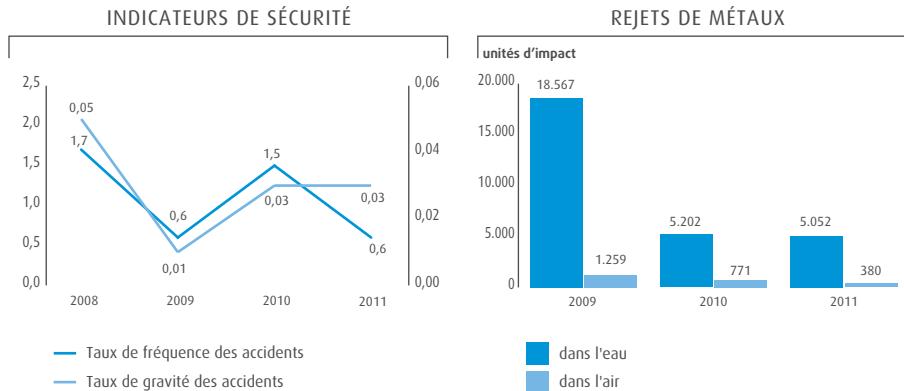
En 2012, on a assisté à une flambée des prix des terres rares à l'échelle mondiale. Certaines terres rares entrent dans la formulation des catalyseurs automobiles. Les hausses de prix découlent d'une réduction des quotas d'exportation chinois. Nous avons pu sécuriser la disponibilité physique des matières premières, mais les augmentations de prix nous ont contraints à renégocier avec nos clients la part du coût des matières premières à répercuter sur le prix des produits. À la fin de l'année, nous avions négocié avec succès la répercussion du prix des terres rares avec tous nos principaux clients.

Pour nos activités **Precious Metals Chemistry**, les revenus ont augmenté d'une année par rapport à l'autre et l'amélioration du mix produits a gonflé les marges. L'accroissement le plus marqué a concerné les catalyseurs destinés aux sciences de la vie. La demande élevée émanant du secteur automobile a aussi soutenu les ventes de précurseurs de la business unit. La business unit a aussi démarré avec suc-

cès la production et la vente d'une nouvelle génération de catalyseurs destinés aux piles à combustible. Mis au point par le département R&D du Groupe, ceux-ci sont vendus à la coentreprise SolviCore ainsi qu'à d'autres fabricants. Sur les sites brésiliens, nous avons clôt d'importants investissements dans une nouvelle infrastructure de production pour être capable de saisir les opportunités futures de croissance. Au Japon, nous avons affiché notre meilleure performance à ce jour malgré les déboires de l'usine de Tsukuba, fermée temporairement à la suite du tsunami survenu en mars.

Une entreprise où il fait bon travailler

De tous les business groups, c'est Catalysis qui a de loin signé la meilleure performance en matière de sécurité en 2011. En tout, il a enregistré deux accidents avec arrêt de travail, contre cinq en 2010, soit un taux de fréquence de 0,6 accident par million d'heures de travail et un taux de gravité de 0,03. Tant Automotive Catalysts que Precious Metals Chemistry sont occupés à déployer le plan de sécurité SafeStart® pour atteindre zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2015 (cf. étude de cas en page 30). À la fin 2011, le site de South Plainfield (États-Unis) avait atteint plus de trois



ans sans accident avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site. En ce qui concerne la santé au travail, en termes d'exposition aux métaux, aucune activité du business group Catalysis ne fait courir un risque d'exposition aux cinq métaux dangereux définis comme prioritaires dans notre objectif Vision 2015. Dans l'activité Catalysis, le principal risque sanitaire professionnel est celui de la sensibilisation aux sels de platine, qui peut occasionner un asthme professionnel. En 2011, deux travailleurs ont développé une sensibilisation de ce type par rapport à aucun en 2010. Ils travaillaient dans un secteur du site exempt d'exposition aux sels de platine.

Éco-efficacité

Sur le plan des émissions de carbone, notre business group Catalysis est celui qui génère les plus faibles émissions. En 2011, il a émis 12 % de nos émissions en équivalents CO₂, soit 82.308 tonnes d'équivalents CO₂. La contribution de Catalysis aux objectifs de réduction des émissions de l'ensemble du groupe s'explique notamment par des ajustements apportés à la technologie des procédés sur la période 2008-2010. Ceux-ci ont permis de réduire l'intensité énergétique de certains sites d'Automotive Catalysts. Catalysis n'a pas un profil industriel associé à un impact significatif des métaux, ni dans

l'eau, ni dans l'air, ces deux impacts représentant moins de 2 % de l'impact global du groupe.

Engagement envers les parties prenantes

En 2011, notre business unit Automotive Catalysts a entamé les étapes préparatoires dans le cadre de sa contribution à l'objectif d'approvisionnement durable d'Umicore. À la mi-2012, tous ses sites auront recensé leurs principaux fournisseurs. L'évaluation des cinq fournisseurs majeurs de matières premières de chaque site devrait être achevée au second semestre 2012 ; les autres fournisseurs suivront ces prochaines années.

Conscient de sa responsabilité vis-à-vis des collectivités locales, le business group a versé 153.000 € de dons en 2011. De tous les business groups, c'est Catalysis qui inscrit à son palmarès la plus grande proportion de dons en nature et de bénévolats par rapport au total des dons (près de 30 %). Comme depuis plusieurs années, les travailleurs du site de Suzhou (Chine) ont à nouveau apporté leur aide à la Boai School. Il s'agit d'une ONG qui dispense des soins médicaux, des cours et des séances de revalidation aux enfants ayant des besoins scolaires spéciaux. L'aide financière est complétée par cinq journées de bénévolat des travailleurs. ■

Accédez directement aux chiffres

.XLS

[www.umincore.com/
reporting/data](http://www.umincore.com/reporting/data)



Sécurité : un bon départ

Les collègues partagent leurs pratiques d'excellence en matière de sécurité. L'une d'entre elles suscite beaucoup d'enthousiasme. Les travailleurs l'apprécient, car elle est basée sur le dialogue et le bon sens.

En plus de la supervision de deux usines Umicore Automotive Catalysts (l'une à Burlington en Ontario, l'autre à Tulsa en Oklahoma), Marcos Lucchese s'investit aussi fortement dans le déploiement du programme SafeStart®. "Après avoir évalué divers programmes, Umicore Automotive Catalysts a choisi celui-ci, car les concepts sont directement applicables dans toutes les situations, explique-t-il. Il comporte aussi une importante dimension familiale."

Comment fonctionne StateStart ? D'abord, des consultants externes viennent former des animateurs pendant deux jours. "Nous choisissons des personnes de tous les services et indépendamment du niveau hiérarchique, doués de bonnes compétences en communication", ajoute Marcos. Ces animateurs prennent ensuite en charge des groupes de 20 à 25 personnes en séances d'une demi-journée. C'est l'occasion d'évoquer des anecdotes personnelles, des accidents ou des quasi-accidents, leurs causes et des pistes pour les éviter à l'avenir. Tout le monde a quelque chose à dire. Par conséquent, tout un chacun peut participer.

Un nouveau langage de la sécurité

Les accidents du travail, domestiques ou autres sont généralement dus à la hâte, à la frustration, à la fatigue et la routine. Pour y remédier, on a instauré un 'nouveau langage', poursuit Marcos. "Par le simple fait d'en parler, les gens sont sensibilisés et se montrent plus enclins à prendre des initiatives. Si vous remarquez un comportement dangereux, vous ne resterez pas sans rien dire !" Les séances de suivi visent à consolider la sensibilisation à la sécurité. Un leadership fort en matière de sécurité au travail étant indispensable, des séances s'adressent spécialement aux managers. "Ils apprennent différentes manières pour soutenir le programme. Les dirigeants sont aussi fortement encouragés à assister à toutes les séances de formation des animateurs."

Le déploiement du programme SafeStart à Tulsa et Burlington a démarré en 2010. James Cyr, président de l'Union des travailleurs de l'automobile à Tulsa, y participe : "Après 25 ans de carrière dans cette usine, je peux vous assurer que SafeStart est le meilleur programme de sensibilisation à

la sécurité qu'il m'aït jamais été donné de voir. D'autres anciens vous diront la même chose."

Une question de bon sens

James souligne que SafeStart est une question de bon sens. "Tout le monde est susceptible de relâcher sa vigilance, quelle que soit sa tâche. C'est à ce niveau que le programme de sécurité entre en scène. Il force à réfléchir aux origines des accidents et fournit les outils et les techniques pour les éviter. Il faudrait proposer des programmes efficaces de ce type à tout le monde jusqu'à ce que les accidents aient disparu de l'entreprise."

Son souhait a été entendu. En 2011, d'autres sites d'Automotive Catalysts en Amérique du Nord, en Argentine, au Brésil et en Afrique du Sud ont mis ce programme en œuvre. Cette année, ce sera au tour de la Chine, de la France, de l'Allemagne et de la Suède. À propos du succès international du programme, Marcos répond sans ambages : "C'est l'affaire de tous."





Investir dans la qualité de l'air

Umicore entend faire progresser ses activités de catalyseurs automobiles dans les nouvelles technologies et sur les marchés émergents. Deux investissements en Chine servent ces objectifs.

La stratégie d'Umicore est en ligne avec les grandes tendances qui animent les marchés de par le monde. L'une d'elles concerne les normes d'émissions, pour des véhicules moins polluants, et pas uniquement pour les voitures de tourisme. Les nouvelles réglementations s'appliquent aussi aux camions, aux bus et autres poids lourds roulant au diesel.

Ces normes plus strictes se propagent rapidement dans les pays émergents, comme la Chine. Cette tendance a un impact sur la business unit Automotive Catalysts d'Umicore, qui dispose d'une technologie très compétitive en matière de réduction des émissions, pour tous les types de véhicules.

À Suzhou (Chine), deux nouveaux investissements ont été finalisés en 2011. L'un concerne l'expansion du site de production de catalyseurs automobiles existant ; l'autre un nouveau centre de développement technologique. Les deux favoriseront la santé et le développement durable dans la région.

Un marché en plein essor

In-Gwan Kim est le directeur de l'usine Automotive Catalysts de Suzhou. "C'est notre quatrième

expansion depuis l'installation de l'usine en 2005, explique-t-il. Nous ajoutons une cinquième ligne de production. La fin des travaux est prévue à la mi-2012."

L'installation de cette nouvelle ligne va non seulement nous permettre d'augmenter les volumes de production mais elle nous procurera aussi la souplesse requise pour fabriquer différents modèles de catalyseurs, dont ceux destinés aux poids lourds diesel. « Ce marché est un secteur de croissance capital pour Umicore, ajoute In-Gwan. En Europe, on recense en moyenne plus d'un véhicule par famille. En Chine, on compte une voiture pour 10 familles. Le potentiel est donc énorme. » Selon lui, la croissance de la construction automobile va aller de pair avec un durcissement de la réglementation des émissions.

"Notre activité 'Poids lourds diesel' est appelée à connaître une croissance plus rapide que les voitures de tourisme, parce qu'il s'agit d'un nouveau débouché, mais aussi parce que les camions ont besoin de catalyseurs plus volumineux. Généralement, les catalyseurs de poids lourds diesel exigent des revêtements plus importants." C'est le matériau actif à base de métaux précieux (platine, palladium et rhodium).

Une R&D plus proche des clients

Quelques kilomètres plus loin, un nouveau centre de développement technologique est en construction. Les ingénieurs sont déjà en formation au centre technique AC de Hanau (Allemagne). Spring Jin, directeur de production, et son équipe pourront investir les lieux au cours du second semestre 2012.

"Le centre de développement technologique répondra aux besoins du marché des véhicules légers et des poids lourds, explique Spring. Il travaillera aussi sur d'autres types de moteurs, dont les véhicules hybrides. En fournit des solutions novatrices et en étant proche des clients, il contribuera à améliorer la compétitivité d'Umicore et illustrera son ferme engagement vis-à-vis du marché chinois."



Scannez le QR code pour voir l'interview complète en ligne
www.uminicore.com/reporting/suzhou





Energy Materials

Forte croissance des ventes malgré une rentabilité moindre due aux coûts de démarrage des nouveaux investissements. Performance en matière de sécurité mitigée.

Cobalt & Specialty Materials

Electro-Optic Materials

Thin Film Products

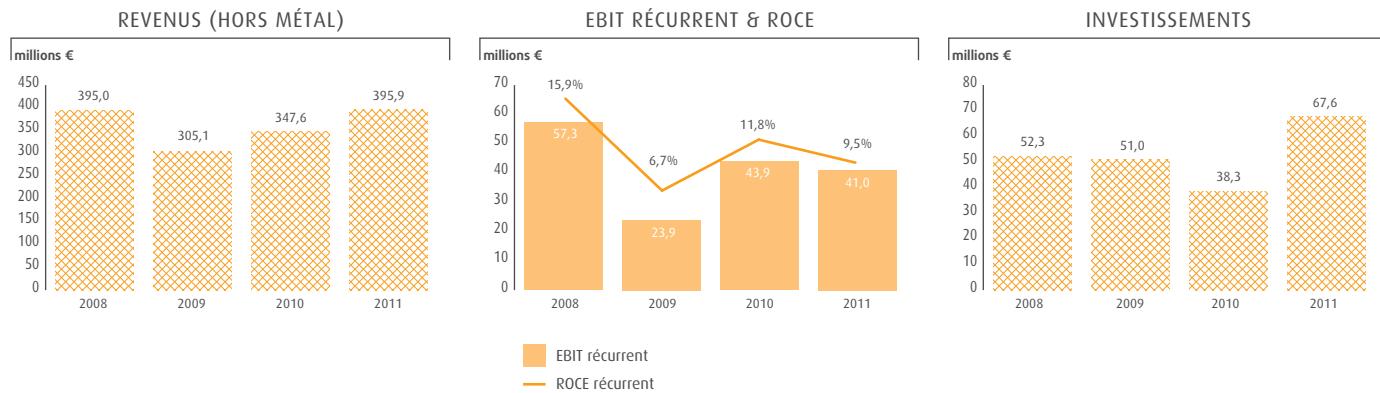
Performance économique

Les revenus d'Energy Materials ont progressé de 14 %, sous l'effet d'une augmentation des volumes de ventes, principalement chez Cobalt & Specialty Materials et Thin Film Products. L'EBIT récurrent a reculé de 7 %. Cette baisse est imputable, d'une part, aux frais élevés de certification et de démarrage liés aux investissements de croissance, principalement pour la business unit Cobalt and Specialty Materials et, d'autre part, à la contraction chez Optics. En 2011, le business group a également souffert des aléas liés aux taux de change. Les dépenses d'investissement ont progressé de près de € 30 millions à la suite d'une vague d'investissements dans la production de nouveaux matériaux pour batteries en Asie et de développements d'infrastructure chez Thin Film Products. Les dépenses R&D du business group ont augmenté de quelque 29 %, en raison surtout d'une intensification des efforts de recherche dans les matériaux pour batteries rechargeables.

Chez **Cobalt & Specialty Materials**, les volumes de vente de matériaux pour batteries rechargeables ont augmenté significativement, surtout au second semestre de l'année, ce qui a permis d'atteindre un niveau record sur l'année. L'augmentation est largement due à la demande croissante de matériaux cathodiques NMC

(nickel-manganèse-cobalt) utilisés dans les véhicules électriques et dans les appareils électroniques portables. La croissance traduit aussi l' excellente pénétration des produits d'Umicore sur le marché japonais des batteries, tant pour l'automobile que pour les applications électroniques portables. La nouvelle usine de Kobe (Japon), a été mise en service en mai et, à la fin de l'année, des procédures de certification auprès des clients étaient à un stade avancé. L'expansion de l'usine sud-coréenne de Cheonan a été achevée à la fin de l'année et les certifications des nouvelles lignes auront lieu en 2012. Les ventes de matériaux destinés aux applications céramiques et chimiques ont nettement progressé. Les volumes de vente ont même atteint des records. Les volumes de ventes de composés au cobalt, dont les carboxylates, ont enregistré une forte croissance. La business line a encore tiré parti du succès de ses réseaux de distribution bien établis. Chez Tool Materials, le carnet de commandes de poudres de cobalt est à un niveau similaire par rapport à 2010, avec toutefois une légère baisse au second semestre comparativement à la même période de 2010. Ce recul est largement lié au déstockage opéré par certains clients. Une amélioration du mix produits et une augmentation du rendement opérationnel ont néanmoins permis à cette activité d'apporter une plus grande contribution. Durant l'année, les services de recyclage et de raffinage

Energy Materials



du cobalt et du nickel ont aussi atteint un niveau de production élevé. La forte activité industrielle et les contrats d'approvisionnement à long terme se sont traduits par une disponibilité de résidus et de concentrés plus grande.

Les revenus de la business unit **Electro-Optic Materials** ont légèrement augmenté par rapport à 2010. Les marges ont été érodées par les frais de démarrage des nouvelles lignes de production à l'usine de Quapaw (États-Unis), par la faible demande en matériaux optiques et par l'impact de la variation des changes. Les volumes de vente de substrats en germanium ont bien progressé grâce à la demande accrue émanant de clients du secteur du photovoltaïque à concentrateur.

Les volumes de ventes de LED se sont légèrement tassés à la suite d'une période de surstockage dans le secteur de l'éclairage. La demande de flans en germanium pour les applications optiques s'est nettement tassée, en raison de la diminution rapide du nombre de programmes publics. Cette évolution a eu un impact à la fois sur les volumes et sur les primes. En décembre, Umicore a annoncé son intention de consolider la production d'optiques à Quapaw (États-Unis), le site le plus proche de la majorité de ses clients. Les volumes de ventes de produits finis d'optique infrarouge ont augmenté en glissement annuel, essentiellement grâce à la demande de systèmes thermographiques et d'autres systèmes de vision nocturne non automobiles.

Les revenus totaux de la business unit **Thin Film Products** ont progressé, dopés par l'accroissement des volumes de vente de cibles destinées aux revêtements de grande dimension, dont les écrans d'ordinateurs et de téléviseurs, ainsi que le verre architectural. L'augmentation résulte de l'adoption des cibles rotatives ITO pour la fabrication d'écrans LCD haut de gamme et d'écrans tactiles. Les revenus générés par les produits utilisés dans les applications optiques et électroniques ont été stables par rapport à l'année précédente. La demande émanant du secteur du verre ophtalmique ainsi que d'autres applications techniques a compensé le recul de la microélectronique, un secteur qui a commencé à faiblir à la fin de la période.

Une entreprise où il fait bon travailler

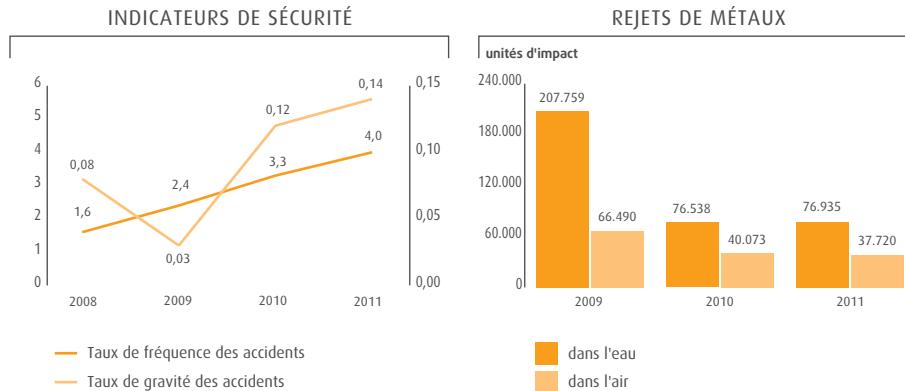
En matière de sécurité, le business group Energy Materials a singé des résultats en demi-teinte. Douze accidents avec arrêt de travail y ont été enregistrés, contre 9 en 2010, soit un taux de fréquence de 4,0, un score légèrement supérieur à la moyenne d'Umicore. Le taux de gravité de ces accidents dépasse aussi un peu la moyenne du groupe. Trois quarts des accidents sont survenus dans la business unit Cobalt & Specialty Materials. Les trois sites d'Umicore qui affichent des résultats

exemplaires (cinq ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site) sont tous issus d'Energy Materials : Dundee (Royaume-Uni), Fort Saskatchewan (Canada) et Hsinchu Hsien (Taïwan).

Au sujet de la santé au travail en termes d'exposition aux métaux, les principales substances qui représentent un risque sanitaire chez Energy Materials sont l'arsenic, le cobalt et le nickel. Les dépassements moyens des seuils fixés pour ces métaux ont été nettement supérieurs à la moyenne d'Umicore. Le niveau de dépassement le plus important concerne le cobalt (22,6 %). Pour ce dernier, Umicore a mis en place depuis de nombreuses années un programme de santé en milieu professionnel, qui consiste à une biosurveillance.

En 2011, nous avons réduit le seuil de charge corporelle de 30 à 15 microgrammes par gramme de créatinine, un niveau préconisé par la littérature scientifique actuelle sur la toxicité du cobalt et son exposition professionnelle. La business unit CSM développe des plans d'action afin de réaliser des avancées dans ce domaine dans les prochaines années. En 2011, les mesures relatives aux effets de l'exposition professionnelle à l'oxyde d'étain-indium sur la santé au travail et la réduction de l'exposition professionnelle se sont poursuivies à l'usine de Providence.

Le taux de départs volontaires chez Energy Materials a été supérieur à la moyenne d'Umicore,



essentiellement en raison d'une présence proportionnellement plus marquée en Corée et en Chine, où le marché de l'emploi est très compétitif. Les heures de formation par travailleur ont nettement dépassé la moyenne du groupe, principalement en raison de la formation des nouveaux collègues en Asie.

Éco-efficacité

En termes d'émissions de carbone, le business group Energy Materials a généré 25 % de nos émissions d'équivalents CO₂ en 2011, soit un total de 174 529 tonnes. Parmi les sites d'Energy Materials, c'est Olen qui affiche le niveau d'émissions le plus élevé. Depuis qu'il fait partie du pacte de référencement énergétique flamand en 2003, le site a mis en œuvre plusieurs initiatives d'efficacité énergétique, conformes aux meilleurs standards internationaux.

Chez Energy Materials, les rejets de métaux dans l'air ont progressé de 60 % en charge par rapport à 2010. Cette situation est principalement imputable au regain d'activité qu'ont connu les différentes business units. En terme d'impact cependant, on a enregistré une réduction de 6 % par rapport à 2010 et de 43 % par rapport à 2009, année de référence. Le recul par rapport à l'année de référence s'explique pour l'essentiel par les

efforts importants consentis pour limiter les rejets de cobalt depuis 2009 sur le site de Cheonan (Corée du Sud), avec l'installation d'un nouveau système de filtration. La charge et l'impact des rejets dans l'eau ont été stables par rapport à 2010. L'impact, quant à lui, a chuté de 63 % par rapport à l'année de référence 2009 du fait des charges rapportées de cobalt et d'argent inférieures.

Engagement envers les parties prenantes

La business unit Cobalt & Specialty Materials a une longue expérience de gestion des aspects durables des approvisionnements de cobalt issus de République Démocratique du Congo. En 2004, elle a établi un code spécial d'approvisionnement et ne se fournit qu'aujourd'hui par des sociétés minières bien établies.

La sélection des fournisseurs passe par une évaluation dûment étayée d'aspects tels que le travail des enfants, l'environnement, la santé et la sécurité, ainsi que le respect du code minier congolais. Des émissaires d'Umicore se rendent régulièrement sur le terrain pour vérifier les documents et réfléchir à des pistes d'amélioration avec les fournisseurs.

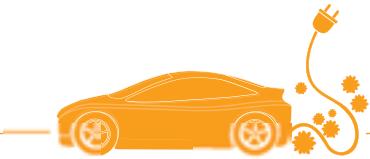
Le site Thin Film Products de Providence (États-Unis) a reçu l'aval des pouvoirs locaux pour

procéder à un investissement de redéploiement de grande ampleur, qui créera des emplois. En 2011, les business units d'Energy Materials ont totalisé € 173.000 de dons. Deux des violentes tornades qui ont frappé le Midwest des États-Unis en avril et en mai ont touché des localités où sont implantées des sites d'Energy Materials (Quapaw en Oklahoma et Arab en Alabama). Umicore a participé financièrement aux opérations d'aide humanitaire sur les deux sites. Parmi les autres initiatives, citons un projet pédagogique à Lubumbashi (République Démocratique du Congo), soutenu par Cobalt & Specialty Materials. ■

Accédez directement aux chiffres

.XLS

[www.uminicore.com/
reporting/data](http://www.uminicore.com/reporting/data)



L'avenir sera électrique ou ne sera pas

Le Japon est vital pour Umicore et son activité de matériaux pour batteries rechargeables. Surtout quand on sait que les véhicules du futur seront équipés de batteries.



En tant qu'Operations Manager de la nouvelle usine d'Umicore, à Kobe, Atsuhisa Kobori a assisté à sa construction. "Les travaux ont débuté en septembre 2010. Tout s'est déroulé sans heurt et à peine six mois plus tard, le bâtiment était achevé. Nous avons ensuite entamé l'installation des équipements et la formation de nos 40 travailleurs. Lors de l'inauguration, qui s'est tenue le 5 octobre, une centaine de personnes étaient présentes, notamment les autorités locales, notre CEO ainsi que d'autres dirigeants de la société."

Atsuhisa supervise un processus de fabrication qui commence par le mélange de deux produits : le carbonate de lithium et un composant de nickel-manganèse-cobalt. Ce mélange est chauffé à plus de 900°C, ce qui entraîne une transformation chimique appelée calcination. Les matériaux solidifiés sont ensuite broyés et tamisés pour devenir une fine poudre. "Une analyse rigoureuse permet de contrôler la qualité", explique Atsuhisa. Nous examinons la densité, la pureté, la granulométrie et la surface des grains." Une fois le mélange final obtenu, la poudre est emballée et expédiée.

Batteries rechargeables

Les matériaux pour cathodes d'Umicore sont essentiels à la fabrication de batteries rechargeables lithium-ion, que l'on trouve dans d'innombrables téléphones mobiles, ordinateurs portables et tablettes. Il s'agit d'un marché énorme. Un autre marché, potentiellement plus vaste, ouvre littéralement la voie : celui des batteries pour véhicules hybrides et électriques. Selon les estimations, 10 % des nouveaux véhicules seront électriques ou hybrides en 2020. "C'est pourquoi nous disposons également d'un centre technique dédié à ces applications sur le site de Kobe, affirme Atsuhisa. Grâce à ce centre, nous pouvons tester les nouveaux matériaux et travailler en étroite collaboration avec les constructeurs automobiles."

Rester en pole position

Yoshi Shibuki, Manager of Business Development, explique : "La demande de matériaux pour batteries devrait continuer de croître, notamment au Japon. C'est ici qu'est né le secteur des batteries lithium-ion, et les acteurs japonais sont toujours à la pointe du développement technologique. Clairement, pour qu'Umicore reste le numéro un mondial dans ce secteur, avoir des centres d'essais et de production au Japon est indispensable."

Stimulées par la nécessité de réduire les émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, les activités d'Umicore dans le domaine des matériaux pour batteries rechargeables sont en ligne avec ses objectifs de développement durable. Mais comme le dit Yoshi, cela va encore plus loin. "Umicore offre aux clients un service en boucle fermée : nous sommes en effet capables de recycler les batteries usagées. Ce service prendra de l'ampleur à mesure que les batteries deviendront une source d'alimentation privilégiée et que le monde prendra conscience de la disponibilité limitée des ressources."



Scannez le QR code pour voir l'interview complète en ligne
www.uminco.com/reporting/kobe

En route pour Arab

Le 27 avril 2011, la ville d'Arab, en Alabama, siège d'une usine Umicore, était frappée par une tornade dévastatrice. Parmi les initiatives d'aide d'Umicore, une en particulier mérite une mention spéciale.

Au moment de la tornade, Thomas Vermeire était en Belgique. Il se préparait à partir pour Arab pour y occuper les fonctions de General Manager. "Nous étions vraiment inquiets pour les personnes qui se trouvaient là-bas. Pour nous informer de la situation, nous avons établi une conférence téléphonique avec le siège américain de Raleigh, en Caroline du Nord."

Heureusement, l'usine même n'avait pas été touchée, et aucun membre du personnel d'Umicore ou de leur famille n'avait été blessé. Cependant, certaines habitations avaient été détruites. Les routes barrées, les magasins fermés et les pannes de courant compliquaient néanmoins la vie de chacun.

Dans les bureaux de Raleigh, les employés s'inquiétaient de plus en plus du sort de leurs collègues d'Arab. Parmi eux se trouvaient Faye Bowen et Meredith Chandler. Faye raconte : "Lorsque nous avons appris ce qui s'était passé, nous avons demandé à notre patron si le camion de l'entreprise pouvait être utilisé pour ravitailler nos compatriotes d'Arab. "Il est tout à vous", a-t-il répondu. Il était tard. Personne d'autre ne pouvait faire le voyage. C'est ainsi que nous avons décidé d'y aller nous-mêmes."

Émotions et repas chauds

Meredith prend le relais : "Nous nous sommes répartis la tâche pour aller acheter des provisions : nourriture, allumettes et charbon de bois pour cuire, ainsi que de l'eau potable, des vêtements et jouets pour les enfants. Nous avons pris la route le lendemain, à 5 heures du matin." Il leur aura fallu dix heures et 925 kilomètres pour arriver à Arab. Premier constat à l'arrivée : l'ampleur des dégâts causés par la tornade. "Plus on avançait, pire c'était, confie Meredith. Nous traversions des villages fantômes. C'était à donner le frisson."

Avertis de l'arrivée d'une mission humanitaire, de nombreux employés accompagnés de leur famille se trouvaient déjà à l'usine au moment où Meredith et Faye sont arrivées. "En chemin, nous avions acheté des provisions supplémentaires, dont des repas chauds, explique Faye. À notre arrivée, certains étaient en pleurs, d'autres sans voix." Tout le monde a donné un coup de main au déchargement du camion. Les femmes et les enfants ont immédiatement reçu de la nourriture. Chacun partageait les provisions qu'il avait reçues.

Une ville en reconstruction

Thomas est arrivé à Arab trois semaines plus tard. "De nombreux arbres avaient été abattus, ainsi que des maisons", explique-t-il. Mais petit à petit, la ville renait de ses cendres. "Umicore a fait un don de 20.000 dollars aux collectivités locales. En outre, nos collègues de Raleigh ont organisé une collecte pour aider les personnes touchées par la catastrophe. J'en ai fait de même en Belgique, avant de déménager. Au total, nous avons récolté 3.500 dollars. Umicore a également aidé les employés à couvrir leurs besoins de première nécessité.

Dans cette ville de 8.000 habitants, Umicore est un employeur important. "Nous avons célébré notre dixième anniversaire le 13 septembre, annonce fièrement Thomas. Les autorités locales ont également été invitées. Ce fut très bénéfique. Plus qu'un simple employeur, Umicore s'emploie aussi à être une entreprise citoyenne.





Performance Materials

Malgré une forte croissance des revenus, les bénéfices ont été marqués par une contribution des associés plus faible. L'impact des émissions de métaux a été réduit significativement.

Performance économique

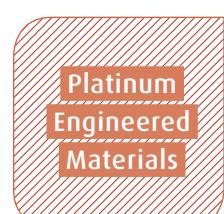
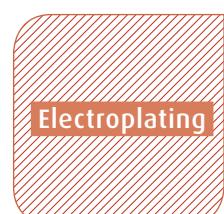
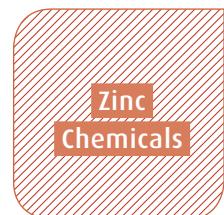
Les revenus du business group Performance Materials ont progressé de 6 %, largement sous l'impulsion des business units Building Products et Technical Materials. Le résultat a cependant amorcé un recul de 11 %, principalement en raison d'une contribution moindre d'Element Six Abrasives et de conditions difficiles pour Zinc Chemicals. Les dépenses d'investissement ont progressé, essentiellement à cause de nouveaux investissements chez Platinum Engineered Materials. Les dépenses de R&D ont quant à elles été légèrement plus élevées qu'en 2010.

Chez Zinc Chemicals, les revenus sont restés stables d'une année à l'autre. Le résultat a cependant souffert de la contribution moindre des activités de recyclage, de primes inférieures et des aléas sur le marché des changes. Les volumes des ventes de poudres fines de zinc ont nettement progressé, en phase avec la demande fortement accrue en Asie de pigments pour peintures anticorrosion utilisées dans les conteneurs maritimes et dans les infrastructures et les équipements industriels. Les livraisons de produits à base d'oxyde de zinc ont aussi progressé dans leurs principaux domaines d'application (produits chimiques, pneumatiques et céramiques). Les volumes des ventes de matériaux pour batteries au zinc

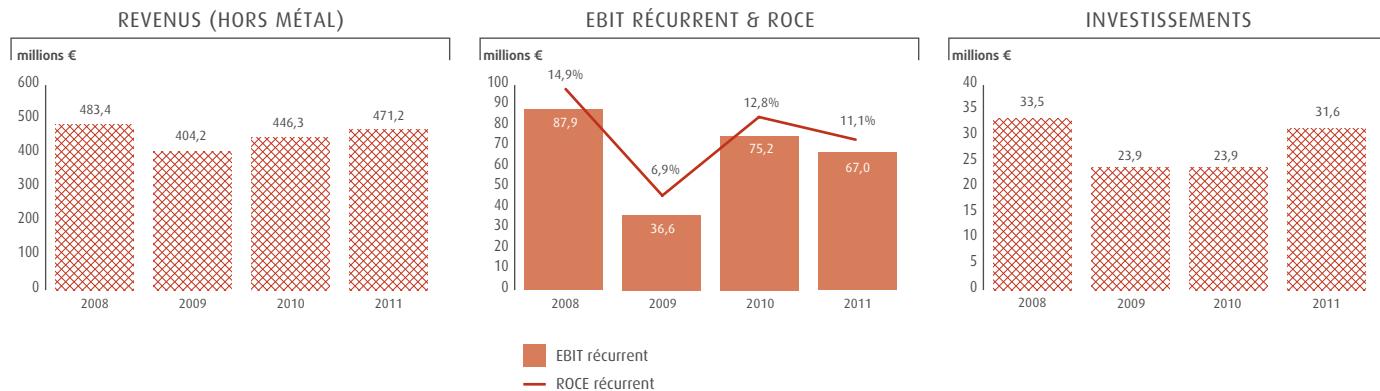
ont nettement reculé par rapport aux plafonds historiques de 2010. La moindre disponibilité de matériaux recyclables a exacerbé la concurrence et a érodé les marges générées par les activités de recyclage de la business unit.

Les revenus et la rentabilité de **Building Products** ont augmenté significativement en 2011. Le secteur européen de la construction se remet suite à la phase difficile qu'il a connue en 2010 et la croissance a été maximale dans l'immobilier résidentiel. Une météo hivernale plus clémente au début et à la fin de l'année a aussi favorisé la reprise. Les volumes de vente d'Umicore ont progressé sur tous ses marchés matures, et plus particulièrement en Allemagne et dans le Benelux. Les autres régions du monde, où nous continuons d'introduire et de promouvoir le zinc en tant que nouveau matériau de construction, sont restées friandes de produits de construction zincifères. La demande a augmenté, à la fois pour les produits en zinc naturel et les produits préparés ou prétraités.

Les revenus de **Platinum Engineered Materials** ont été légèrement inférieurs par rapport à 2010. Le marché des écrans a poursuivi son essor, en particulier les écrans tactiles de petite taille. Inauguré à la fin octobre, le nouvel atelier de fabrication de Yokohama (Japon) est désormais complètement opérationnel et supportera la clientèle japonaise de l'entité (voir étude de cas



Performance Materials



en page 43). Les ventes de produits destinés à la production d'engrais ont atteint des niveaux similaires à ceux de 2010. Elles ont tiré parti du lancement fructueux d'un nouvel alliage catalytique, qui allie une plus grande longévité et une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les procédés de fabrication des engrais. En 2011, les travaux ont démarré sur les nouvelles installations de production à Hanau (en Allemagne). Ils permettront d'encore améliorer l'infrastructure de production et devrait être terminés à la mi-2013.

Les revenus de **Technical Materials** ont nettement progressé, notamment grâce à la reprise du secteur de l'équipement électrique. Les ventes de matériaux à ce secteur ont augmenté parallèlement à la reprise d'activité observée dans les secteurs industriels et du transport d'électricité. Les ventes de produits de soudure ont augmenté face à la demande accrue du secteur de l'outillage, qui a, en partie, compensé le recul de la demande émanant du secteur électrique au second semestre. Le prix élevé de l'argent a ouvert de nouvelles perspectives pour les alliages sans ou à teneur réduite en argent en vue de réduire l'impact de la flambée des prix des matières premières pour les clients. L'interdiction européenne des matériaux de contact et de soudure au cadmium est entrée en vigueur à la fin 2011. Nous avions anticipé cette mesure en adaptant notre offre de produits.

La business unit **Electroplating** (galvanoplastie) a connu une bonne année. Les revenus ont nettement augmenté, les ventes de produits à base de métaux précieux ayant progressé plus rapidement que le marché. L'activité a aussi lancé avec succès une nouvelle gamme d'alliages à faible teneur en rhodium. Les matériaux pour applications décoratives, telles que la joaillerie et les accessoires "lifestyle", se sont bien vendus tout au long de l'année. Pour les applications techniques, les ventes ont été fortes au premier semestre, mais ont légèrement reculé au second, partiellement à cause du tassement de la demande émanant des fabricants de circuits imprimés. Les ventes de solutions à base de métaux communs employées dans les biens de consommation, dont les fermetures Éclair, ont été inférieures en raison du ralentissement de l'activité dans le secteur textile.

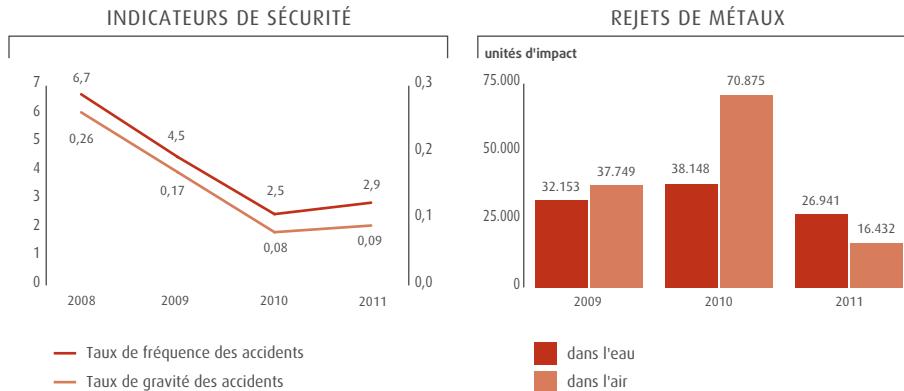
Les ventes de notre société associée Element Six Abrasives ont progressé en 2011, bien que son résultat net (et donc sa contribution à Umicore) soit en recul, en partie en raison de la faiblesse du dollar américain. Les ventes de produits à base de carbure de tungstène pour le secteur minier et les pièces d'usure ont atteint un niveau record. Le domaine de l'usage de précision haut de gamme a aussi enregistré une progression des ventes. Les ventes de produits destinés au forage pétrolier et gazier, un secteur très compétitif, ont accusé un recul.

Une entreprise où il fait bon travailler

Les résultats du business group Performance Materials en matière de sécurité ont été légèrement meilleurs que la moyenne d'Umicore. Quatorze accidents avec arrêt de travail y ont été répertoriés, contre 12 en 2010, soit un taux de fréquence de 2,9 et un taux de gravité de 0,09, deux statistiques légèrement inférieures à la moyenne d'Umicore. Plus de la moitié des accidents se sont produits chez Zinc Chemicals.

Toutes les business units ont élaboré des programmes spécifiques en matière de sécurité pour améliorer encore leurs résultats dans ce domaine dans les prochaines années. Le cas d'une d'entre elles, Building Products, est évoqué à la page 49. À la fin 2011, les sites de Sancoale (Inde) et Vicenza (Italie) avaient inscrit à leur palmarès plus de trois ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site.

Quant à la santé au travail, les dépassements globaux relatifs à l'exposition aux métaux pour Performance Materials ont été conformes à la moyenne d'Umicore, soit 5,1 %. Le cadmium est la principale substance représentant un risque sanitaire chez Performance Materials. Cette substance entre dans la composition d'alliages avec l'argent



utilisés par la business unit Technical Materials, principalement dans les applications électriques. Les sites de Suzhou (Chine), Glenns Falls (États-Unis) et Vicenza (Italie) mettent tous en œuvre des contrôles stricts des procédés et prennent des mesures de précaution sur le lieu de travail. Ainsi, les travailleurs sont affectés alternativement dans les différents ateliers et le port des équipements de protection individuels doit être scrupuleusement respecté pour minimiser l'exposition. Umicore est un pionnier dans le développement de produits exempts de cadmium, très prisés par les clients, notamment en raison de la législation. Les volumes de cadmium traités devraient donc diminuer dans les prochaines années.

Éco-efficacité

En termes d'émissions de carbone, le business group Performance Materials a généré 23 % de nos émissions d'équivalents CO₂ en 2011, soit un total de 156 876 tonnes d'équivalents CO₂. Les émissions se répartissent sur 29 sites. Ceux de Zinc Chemicals représentent trois quarts du total des émissions du business group.

Les rejets de métaux dans l'air de Performance Materials ont augmenté de 3 % en charge par rapport à 2010. L'impact a été réduit de 77 % par rapport à 2010 et de 57 % par rapport à

2009, notre année de référence. La réduction significative s'explique par les rejets de cadmium moindres du site de Glenns Falls. Nous avons fait l'acquisition de ces opérations en 2007. Récemment, des investissements dans de nouveaux systèmes de réduction des émissions ont été finalisés et ont permis de passer de 52 kg en 2010 à moins d'un kilo en 2011.

Les charges de rejets dans l'eau ont diminué de 23 % par rapport à 2010. En termes d'impact, les rejets dans l'eau ont été de 16 % inférieurs en 2011 par rapport à l'année de référence 2009, une fois encore en raison du recul des rejets de cadmium à Glenns Falls.

Au sujet de l'engagement envers les collectivités locales, le projet d'assainissement des sols à proximité du site de Building Products à Viviez (France) constitue un point important. Ce projet consistant à dépolluer les alentours du site est l'un des plus importants en son genre en France. Il implique un dialogue très étroit avec la population et les pouvoirs locaux. L'un des trois réservoirs contenant des résidus a été excavé et traité durant l'année. En 2011, les business units de Performance Materials ont fait € 164.000 de dons. ■

Engagement envers les parties prenantes

Les business units Building Products et Platinum Engineered Materials ont adopté les mêmes mesures d'approvisionnement durable que les autres centrales d'achat (cf. page 21). Leurs fournisseurs ont été soumis à une évaluation approfondie en 2011. Les autres business units ont entamé les étapes préparatoires de leur contribution à l'objectif d'approvisionnement durable. En 2011, elles ont commencé à répertorier leurs principaux fournisseurs.

Accédez directement aux chiffres

.XLS

[www.uminicore.com/
reporting/data](http://www.uminicore.com/reporting/data)

Performance Materials

Sécurité : l'affaire de tous

Les sites européens de Building Products se composent de bureaux, sites de production et centres logistiques. Gaétan Pastorelli nous parle du développement d'une culture de la sécurité dans les différents sites.



Le récit de Gaétan, Environment, Health & Safety Director de la business unit, débute en 2008. "Cette année-là, Pascal Reymondet, Executive Vice-Président, a exprimé son engagement inébranlable en faveur de la sécurité dans toute l'entreprise. Il a ensuite demandé à notre équipe d'élaborer un programme pour tenir cette promesse. Notre réussite doit beaucoup à cette prise de position forte de la part de la direction."

L'analyse des statistiques d'accidents a révélé que, dans leur grande majorité (93 %), les incidents étaient une question de comportement et d'organisation. Une amélioration passait donc par la comparaison des meilleures pratiques, la rupture avec les vieilles habitudes et l'instauration de nouvelles.

Mobilisation des parties prenantes

"Nous nous sommes penchés sur les programmes performants d'une douzaine de sociétés, poursuit Gaétan. C'était inutile de réinventer la roue." Les meilleurs programmes ont été adaptés à la culture d'entreprise en place chez Building Products, pour permettre à chacun de participer. "Notre person-

nel compte parmi nos parties prenantes. Il était donc indispensable à notre succès. Nous disposons d'un personnel très compétent, qui fabrique d'excellents produits. Nous voulions mobiliser ces qualités et cet engagement sur la sécurité."

Pour y parvenir, nous avons dispensé des formations élargies. "D'abord, nous avons formé les cadres pour qu'ils prennent conscience de leur rôle : doper les résultats de l'entreprise, mais aussi prévenir les accidents. Ensuite, d'autres séances se sont tenues à l'intention des travailleurs d'Umicore." Le premier enseignement tiré, c'est l'importance du dialogue. "La communication est fondamentale, insiste Gaétan. Pour créer une véritable culture de la sécurité, nous devons tous prendre l'habitude d'en parler, comme si nous discutions des résultats de football ou de rugby du week-end. Les exemples que nous donnons par nos actes sont aussi prépondérants."

Galeries Sécurité

Parallèlement à la formation, le changement d'attitude est appuyé par des initiatives comme les journées de référenciation interne et les

Galeries Sécurité. Ces dernières rassemblent des délégués de tous les sites de production, invités à partager leurs meilleures pratiques en matière de prévention des accidents, illustrées par des photos et du matériel vidéo.

Gaétan souligne aussi l'importance des visites de sécurité. Plus de mille ont eu lieu en 2011, des évaluations formelles de la sécurité aux tournées quotidiennes. Elles ont été pilotées non par du personnel ESS, mais par tous les cadres, dont la direction.

"Depuis le lancement de l'initiative, le nombre d'accidents a fortement régressé, renchérit Gaétan. Cette année, le programme sera étendu. On examinera ce que les travailleurs peuvent faire pour améliorer la sécurité de leurs collègues en étant les gardiens de la sécurité de toute leur équipe et bien entendu de leur famille. Gaétan d'observer : "Il faut faire preuve de prévoyance, en anticipant dès aujourd'hui les accidents de demain. En repérant les situations à risque et en y réagissant, dès maintenant." Comme Umicore Building Products l'a montré, quand la sécurité devient l'affaire de tous, c'est un puissant facteur de changement.



Une parfaite symbiose

Umicore a inauguré une nouvelle installation à Yokohama (Japon). Celle-ci approvisionnera les clients japonais du secteur du verre. Elle assoira simultanément notre présence sur ce marché important.



Andreas Stock est Head of Production and Technology de ces nouvelles installations. "Umicore est présent sur le marché japonais depuis plus de 25 ans, explique-t-il. Ce nouvel investissement nous rapproche de nos clients dont la plupart sont établis dans les environs."

On ne soulignera jamais assez l'importance de cette proximité. L'approche commerciale d'Umicore suppose l'instauration de relations de proximité et à long terme avec les clients. "Nous devons comprendre leurs procédés, ce qui requiert une grande confiance", précise Andreas. Au Japon, où la confiance et la transparence sont élevées au rang de vertus, il est important de construire une relation solide avec le client.

gamme de produits techniques, comme la verrerie de laboratoire, les systèmes d'éclairage spécial ou les tables de cuisson haut de gamme.

Les exigences très techniques des sociétés japonaises sont en parfaite symbiose avec le savoir-faire d'Umicore en matière d'ingénierie, de matériaux et de fabrication. "Nous pouvons proposer des solutions que personne d'autre ne peut égaler, affirme Andreas. Nous avons le potentiel d'offrir aux clients la solution la mieux adaptée à leurs besoins spécifiques."

Cela demande un savoir-faire technique de haut niveau. "C'est pour cette raison que nos nouveaux collègues japonais se sont rendus au siège de notre business unit à Hanau (Allemagne) pour y suivre une formation intensive", ajoute Andreas.

rares que sont le platine et le rhodium, dans leurs procédés de manufacture verrière.

L'atelier, qui est dans sa première année d'activité, commence à concrétiser l'ambition de la business unit, à savoir asseoir fortement son ancrage au Japon. Andreas résume : "Ce projet illustre la capacité d'Umicore à fournir une technologie et des services de pointe, partout dans le monde".

Atout technologique

Le nouvel atelier fabrique des platinoïdes que les clients mettent en œuvre dans la fabrication de verre spécial et de haute pureté. Ce verre est omniprésent au quotidien, des moniteurs de PC aux écrans de téléviseurs, en passant par les optiques d'appareils photo. Le verre ultrapur est aussi employé dans la fabrication d'une large

Un projet modèle

Le projet illustre aussi la volonté d'Umicore d'améliorer ses performances environnementales. Grâce aux produits soigneusement mis au point par Umicore, les clients peuvent économiser de l'énergie et des ressources, comme les matériaux



Scannez le QR code pour voir l'interview complète en ligne
www.uminco.com/reporting/yokohama



Recycling

Performance économique vraiment exceptionnelle dopée par d'excellentes conditions d'approvisionnement.
Intensification des efforts pour améliorer la sécurité en 2011.

Performance économique

Les revenus de Recycling ont augmenté de 20 %, tandis que l'EBIT récurrent affiche une hausse de 37 %, principalement grâce à une excellente disponibilité des approvisionnements chez Precious Metals Refining. Les activités de Jewellery & Industrial Metals et Precious Metals Management ont aussi signé de belles performances. Le rendement global des capitaux engagés a avoisiné les 70 %, reflétant la performance exceptionnelle continue des activités de Precious Metals Refining. Les dépenses d'investissement ont progressé de près de 11 % dans le cadre du nouveau programme d'investissement en faveur de l'échantillonnage à Hoboken. Les dépenses R&D du business group ont augmenté de près de 50 %, principalement en raison d'un niveau d'activité plus élevé des installations pilotes de recyclage UHT.

Chez **Precious Metals Refining**, la nette augmentation des revenus est due à la hausse des volumes traités, à de nouvelles améliorations du mix d'approvisionnement et à la hausse des prix effectifs des métaux. L'approvisionnement en résidus issus du secteur des métaux non-ferreux a été important et nettement supérieur aux niveaux de 2010. L'industrie du cuivre et du plomb a fourni des résidus plus riches. Nous avons aussi traité des volumes plus élevés de sous-produits complexes provenant du secteur minier. Par rapport à d'autres raffineurs de métaux, la technologie de

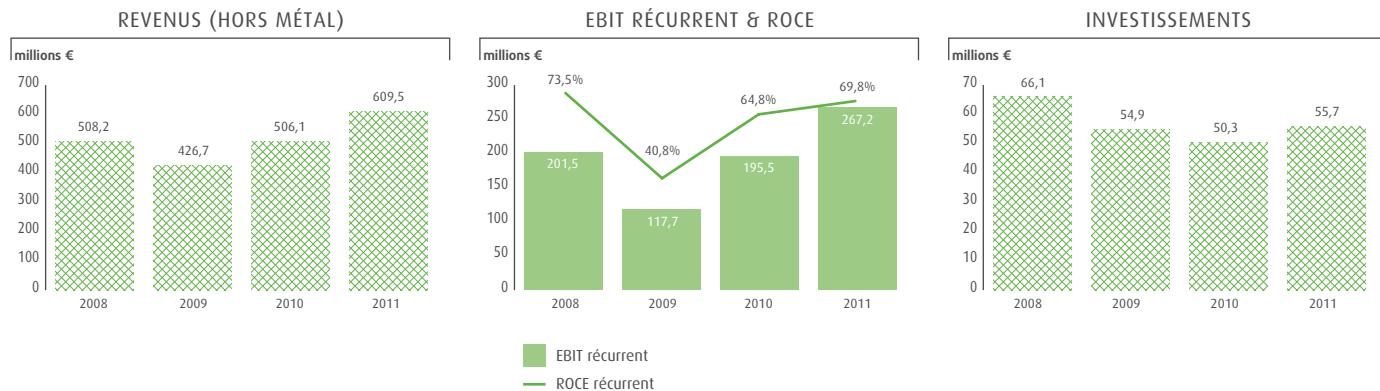
recyclage d'Umicore lui permet d'atteindre un meilleur rendement pour le traitement de ces matériaux complexes, tant du point de vue de l'extraction des métaux que de l'environnement. L'association de la hausse des volumes traités et du mix plus riche a permis de générer des revenus plus élevés. Les volumes de déchets électro-niques traités ont également augmenté grâce à une collecte plus efficace de ces matériaux sur le marché. La récente refonte de la législation européenne DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) devrait permettre d'accroître les taux de collecte de ces matériaux en Europe. L'apport d'autres matériaux en fin de vie, comme les catalyseurs automobiles et industriels, a accusé un léger recul, surtout en Europe.

Les prix effectifs moyens ont été plus élevés pour la plupart des métaux précieux, à l'exception principalement du rhodium. Ce fut également le cas pour la plupart des métaux spéciaux, en particulier le sélénium et le tellure. Nous avons continué de couvrir une partie de la composante liée au prix des métaux dans ses contrats d'approvisionnement à long terme pour 2012 et 2013.

En juillet, nous avons annoncé une grande opération de modernisation et d'expansion des activités d'échantillonnage de notre principale usine de recyclage à Hoboken. L'investissement initial de € 25 millions augmentera la capacité et améliorera la flexibilité du processus d'échantillonnage.



Recycling



Nous pourrons ainsi réagir plus rapidement aux variations du mix d'approvisionnement. Les nouvelles installations devraient être opérationnelles à la mi-2013.

Chez **Battery Recycling**, l'inauguration officielle de la nouvelle usine pilote de recyclage d'Hoboken a eu lieu en septembre. Les premiers lots de batteries usagées NiMH et Li-ion ont été traités à la fin de l'année. La technologie UHT offre des perspectives de traitement d'autres matières secondaires et en fin de vie. L'usine pilote permet de tester différents nouveaux types d'approvisionnement ou de mélanges qu'Umicore ne traite pas pour l'instant. En 2011, nous avons également annoncé la mise au point, en collaboration avec Rhodia, une filiale de Solvay, d'un procédé unique de récupération des terres rares à partir des batteries rechargeables nickel-métal-hydure. La mise en œuvre de la directive Batterie, qui comporte un premier objectif de collecte à atteindre en 2012, ainsi que la nouvelle directive européenne DEEE favoriseront la collecte de batteries d'appareils électroniques portables. Nous avons aussi renforcé notre collaboration avec les constructeurs de véhicules électriques/hybrides en vue de traiter leurs batteries usagées.

Les bénéfices et les revenus de **Jewellery & Industrial Metals** ont considérablement augmenté. Les ventes de produits et composants à base d'argent destinés aux applications industrielles

sont restées fortes, surtout pour la fabrication de cellules solaires et l'industrie chimique. Le prix élevé des métaux précieux et l'incertitude sur les marchés financiers ont dopé la demande de produits d'investissement de la business unit, tels que les flans destinés à la frappe de monnaie. Les volumes des ventes de matériaux pour la joaillerie ont aussi augmenté. Nous avons vendu plus de matériaux destinés aux produits de luxe ; les ventes de matériaux à la bijouterie fantaisie ont été moindres. La hausse du prix des métaux précieux, en particulier l'argent, a aussi accru l'approvisionnement des activités de recyclage.

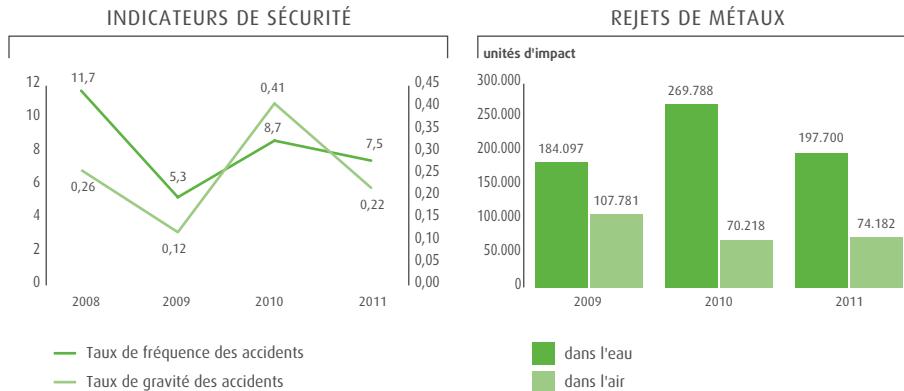
La volatilité des prix de la plupart des métaux précieux tout au long de l'année a fourni un contexte favorable pour **Precious Metals Management**. La forte demande de métaux précieux physiques de la plupart des secteurs industriels, conjuguée à la demande élevée de lingots d'or et d'argent émanant des investisseurs, a aussi contribué à la forte performance de cette business unit.

Une entreprise où il fait bon travailler

Le business group Recycling a totalisé près de la moitié des accidents avec arrêt de travail survenus chez Umicore. Cependant, le nombre

total d'accidents a été légèrement inférieur qu'en 2010. Les taux de fréquence (7,45 contre 8,65) et de gravité (0,22 contre 0,41) du business group se sont tous deux améliorés par rapport à 2010. Le nombre total de jours d'arrêt de travail a baissé de 40 %. Divers programmes sont en cours afin d'apporter une amélioration significative. Le site d'Hoboken a entamé un grand projet axé sur huit thématiques, impliquant plus de 1.800 heures de formation à la sécurité en 2011. À la fin 2011, le site de Markham (Canada) avait inscrit à son actif plus de trois ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site.

Au niveau de la santé au travail en termes d'exposition aux métaux, le business group Recycling a fait mieux que la moyenne d'Umicore, avec un taux de dépassement de 1 %. Les principales substances présentant un risque sanitaire chez Recycling sont le plomb, l'arsenic, le nickel et le cadmium. Aucun dépassement n'a été relevé pour le nickel et le cadmium. Nous avons une longue expérience de la surveillance et de la maîtrise de l'exposition au plomb sur notre site de Hoboken. Les niveaux d'exposition ont connu des réductions significatives et constantes au fil des ans. Pour le plomb, le taux de dépassement a atteint 1,5 %. L'arsenic pose des défis de nature différente en termes de maîtrise en milieu professionnel, car, contrairement à la plupart des autres métaux, il peut se trouver en concentrations très variables



selon le type de matériaux à traiter reçus par l'usine d'Hoboken. L'isolement des différentes zones où une exposition est possible est donc encore plus complexe. Malgré cette difficulté, les dépassements ont été comparativement faibles en 2011, à 1,6 %. Une sensibilisation aux sels de platine a été diagnostiquée chez deux travailleurs, qui ont été transférés dans un atelier exempt d'exposition à ces substances.

Éco-efficacité

En termes d'émissions de carbone, le business group Recycling a généré 40 % de nos émissions d'équivalents CO₂ en 2011, soit un total de 281 499 tonnes d'équivalents CO₂. Depuis qu'il fait partie du pacte de référencement énergétique flamand en 2003, le site d'Hoboken a mis en œuvre plusieurs initiatives d'efficacité énergétique, conformes aux meilleurs standards internationaux. La contribution du business group Recycling aux réductions globales enregistrées par Umicore par rapport à l'année de référence 2006 s'explique aussi par le type de résidus traités par le site de Hoboken, qui reçoit désormais des volumes plus élevés de matériaux dont le traitement est moins énergivore.

Sur le plan des rejets de métaux, les rejets dans l'air de Recycling ont augmenté de 32 % en

charge par rapport à 2010 en raison de rejets plus importants à Hoboken et Bangkok. En termes d'impact, on a enregistré une augmentation de 6 % par rapport à 2010 et une réduction de 31 % par rapport à 2009, notre année de référence. La réduction significative par rapport à l'année de référence s'explique surtout par les rejets d'arsenic moindres du site de Hoboken.

Les charges d'émission dans l'eau ont diminué de 7 % par rapport à 2010. En termes d'impact, les rejets dans l'eau en 2011 ont été 7 % plus élevés par rapport à l'année de référence 2009. Nous allons investir € 15 millions dans une nouvelle station d'épuration des eaux sur le site d'Hoboken. Elle nous permettra de réduire davantage les rejets de métaux dans les effluents de l'usine.

Engagement envers les parties prenantes

Umicore Precious Metals Refining procède à un contrôle strict des fournisseurs à l'aide d'un système développé en interne, appelé Business Partner Screening (BPS). Cette évaluation BPS utilise dix critères pour évaluer le risque que présente un fournisseur. C'est un processus formel préalable à l'instauration de toute relation commerciale avec un fournisseur. Parallèlement,

la business unit vérifie tous les lots de matériaux entrants afin d'identifier les matériaux susceptibles d'avoir été volés ou de provenir de zones de conflits. Pour un nombre limité de fournisseurs importants, la business unit a chargé Ecovadis de procéder à une évaluation sur le plan du développement durable. Tant Precious Metals Refining que Jewellery & Industrial Metals ont collaboré toute l'année avec des organismes sectoriels afin de définir une approche commune sur la question des minéraux issus de zones de conflits.

En 2011, les sites du business group Recycling ont fait don d'un montant total de € 523.610. Le principal contributeur est le site d'Hoboken (Belgique). Parmi les projets parrainés par ce site, citons le nouveau musée anversois « Museum aan de Stroom ». En 2011, nous avons inauguré un pavillon dédié à l'argent (métal) sur le site du musée. Il abrite une exposition sur le métal blanc et propose du matériel didactique sur le recyclage. ■

Accédez directement aux chiffres

.XLS

[www.uminicore.com/
reporting/data](http://www.uminicore.com/reporting/data)

Recycling

Le talent à l'honneur

Recruter et conserver les talents est un défi de plus en plus grand pour toutes les entreprises. Voici un projet qui fait vraiment la différence dans ce domaine crucial.

Il y a quelques années, la business unit Precious Metals Refining d'Umicore, à Hoboken (Belgique) a dû faire face à des défis en matière d'emploi. Le site, alors en pleine expansion, s'est retrouvé confronté à une vague de départs à la retraite. Il est alors devenu plus difficile de trouver des personnes qualifiées pour occuper des postes de plus en plus techniques. Outre la pénurie de talents, Hoboken allait devoir dire adieu au savoir-faire précieux de ses travailleurs sur le départ.

Toutes ces circonstances ont donné naissance au projet "IMPACT" (IMProve the Approach on Compétences & Talent - Améliorer l'approche des compétences et des talents). Ce projet avait plusieurs objectifs : identifier et transmettre les connaissances des futurs retraités ; aider le personnel à acquérir des compétences aussi bien techniques que comportementales ; offrir des perspectives de carrière d'une manière plus transparente et structurée ; et axer la gestion des performances davantage sur l'évolution du travailleur que sur ses évaluations.

Maîtres de leur destin

"Lorsque les travailleurs avaient des questions relatives aux ressources humaines, ils ne savaient pas toujours clairement à qui s'adresser, explique Anne Smekens, HR Project Manager à Hoboken. Nous voulions mettre des moyens et des outils évidents à la disposition de nos collaborateurs afin qu'ils prennent leur carrière en main." Autre problème : la description des fonctions que chacun, supérieur comme subordonné, interprétabit à sa manière. En collaboration avec des consultants externes et des délégués de tous les services, Anne et ses collègues ont instauré ce qu'elle appelle un "langage commun".

Des ateliers se sont tenus au sein de l'usine afin de définir les compétences requises pour chaque poste. "Les travailleurs de tous les niveaux se sont investis dans ces ateliers et ont apprécié l'invitation, affirme Anne. Il est très important que les travailleurs sachent en quoi consiste leur travail." Une fois les jalons de ce modèle de compétences posés, il ne restait plus qu'à l'intégrer dans un logiciel. Ce dernier est en cours de déploiement.

Des carrières épanouissantes

Grâce à ce logiciel, tous les travailleurs pourront cerner la fonction qu'ils occupent, et les compétences qu'elle englobe. Ils pourront se tenir au courant des formations mises à leur disposition pour leur permettre de se perfectionner, et voir quels autres postes pourraient leur correspondre. Des formations à la sécurité sont également prévues. Selon Anne, tout le monde en tirera profit.

Ce modèle permettra au site d'Hoboken d'attirer, de fidéliser et de former les talents dont il a besoin. Ce nouveau modèle de compétences permet aux collaborateurs de s'épanouir au travail, l'un des objectifs de développement durable d'Umicore. Anne récapitule : "Il est essentiel que les collaborateurs aient conscience de leurs compétences et de leur talent et qu'ils soient épanouis au travail. Lorsque j'organise la visite du site, les visiteurs entendent le personnel faire allusion à la 'famille Umicore'. C'est très gratifiant."





Une technologie de pointe

La technologie ultrahaute température (UHT) d'Umicore passe aujourd'hui à la vitesse supérieure. Ce projet novateur préfigure un avenir prometteur en matière de recyclage.

En septembre 2011 l'usine pilote UHT d'Umicore a été inaugurée à Hoboken, en Belgique. Ce site de recyclage, qui représente un investissement de quelque € 20 millions, est le premier du genre au monde.

Ce processus doit sa particularité à sa température de service, beaucoup plus élevée que celle des autres technologies de recyclage des métaux. Autre point important : la technologie UHT est conforme aux engagements d'Umicore en matière de développement durable. Ce procédé, parfaitement adapté à une série d'activités de recyclage, est peu énergivore et propre. En outre, Umicore est l'unique détenteur de la technologie UHT, ainsi que d'une série de brevets couvrant une large gamme d'applications.

Quel usage fera-t-on de cette technologie novatrice ? Marc Cardoen est responsable de la business line Process and Technology Innovation chez Precious Metals Refining. "La première application sera le recyclage des batteries rechargeables usagées, affirme-t-il, en commençant par celles des petits appareils, tels que les ordinateurs portables ou les téléphones mobiles." Nombreux sont les pays européens qui disposent déjà de systèmes de collecte de batteries pouvant alimenter le nouveau site.

Un marché très prometteur

La technologie UHT permet l'extraction propre et efficace de différents métaux, dont le cobalt et le nickel. Raffinés au sein de notre business unit Cobalt & Specialty Materials, ces métaux seront ensuite intégrés dans de nouvelles batteries. Il s'agit là d'un parfait exemple de l'approche "en boucle fermée" d'Umicore. Les matériaux résiduels, semblables à du sable ou à de la roche, sont utilisés dans la fabrication de béton et de ciment.

Le durcissement des réglementations en matière de climat et la flambée des prix du pétrole poussent les constructeurs automobiles à proposer des véhicules électriques. La place de la technologie UHT au sein de ce marché prometteur est donc assurée. Alors qu'une batterie de téléphone pèse quelques grammes, celle d'un véhicule électrique peut atteindre 200 kilos. "Les législateurs obligent bientôt les constructeurs automobiles à recycler les batteries de leurs véhicules", confie Marc. "C'est pourquoi ils auront besoin de partenaires comme Umicore. Nos services seront alors encore plus précieux que les métaux que nous extrayons."

La technologie UHT aura également d'autres applications. Des tests pilotes sont actuellement réalisés pour le recyclage d'autres matériaux.

En partenariat avec l'entreprise française Rhodia, la fonderie UHT extraîtra les terres rares des batteries nickel-métal-hydride usagées.

Marc conclut : "Notre nouvelle technologie UHT allie innovation, recyclage et faibles émissions. Elle est parfaitement en phase avec notre vision stratégique."



Scannez le QR code pour voir l'interview complète en ligne
www.uminicore.com/reporting/hoboken



Etats financiers et économiques

Table des matières

Comptes consolidés	52
Compte de résultats consolidé	52
Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	52
Bilan consolidé	53
Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres	54
Tableau de financement consolidé	55
Annexes aux comptes consolidés	56
F1 Base de la préparation	56
F2 Principes comptables	56
F3 Gestion des risques financiers	63
F4 Hypothèses clés et estimations comptables	66
F5 Entreprises du Groupe	67
F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	68
F7 Information sectorielle	68
F8 Résultat d'exploitation	71
F9 Rémunérations et avantages sociaux	72
F10 Coûts financiers nets	73
F11 Produits des investissements financiers	73
F12 Impôts sur le résultat	74
F13 Immobilisations incorporelles autres que goodwill	75
F14 Goodwill	76
F15 Immobilisations corporelles	77
F16 Participations mises en équivalence	78
F17 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés	79
F18 Stocks	80
F19 Créances commerciales et autres créances	80
F20 Impôts différés	82
F21 Liquidités et quasi-liquidités	83
F22 Ecarts de conversion et autres réserves	84
F23 Dettes financières	85
F24 Dettes commerciales et autres dettes	87
F25 Liquidité des dettes financières	87
F26 Provisions pour avantages sociaux	88
F27 Plans d'options sur actions accordés par la société	92
F28 Provisions environnementales	93
F29 Provisions pour autres risques et charges	94
F30 Instruments financiers par catégorie	95
F31 Juste valeur des instruments financiers	98
F32 Annexes au tableau de financement consolidé	100
F33 Droits et engagements	102
F34 Passifs latents	102
F35 Parties liées	103
F36 Evénements importants survenus après la clôture	104
F37 Bénéfice par action	104
F38 Évolution des normes IFRS	105
F39 Rémunération du commissaire réviseur	105
Comptes annuels abrégés de la société mère	106
Chiffres clés économiques	108
Résultats non-récurrents et effets IAS 39 inclus dans les résultats	109
Liens entre indicateurs de performance IFRS et non IFRS	110
Déclaration de responsabilité de la Direction	114

Comptes consolidés

Compte de résultats consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	2010	2011
Chiffre d'affaires	F8	9.691.109	14.480.939
Autres produits d'exploitation	F8	55.107	56.902
PRODUITS D'EXPLOITATION		9.746.216	14.537.841
Approvisionnements et matières premières	F8	-8.338.353	-12.902.623
Rémunérations et avantages sociaux	F9	-636.847	-672.049
Amortissements et réductions de valeur	F8	-125.696	-165.264
Autres charges d'exploitation	F8	-343.314	-402.864
CHARGES D'EXPLOITATION		-9.444.210	-14.142.800
Produits des investissements financiers	F11	977	10.178
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		302.983	405.220
Produits financiers	F10	3.737	5.125
Charges financières	F10	-27.854	-35.005
Résultat de change	F10	7.442	7.443
Résultat des sociétés mises en équivalence	F16	21.022	27.436
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		307.330	410.218
Impôts sur le résultat	F12	-54.211	-76.006
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		253.119	334.212
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		253.119	334.212
	donc: Part du Groupe	248.727	324.950
	Part des minoritaires	4.392	9.262
		(EUR)	
Bénéfice par action (de base) total	F37	2,20	2,87
Bénéfice par action (dilué) total	F37	2,19	2,85
Dividende par action		0,80	1,00*

* proposé

Les annexes en pages 56 à 107 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres

		(EUR milliers)	
	Annexes	2010	2011
Résultat de la période		253.119	334.212
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		18.144	-28.939
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		-59.862	62.700
Mouvements des avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles		-11.043	-13.661
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves		22.538	-17.828
Mouvements des écarts de conversion		78.629	-3.482
Autres éléments du résultat global	F22	48.406	-1.210
Résultat global de la période		301.525	333.002
	donc : Part du Groupe	289.083	329.754
	Part des minoritaires	12.442	3.248

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus aux réserves pour couvertures stratégiques pour EUR -20,7 millions et aux avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 1,9 millions.

Les annexes en pages 56 à 107 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	31/12/10	31/12/11
ACTIFS LONG TERME		1.371.897	1.418.510
Immobilisations incorporelles	F13, F14	169.497	183.303
Immobilisations corporelles	F15	804.510	864.336
Participations mises en équivalence	F16	197.758	218.923
Actifs financiers disponibles à la vente	F17	76.152	47.730
Prêts octroyés	F17	769	1.096
Créances commerciales et autres créances	F19	14.416	14.630
Impôts différés actifs	F20	108.795	88.492
ACTIFS COURT TERME		2.139.701	2.294.649
Prêts accordés par l'entreprise	F17	50	1.051
Stocks	F18	1.183.034	1.305.010
Créances commerciales et autres créances	F19	811.500	867.530
Impôts à récupérer		20.363	17.067
Actifs financiers disponibles à la vente	F17	37	10
Liquidités et quasi-liquidités	F21	124.717	103.981
Total de l'actif		3.511.598	3.713.160
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1.575.242	1.721.708
Capitaux propres - Part du Groupe		1.516.961	1.667.529
Capital et primes d'émission		502.862	502.862
Résultats reportés et réserves		1.234.242	1.461.047
Ecarts de conversion et autres réserves	F22	-55.541	-43.620
Actions détenues en propre (-)		-164.602	-252.760
Intérêts minoritaires		58.281	54.179
PASSIFS LONG TERME		551.828	391.507
Provisions pour avantages sociaux	F26	190.799	193.023
Dettes financières	F23	194.884	23.878
Dettes commerciales et autres dettes	F24	6.333	15.084
Impôts différés passifs	F20	43.702	46.089
Provisions	F28, F29	116.111	113.434
PASSIFS COURT TERME		1.384.528	1.599.945
Dettes financières	F23	290.195	346.654
Dettes commerciales et autres dettes	F24	1.022.423	1.148.450
Impôts		21.664	57.742
Provisions	F28, F29	50.246	47.099
Total du passif		3.511.598	3.713.160

Les annexes en pages 56 à 107 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres

(EUR milliers)

	Part du Groupe					TOTAL
	Capital et primes d'émission	Résultats reportés	Ecart de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre	Intérêts minoritaires	
Solde au début de l'exercice précédent	502.862	1.086.036	-96.353	-178.356	52.536	1.366.726
Résultat de la période		248.727			4.392	253.119
Autres éléments du résultat global			40.356		8.050	48.406
Résultat global de la période		248.727	40.356		12.442	301.525
Mouvements des réserves pour paiement en actions			4.018			4.018
Dividendes		-110.140			-1.062	-111.202
Transferts		9.619	-3.561		-5.640	418
Mouvements sur actions propres		0		13.754		13.754
Variation de périmètre			-2		4	1
Solde à la fin de l'exercice précédent	502.862	1.234.242	-55.541	-164.602	58.281	1.575.242
Résultat de la période		324.950			9.262	334.212
Autres éléments du résultat global			4.804		-6.014	-1.210
Résultat global de la période		324.950	4.804		3.248	333.002
Mouvements des réserves pour paiement en actions			8.342			8.342
Augmentation de capital					-6.420	-6.420
Dividendes		-99.370			-931	-100.301
Transferts		1.225	-1.225			0
Mouvements sur actions propres				-88.158		-88.158
Solde à la fin de l'exercice	502.862	1.461.047	-43.620	-252.760	54.179	1.721.707

La réserve légale de EUR 50.000 milliers, incluse dans les résultats reportés n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2011 était composé de 120.000.000 actions sans valeur nominale.

Les annexes en pages 56 à 107 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

Les annexes en pages 56 à 107 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux pages 1 à 49 et 108 à 180, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2011 a été autorisée par le Conseil d'administration d'Umicore le 16 mars 2012. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

F1 Base de la préparation

Le groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRSs adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

Le Groupe a adopté IAS 1 (Amendement), "Présentation des Etats Financiers". Le Groupe a décidé de présenter deux états : un compte de résultats et un état global du résultat consolidé. Le tableau d'évolution des capitaux propres du Groupe présente séparément les mouvements relatifs aux actionnaires et ceux non relatifs aux actionnaires.

F2 Principes comptables

2.1 Principes de consolidation et de segmentation

Umicore a retenu la méthode de consolidation par intégration globale pour les filiales dont elle détient le contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de façon à obtenir les avantages découlant des activités de la filiale. Le contrôle est généralement établi lorsque Umicore détient directement ou indirectement via ses filiales, plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir de la date où le Groupe détient le contrôle et ne le sont plus à partir de la date à laquelle le contrôle a cessé.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe F5.

La méthode dite de "purchase accounting" est appliquée aux entreprises acquises. L'actif et le passif de la société acquise sont mesurés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif assumé à la date de l'acquisition, ainsi que les coûts directement liés à l'acquisition. La partie du coût de l'acquisition qui dépasse la part du Groupe dans la juste valeur d'actif net de la filiale est comptabilisée comme goodwill (voir point 2.6. Immobilisations incorporelles et Coûts des transactions en capital). Si la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est immédiatement reconnu en compte de résultats.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins qu'elles n'indiquent une perte de valeur. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

Une entreprise associée est une entreprise pour laquelle la société exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, sans toutefois la contrôler. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Une joint-venture est un accord contractuel en vertu duquel la société et d'autres parties exercent directement ou indirectement une activité économique sous contrôle conjoint.

Les entreprises associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, la part du Groupe dans les profits ou pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part du Groupe dans les mouvements des réserves postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans les réserves.

Les participations de la société dans ses entreprises associées et joint-ventures comprennent le goodwill découlant de l'acquisition, net d'amortissements cumulés.

Les profits non réalisés sur les transactions entre la société et ses entreprises associées ou joint-ventures sont éliminés proportionnellement à la quote-part que détient la société dans les entreprises associées et joint-ventures. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction indique une réduction de valeur.

Les participations dans des sociétés qui ne sont pas consolidées globalement ni mises en équivalence sont rapportées comme actifs financiers disponibles à la vente.

La liste des principales entreprises associées et joint-ventures de la société à la date de clôture est fournie à l'annexe F16.

L'annexe F7 présente l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Umicore est organisé en business units.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés selon des facteurs de croissance dans les activités de Catalysis, Energy Materials, Performance Materials and Recycling. Le secteur d'activités Catalysis produit des catalyseurs pour l'industrie automobile afin de réduire les émissions de moteurs ainsi que des produits catalytiques utilisés dans les processus chimiques dans l'industrie chimique et les sciences de la vie. Ces catalyseurs sont principalement basés sur des métaux PGM. Le secteur d'activités Energy Materials se focalise principalement sur des matériaux utilisés dans des marchés en croissance pour les batteries rechargeables tant pour les appareils électroniques portables que pour les véhicules hybrides, et l'énergie solaire. Ses produits sont principalement basés sur le cobalt, le germanium et l'indium. Le secteur d'activité Recycling couvre un large spectre de métaux précieux et autres métaux venant de nombreux déchets et résidus industriels. Les operations Recycling s'étendent également à la production de matériaux de bijouterie (incluant les services de recyclage) ainsi qu'au recyclage de batteries rechargeables. Le secteur d'activités Performance Materials dispose d'un vaste portefeuille de produits dans différentes industries telles que la construction, l'automobile, l'électricité et l'électronique. Tous ces produits utilisent des métaux précieux ou du zinc pour améliorer des caractéristiques spécifiques du produit.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au Conseil d'administration et au Comité de direction. Le Comité de direction analyse la performance des secteurs d'activités principalement sur base du résultat avant intérêts et taxes (EBIT), les capitaux engagés et le rendement des capitaux engagés. Les résultats financiers et fiscaux ne sont pas alloués aux secteurs d'activités.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

2.2 Comptabilité d'inflation

Pour l'exercice en cours, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste.

2.3 Conversion des états financiers en devises étrangères

Devise fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit:

- * les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne;
- * les produits et les charges au taux moyen de l'année;
- * les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Ecart de conversion".

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir point 2.21. Instruments de couverture).

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Conformément à l'IAS 23, les coûts d'emprunt directement associés à des investissements sont capitalisés avec l'actif concerné. Les coûts d'emprunt qui ne peuvent être liés directement à un investissement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les installations d'Umicore étant des installations industrielles très complexes et très spécifiques, elles ne possèdent pas de valeur résiduelle de vente en tant qu'équipement isolé. Pour cette raison, les montants d'amortissement sont déterminés en se basant sur une valeur résiduelle en fin de vie nulle.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est la période de temps pendant

laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit:

	Non amortissables
Terrains	
Bâtiments	
- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux Bâtiments	10 ans
- Autres Bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans
Installations, machines et outillage	
- Fours	10 ans
- Petit outillage	7 ans
	5 ans
Mobilier et matériel roulant	
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et Matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

2.6 Immobilisations incorporelles et coûts des transactions en capital

2.6.1 Coûts des transactions en capital

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwills sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste "Participations mises en équivalence", avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. A chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 Recherche et développement

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies:

- * l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré;
- * les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée.

2.6.4 Droit d'émission de CO₂

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une deuxième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2008-2012. De ce fait, le gouvernement flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flandriens de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Les mouvements sur ces droits d'émission sont enregistrés en immobilisations incorporelles suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belges. Les gains enregistrés lors de la reconnaissance de ces droits d'émission à leur juste valeur sont différés et maintenus au bilan jusqu'à ce que les certificats soient utilisés ou vendus. Si, à la date de clôture, la valeur de marché des droits est inférieure à la valeur nette comptable, une réduction de valeur est comptabilisée. A chaque clôture le groupe évalue l'utilisation réelle de droits et enregistre une provision en conséquence. Les charges relatives à ces réductions de valeurs et/ou provisions sont compensées par la reconnaissance en parallèle d'une

partie du produit différé lors de l'enregistrement original des droits d'émission. Umicore dispose historiquement des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

2.6.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

- * Brevets et licences: amortis sur la période de protection légale;
- * Logiciels et frais de développement interne connexes: amortis en 5 ans;
- * Droits d'usage de terrains: amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.7 Leasing

2.7.1 Leasing financier

Le leasing, dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasing financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 Leasing opérationnel

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

Le groupe met et prend en leasing des métaux auprès de tiers pour des périodes spécifiques. Le groupe reçoit et paye des primes liées à ses transactions. Les contrats de leasing de métaux sont conclus pour des périodes toujours inférieures à 1 an. Ces contrats sont repris dans les droits et engagements hors bilan.

2.8 Actifs financiers disponibles à la vente, emprunts et créances long terme

Tous les mouvements dans les actifs financiers disponibles à la vente, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en:

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale entre autres les stocks permanents et les stocks de métaux disponibles à la vente. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks.

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan.

Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 Liquidités et quasi-liquidités

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 Réductions de valeur des actifs

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 Capital social et bénéfice reporté

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contre partie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque:

- * Une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé;
- * Il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation;
- * Il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent:

1. Provisions pour avantages sociaux (voir point 2.16. Avantages sociaux)

2. Obligations environnementales

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé au moment où l'événement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 Avantages sociaux

2.16.1 Avantages à court terme

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction de la performance personnelle et d'indicateurs clés de performance financière. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 Autres avantages postérieurs à la pension (pensions, soins médicaux)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite "projected unit credit"). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies, corrigée du coût non comptabilisé des prestations passées, et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées pour lesquelles les avantages ne sont pas encore acquis (l'employé doit préster pour bénéficier de l'avantage) sont amortis linéairement sur la période moyenne, jusqu'au moment où l'avantage nouveau ou modifié est acquis.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont enregistrés dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement en capitaux propres.

2.16.2.2 Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 Autres avantages à long terme octroyés au personnel (primes d'ancienneté)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4 Avantages en cas de départ (plans de préretraite, autres obligations en matière de fin de contrat)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5 Rémunérations en actions ou liées aux actions (paiements fondés sur des actions IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquérir ou d'obtenir des parts de la société. Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. Lorsque des options sont exercées, des actions détenues en propre sont délivrées au bénéficiaire. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions détenues en propre existantes. Dans les deux cas, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus correspondant au prix d'exercice.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans "l'Etat de l'Evolution des Fonds Propres" sous la ligne "Réserve pour paiements en actions". La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6 Présentation

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 Dettes financières

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 Produits

2.20.1 Marchandises vendues et services rendus

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage et les services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2 Subsides

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférant. Les subsides sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 Instruments de couverture

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 Risques transactionnels - couverture en juste valeur

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS 39.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de couverture à juste valeur à la création, telle que définie par IAS39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37) (voir également l'annexe 2.22 – Effet IAS 39).

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquière du métal via un contrat dans le but de le revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 Risques structurels - couverture des flux de trésorerie

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme "cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Si l'occurrence de la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, l'instrument de couverture correspondant est immédiatement clôturé. Tous les profits et pertes y afférant, en ce compris ceux qui étaient jusque là maintenus en capitaux propres, sont enregistrés immédiatement au compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilisation de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IAS 39, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

2.21.3 Dérivés incorporés

Les contrats exécutoires (le "contrat hôte") peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir pour conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IAS 39. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat (voir également le point 2.22 – Effet IAS 39).

2.22 Résultats non récurrents et effet IAS 39

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

L'effet IAS 39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non application ou la non possibilité d'obtention de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, aux:

- Instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).
- Instruments de couverture structurels. Ceci signifie que la juste valeur de l'instrument de couverture lié est enregistrée dans le compte de résultats au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.
- Dérivés incorporés dans des contrats exécutoires. Ceci signifie que la juste valeur sur les dérivés incorporés est reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant exécutoire pour lequel aucune mesure de la juste valeur n'est permise.

F3 Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 Risques liés aux devises

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts: structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1 Risque structurel

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société.

La majeure partie de l'exposition d'Umicore provient du fait que le prix des métaux est fixé en dollar, ce qui se répercute sur la valeur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

Au taux de change en vigueur à la fin 2011 et en ce qui concerne le risque de change structurel USD non lié au prix de métaux, une appréciation de l'USD à hauteur de 1 cent US par euro entraînerait une augmentation du résultat d'exploitation et du revenu d'un peu moins de EUR 1 million par an. Inversement, un affaiblissement de l'USD de 1 cent US par EUR entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité à court terme est cependant quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner à la fois des modifications dans les conditions commerciales négociées en USD et des éléments échappant au contrôle d'Umicore, tels que l'influence que le taux de change du dollar US peut avoir sur les prix des métaux exprimés en dollars, prix dont les mouvements influencent les résultats d'Umicore (voir plus bas: Risques liés aux prix des métaux). Dans une moindre mesure, il existe également une certaine sensibilité par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain, le yuan chinois et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

Umicore n'a pas de couverture structurelle en place concernant la sensibilité devises non liée au prix des métaux, sauf pour certains contrats spécifiques en EUR chez Umicore Norway.

3.1.2 Risque transactionnel

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

3.1.3 Risque de conversion

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposée aux variations dans la valeur des devises locales contre l'euro, principalement l'USD, le réal Brésilien, le won Coréen, le yuan Chinois et le rand d'Afrique du Sud. Umicore ne se couvre pas contre ce risque.

3.2 Risques liés aux prix des métaux

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes: structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1 Risque structurel

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou tout autre composant du revenu qui fluctue avec le prix des métaux.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Recycling recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une série d'autres métaux spéciaux et de base. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensibilité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Recycling.

Umicore rencontre également une sensibilité au prix des métaux liée principalement aux composants revenu liés au prix des métaux dans ses autres secteurs d'activités (Catalysis, Energy Materials et Performance Materials) et dépendant des métaux utilisés dans ces segments. Aussi dans les cas où un prix des métaux plus élevé apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité. L'impact d'un changement de prix pour les autres métaux et les autres activités n'est pas particulièrement significatif au niveau du Groupe.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Dans le passé, Umicore a déjà couvert une partie de son exposition pour 2011 et 2012. Courant 2011, suite à une visibilité croissante des accords commerciaux futurs, Umicore a étendu ses couvertures afin de couvrir les risques de prix pour 2012 et 2013. Ces contrats sont principalement liés à la couverture du platine, du palladium, de l'or, de l'argent et du zinc.

3.2.2 Risque transactionnel

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal créé des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est "priced in") et le moment où le produit est vendu (le métal est "priced out").

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel, essentiellement par des contrats à terme.

3.2.3 Risque lié aux stocks métal

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait être devenir inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 Risques liés aux taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2011, la dette financière brute du Groupe se montait à EUR 370,5 millions. Compte tenu des dettes soumises à des taux d'intérêts fixes tel que l'emprunt obligataire à 8 ans émis en 2004, la proportion de la dette soumise à des taux d'intérêt flottants début 2012 est de 55% de la dette financière totale.

3.4 Risque de crédit

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou d'opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retard de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les sociétés du Groupe contre les risques d'insolvabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture. La limite globale de décaissement annuel est établie à EUR 20 millions.

Umicore a déterminé que, dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert, aucune couverture ne devait être prévue. Ceci est principalement le cas dans les activités où le niveau de concentration des clients est significatif ou dans celles où la relation avec le client est proche et particulière.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Recycling, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court terme et deux à moyen terme et un programme de papiers commerciaux dont le montant maximum a atteint EUR 300 millions, en complément à l'emprunt obligataire de EUR 150 millions sur 8 ans émis en 2004 et qui arrive à maturité en février 2012.

3.6 Risque lié à la fiscalité

La charge fiscale figurant dans les comptes annuels (états financiers) est la meilleure estimation de la dette fiscale du Groupe. Il existe toutefois un degré d'incertitude relative à la charge fiscale définitive pour la période aussi longtemps que les autorités fiscales n'ont pas terminé leurs contrôles. La politique du Groupe est de déposer les déclarations fiscales dans les délais et de discuter ouvertement avec les autorités fiscales afin de s'assurer que les problèmes fiscaux sont traités d'une manière aussi sereine que possible et que toute différence dans l'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales est résolue le plus vite possible. Tout comme pour d'autres groupes internationaux, la TVA, les sales tax et les prix de transfert intra-Groupe sont des risques fiscaux inhérents au caractère international du Groupe. Des changements de lois fiscales ou de leur interprétation en matière de prix de transfert, de TVA, de dividendes d'origine étrangère, de soutiens fiscaux à la Recherche et Développement et d'autres déductions fiscales, pourraient augmenter le taux effectif d'imposition du Groupe et avoir un impact négatif sur son résultat net.

3.7 Risque lié au capital

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, leur restituer du capital, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette

financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités.

Le Groupe vise à maintenir une notation de risque crédit correspondant à la catégorie "Investment Grade". Dans ce contexte, la stratégie du Groupe, dans un environnement opérationnel normal, est de maintenir le ratio d'endettement en dessous de 50%. Le Groupe pourrait dépasser ce seuil lors d'événements exceptionnels tels qu'une acquisition majeure.

3.8 Risque stratégique et transactionnel

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la section Gestion des risques du Rapport de Gouvernance (page 154 à 157) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

F4 Hypothèses clés et estimations comptables

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'événements futurs qui auraient un impact financier sur l'entité. Les estimations comptables en découlant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants:

- * Estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant
- * Comptabilisation de provisions pour pensions
- * Comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations
- * Estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks
- * Evaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs
- * Evaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1 Réduction de valeur du goodwill

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs, appelés "tests de réduction de valeur", nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. Les estimations des performances futures sont basées sur l'analyse de différents facteurs dont : les projections de croissance des marchés, les estimations de parts de marché, le paysage concurrentiel et l'évolution des coûts et des prix. Cette analyse combine des estimations d'éléments internes et des données de sources externes. En date du 31 décembre 2011, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de EUR 98.229 milliers (EUR 97.489 milliers en 2010).

4.2 Provisions pour réhabilitation de sites

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses telles que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2011, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de EUR 87.162 milliers (EUR 94.314 milliers en 2010).

4.3 Régimes à prestations définies

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuaire. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'annexe F26. En date du 31 décembre 2010, une provision pour avantages sociaux de EUR 193.023 milliers a été reconnue (EUR 190.800 milliers en 2010).

4.4 Reconnaissance des impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

F5 Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés :

		% intérêts 2011
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00
Australie	Umicore Australia Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29
Belgique	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00
	Umicore Autocatalyst Recycling Belgium N.V. (BE 0466.261.083)	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00
	Umicore Abrasives (BE 0881.426.726)	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00
	Clarex Ltda	100,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00
Chine	Imperial Smelting & Refining Co. of Canada Ltd.	100,00
	Umicore Hunan Fuhong Zinc Chemicals Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd.	75,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	80,00
France	Umicore Jewellery Material Processing (Foshan) Co., Ltd.	91,21
	Umicore France S.A.S.	100,00
	Umicore Building Products France S.A.S.	100,00
	Umicore Climeta S.A.S.	100,00
	Umicore IR Glass S.A.S.	100,00
	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00
	Umicore Bausysteme GmbH	100,00
	Umicore Metalle & Oberflächen GmbH	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21
Hongrie	Umicore Mining Management GmbH	100,00
Italie	Umicore Building Products Hungary kft.	100,00
	Umicore Building Products Italia s.r.l.	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00
Japon	Umicore Japan KK	100,00
Corée	Umicore Korea Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00
Liechtenstein	Umicore Thin Film Products AG	100,00
Luxembourg	Umicore Finance Luxembourg	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00
Malaisie	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00
Pays-Bas	Schône Edelmetaal BV	91,21
	Umicore Nederland BV	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20
Pologne	Umicore Building Products Polska	100,00
Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00
	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00
Afrique du Sud	Umicore South Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Autocat South Africa (Pty) Ltd.	65,00
	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	65,00
Espagne	Umicore Building Products Iberica S.L.	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00
Suisse	Umicore Switzerland Strub	100,00
	Allgemeine Suisse SA	91,21
Taiwan	Umicore Thin Film Products Taiwan Co Ltd	100,00
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00
Etats-Unis	Umicore USA Inc.	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00
	Umicore Building Products USA Inc.	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00
	Umicore Optical Materials Inc.	100,00
	Umicore Technical Materials North America	100,00
	Umicore Cobalt and Specialty Materials North America	100,00

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société ne doit pas présenter des états financiers consolidés conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe rapportant en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2010	2011	2010	2011
Dollar américain	USD	1,34	1,29	1,33	1,39
Livre sterling	GBP	0,86	0,84	0,86	0,87
Dollar canadien	CAD	1,33	1,32	1,37	1,38
Franc suisse	CHF	1,25	1,22	1,38	1,23
Yen japonais	JPY	108,65	100,20	116,24	110,96
Réal brésilien	BRL	2,23	2,43	2,33	2,33
Rand sud-africain	ZAR	8,86	10,48	9,70	10,10
Yuan chinois	CNY	8,82	8,16	8,97	9,00
Won sud-coréen (100)	KRW	14,99	14,99	15,32	15,41

F7 Information sectorielle

INFORMATION 2010 PAR BUSINESS GROUP

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non alloué	Eliminations	Total	(EUR milliers)
Chiffre d'affaires total	1.581.633	707.346	1.401.589	7.269.112	23.202	-1.291.773	9.691.109	
dont chiffre d'affaires externe	1.548.336	702.344	1.296.325	6.120.902	23.202	0	9.691.109	
dont chiffre d'affaires intersectoriel	33.297	5.002	105.264	1.148.210	0	-1.291.773	0	
Résultat d'exploitation	68.584	37.358	57.862	182.207	-43.028	0	302.983	
Récurrent	72.931	38.214	52.051	195.469	-46.261		312.404	
Non-récurrent	-1.449	-539	2.265	-6.825	3.233		-3.315	
Effet IAS 39	-2.898	-317	3.546	-6.437	0		-6.106	
Entreprises mises en équivalence	3.768	5.718	20.756	0	-9.220	0	21.022	
Récurrent	4.779	5.718	23.159	0	-3.523		30.133	
Non-récurrent	0	0	-137	0	-5.697		-5.834	
Effet IAS 39	-1.011	0	-2.266	0	0		-3.277	
Coûts financiers nets					-16.675		-16.675	
Impôts sur le résultat					-54.211		-54.211	
Participation minoritaire					-4.392		-4.392	
Bénéfice net de l'année					248.727		248.727	
Actif total consolidé	928.703	612.843	911.727	1.088.759	432.019	-462.453	3.511.598	
Actif des secteurs	885.330	584.951	785.046	1.088.759	432.207	-462.453	3.313.840	
Participations dans les entreprises associées	43.374	27.892	126.680	0	-188	0	197.758	
Passif total consolidé	283.188	229.168	312.667	662.882	2.490.353	-466.659	3.511.598	
Investissements	45.711	38.308	23.852	50.327	13.809	0	172.006	
Amortissements	26.938	23.518	26.044	41.202	8.465	0	126.167	
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)	-3.548	151	-1.881	4.146	276	-0	-856	

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2010

	(EUR milliers)						
	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total	6.953.497	474.294	985.601	1.074.194	387.774	290.044	9.691.109
Actif long terme total	854.554	269.611	162.301	95.169	55.179	18.606	1.185.809
Investissements	114.641	73.620	23.171	17.878	12.927	3.388	172.006

INFORMATION 2011 PAR BUSINESS GROUP

	(EUR milliers)						
	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & Non alloué	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires total	1.931.964	729.258	1.618.439	11.649.330	25.887	-1.473.939	14.480.939
dont chiffre d'affaires externe	1.896.115	722.725	1.497.359	10.338.853	25.887		14.480.939
dont chiffre d'affaires intersectoriel	35.850	6.533	121.080	1.310.477	0	-1.473.939	0
Résultat d'exploitation	89.915	27.824	48.376	274.266	-35.160		405.221
Récurrent	83.709	34.716	53.587	267.170	-46.055		393.127
Non-récurrent	-1.206	-6.377	-10.616	1.286	10.895		-6.018
Effet IAS 39	7.412	-515	5.405	5.810	0		18.112
Entreprises mises en équivalence	6.851	6.331	16.757	0	-2.502		27.437
Récurrent	5.743	6.331	13.367	0	-2.502		22.939
Non-récurrent	-46	0	7.086	0	0		7.040
Effet IAS 39	1.154	0	-3.696	0	0		-2.542
Coûts financiers nets					-22.438		-22.438
Impôts sur le résultat					-76.006		-76.006
Participation minoritaire					-9.262		-9.262
Bénéfice net de l'année					324.952		324.952
Actif total consolidé	1.166.204	735.586	876.641	1.115.423	404.680	-585.374	3.713.160
Actif des secteurs	1.117.921	702.959	743.061	1.115.423	400.248	-585.374	3.494.237
Participations dans les entreprises associées	48.283	32.627	133.580	0	4.432	0	218.923
Passif total consolidé	399.262	277.259	315.363	791.025	2.515.625	-585.374	3.713.160
Investissements	49.469	67.571	31.559	55.743	8.232		212.574
Amortissements	29.958	26.617	26.842	43.538	10.096		137.051
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)	3.773	7.571	9.429	5.153	2.229	0	28.155

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2011

	(EUR milliers)						
	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total	11.014.765	473.427	1.034.153	1.685.034	474.021	272.966	14.480.939
Actif long terme total	871.718	474.446	230.238	101.700	61.667	15.498	1.280.821
Investissements	124.897	72.056	52.069	17.782	14.858	2.968	212.574

Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type "business" comme définie ci-dessous.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Business groups

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants:

Catalysis

Ce segment comprend les business units Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. Leurs activités se concentrent sur le développement et la production de systèmes catalytiques utilisés pour diminuer les émissions des moteurs à explosion et également dans le domaine de la chimie et des sciences de la vie. Ce segment inclut les joint-ventures Orgeg, ICT USA et ICT Japon.

Energy Materials

Ce segment comprend les business units Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials et Thin Film Products. Ces business units développent et produisent des matériaux principalement utilisés pour le stockage d'énergie (batteries rechargeables) et pour la production d'énergie verte. Le raffinage des métaux mis en œuvre dans ces applications et issus de sources secondaires fait partie de l'activité de ces business units. Ce segment inclut les sociétés mises en équivalence suivantes: Ganzhou Yi Hao Umicore Industries, Jiangmen Chancsun Umicore Industry et Todini.

Performance Materials

Ce segment comprend les business units Building Products, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Zinc Chemicals. Ces activités ont pour objectif de développer et produire des matériaux fonctionnels qui sont utilisés dans divers types d'applications tels que la décoration, l'électronique, l'électricité, le verre de haute pureté et la construction. La business unit Zinc Chemicals recycle également des produits secondaires à base de zinc afin de sécuriser une partie de son approvisionnement. Ce segment comprend également la participation d'Umicore dans Element Six Abrasives, Rezinal et IEQSA.

Recycling

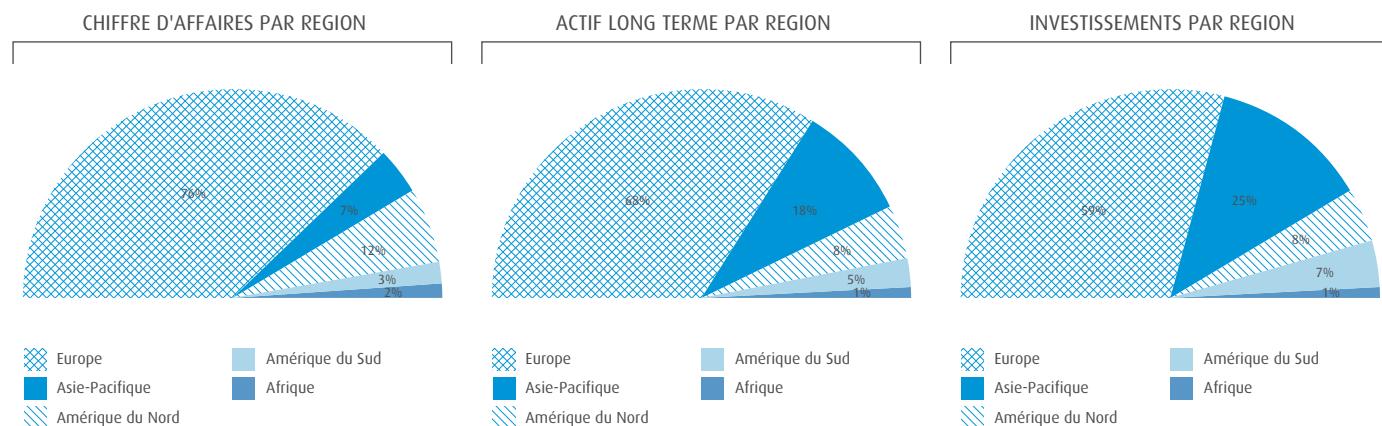
Ce segment comprend les business units Precious Metals Refining, Jewellery & Industrial Metals, Precious Metals Management et Battery Recycling. Leurs activités se concentrent sur le recyclage de produits en fin de vie et le raffinage de résidus industriels contenant des métaux précieux et spéciaux.

Corporate

Corporate regroupe les activités corporate et les fonctions opérationnelles communes ainsi que l'unité Group's Research, Development & Innovation dont fait partie le programme de développement de piles à combustible. Cette activité "Pile à combustible" inclut les joint-ventures Solvicore GmbH et Solvicore Management GmbH.

La note réfère aux activités continuées sauf en ce qui concerne le bilan. Dans l'information selon la dimension secondaire, les montants présentés sous la lignes "Actifs long terme" n'incluent pas les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre le résultat d'exploitation récurrent et le résultat d'exploitation tel que présenté dans le compte de résultat, consiste en le résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.



F8 Résultat d'exploitation

	(EUR milliers)	
	2010	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)		
Ventes	9.626.205	14.420.854
Prestations de services	64.904	60.085
Chiffre d'affaires	9.691.109	14.480.939
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	55.107	56.902
MATIÈRES PREMIÈRES (3)	-8.338.353	-12.902.623
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR (4)		
Amortissements sur actifs immobilisés	-126.167	-137.051
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	-4.745	-8.705
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	5.215	-19.508
Amortissements et réductions de valeur	-125.696	-165.264
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (5)		
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	-328.365	-376.287
Royalties, licences, consulting et commissions	-15.342	-24.009
Autres charges d'exploitation	-9.007	-6.370
Augmentation (diminution) des provisions	-16.659	-16.749
Utilisations de provisions	28.954	21.470
Moins-values sur cessions d'actifs	-2.893	-919
Autres charges d'exploitation	-343.314	-402.864

- 1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.
- 2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour EUR 31,7 millions, des subsides pour 5,6 millions, des royalties et licences pour EUR 4,6 millions et EUR 1,8 millions liés à des dossiers de récupération fiscale.
Les remises sur les contributions de sécurité sociale octroyées par les autorités à Umicore Belgique relatives à des incitants liés entre autres à des primes d'équipe, des heures supplémentaires et des frais de R&D, sont publiés à partir de 2011 sous la rubrique "Sécurité sociale" dans les rémunérations et avantages sociaux (voir annexe F9) et non plus sous les "autres produits d'exploitation" comme précédemment.
- 3) Les approvisionnements et matières premières contiennent de l'eau, du gaz et de l'électricité pour EUR 82,6 millions en 2011 (EUR 75,0 millions en 2010).
- 4) Les réductions de valeur et créances douteuses sont principalement liées à des réductions de valeur du stock métal permanent.
- 5) Les dépenses de R&D du Groupe en 2011 ont atteint EUR 156,8 millions (EUR 139,3 millions en 2010) dont EUR 141,1 millions dans les sociétés intégrées globalement (EUR 124,7 millions en 2010). Les dépenses R&D de 2010 ont été réajustées selon la définition internationalement reconnue du manuel Frascati. EUR 124,7 millions de ces dépenses R&D passent directement par les autres charges d'exploitation (voir aussi Chiffres clés économiques) Les impôts autres que les impôts sur le résultat s'élèvent à EUR 16,8 millions.

F9 Rémunérations et avantages sociaux

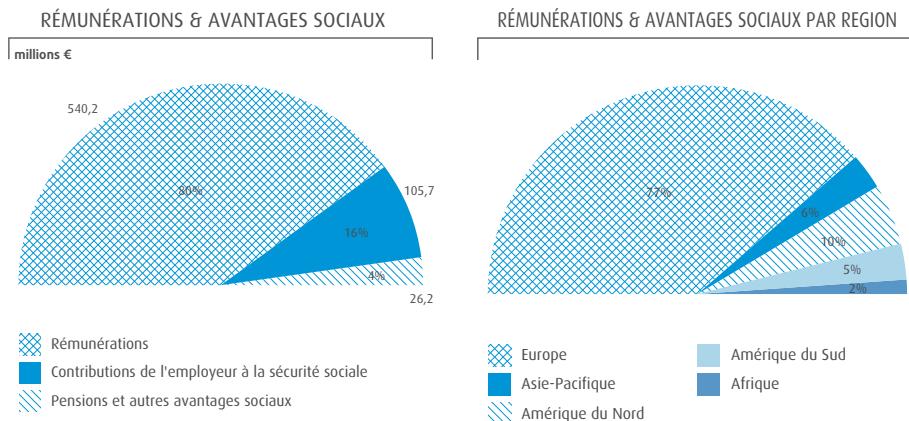
	(EUR milliers)	Annexes	2010	2011
RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX				
Salaires et avantages sociaux directs			-451.581	-491.798
Autres charges de personnel			-39.025	-26.941
Personnel temporaire			-10.418	-13.113
Paiement en actions			-4.018	-8.342
Rémunérations			-505.042	-540.194
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale			-108.899	-105.663
Contributions à des avantages déterminés			20.093	-15.666
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée			-7.725	-15.104
Contributions volontaires de l'employeur - autres			-1.653	-2.972
Pensions versées directement aux bénéficiaires			-5.362	-5.105
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)			11.928	12.655
Pensions et autres avantages sociaux			-22.905	-26.192
Total			-636.847	-672.049
EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES				
Cadres			1.714	1.789
Non-cadres			7.722	8.072
Total			9.436	9.861
JUSTE VALEUR DES OPTIONS OCTROYÉES				
Nombre d'options octroyées	F27		691.750	677.375
Modèle de valorisation				Present Economic Value
Volatilité estimée (% pa)			30,00	30,00
Taux sans risque (% pa)			2,85	3,80
Augmentation monétaire du dividende (% pa)			0,10	0,10
Probabilité de départ avant le droit d'exercer			NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)			5,00	5,00
Seuil minimum de gain (% pa)			50,00	50,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)			30,00	30,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (EUR)			5,14	11,08
Juste valeur totale des options octroyées (EUR milliers)			3.556	7.506
JUSTE VALEUR DES ACTIONS OCTROYÉES				
2.700 actions octroyées à 36,32 EUR				98
13.500 actions octroyées à 37,966 EUR				513
3.000 actions octroyées à 37,95 EUR				114
3.000 actions octroyées à 37,27 EUR				112
15.000 actions octroyées à 22,018 EUR			330	
3.000 actions octroyées à 22,15 EUR			66	
3.000 actions octroyées à 21,975 EUR			66	
Juste valeur totale des actions octroyées			462	837

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 8.342 milliers au cours de cette année.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuarié externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

La partie du coût liée à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Courant 2011, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période de EUR 837 milliers.

Les remises sur les contributions de sécurité sociale octroyées par les autorités à Umicore Belgique relatives à des incitants liés entre autres à des primes d'équipe, des heures supplémentaires et des frais de R&D, sont publiés à partir de 2011 sous la rubrique "Sécurité sociale" dans les rémunérations et avantages sociaux et non plus sous les "autres produits d'exploitation" comme précédemment. (voir annexe F8)



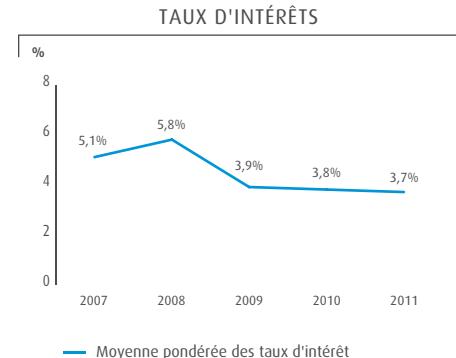
F10 Coûts financiers nets

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Produits d'intérêts	3.188	4.646
Charges d'intérêts	-15.800	-20.658
Actualisation des provisions	-8.262	-9.811
Résultat de change	7.442	7.443
Autres produits financiers	549	479
Autres charges financières	-3.792	-4.536
Total	-16.675	-22.438

En 2011, la charge d'intérêts nette de EUR 16.012 milliers est en augmentation par rapport aux EUR 12.612 milliers de 2010. L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et, dans une moindre mesure, les provisions environnementales. Ce montant est influencé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant elle-même de changements éventuels du taux d'actualisation, de l'échéance des sorties de liquidités futures et de la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces actualisations en 2011 ont été comptabilisées en Belgique, en Allemagne et en France.

Les résultats de change comprennent les gains et pertes de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir annexe F31).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement comptant, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.



F11 Produits des investissements financiers

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	8	9.266
Dividendes	566	841
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	19	13
Réductions de valeur sur investissements financiers	385	58
Total	977	10.178

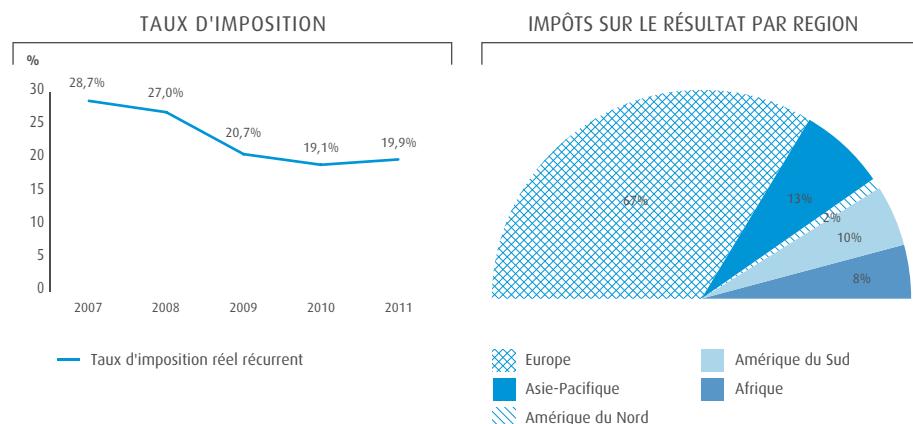
La plus-value sur cessions d'immobilisations financières est principalement relative à la vente des droits de souscription Nyrstar.

F12 Impôts sur le résultat

	(EUR milliers)	
	2010	2011
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Repris au compte de résultats		
Impôt courant	-28.481	-72.759
Charge d'impôts différés (produits)	-25.730	-3.247
Charge fiscale totale	-54.211	-76.006
RELATION ENTRE CHARGE FISCALE ET RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		
Résultat d'exploitation	302.983	405.220
Coûts financiers nets	-16.675	-22.438
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	286.308	382.783
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	30,88	30,34
Impôt théorique au taux moyen pondéré	-88.421	-116.122
AJUSTEMENTS		
Dépenses non déductibles	-5.649	-15.359
Revenus exonérés	4.939	8.039
Dividendes exonérés des sociétés consolidées et associées	1.607	-3.250
Profits et pertes taxés à taux réduit	52	0
Incitants fiscaux déductibles	20.762	33.432
Impôts calculés sur d'autres bases	-1.958	-1.845
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	24.803	27.001
Réductions de valeur des actifs d'impôts différés	-3.934	-8.755
Changement de taux de taxation applicable	-121	559
Exonérations fiscales	4.184	3.221
Autres crédits d'impôts (à l'exclusion des crédits R&D)	78	49
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imputables	-3.764	-2.708
Ajustements d'exercices précédents	-7.100	954
Autres	311	-1.224
Charge fiscale de l'année	-54.211	-76.006

Le taux d'imposition théorique moyen pondéré du groupe a légèrement évolué de 30,88% en 2010 à 30,34% en 2011.

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents, y compris l'effet IAS 39, le taux de taxation effectif pour l'année 2011 est de 19,9%. Celui-ci est légèrement supérieur à celui de 2010 en raison d'une répartition géographique différente des profits et d'un impact positif lié à des actifs fiscaux.



F13 Immobilisations incorporelles autres que goodwill

						(EUR milliers)
	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO ₂	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	8.857	11.126	80.449	4.479	18.806	123.717
Amortissements cumulés		-10.300	-62.206	0	-5.298	-77.804
Valeur comptable nette au début de l'exercice précédent	8.857	826	18.243	4.479	13.509	45.914
. Acquisitions	14.914	5	8.880	0	6.755	30.554
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-243	-121	-6.432		-234	-7.030
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-184	0	-8	0	0	-192
. Droits d'émission				1.761		1.761
. Ecart de conversion	73	1	253	0	16	343
. Autres mouvements	0	323	696	0	-362	657
Au terme de l'exercice précédent	23.418	1.035	21.631	6.240	19.684	72.007
Valeur d'acquisition	23.842	11.016	89.957	6.240	25.154	156.210
Amortissements cumulés	-425	-9.981	-68.326	0	-5.469	-84.202
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	23.418	1.035	21.631	6.240	19.684	72.007
. Acquisitions	16.469	1.936	3.340	0	2.810	24.556
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-2.139	-207	-8.784		-163	-11.293
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")			-253	-3.842		-4.095
. Droits d'émission				1.845		1.845
. Ecart de conversion	353	90	-100		-13	330
. Autres mouvements	1.107		20.266	759	-20.399	1.732
Au terme de l'exercice	39.208	2.852	36.092	5.003	1.919	85.074
Valeur d'acquisition	41.793	12.899	112.930	8.845	7.504	183.971
Amortissements cumulés	-2.585	-10.047	-76.838	-3.842	-5.586	-98.898
Valeur comptable nette	39.208	2.852	36.092	5.003	1.919	85.074

Les "acquisitions" incluent principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels ainsi que de frais de développement générés en interne. EUR 13,5 millions constituent des charges internes dont EUR 12,6 millions sont liés aux frais de développement et EUR 0,5 millions à des logiciels. La part des projets "logiciels" et R&D qui n'est pas encore finalisée, est enregistrée comme actif incorporel en cours d'exécution, dans la rubrique "Autres immobilisations incorporelles".

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné dans l'annexe F33.

F14 Goodwill

	(EUR milliers)	
	31/12/2010	31/12/2011
Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	95.548	99.991
Réductions de valeur cumulées	-2.502	-2.502
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	93.046	97.489
. Ecart de conversion	4.487	740
. Autres mouvements	-44	
Au terme de l'exercice	97.489	98.229
Valeur d'acquisition	99.991	100.273
Réductions de valeur cumulées	-2.502	-2.044
Valeur comptable nette	97.489	98.229

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement. Le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe F16.

Les variations de la période sont uniquement liées aux différences de change.

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

	(EUR milliers)				
	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Total
31/12/10	36.335	26.932	15.816	18.406	97.489
31/12/11	36.335	27.672	15.807	18.415	98.229

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe F2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe établis sur une période de 5 ans. Les indicateurs macro-économiques utilisés - tels que les taux de change des devises et le prix des métaux - sont basés sur les conditions de marché en vigueur. Le modèle de 2011 utilise un taux de taxation moyen de 25% (25% en 2010) et un coût moyen pondéré du capital après taxes (wacc) de 8,5% (tel que 2010). Ces indicateurs sont en ligne avec les prévisions de taux de taxation effectifs et de structure du capital. Le taux de croissance de perpétuité utilisé pour déterminer la valeur terminale est de 2% en moyenne (tel que 2010). Les taux d'intérêts sont basés sur des informations fournies par des organismes internationaux tels que la BNB ou la BCE.

F15 Immobilisations corporelles

							(EUR milliers)
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés		Total
Au début de l'exercice précédent							
Valeur d'acquisition	571.987	1.241.981	172.472	16.786	89.042	2.092.268	
Amortissements cumulés	-298.918	-891.944	-122.963	-14.654			-1.328.479
Valeur comptable au début de l'exercice précédent	273.070	350.037	49.509	2.132	89.042	763.790	
. Acquisitions	12.109	50.138	12.158	704	66.368	141.478	
. Cessions	-489	-2.509	-711	-20	-231	-3.959	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-23.325	-79.802	-15.017	-994			-119.138
. Réductions de valeur nettes (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-403	-4.103	-49	1	0	-4.554	
. Ecart de conversion	7.897	12.855	2.078	207	4.589	27.625	
. Autres mouvements	12.240	55.148	5.795	98	-74.014	-732	
Au terme de l'exercice	281.099	381.763	53.764	2.129	85.755	804.510	
Valeur d'acquisition	596.960	1.314.086	171.620	17.707	85.755	2.186.127	
Amortissements cumulés	-315.861	-932.323	-117.856	-15.578			-1.381.617
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	281.099	381.763	53.764	2.129	85.755	804.510	
. Acquisitions	11.945	44.728	13.136	2.525	115.684	188.017	
. Cessions	-678	-1.191	-326	-2	-212	-2.408	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-25.106	-84.626	-15.300	-563			-125.595
. Réductions de valeur nettes (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-67	-3.533	-1.153	-11	0	-4.764	
. Ecart de conversion	2.683	2.112	11	127	-915	4.019	
. Autres mouvements	32.825	65.143	8.287	-42	-105.657	555	
Au terme de l'exercice	302.701	404.396	58.420	4.164	94.655	864.335	
dont leasing	1.683	51	96				1.829
Valeur d'acquisition	640.870	1.396.322	184.475	28.414	94.655	2.344.736	
Amortissements cumulés	-338.169	-991.926	-126.055	-24.250			-1.480.400
Valeur comptable nette	302.701	404.396	58.420	4.164	94.655	864.336	
Leasing							
Valeur d'acquisition	2.406	156	262				2.824
Amortissements cumulés	-723	-105	-166				-995
Valeur comptable nette	1.683	51	96				1.829

La partie des investissements en immobilisations corporelles qui n'est pas liée à des travaux d'entretien, concerne principalement Energy Materials suite aux extensions de production et des installations R&D dans les matériaux pour batteries rechargeables au Japon et en Corée du Sud. Recycling a aussi connu des niveaux d'investissement élevés suite à l'achèvement de l'usine UHT à Hoboken tout comme Catalysis où les extensions de production et de captacité de test se poursuivent. Le niveau élevé des investissements est dû aux projets de croissance liés à Vision 2015.

La ligne "Autres mouvements" comprend essentiellement des transferts entre les encours et les autres catégories d'immobilisations corporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'annexe F33.

F16 Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes :

	Devise fonctionnelle	Pourcentages	
		2010	2011
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES			
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	CNY	40,00	40,00
IEQSA	PEN	40,00	40,00
Element Six Abrasives	USD	40,22	40,22
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co.,LTD	CNY	40,00	40,00
Todini	EUR	48,00	48,00
JOINT-VENTURES			
ICT Japan	JPY	50,00	50,00
ICT USA	USD	50,00	50,00
Ordeg	KRW	50,00	50,00
Rezinal	EUR	50,00	50,00
Solvicore GmbH & Co KG	EUR	50,00	50,00
Solvicore Management GmbH	EUR	50,00	50,00
Hycore	NOK	62,82	0,00

		(EUR milliers)		
		Valeur comptable nette	Goodwill	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent				
. Augmentation de capital		151.465	46.294	197.758
. Résultat de l'exercice		5.500		5.500
. Dividendes		27.436		27.436
. Cessions		-11.703		-11.703
. Autres réserves		-1.859		-1.859
. Ecarts de conversion		-5.168		-5.168
. Transferts		4.791	654	5.445
Au terme de l'exercice		171.976	46.947	218.923
	dont joint-ventures	63.290	355	63.645

En 2011 une augmentation de capital de EUR 5,5 millions a été réalisée dans la joint-venture Solvicore GmbH en Allemagne. Hycore a été liquidé et la société mise en équivalence inclue dans Umicore Optical Materials USA a été vendue en 2011.

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des principales sociétés associées aurait été la suivante :

	(EUR milliers)	
	31/12/10	31/12/11
Actifs	243.608	253.259
Passifs	130.731	125.820
Chiffre d'affaires	255.227	263.791
Résultat net	24.290	23.263

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante :

	(EUR milliers)	
	31/12/10	31/12/11
Actifs court terme	137.552	164.313
Actifs long terme	14.732	13.398
Passifs court terme	86.547	112.319
Passifs long terme	7.535	818

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante :

	(EUR milliers)	
	31/12/10	31/12/11
Résultat d'exploitation	2.193	6.837
Résultat financier	-1.297	-1.176
Impôts	-2.098	-1.622
Résultat net du Groupe	-1.202	4.040

Le Groupe n'a pas acquis de nouvelles sociétés associées ni de joint-ventures en 2011.

F17 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés

	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts octroyés	(EUR milliers)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME			
Au début de l'exercice précédent	57.910	8.454	
. Variations de périmètre	0	-1.219	
. Augmentations	377	50	
. Diminutions	-2	-6.608	
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-248	0	
. Ecarts de conversion	33	94	
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	18.144		
. Autres mouvements	-62	-1	
Au terme de l'exercice précédent	76.152	769	
. Augmentations	515	45	
. Diminutions	-41	-13	
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	63		
. Ecarts de conversion	-17	32	
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(a)	-28.939	
. Autres mouvements	-2	263	
Au terme de l'exercice	47.730	1.096	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME			
Au terme de l'exercice précédent	37	50	
. Variations de périmètre	173		
. Augmentations	974		
. Diminutions	-6	-150	
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-5		
. Ecarts de conversion	-1	6	
. Autres mouvements	-17		
Au terme de l'exercice	10	1.051	

(a) Essentiellement lié à l'ajustement juste valeur des actions Nyrstar.

F18 Stocks

	(EUR milliers)	
	31/12/10	31/12/11
Analyse des stocks		
Produits de base avec couverture (valeur brute)	972.513	1.092.256
Produits de base sans couverture (valeur brute)	139.620	154.093
Consommables (valeur brute)	70.401	75.084
Réductions de valeur	-43.389	-61.291
Avances	41.565	35.332
Contrats en cours	2.325	9.537
Total des stocks	1.183.034	1.305.010

Les stocks ont augmenté de EUR 122 millions. Cet accroissement est dû à un effet combiné de l'augmentation du prix de certains métaux et des quantités. Des réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent pour un montant de 15 millions.

Sur base du prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques EUR 993,6 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

F19 Créances commerciales et autres créances

	(EUR milliers)		
	Annexes	31/12/10	31/12/11
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		5.871	6.576
Autres créances à plus d'un an		8.172	7.682
Avantages sociaux		373	372
Total		14.416	14.630
A COURT TERME			
Créances commerciales (brutes)		673.800	748.195
Créances commerciales (réduction de valeur)		-14.606	-12.309
Autres créances (brutes)		116.625	78.608
Autres créances (réductions de valeur)		-6.582	-7.509
Intérêts à recevoir		257	136
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F31	7.425	16.537
Juste valeur des autres instruments financiers	F31	23.460	6.490
Comptes de régularisation		11.122	37.380
Total		811.500	867.528

Les créances commerciales à court terme ont augmenté de EUR 76,7 millions. Cette augmentation est principalement liée à une activité plus importante.

	(EUR milliers)					
	Total	Non dû	0-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT						
Créances commerciales (hors créances douteuses)						
- brutes	658.074	555.269	79.729	11.304	2.019	9.752
Autres créances (brutes)	116.625	110.040	3.422	373	58	2.731
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses)						
- brutes	734.919	616.025	88.999	16.100	2.743	11.052
Autres créances (brutes)	78.608	74.100	3.258	213	108	930

L'augmentation des autres créances commerciales est principalement due à la TVA à récupérer.

Les autres créances commerciales long terme incluent un montant de EUR 6.004 milliers relatif à des "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan (voir aussi l'annexe F26 relative aux Provisions pour avantages sociaux).

Risque de crédit - créances commerciales et autres créances

	Créances commerciales (réductions de valeur)	Autres créances (réductions de valeur)	(EUR milliers)
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	-21.553	-9.369	-30.925
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-1.974	-804	-2.778
. Reprises de réductions de valeur	8.110	377	8.487
. Réductions de valeur nettoyées avec le montant brut	2.044	3.378	5.422
. Réductions de valeur netting avec la valeur brute	-35	-82	-117
. Ecarts de conversion	-1.197	-81	-1.278
Au terme de l'exercice précédent	-14.606	-6.581	-21.187
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-14.606	-6.581	-21.187
. Changement de périmètre	594	324	918
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-697	-2.149	-2.846
. Reprises de réductions de valeur	1.688	13	1.701
. Réductions de valeur nettoyées avec le montant brut	143		143
. Autres mouvements	83	888	974
. Ecarts de conversion	487	-3	484
Au terme de l'exercice	-12.309	-7.508	-19.813

Par défaut, tous les secteurs d'activité utilisent l'assurance crédit comme moyen de limiter le risque crédit lié aux créances commerciales. EUR 463 millions des créances commerciales du Groupe sont couverts par des limites de crédit assurées. L'indemnité en cas de non paiement s'élève à 95% avec une limite annuelle maximum de EUR 20 millions.

Certains secteurs d'activité travaillent sans assurance crédit mais mettent en place des limites de crédit sur base de l'information financière et de la connaissance de l'entreprise qui sont approuvées par le management. En 2011, des réductions de valeur limitées ont été nécessaires.

F20 Impôts différés

	(EUR milliers)					
	31/12/2010	31/12/2011				
Impôts différés						
Impôts à recevoir	20.363	17.067				
Impôts différés actifs	108.795	88.492				
Impôts dus	-21.664	-57.742				
Impôts différés passifs	-43.702	-46.089				
	Actifs	Passifs	Net			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Au terme de l'exercice précédent	96.101	108.795	-31.381	-43.702	64.721	65.093
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	-7.447	-6.544	-18.283	3.296	-25.730	-3.247
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	15.796	-11.843	6.499	-5.810	22.295	-17.653
Écarts de conversion	4.352	-1.645	-478	-144	3.874	-1.789
Transferts	-83	-272	-58	272	-142	-0
Autres mouvements	76	-2	0	0	76	-2
Au terme de l'exercice	108.795	88.491	-43.702	-46.089	65.093	42.403
Impôts différés par catégories de différences temporelles						
Immobilisations incorporelles	4.499	11.496	-6.647	-10.875	-2.148	621
Goodwill des sociétés consolidées globalement	145	112	-2.152	-1.369	-2.007	-1.257
Immobilisations corporelles	6.843	5.130	-24.811	-24.038	-17.968	-18.908
Participations mises en équivalence	0	87	-178	-206	-178	-119
Créances long terme	454	555	-3.302	-2.914	-2.848	-2.359
Stocks	28.789	28.714	-57.679	-35.988	-28.890	-7.274
Créances court terme	15.493	8.712	-3.771	-17.230	11.722	-8.518
Fonds propres - part du Groupe	7	5	-12.161	-8.757	-12.154	-8.752
Dettes financières long terme et autres dettes	983	666	-535	-1.281	448	-615
Provisions pour avantages sociaux long terme	31.325	32.089	-502	-818	30.823	31.271
Provisions pour environnement long terme	17.359	20.346	-2.926	-2.682	14.433	17.664
Provisions pour autres risques et charges long terme	3.125	7.401	-416	-894	2.709	6.507
Dette financière court terme	317	656	0		317	656
Provisions pour environnement court terme	7.476	5.458	0		7.476	5.458
Provisions pour autres risques et charges court terme	4.578	5.222	-714	-222	3.864	5.000
Dettes commerciales et autres dettes	41.264	26.353	-24.391	-7.470	16.873	18.883
Impôts différés total liés aux différences temporaires	162.657	153.002	-140.185	-114.744	22.472	38.258
Perdes fiscales à reporter	82.506	63.470			82.506	63.470
Déductions pour investissements	4.015	4.006			4.015	4.006
Intérêts notionnels	24.259	23.568			24.259	23.568
RDT à reporter	43.511	16.413			43.511	16.413
Autres	27.674	1.884			27.674	1.884
Impôts différés actifs non reconnus	-139.344	-105.195			-139.344	-105.195
Total actif/passif d'impôts différés	205.278	157.148	-140.185	-114.744	65.093	42.404
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	-96.483	-68.656	96.483	68.656		
Situation nette	108.795	88.492	-43.702	-46.089	65.093	42.404

Base	Base	Taxe	Taxe
------	------	------	------

Montant des différences temporelles déductibles, perdes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan

Date d'expiration sans limite de temps

433.409	319.701	139.344	105.195
---------	---------	---------	---------

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement en fonds propres. Les mouvements principaux des impôts différés reconnus en fonds propres sont des impôts différés générés par des différences temporaires incluses sous les lignes "dettes commerciales et autres dettes" pour un montant négatif de EUR 19.130 milliers, "provisions pour avantages sociaux long terme" pour un montant positif de EUR 2.120 milliers et "créances commerciales et autres créances" pour un montant négatif de EUR 1.593 milliers.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

Durant la période, un montant d'impôts différés actifs de EUR 105.195 milliers n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (EUR 55.791 milliers), des intérêts notionnels reportés (EUR 23.568 milliers), des revenus définitivement taxés reportés (EUR 16.143 milliers) et à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (EUR 2.910 milliers).

En application de l'IAS 12, un impôt différé passif, qui pourrait potentiellement s'élever à EUR 56 millions, n'a pas été reconnu sur les réserves immunisées des sociétés belges car la direction confirme que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

F21 Liquidités et quasi-liquidités

	(EUR milliers)	
	31/12/10	31/12/11
Liquidités et quasi-liquidités		
Dépôts à terme auprès des banques	42.453	17.809
Autres dépôts à terme	3.842	3.439
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	78.421	82.733
Total liquidités et quasi-liquidités	124.717	103.981
Découvertes bancaires	26.296	3.776
(compris dans les dettes financières court terme au bilan)		
Situation nette de trésorerie à la clôture (voir tableau de financement consolidé)	98.421	100.205

Tous les montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le Groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que - suite à la nature dynamique de ses opérations- le Groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les excédents de liquidité sont investis pour des périodes très courtes sous forme de dépôts répartis auprès d'un nombre limité de banques. Les liquidités excédentaires sont investies pour de très courtes périodes et sont réparties dans un nombre limité d'institutions financières disposant d'une notation de crédit satisfaisante.

F22 Ecarts de conversion et autres réserves

Le détail de la part du Groupe dans les écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

							(EUR milliers)
	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement en réserves	Avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Ecarts de conversion	TOTAL
Solde au 1er janvier de l'exercice précédent	34.468	-6.155	13.749	-55.284	24.045	-107.176	-96.354
Profits et pertes reconnus en réserves	18.144	-59.976	22.464	-8.456	4.018		-23.806
Profits et pertes sortis des réserves	0	312	-195	-71	0		45
Transferts de/vers réserves				-386	-3.561		-3.947
Variations de périmètre	0	0	-2	0	0	0	-2
Autres mouvements	0	0	0	-32	0	0	-32
Ecarts de conversion	0	-342	234	-1.824	0	70.485	68.554
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	52.613	-66.161	36.250	-66.054	24.503	-36.691	-55.541
Solde au 1er janvier de l'exercice	52.613	-66.161	36.250	-66.054	24.503	-36.691	-55.541
Profits et pertes reconnus en réserves	-28.939	21.845	-4.121	-12.519	8.342		-15.392
Profits et pertes sortis des réserves	0	40.238	-13.520	0	0		26.719
Transferts de/vers réserves					-1.225		-1.225
Ecarts de conversion	0	617	-169	-1.198	0	2.570	1.820
Solde au 31 décembre de l'exercice	23.674	-3.461	18.440	-79.771	31.620	-34.121	-43.620

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyrstar (voir l'annexe F17 sur les actifs financiers disponibles à la vente).

Les gains nets reconnus en réserves de couverture stratégique (EUR 21.845 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les pertes nettes sorties des réserves (EUR 40.238 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont EUR 38,6 millions sont passés en compte de résultats suite à l'expiration de couvertures stratégiques.

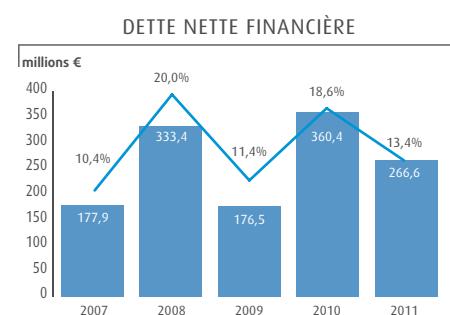
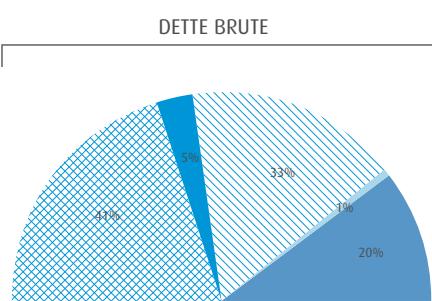
De nouvelles pertes actuarielles nettes sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnus en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 12.519 milliers.

En 2011, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement de EUR 8.342 milliers sur la réserve pour paiements fondés sur des actions (voir l'annexe F9 sur les rémunérations et avantages sociaux). Un montant de EUR 1.125 milliers a été transféré vers les réserves suite à l'exercice d'options pendant la période.

La variation des écarts de conversion est principalement liée à un effet combiné du renforcement du CNY, du KRW, du CHF, de l'AUD et de l'USD par rapport à l'EUR et d'une dévalorisation du ZAR et du BRL par rapport à l'EUR.

F23 Dettes financières

	(EUR milliers)				
	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total		
LONG TERME					
Solde au début de l'exercice précédent	20.511	155.261	175.771		
. Augmentation	20.000	574	20.574		
. Diminution	-509	-643	-1.151		
. Transferts	0	-311	-311		
Solde au terme de l'exercice précédent	40.002	154.882	194.884		
. Augmentation	10.000	0	10.000		
. Diminution	-30.001	-994	-30.995		
. Ecart de conversion	0	-2	-2		
. Transferts	0	-150.009	-150.009		
Solde au terme de l'exercice	20.001	3.879	23.878		
DETTES À LONG TERME ÉCHEANT DANS L'ANNÉE					
Au terme de l'exercice précédent	515	1.004	1.519		
. Augmentations / diminutions	-514	149.947	149.433		
Au terme de l'exercice	1	150.951	150.952		
COURT TERME					
Au terme de l'exercice précédent	167.612	26.296	90.976		
. Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	-104.166	-22.520	30.508		
Au terme de l'exercice	63.446	3.776	121.484		
	Prêts bancaires à court terme	Découverts bancaires	Papiers commerciaux	Autres prêts	Total
Dettes financières à long terme	194.884	23.878			
Dettes financières à long terme échéant dans l'année	1.519	150.952			
Dettes financières à court terme	288.676	195.703			
Liquidités et quasi-liquidités	-124.717	-103.981			
Dette financière nette	360.362	266.552			
	2010	2011			



Emprunts obligataires (échéance 2012)
Emprunts à long terme (échéance 2013)

Papiers commerciaux
Découverts bancaires
Autres lignes de crédit bancaire

Dettes financières nettes consolidées de activités continuées, fin de période
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période

La dette financière nette du groupe a diminué de EUR 93,8 millions principalement en raison d'une forte génération de liquidité en 2011.

La juste valeur de l'emprunt obligataire de EUR 150 millions émis en 2004 est de EUR 156,9 millions au 31 décembre 2011. Le taux d'intérêt effectif de cette obligation est de 4,875%. Il correspond au taux d'intérêt fixe de l'obligation.

Les emprunts bancaires à long terme consistent essentiellement en un emprunt de EUR 20 millions échéant en 2013 et portant un intérêt de 5,36% par an. La juste valeur de cet emprunt était de EUR 21,6 millions au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, il n'y avait aucune avance en cours liée à la tranche restante de EUR 170 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en 2013 et aux EUR 250 millions du nouvel emprunt bancaire syndiqué échéant en juillet 2016.

Le ratio d'endettement de 13,4% en 2011 (18,6% en 2010) est bien endéans les limites acceptées par le Groupe telles que décrites à l'annexe F3.

La période de révision des taux des emprunts à taux flottants est très courte et est liée à la gestion quotidienne de la trésorerie par le département financier du Groupe.

Une partie des dettes financières à long terme est soumise à des conventions financières standards incluses dans les contrats d'emprunt.

Umicore n'a dû faire face à aucune violation de convention d'emprunt que ce soit en 2011 ou lors des années précédentes. Le suivi des conventions de dettes est sous la responsabilité du département Trésorerie du Groupe. Afin de suivre cette activité, des certificats d'observation sont émis deux fois par an et envoyés aux agents bancaires. Cette méthode est une obligation faisant partie des règles d'octroi d'un prêt étant donné que la marge d'intérêt est basée sur le ratio entre la dette nette et l'EBITDA.

	(EUR milliers)			
	EUR Euro	USD US Dollar	Autres devises	Total
Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an				
Prêts bancaires	20.001			20.001
Autres prêts	154.829			154.829
Dettes financières à long terme, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an	174.830			174.830

	(EUR millions)	
	2010	2011
Dette financière nette	360,4	266,6
Fonds propres	1.575,2	1.721,7
Total	1.935,6	1.988,3
Ratio d'endettement (%)	18,6	13,4

F24 Dettes commerciales et autres dettes

	Annexes	31/12/10	(EUR milliers) 31/12/11
LONG TERME			
Dettes commerciales à plus d'un an		517	1.253
Autres dettes à plus d'un an		648	5.105
Subsides en capital		5.168	8.726
	6.333		15.084
COURT TERME			
Dettes commerciales à un an au plus		655.776	780.536
Acomptes reçus sur commandes		17.752	30.431
Impôts dus autres que les impôts de société		35.869	13.078
Dettes salariales et sociales		121.451	127.408
Autres dettes		11.737	28.687
Dividendes dus		6.770	7.814
Intérêts dus		7.064	7.571
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F31	73.357	20.620
Juste valeur des autres instruments financiers	F31	17.899	22.106
Comptes de régularisation		74.747	110.198
	1.022.423		1.148.450

Les dettes commerciales ont augmenté de 124,8 millions, principalement en raison de volumes plus importants.

Les impôts dus autres que les impôts de société sont principalement relatifs à de la TVA.

F25 Liquidité des dettes financières

	Maturité contractuelle					(EUR milliers) Total	
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
EXERCICE PRÉCÉDENT							
Dettes financières							
COURT TERME							
Prêts bancaires à court terme	123.451	23.032	21.129			167.612	
Découverts bancaires	18.692	37	7.567			26.296	
Papiers commerciaux	90.976	0	0			90.976	
Autres prêts	3.418	0	374			3.792	
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	2	130	382			515	
Autres prêts long terme échéant dans l'année	37	145	821			1.004	
LONG TERME							
Prêts bancaires long terme			40.001	0	40.001		
Autres prêts long terme			153.349	1.534	154.883		
Dettes commerciales et autres dettes							
COURT TERME							
Dettes commerciales à un an au plus	415.981	115.229	124.565			655.776	
Acomptes reçus sur commandes	1.295	9.222	7.234			17.752	
Impôts dus autres que les impôts de société	35.541	-19	347			35.869	
Dettes salariales et sociales	82.553	33.765	5.133			121.451	
Autres dettes	6.022	4.774	941			11.737	
Dividendes dus	6.770	0	0			6.770	
Intérêts dus	6.699	305	60			7.064	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	1.170	10.495	61.692			73.357	
Juste valeur des autres instruments financiers	3.823	12.957	1.120			17.899	
Comptes de régularisation	58.527	10.312	5.908			74.747	
LONG TERME							
Dettes commerciales à plus d'un an			30	487		517	
Autres dettes à plus d'un an			647	1		648	
Subsides en capital			367	4.801		5.168	

	Maturité contractuelle					(EUR milliers)	
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
EXERCICE ACTUEL							
Dettes financières							
COURT TERME							
Prêts bancaires à court terme	32.704	13.382	17.360			63.446	
Découverts bancaires	205	0	3.572			3.776	
Papiers commerciaux	121.484	0	0			121.484	
Autres prêts	6.842	0	155			6.997	
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	1	0	0			1	
Autres prêts long terme échéant dans l'année	38	150.076	837			150.951	
LONG TERME							
Prêts bancaires long terme			20.000	0		20.000	
Autres prêts long terme			3.045	832		3.878	
Dettes commerciales et autres dettes							
COURT TERME							
Dettes commerciales à un an au plus	487.191	288.689	4.656			780.536	
Acomptes reçus sur commandes	1.331	22.459	6.641			30.431	
Impôts dûs autres que les impôts de société	12.048	100	930			13.078	
Dettes salariales et sociales	50.303	28.646	48.460			127.408	
Autres dettes	22.159	3.091	3.438			28.687	
Dividendes dûs	7.814	0	0			7.814	
Intérêts dûs	6.923	499	149			7.571	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	6.550	1.813	12.257			20.620	
Juste valeur des autres instruments financiers	9.779	12.278	48			22.106	
Comptes de régularisation	75.526	14.637	20.035			110.198	
LONG TERME							
Dettes commerciales à plus d'un an			750	503		1.253	
Autres dettes à plus d'un an			2.448	2.657		5.105	
Subsides en capital			493	8.234		8.726	

F26 Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

	Avantages postérieurs à l'emploi - pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi - autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total	(EUR milliers)
Au terme de l'exercice précédent						
. Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	9.437	198	5.713	858	16.206	
. Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-659	0	0	-52	-711	
. Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-16.341	-1.503	-9.214	-1.092	-28.150	
. Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	6.237	482	1.154	591	8.465	
. Ecart de conversion	242	-307	8	15	-41	
. Transferts	0	-965	1.205	-240	0	
. Reconnus en fonds propres	4.682	1.774	-0	0	6.457	
Au terme de l'exercice	130.820	18.354	29.614	14.236	193.023	

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne "Reconnus en fonds propres" et ce qui est indiqué dans l'annexe F22 étant donné que cette dernière inclut également les entreprises associées et joint-ventures qui sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

La direction s'attend à ce que les dépenses à court terme restent dans le même ordre de grandeur que celles de l'année précédente et de l'année en cours.

Comme expliqué dans l'annexe F19, une créance commerciale long terme a été reconnue en tant que "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan. Tout changement de cette provision affecte de la même manière les "droits à remboursement" enregistrés en créances commerciales long terme. Si ce changement est relatif à des variations des hypothèses actuarielles, la provision et l'actif correspondant sont ajustés via l'état des profits et pertes reconnus.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actuaires externes pour quasi la totalité des plans. Les hypothèses utilisées sont recommandées par les actuaires locaux. La référence pour la zone Euro et l'indice IBOXX AA. Des indices similaires sont utilisés dans les autres pays.

Les tables de mortalité utilisées sont spécifiques aux pays concernés.

	(EUR milliers)		
	31/12/10	Mouvements 2011	31/12/11
Belgique	27.775	-1.272	26.503
France	20.870	410	21.280
Allemagne	126.023	899	126.922
Sous-total	174.668	37	174.705
Autres entités	16.129	2.189	18.318
Total	190.797	2.226	193.023

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Droits à remboursement		
A la fin de l'exercice précédent		
Remboursement	-427	
Rendement attendu		298
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement		-293
A la fin de l'exercice	6.427	6.004

	2010	2011
Variation des obligations au titre de prestations définies		
Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice		
Coût des services rendus	14.452	15.819
Charge d'intérêts	14.102	14.184
Cotisations des participants au régime	453	559
Amendements	2.262	-745
Pertes (Gains) actuariels	9.852	1.132
Prestations versées par le régime/l'entreprise	-27.980	-24.664
Charges payées	-66	-81
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	783	-68
Combinaisons de plans	140	
Réductions de régime	-221	
Variation de taux de change	4.418	808
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice	312.573	319.517

	2010	2011
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs au début de l'exercice		
Rendement attendu des actifs du régime	5.314	5.252
Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs	780	-6.871
Cotisations versées par l'entreprise	27.498	29.796
Cotisations versées par les participants au régime	453	559
Prestations versées par le régime/l'entreprise	-27.980	-24.664
Charges payées	-66	-81
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	1.037	
Ecarts de conversion	3.011	849
Juste valeur des actifs en fin d'exercice	120.945	125.785

Les régimes de retraite en Belgique, en France, au Liechtenstein, au Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Corée et en Norvège sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations financées	214.160	221.705
Juste valeur des actifs de couverture	120.945	125.785
Déficit (surplus) résultant de régime finance	93.215	95.920
Valeur actualisée des obligations non financées	98.413	97.812
Gains (pertes) actuariels nets non reconnus	12	-1
(Coût) Gain sur services passés non reconnus	-840	-707
Passif (actif) net	190.800	193.024
Composantes du coût des services		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	14.452	15.819
Charge d'intérêts	14.102	14.184
Rendement attendu des actifs du régime	-5.314	-5.252
Rendement attendu des droits à remboursement	-304	-298
Amortissement des coûts des services passés incl. §58(a)	2.027	-612
Amortissement des pertes (gains) net incl. §58(a)	-1.225	1.830
Pertes/gains sur réductions de régime	-221	0
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	23.517	25.671
Rendement réel sur les actifs de couverture	6.094	-1.619
Rendement réel sur droits à remboursement	305	618
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés	38.362	49.210
Gains et pertes actuariels de la période	10.194	6.457
Transferts de/vers réserves	386	0
Minorités	-263	47
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	-1	-1
Autres mouvements	32	9
Ecart de conversion	500	184
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	49.210	55.906
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	16.844	23.864
Total reconnu dans le SoCI	66.054	79.770

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les pertes et gains actuarielles amortis sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (cf. annexe F10). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation, plus particulièrement sous la rubrique "Salaires et avantages sociaux directs".

Les gains actuariels de l'année reconnus dans les capitaux propres sont expliqués principalement par une variation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

	2010	2011
Hypothèses actuarielles principales		
Hypothèses moyennes pondérées pour déterminer le coût des services à la fin de l'année		
Taux d'actualisation (%)	4,60	4,72
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,99	3,08
Taux d'inflation (%)	2,06	2,07
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,65	1,56
Hypothèses moyenne-pondérées utilisées pour déterminer le coût net		
Taux d'actualisation (%)	4,91	4,60
Taux attendu à long terme sur les actifs au cours de l'exercice (%)	4,99	4,60
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,97	2,99
Taux d'inflation (%)	2,08	2,06
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,56	1,65

	2011	Rendement attendu des actifs du régime
	Pourcentage des actifs du régime	
Actifs du régime		
Capitaux propres (%)	18,83	5,19
Titres de créance (%)	56,21	4,37
Immobilier (%)	5,27	4,50
Autres (%)	19,68	3,93
Total (%)	100,00	4,44

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels comme recommandé par les actuaires locaux.

	2010	2011
Historique des gains et des pertes		
Déférence entre le taux attendu et réel sur les actifs de couverture		
Montant	-780	6.871
Pourcentage des actifs du régime (%)	-1,00	5,00
Expérience (gain)/pertes sur les obligations du régime		
Montant	-476	6.929
Pourcentage de la valeur actualisée des obligations du plan (%)	-0,15	2,00

	2010	2011
Informations requises pour les régimes d'assistance médicale postérieurs à l'emploi		
Hypothèse d'évolution des coûts médicaux		
Taux d'évolution à court terme (%)	4,38	2,65
Taux d'évolution à long terme (%)	4,38	2,65
Année au cours de laquelle le taux d'évolution à long terme est atteint	NA	NA

	2011	
	Sensibilité +1%	Sensibilité -1%
Sensibilité des hypothèses d'évolution pour les régimes d'assistance médicale postérieurs à l'emploi		
Impact sur le coût du service total et sur le coût financier	55	-42
Impact sur le coût des services rendus	441	-350

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Réconciliation des éléments de bilan		
Passif (actif) au bilan	182.874	190.799
Charge comptabilisée dans le compte de résultats	23.517	25.671
Montants comptabilisés directement en capitaux propres au cours de l'exercice	10.317	5.841
Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice	-13.550	-16.458
Cotisations de l'employeur versées directement au cours de l'exercice	-13.949	-13.338
Credit à remboursement	305	618
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	-253	-68
Montants reconnus suite à la combinaison de plans	137	
Autres	-4	
Ajustement de taux de change - (gains)/pertes	1.406	-39
Passif / (actif) à la clôture du bilan	190.799	193.023

AU 31 DÉCEMBRE	2007	2008	2009	2010	2011
Valeur des obligations au titre de prestations définies	275.282	270.134	294.378	312.573	319.517
Juste valeur des actifs du régime	102.765	106.650	110.898	120.945	125.785
Déficit (surplus) du régime	172.517	163.484	183.480	191.628	193.732
Ajustement expérience actifs du régime	789	10.020	-2.734	-780	6.871
Ajustement expérience obligations du régime	9.129	6.168	1.407	-476	6.929

La contribution aux plans au cours de l'année commençant après la date du bilan est estimée à EUR 26,3 millions.

F27 Plans d'options sur actions accordés par la société

Plan	Échéance	Exercice	Prix d'exercice (EUR) (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ISOP 2005	16/06/2012	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	12,92 13,66	68.000 5.000 73.000
ISOP 2006	02/03/2016	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	22,55 24,00 22,55	274.250 8.000 80.375 362.625
ISOP 2007	16/02/2017	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	26,55 27,36 26,55	393.000 10.000 133.500 536.500
ISOP 2008	14/04/2018	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	32,57 32,71 32,57 32,71	375.750 31.000 248.250 2.500 657.500
ISOP 2009	15/02/2016	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	14,44 14,68	569.625 25.000 594.625
ISOP 2010	14/02/2017	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	22,30	691.750 691.750
ISOP 2011	13/02/2018	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	38,07 39,25 38,54	581.375 65.000 31.000 677.375
Total				3.593.375

ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, des actions détenues en propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

	(EUR milliers)			
	2010		2011	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
DÉTAILS DES OPTIONS EN CIRCULATION				
Au début de l'année	3.541.825	20,45	3.223.625	22,98
Octroyées dans l'année	691.750	22,30	677.375	38,20
Exercées dans l'année	1.009.950	13,63	297.448	17,04
Expirées dans l'année				10.177
Fin de la période	3.223.625	22,98	3.593.375	26,35
Exercables fin d'année	3.223.625	22,98	3.593.375	26,35

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en octobre 2016.

F28 Provisions environnementales

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	(EUR milliers)	
			Total	
Au terme de l'exercice précédent	94.314	5.279	99.593	
. Dotations	4.714	1.576	6.290	
. Reprises	-2.842	0	2.842	
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-10.085	-2.769	-12.854	
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	1.350	0	1.350	
. Ecarts de conversion	-898	0	-898	
. Autres mouvements	609	-609	-0	
Au terme de l'exercice	87.162	3.477	90.639	
Dont: - A long terme	72.682	1.969	74.652	
- A court terme	14.480	1.507	15.987	

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 8.954 milliers, les nouvelles dotations étant plus que compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes, reflétant l'exécution continue de programmes de réhabilitation identifiés dans lesquels le Groupe est engagé.

L'augmentation des provisions pour l'assainissement et la réhabilitation est principalement relative à la revue des coûts de certains programmes en Belgique (Angleur, Olen), en France (Viviez), au Brésil (état de Pará) et aux Etats-Unis (Colorado).

La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites en France (Viviez), en Belgique (Gand et grands alentours des sites flamands), au Brésil (Guarulhos) et en Afrique du Sud. La plupart des reprises de provisions pour l'assainissement et la réhabilitation de sites ont été prises en France (Creil, Calais).

En 2011, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs en Belgique (Olen). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme modéré.

Le mouvement des autres provisions environnementales est principalement lié au besoin et à l'utilisation des droits d'émission CO₂ en Belgique.

La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les 5 prochaines années.

F29 Provisions pour autres risques et charges

	(EUR milliers)		
	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	Total
Au terme de l'exercice précédent	19.283	47.480	66.763
. Dotations	91	25.000	25.092
. Reprises	-2.576	-8.047	-10.622
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-6.513	-2.642	-9.156
. Ecart de conversion	45	-2.533	-2.488
. Transferts	0	-9	-9
. Charges financières		312	312
Au terme de l'exercice	10.331	59.562	69.892
Dont: - A long terme	3.851	34.931	38.782
- A court terme	6.480	24.631	31.111

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges, contrats déficitaires et retours de produits sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont augmenté de EUR 3.129 milliers.

Les utilisations et reprises de provisions pour restructuration et réorganisation sont principalement liées au transfert de l'activité de raffinage de Hanau (Allemagne) à Hoboken (Belgique). Les reprises sont expliquées par le fait qu'un nouvel emploi sur le même site a été trouvé pour un bon nombre d'employés qui étaient affectés par la restructuration des activités de raffinage à Hanau, Allemagne.

Les dotations et reprises de provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour litiges, contrats déficitaires et garanties et touchent principalement l'Allemagne, les Etats-Unis et la Belgique.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liées à IAS 39 (voir Chiffres clés économiques). La dotation de la période pour les provisions IAS 39 pour contrats déficitaires s'élève à EUR 5.852 milliers. Le solde de cette provision à la fin de la période est de EUR 10.493 milliers.

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

F30 Instruments financiers par catégorie

(EUR milliers)

		Valeur comptable			
		"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
	Juste valeur				
ACTIFS					
Actifs financiers disponibles à la vente	76.189				76.189
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	76.189				76.189
Prêts octroyés par l'entreprise	819				819
Prêts octroyés par l'entreprise	819				819
Créances commerciales et autres créances	825.917	23.460	7.425	795.031	
Long terme					
Dépôts et garanties en espèces	5.871				5.871
Autres créances à plus d'un an	8.172				8.172
Avantages sociaux	373				373
Court terme					
Créances commerciales (brutes)	673.800				673.800
Créances commerciales (réduction de valeur)	-14.606				-14.606
Autres créances (brutes)	116.625				116.625
Autres créances (réductions de valeur)	-6.582				-6.582
Intérêts à recevoir	257				257
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	7.425				7.425
Juste valeur des autres instruments financiers	23.460	23.460			
Comptes de régularisation	11.122				11.122
Liquidités et quasi-liquidités	124.716				124.716
Dépôts à terme auprès des banques	42.453				42.453
Autres dépôts à terme	3.842				3.842
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	78.421				78.421
Total des instruments financiers (actifs)	1.027.641	23.460	7.425	920.566	76.189
PASSIFS					
Dettes financières	492.339				485.080
Long terme					
Prêts bancaires	42.018				40.002
Autres prêts	160.127				154.883
Court terme					
Prêts bancaires court terme	168.127				168.127
Découverts bancaires	26.296				26.296
Papiers commerciaux	90.976				90.976
Autres prêts	4.796				4.796
Dettes commerciales et autres dettes	1.028.755	17.899	73.357	937.499	
Long terme					
Dettes commerciales à plus d'un an	517				517
Autres dettes à plus d'un an	648				648
Subsides en capital	5.168				5.168
Court terme					
Dettes commerciales à un an au plus	655.776				655.776
Acomptes reçus sur commandes	17.752				17.752
Impôts dus autres que les impôts de société	35.869				35.869
Dettes salariales et sociales	121.451				121.451
Autres dettes	11.737				11.737
Dividendes dus	6.770				6.770
Intérêts dus	7.064				7.064
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	73.357				73.357
Juste valeur des autres instruments financiers	17.899	17.899			
Comptes de régularisation	74.747				74.747
Total instruments financiers (passifs)	1.521.094	17.899	73.357	1.422.579	0

				(EUR milliers)		
			Valeur comptable			
		Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente		47.740				47.740
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions		47.740				47.740
Prêts octroyés par l'entreprise		2.147				2.147
Prêts octroyés par l'entreprise		2.147				2.147
Créances commerciales et autres créances		882.159	6.490	16.537	859.132	
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces		6.576				6.576
Autres créances à plus d'un an		7.682				7.682
Avantages sociaux		372				372
Court terme						
Créances commerciales (brutes)		748.195				748.195
Créances commerciales (réduction de valeur)		-12.309				-12.309
Autres créances (brutes)		78.608				78.608
Autres créances (réductions de valeur)		-7.509				-7.509
Intérêts à recevoir		136				136
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"		16.537		16.537		
Juste valeur des autres instruments financiers		6.490	6.490			
Comptes de régularisation		37.380				37.380
Liquidités et quasi-liquidités		103.981				103.981
Dépôts à terme auprès des banques		17.809				17.809
Autres dépôts à terme		3.439				3.439
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		82.733				82.733
Total des instruments financiers (actifs)		1.036.027	6.490	16.537	965.260	47.740
PASSIFS						
Dettes financières		379.048				370.534
Long terme						
Prêts bancaires		21.588				20.001
Autres prêts		3.879				3.879
Court terme						
Prêts bancaires court terme		63.447				63.447
Découverts bancaires		3.776				3.776
Papiers commerciaux		121.484				121.484
Autres prêts		164.874				157.947
Dettes commerciales et autres dettes		1.163.533	22.106	20.620	1.120.807	
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an		1.253				1.253
Autres dettes à plus d'un an		5.105				5.105
Subsides en capital		8.726				8.726
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus		780.536				780.536
Acomptes reçus sur commandes		30.431				30.431
Impôts dus autres que les impôts de société		13.078				13.078
Dettes salariales et sociales		127.408				127.408
Autres dettes		28.687				28.687
Dividendes dus		7.814				7.814
Intérêts dus		7.571				7.571
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"		20.620		20.620		
Juste valeur des autres instruments financiers		22.106	22.106			
Comptes de régularisation		110.198				
Total instruments financiers (passifs)		1.542.581	22.106	20.620	1.491.341	0

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir l'annexe F23).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs est basée sur la cotation de ces instruments à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métal est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

30.1 Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1^{er} janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste valeur par niveau, basée sur l'hiérarchie de mesure suivante:

- Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.
- Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs non basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeurs des actifs financiers disponibles à la vente sont mesurées sur base du niveau 1 sauf l'obligation Nyrstar qui est de niveau 2. Les instruments dérivés métal et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

30.2 Analyse de sensibilité sur les instruments financiers

Le groupe Umicore est exposé au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

30.2.1 Prix des marchandises

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux ventes aurait été EUR 21,4 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%. La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été EUR 1,7 millions plus basse/élevée si le prix de l'électricité avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de EUR 13,6 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été EUR 16,6 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

30.2.2 Devises étrangères

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 3,7 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 4,5 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 30,9 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 37,8 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 6,6 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 8,1 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés au dollar américain aurait été EUR 36,2 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 44,2 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

F31 Juste valeur des instruments financiers

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les matières premières (métaux et énergie), les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement des instruments dérivés sur les matières premières (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

31.1 Instruments financiers de couverture stratégique

	(EUR milliers)			
	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
Contrat à terme : marchandises vendues	213.746	217.505	-71.901	3.390
Contrat à terme : marchandises achetées	-3.212	-18.878	760	-1.537
Contrats à terme: devises vendues	124.129	105.966	5.209	-5.936
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			-65.932	-4.083
Reconnu en créances commerciales et autres créances			7.425	16.537
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-73.357	-20.620
Impact total juste valeur pour les sociétés associées et les joint-ventures			-229	294
Total			-66.161	-3.789

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe F22).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : or, argent, platine, palladium et zinc.

Les contrats à terme de marchandises achetées sont établis pour couvrir principalement les risques liés au prix de l'électricité.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir l'USD vis-à-vis de l'EUR, du KRW, du BRL, du NOK et de l'AUD ainsi que l'EUR vis-à-vis du NOK.

La date de maturité moyenne des instruments financiers de couverture stratégique est décembre 2012 pour les contrats à terme de marchandises et janvier 2013 pour les contrats à terme de devises.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a du faire face à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat tant en 2010 qu'en 2011.

31.2 Autres instruments financiers

	(EUR milliers)			
	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
Contrats à terme : marchandises vendues	198.210	144.905	-6.349	447
Contrats à terme : marchandises achetées	-173.953	-175.586	15.613	-9.737
Contrats à terme : devises vendues	291.740	339.767	-2.674	-8.436
Contrats à terme : devises achetées	-84.121	134.443	-1.030	2.110
Impact fair value total (sociétés consolidées globalement)			5.560	-15.616
Reconnu en créances commerciales et autres créances			23.460	6.490
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-17.900	-22.106
TOTAL GROUPE			5.560	-15.616

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

31.3 Dérivés

Depuis 2006, une situation contractuelle est activée par laquelle des ajustements variables de prix (dérivé incorporé) ont lieu sur la vente (contrat hôte) en 1992 de la participation et du prêt d'Aurifère de Guinée, une concession minière d'or en Guinée.

En 2011, aucun montant n'a été reconnu dans le compte de résultat. Au niveau du bilan, il n'y a plus aucune créance liée à Aurifère de Guinée enregistrée dans les autres créances à court terme.

	(EUR milliers)				
	Maturité contractuelle				
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	79	125	285	271	760
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	4.154	1.763	4		5.921
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	3.381	9.859	3.646	90	16.976
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	358	887	4.057	1.363	6.665
Contrats à terme : devises vendues (autres)	563				563
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-1.073	-10.324	-34.445	-26.059	-71.901
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	3.618	-6.241	-2.411		-12.270
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-1.363				-1.363
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	-166	-146	-916	-228	-1.456
Contrats à terme : devises vendues (autres)	-3.457	-128	348		-3.237
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-1.096	260	-194		-1.030

	(EUR milliers)				
	Maturité contractuelle				
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	1.636	4.664	9.966	16.265
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	1.723	1.708	257	0	3.688
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	627	74	-6	-3	693
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	26	49	190	8	272
Contrats à terme : devises achetées (autres)	1.157	656	297	0	2.110
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-1.638	-1.837	-10.714	1.314	-12.874
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	-29	-25	-535	-949	-1.537
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-115	-1.303	-1.822		-3.240
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-1.309	-7.394	-980	-748	-10.430
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	-100	-783	-2.812	-2.513	-6.208
Contrats à terme : devises vendues (autres)	-6.515	-1.401	-519	0	-8.436

F32 Annexes au tableau de financement consolidé

32.1 Définitions

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période.

La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- * l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions, les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement;
- * des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Ajustements pour transactions non-cash		
Amortissements	126.167	137.051
Ajustements IAS 39	4.392	-25.513
(Reprises de) Pertes de valeur	4.194	8.647
Mises au marché des stocks et engagements	-26.474	61.823
Différence de change sur prêts long terme	26	12
Réductions de valeurs sur stock et créances	-5.786	12.940
Amortissements des subSIDes en capital	907	-501
Paiements en actions	4.018	8.342
Variation des provisions	-17.346	-12.876
	90.099	189.926
Ajustements pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement		
Impôts sur le résultat de la période	54.211	76.006
Charges (produits) d'intérêts	12.612	16.012
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	1.899	-8.994
Dividendes reçus	-566	-841
	68.156	82.183
Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks	-323.452	-121.977
Créances commerciales et autres créances	-296.223	-52.948
Dettes commerciales et autres dettes	339.264	170.855
Variation selon le bilan consolidé	-280.411	-4.070
Transactions non cash (*)	-33.955	8.718
Transactions publiées sous une autre rubrique (**)	21.410	-47.975
Ecarts de conversion	45.925	-5.249
Variation selon le tableau de financement consolidé	-247.031	-48.575

(*) Les transactions non cash sont essentiellement liées aux mises au marché des stocks et des engagements, aux hedgings stratégique et transactionnel et aux réductions de valeurs sur stocks et créances.

(**) Les transactions publiées sous une autre rubrique sont liées aux variations des soldes de dividendes, intérêts et taxes à recevoir et à payer.

	Liquidités et quasi-liquidités nettes	Emprunts (sans découverts bancaires)	Dette financière nette
Au terme de l'exercice précédent	98.421	458.783	360.362
Cash flow de la période	1.784	-92.027	-93.811
Au terme de l'exercice	100.205	366.756	266.551

32.2 Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts est positive de EUR 515,5 millions. Le besoin en fonds de roulement a augmenté de EUR 48,6 millions, venant principalement des quantités plus importantes relatives à une activité plus intense.

32.3 Variation de la trésorerie d'investissement

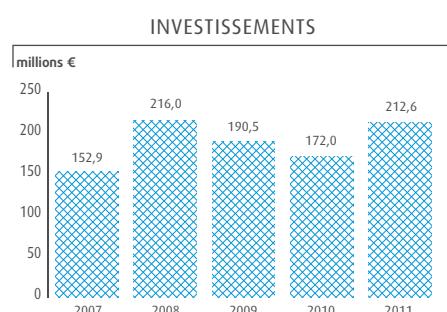
Les liquidités utilisées à des fins d'investissement ont augmenté de EUR 34,6 millions en 2010. Les investissements atteignent EUR 212,6 millions. Les investissements sont en hausse pour tous les business groups. L'augmentation la plus importante concerne Energy Materials suite aux extensions de production et des installations R&D dans les matériaux pour batteries rechargeables au Japon et en Corée du Sud. Recycling a aussi connu des niveaux d'investissement élevés suite à l'achèvement de l'usine UHT à Hoboken tout comme Catalysis où les extensions de production et de capacité de test se poursuivent. Le niveau élevé des investissements est dû aux projets de croissance liés à Vision 2015.

Les investissements incluent EUR 24,6 millions d'immobilisations incorporelles, principalement relatives à la capitalisation de frais liés au développement de programmes informatiques et de frais R&D (voir annexe F13).

32.4 Variation de la trésorerie de financement

Les liquidités utilisées dans des activités de financement sont principalement la conséquence de la diminution de l'endettement (EUR 91,5 millions), du rachat net d'actions propres (EUR 88,2 millions), de la diminution de capital dans les minoritaires (EUR 6,1 millions) et du paiement de dividendes (EUR 99,2 millions) et d'intérêts nets (EUR 15,5 millions).

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Acquisition d'immobilisations corporelles	141.478	188.018
Acquisition d'immobilisations incorporelles	30.554	24.556
Investissements	172.032	212.574



F33 Droits et engagements

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	42.341	71.984
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	3.313	6.388
Garanties reçues	105.879	104.442
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	585.954	470.002
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	1.144	1.037
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	113.448	141.834
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	211.397	510.692
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.981.574	2.147.323
Droits et engagements divers	4.140	2.734
	3.049.190	3.456.436

33.1 Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

33.2 Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers à un créateur.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

33.3 Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçues des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

33.4 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

33.5 Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

33.6 Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires de tiers pris en leasing, en consignation ou pour travail à façon par le Groupe.

Le Groupe a des contrats de leasing métal (surtout or et argent) vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. En date du 31 décembre 2011, le Groupe a une position de leasing nette de EUR 772 millions (EUR 507 millions en 2010). L'augmentation est principalement liée à l'augmentation des leasings métal suite à une activité plus importante.

F34 Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRSs.

34.1 Questions environnementales

Le sujet des provisions environnementales est couvert dans son ensemble, y compris les actifs et passifs éventuels à l'annexe F28.

34.2 Anciens employés de Gécamines

Plusieurs anciens employés de Gécamines, l'entité de l'Etat congolais qui a repris les actifs congolais d'Union Minière après son expropriation en 1967, se sont adressés aux tribunaux pour obtenir le paiement des sommes dues par Gécamines à l'occasion de leur licenciement. La Société Générale des Minerais, dont les droits et obligations ont été repris par Umicore suite à plusieurs réorganisations, a en effet accepté, de 1967 à 1974, de payer à certains employés de Gécamines des éléments de leur rémunération au cas où Gécamines se trouverait en défaut. En 1974, Gécamines avait accepté de préserver Umicore de cette obligation. Quoi que la validité de cette garantie pourrait être contestée, Umicore croit que ce dossier est dépourvu de fondement.

Même si Umicore prévoit d'être obligée de payer certaines sommes à d'anciens employés dans quelques cas, la société croit que globalement, au vu de la jurisprudence actuelle, le résultat de la procédure ne devrait pas avoir d'impact financier majeur sur le Groupe. Il est cependant impossible de faire une quelconque prédiction quant à la décision finale.

34.3 Autres

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

F35 Parties liées

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Transactions avec sociétés associées et joint-ventures		
Produits d'exploitation	52.090	59.265
Charges d'exploitation	-40.660	-43.863
Produits financiers	12	10
Charges financières	-60	-81
Dividendes reçus	-12.280	-11.703

	2010	2011
Balances avec sociétés associées et joint-ventures		
Créances commerciales et autres court terme	18.694	12.217
Dettes commerciales et autres court terme	7.219	5.305

	(EUR)	
	2010	2011
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Salaires et autres compensations	452.000	535.064
Partie fixe	200.000	220.000
Partie variable (jetons de présence)	252.000	217.000
Valeur des actions octroyées	98.064	

En 2008, le Conseil d'administration avait approuvé une convention de conseil de quatre ans entre Umicore et Booischot n.v., une société contrôlée par Thomas Leysen. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, cette convention de quatre ans prévoit des honoraires fixes annuels de EUR 300.000. A la demande de Thomas Leysen et en accord avec le conseil d'administration, cette accord a été clôturé le 31 août 2011.

Aucun élément variable ou autre avantage (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. La société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

	(EUR)	
	2010	2011
COMITÉ DE DIRECTION		
Salaires et autres avantages	7.647.949	8.901.226
Avantages sociaux à court terme	3.382.042	3.542.226
Autres avantages postérieurs à la pension	1.637.712	790.398
Autres avantages à long terme	931.950	1.170.913
Rémunération en actions ou liée aux actions	1.696.245	3.397.689

Les chiffres liés aux rémunérations et autres avantages du Conseil d'administration et du Comité de direction repris ci-dessus sont présentés suivant les normes comptables et par conséquent différent de l'information communiquée dans le Rapport de Rémunération inclus dans la section de Déclaration de Gouvernance.

Les cotisations patronales de sécurité sociale, si d'application, sont reprises ci-dessus dans la rubrique avantages à court terme. Cette information ne figure pas dans le Rapport de rémunération.

En ce qui concerne les intérêssements liés aux actions, les chiffres relatifs aux actions octroyées figurent dans la rubrique rémunérations en actions ou liées aux actions et représentent la valeur des actions octroyées en 2011 pour les services rendus en 2010. Par contre, dans le Rapport de Rémunération figure la valeur des actions octroyées en 2012 pour les services rendus dans l'année sous revue càd 2011.

Les chiffres comptabilisés pour la partie non différée du bonus en espèces de 2011 liés aux performances individuelles 2011 et pour la partie différée du bonus en espèces 2010 liée à la première portion basée sur le ROCE moyen des années 2010 et 2011 sont repris dans la rubrique autres avantages sociaux à court terme et représentent la partie provisionnée à la date du bilan. Le Rapport de rémunération présente les montants effectivement payés.

Les provisions enregistrées pour la partie différée du bonus en espèces de 2011 et pour l'ajustement relatif à la partie différée de 2010 liée à la seconde portion basée sur le ROCE moyen de 2010, 2011 et 2012 sont repris sous la rubrique autres avantages sociaux à long terme. Les montants à payer en 2013 et 2014 dépendront des mesures de performance à long terme et les montants exacts payés seront inclus dans le Rapport de rémunération pour les années en question.

F36 Evénements importants survenus après la clôture

Après la réunion du Conseil d'administration du 8 février 2012, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 1,00 par action serait proposé à l'Assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 111.797.431 dont EUR 0,40 par action ont déjà été payés à titre de dividende intermédiaire en septembre 2011.

F37 Bénéfice par action

	(EUR)	
	2010	2011
Bénéfice par action, de base	2,20	2,87
Bénéfice par action, dilué	2,19	2,85

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué:

	(EUR milliers)	
	2010	2011
Bénéfice net consolidé, part du Groupe	248.727	324.950

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué:

Pour le bénéfice par action de base:

	2010	2011
Nombre d'actions émises au 1 ^{er} janvier	120.000.000	120.000.000
Nombre d'actions émises au 31 décembre	120.000.000	120.000.000
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	113.001.404	113.304.188

En 2011, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 297.448 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 22.200 pour l'octroi d'actions. Au 31 décembre 2011, Umicore détenait 9.243.938 actions propres, représentant 7,7% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation.

Pour le bénéfice par action dilué:

Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

	2010	2011
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	113.001.404	113.304.188
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	723.487	904.087
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	113.724.891	114.208.275

F38 Évolution des normes IFRS

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont ceux adoptés en vue de leur utilisation dans l'Union européenne et reflètent le statut d'adoption à la fin décembre 2011.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2012 :

- * Les amendements à la norme IFRS 7 'Instruments financiers : informations à fournir' exigent une amélioration des informations à fournir quant aux actifs financiers transférés. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes commençant le 1^{er} juillet 2011 ou après.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2012 mais ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne :

- * Amendements à la norme IFRS 1 'Première application des normes internationales d'information financière' concernant l'hyperinflation grave et la suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} juillet 2011 ou après.
- * Amendements à la norme IAS 12 'Impôts sur le résultat' ('Impôts différés, recouvrement des actifs sous-jacents'), date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2012. Les amendements donnent une approche pratique pour l'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés pour les immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1^{er} janvier 2012 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne :

- * IFRS 9 'Instruments financiers', date d'entrée en vigueur 1^{er} janvier 2015. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- * IFRS 10 'Etats financiers consolidés', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. La nouvelle norme se base sur les principes existants tout en considérant la notion du contrôle comme élément déterminant pour inclure une entité dans les états financiers consolidés.
- * IFRS 11 'Accords conjoints', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. La nouvelle norme souligne l'importance de droits et obligations plutôt que de la forme juridique. L'utilisation de la méthode d'intégration proportionnelle n'est plus autorisée.
- * IFRS 12 'Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle norme comprend des dispositions concernant les informations à fournir pour toutes les formes de participations dans d'autres entités.
- * IFRS 13 'Evaluation à la juste valeur', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. La nouvelle norme explique comment mesurer la juste valeur dans l'information financière.
- * AS 19 'Avantages du personnel' Révisée date d'entrée en vigueur 1^{er} janvier 2013. Les amendements résultent dans des changements significatifs de la comptabilisation et de l'évaluation du coût des régimes à prestations définies et indemnités de fin de contrat de travail et d'informations à fournir pour tous les avantages du personnel.
- * IAS 27 Révisée 'Etats financiers individuels', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. La norme révisée couvre les définitions et concepts relatifs aux états financiers individuels après transfert des définitions et notions de contrôle vers la nouvelle norme IFRS 10.
- * IAS 28 Révisée 'Participations dans des entreprises associées et coentreprises', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. Suite à la publication de la norme IFRS 11, IAS 28 révisée exige que les entreprises associées et les coentreprises soient comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence.
- * Amendements à la norme IAS 1 'Présentation des états financiers', date d'entrée en vigueur 1^{er} juillet 2012. L'amendement change les informations à fournir concernant les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global.
- * Amendements à la norme IAS 32 'Compensation d'actifs et passifs financiers', date d'entrée en vigueur 1^{er} janvier 2014. Les amendements expliquent les conditions pour la compensation d'actifs et passifs financiers dans l'état de situation financière.
- * Amendements à la norme IFRS 7 'Informations à fournir – Compensation d'actifs et passifs financiers', date d'entrée en vigueur 1^{er} janvier 2013. L'amendement est le résultat d'une collaboration avec le FASB et résulte dans une amélioration d'informations à fournir sur la compensation. Les nouvelles informations à fournir facilitent la comparabilité entre les états financiers IFRS et les états financiers US GAAP.
- * IFRIC 20 'Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2013. IFRIC 20 traite la comptabilisation des frais d'enlèvement des morts-terrains (frais de découverte) au cours de la phase d'exploitation de la mine. L'interprétation peut demander à une entité minière de faire passer en pertes l'actif comptabilisé dans le solde d'ouverture des résultats non distribués si on ne peut pas identifier une partie du corps minéralisé à laquelle il se rattache.

La direction détermine actuellement l'impact de ces nouvelles normes et amendements sur les opérations du Groupe.

F39 Rémunération du commissaire réviseur

La rémunération globale du commissaire lié à ses tâches d'audit des comptes statutaires et des filiales s'est élevée à EUR 2,6 millions, dont EUR 2,1 millions pour la révision des comptes statutaires (EUR 0,5 millions pour la société mère) et EUR 0,5 millions pour des missions d'audit non statutaires. Ce dernier montant comprend EUR 0,2 million pour des services d'audit et autres services d'attestation, EUR 0,2 million pour des services fiscaux et EUR 0,1 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé.

Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à:

UMICORE
Rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles (Belgique)

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

	(EUR milliers)		
	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
BILAN ABREGÉ AU 31 DÉCEMBRE			
1. ACTIF			
Actifs immobilisés	3.456.279	3.730.163	3.730.403
I. Frais d'établissement	41.970	57.818	72.409
II. Immobilisations incorporelles	291.154	298.155	302.174
III. Immobilisations corporelles	3.123.155	3.374.190	3.355.820
IV. Immobilisations financières	837.254	1.092.649	1.342.747
Actifs circulants	837.254	1.092.649	1.342.747
V. Crédits à plus d'un an	848	838	798
VI. Stocks	298.047	407.073	566.508
VII. Crédits à un an au plus	358.270	506.455	508.993
VIII. Placements de trésorerie	173.097	158.852	259.349
IX. Valeurs disponibles	2.133	4.058	546
X. Comptes de régularisation	4.859	15.373	6.553
Total de l'actif	4.293.533	4.822.812	5.073.150
2. PASSIF			
Capitaux propres	1.153.019	1.368.935	1.415.121
I. Capital	500.000	500.000	500.000
II. Primes d'émission	6.610	6.610	6.610
III. Plus-value de Réévaluation	98	91	91
IV. Réserves	373.189	358.973	446.295
V. Résultat reporté	68.824	193.782	298.383
Vbis. Résultat de la période	201.577	303.720	156.153
VI. Subsides en capital	2.721	5.759	7.589
Provisions et impôts différés	95.127	90.526	86.205
VII.A. Prov. Pour Risques Et Charges	3.045.386	3.363.352	3.571.824
Dettes	868.074	1.889.000	1.528.750
VIII. Dettes à plus d'un an	2.126.766	1.410.378	1.963.445
IX. Dettes à un an au plus	50.545	64.974	79.629
X. Comptes de régularisation	4.293.533	4.822.812	5.073.150
COMpte DE RÉSULTATs			
I. Ventes et prestations	2.019.945	2.628.689	4.579.923
II. Coût des ventes et des prestations	-1.973.314	-2.503.054	-4.421.003
Résultat d'exploitation	46.631	125.635	158.920
IV. Produits financiers	129.308	28.116	115.398
V. Charges financières	-18.002	-67.675	-102.423
Résultat courant avant impôts	157.937	86.076	171.896
VII. Produits exceptionnels	40.535	219.320	3.212
VIII. Charges exceptionnelles	-3.957	-1.748	-20.150
Résultat de l'exercice avant impôts	194.516	303.649	154.958
X. Impôts sur le résultat	7.061	72	1.195
Résultat de l'exercice	201.577	303.720	156.153
XII. Prélèvements/transfert aux réserves immun.	201.577	303.720	156.153
Résultat de l'exercice à affecter	201.577	303.720	156.153

	(EUR milliers)		
	2009	2010	2011
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
A. Résultat à affecter	407.630	574.122	653.656
1. Bénéfice - Perte de l'exercice	201.577	303.720	156.153
2. Bénéfice - Perte reportée	206.053	270.401	497.503
C. Affectations aux capitaux propres	-63.889	14.217	-87.322
2. A la réserve légale	0	0	0
3. A la réserve pour actions détenues en propre	-63.889	14.217	-87.322
4. Au capital	0	0	0
D. Résultat à reporter (1)	270.401	497.503	454.537
2. Bénéfice - Perte (-) à reporter	270.401	497.503	454.537
F. Bénéfice à distribuer (1)	-73.341	-90.836	-111.797
1. Dividendes			
- actions ordinaires	-73.341	-90.836	-111.797

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2012, le dividende de EUR 1,00 brut par action restant inchangé.

	(EUR milliers)	Nombre d'actions
ETAT DU CAPITAL		
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	500.000	120.000.000
Au terme de l'exercice	500.000	120.000.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions ordinaires	500.000	120.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives		7.501.900
Au porteur		112.498.100
E. Capital autorisé non souscrit (1)	50.000	

	% capital	Nombre d'actions	Date de notification
G. Structure de l'actionnariat (2)			
Fidelity International Ltd	6,75	8.103.633	13/05/2010
BlackRock Investment Management	8,33	9.996.285	01/12/2009
Fidelity Management and Research	3,15	3.778.809	15/09/2011
Ameriprise Financial Inc	3,04	3.650.564	24/08/2011
Autres	71,02	85.227.523	31/12/2011
Actions propres détenues par Umicore	7,70	9.243.186	31/12/2011
	100,00	120.000.000	
	dont flottant	100,00	120.000.000

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2007 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital de EUR 46.000.000.

(2) Au 31 décembre 2011, 3.593.375 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 3.593.375 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.

Chiffres clés économiques

	(EUR millions)				
	2007	2008	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	8.309,9	9.124,0	6.937,4	9.691,1	14.480,9
Revenus (hors métal)	1.910,0	2.100,3	1.723,2	1.999,7	2.289,8
EBITDA récurrent	471,3	467,3	262,7	468,7	553,0
EBIT récurrent	359,1	354,6	146,4	342,5	416,1
dont sociétés associées	26,8	32,0	-6,1	30,1	22,9
EBIT non récurrent	-28,6	-101,9	-11,4	-9,1	1,0
Impact IAS 39 sur EBIT	4,0	-3,6	6,2	-9,4	15,6
EBIT total	334,4	249,1	141,2	324,0	432,7
Marge opérationnelle récurrente (en %)	17,4	15,4	8,9	15,6	17,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	19,6	17,8	8,1	17,5	18,6
Résultat net récurrent, part du Groupe	225,7	222,1	81,9	263,4	304,6
Résultat des activités non continuées, part du Groupe	425,8	-2,4	-4,2	0,0	0,0
Résultat net, part du Groupe, activités non continuées incluses	653,1	121,7	73,8	248,7	325,0
Frais de recherche et développement	124,5	165,0	135,7	139,3	156,8
Investissements	152,9	216,0	190,5	172,0	212,6
cash-flow net avant financement	778,6	195,3	258,4	-68,2	308,6
Total des actifs des activités continuées, fin de période	3.220,8	3.024,9	2.826,7	3.511,6	3.713,2
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	1.491,2	1.290,7	1.314,2	1.517,0	1.667,5
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	177,9	333,4	176,5	360,4	266,6
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	10,4	20,0	11,4	18,6	13,4
Capitaux engagés, fin de période	1.888,2	1.902,5	1.781,1	2.181,8	2.168,8
Capitaux engagés, moyenne	1.827,9	1.997,2	1.797,7	1.961,6	2.233,0

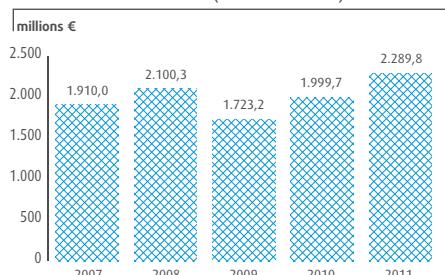
NOMBRE D'ACTIONS

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre total d'actions émises, fin de période	130.986.625	120.000.000	120.000.000	120.000.000	120.000.000
dont actions propres	10.911.770	7.757.722	7.506.197	6.476.647	9.243.938
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, de base	125.233.789	115.263.300	112.350.457	113.001.404	113.304.188
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, dilué	126.850.152	116.259.507	112.884.977	113.724.891	114.208.275

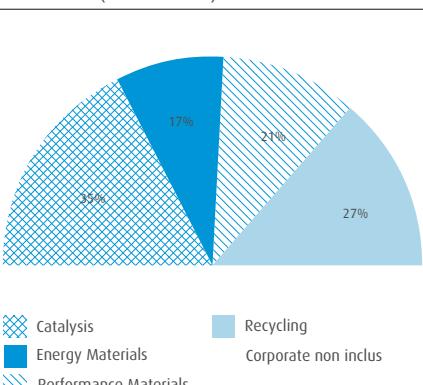
DONNÉES PAR ACTION

	2007	2008	2009	2010	2011
Bénéfice par action récurrent	1,80	1,93	0,73	2,33	2,69
Bénéfice par action excluant les activités non continuées					
de base	1,81	1,08	0,69	2,20	2,87
dilué	1,79	1,07	0,69	2,19	2,85
Bénéfice par action incluant les activités non continuées					
de base	5,21	1,06	0,66	2,20	2,87
dilué	5,15	1,05	0,65	2,19	2,85
Dividende brut	0,65	0,65	0,65	0,80	1,00
Cash-flow net avant financement, de base	6,22	1,69	2,30	-0,60	2,72
Total des actifs des activités continuées, fin de période	26,82	26,95	25,13	30,93	33,53
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	12,40	11,50	11,68	13,36	15,06

REVENUS (HORS MÉTAL)



REVENUS (HORS MÉTAL) PAR BUSINESS GROUP



Résultats non-récurrents et effets IAS 39 inclus dans les résultats

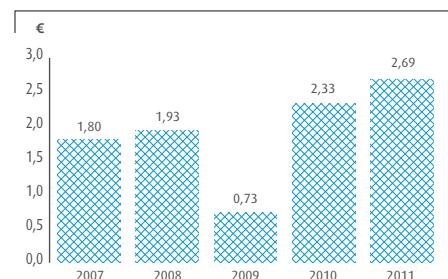
(EUR milliers)

	2010				2011			
	Total	Récurrent	Non-récurrent	Impact IAS 39	Total	Récurrent	Non-récurrent	Impact IAS 39
Chiffre d'affaires	9.691.109	9.689.798	1.311	0	14.480.939	14.480.939	0	0
Autres produits d'exploitation	55.107	55.013	2.745	-2.651	56.902	52.107	4.256	539
Produits d'exploitation	9.746.216	9.744.811	4.056	-2.651	14.537.841	14.533.046	4.256	539
Approvisionnements et matières premières	-8.338.353	-8.336.497	-1.045	-811	-12.902.624	-12.933.016	0	30.392
Rémunérations et avantages sociaux	-636.847	-637.491	644	0	-672.049	-670.522	-1.527	0
Amortissements et réductions de valeur	-125.696	-121.421	-3.705	-570	-165.264	-143.410	-15.287	-6.567
Autres charges d'exploitation	-343.314	-337.325	-3.915	-2.074	-402.863	-393.877	-2.733	-6.253
Charges d'exploitation	-9.444.210	-9.432.734	-8.021	-3.455	-14.142.799	-14.140.824	-19.548	17.572
Produits des investissements financiers	977	327	650	0	10.178	904	9.274	0
Résultat d'exploitation	302.983	312.404	-3.315	-6.106	405.220	393.127	-6.018	18.112
Contribution nette des sociétés mises en équivalence	21.022	30.133	-5.834	-3.277	27.436	22.939	7.040	-2.542
EBIT	324.005	342.537	-9.149	-9.383	432.656	416.065	1.022	15.570
Coûts financiers	-16.675	-18.390	0	1.714	-22.437	-29.839	0	7.401
Impôts sur le résultat	-54.211	-56.106	1.302	593	-76.006	-72.386	3.997	-7.617
Résultat net	253.119	268.042	-7.847	-7.076	334.212	313.841	5.019	15.354
dont part des minoritaires	4.392	4.593	-182	-20	9.262	9.275	-95	83
dont part du Groupe	248.727	263.449	-7.666	-7.056	324.950	304.565	5.114	15.271
Nombre d'actions (de base)	113.001.404	113.001.404			113.304.188	113.304.188		
Résultat par action (de base)	2,20	2,33			2,87	2,69		

L'EBIT non récurrent s'élève à EUR 1,0 million. Les réductions de valeur sur les stocks de métaux permanents totalisent EUR 9,3 millions. Ces réductions de valeur n'ont, par nature, pas d'impact sur la trésorerie. Les coûts et les provisions de restructuration s'élèvent à EUR 7,5 millions. La vente des droits de souscription liés à la participation d'Umicore au sein de Nyrstar et les provisions pour les pensions ont eu un impact positif de respectivement EUR 10,1 millions et EUR 8,2 millions.

IAS 39 a engendré un effet positif de EUR 15,6 millions sur l'EBIT. Cela s'explique par les différences de timing qu'impose l'IFRS, principalement dans les couvertures transactionnelles des métaux et des devises. Tous les impacts de l'IAS 39 dans le compte de résultats sont par nature non générateurs de trésorerie.

BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT



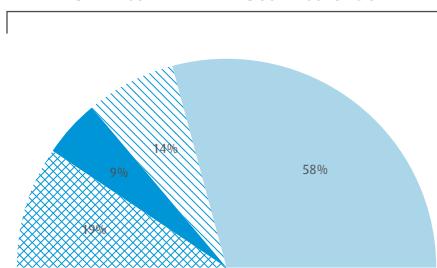
Liens entre indicateurs de performance IFRS et non IFRS

2010	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non-alloué	(EUR milliers)	
							Eliminations	Total
Résultat d'exploitation récurrent	F7	72.931	38.214	52.051	195.469	-46.261	0	312.404
Partie récurrente des entreprises mises en équivalence	F7	4.779	5.718	23.159	0	-3.523	0	30.133
EBIT récurrent		77.710	43.932	75.210	195.469	-49.784	0	342.537
Résultat d'exploitation non-récurrent	F7	-1.449	-539	2.265	-6.825	3.233	0	-3.315
Partie non-récurrente du résultat des entreprises mises en équivalence	F7	0	0	-137	0	-5.697	0	-5.834
EBIT non-récurrent		-1.449	-539	2.128	-6.825	-2.464	0	-9.149
Impact IAS 39 sur résultat d'exploitation	F7	-2.898	-317	3.546	-6.437	0	0	-6.106
Impact IAS 39 sur résultat des sociétés mises en équivalence	F7	-1.011	0	-2.266	0	0	0	-3.277
Impact IAS 39 sur l'EBIT		-3.909	-317	1.280	-6.437	0	0	-9.383
Résultat d'exploitation	F7	68.584	37.358	57.862	182.207	-43.028	0	302.983
Résultats des entreprises mises en équivalence	F7	3.768	5.718	20.756	0	-9.220	0	21.022
EBIT		72.352	43.076	78.618	182.207	-52.248	0	324.005
Amortissements	F7	26.938	23.518	26.044	41.202	8.465	0	126.167
EBITDA récurrent		104.648	67.450	101.254	236.671	-41.319	0	468.704
EBITDA		99.290	66.594	104.662	223.409	-43.783	0	450.172

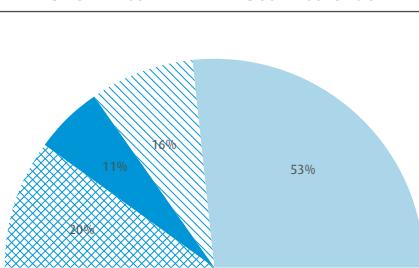
(EUR milliers)

2011	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non-alloué	Eliminations	Total
Résultat d'exploitation récurrent	F7	83.709	34.716	53.587	267.170	-46.055	0	393.127
Partie récurrente des entreprises mises en équivalence	F7	5.743	6.331	13.367	0	-2.502	0	22.939
EBIT récurrent		89.452	41.047	66.954	267.170	-48.557	0	416.066
Résultat d'exploitation non-récurrent	F7	-1.206	-6.377	-10.616	1.286	10.895	0	-6.018
Partie non-récurrente du résultat des entreprises mises en équivalence	F7	-46	0	7.086	0	0	0	7.040
EBIT non-récurrent		-1.252	-6.377	-3.530	1.286	10.895	0	1.022
Impact IAS 39 sur résultat d'exploitation	F7	7.412	-515	5.405	5.810	0	0	18.112
Impact IAS 39 sur résultat des sociétés mises en équivalence	F7	1.154	0	-3.696	0	0	0	-2.542
Impact IAS 39 sur l'EBIT		8.566	-515	1.709	5.810	0	0	15.570
Résultat d'exploitation	F7	89.915	27.824	48.376	274.266	-35.160	0	405.220
Résultats des entreprises mises en équivalence	F7	6.851	6.331	16.757	0	-2.502	0	27.436
EBIT		96.766	34.155	65.133	274.266	-37.662	0	432.656
Amortissements	F7	29.958	26.617	26.842	43.538	10.096	0	137.051
EBITDA récurrent		119.410	67.664	93.796	310.708	-38.461	0	553.117
EBITDA		126.724	60.772	91.975	317.804	-27.566	0	569.709

EBIT RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



EBITDA RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



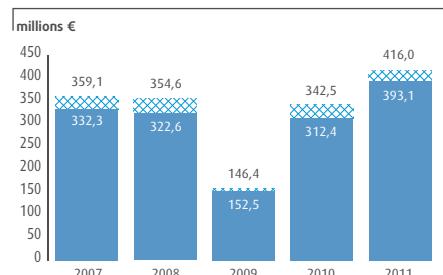
Catalysis
 Energy Materials
 Performance Materials

Corporate non inclus

Catalysis
 Energy Materials
 Performance Materials

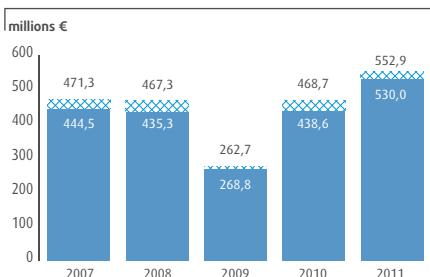
Corporate non inclus

EBIT RÉCURRENT



dont sociétés associées
 dont entités entièrement consolidées

EBITDA RÉCURRENT



dont sociétés associées
 dont entités entièrement consolidées

(EUR milliers)

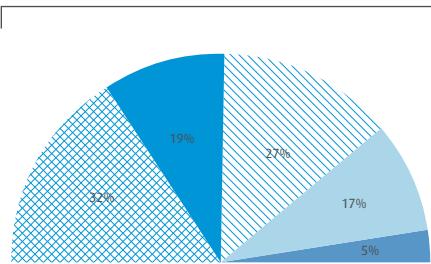
	Annexe	30/12/2010	30/06/2011	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	F13, F14	169.497	178.512	183.303
Immobilisations corporelles	F15	804.510	813.921	864.336
Participations mises en équivalence	F16	197.758	193.126	218.923
Actifs financiers disponibles à la vente - long terme	F17	76.152	70.878	47.730
Stocks	F18	1.183.034	1.275.276	1.305.010
Créances commerciales et autres créances à long terme (hors avantages sociaux)	F19	14.043	14.268	14.258
Créances commerciales et autres créances à court terme ajustées		801.074	895.941	843.455
Dettes commerciales et autres dettes à long terme	F24	6.333	6.051	15.084
Dettes commerciales et autres dettes à court terme ajustées		949.066	1.050.271	1.127.830
Impôts à récupérer		20.363	16.546	17.067
Ecarts de conversion	F22	-36.693	-75.632	-34.121
Provisions à long terme	F28, F29	116.110	119.725	113.434
Provisions à court terme	F28, F29	50.246	38.303	47.099
Impôts à payer		21.664	40.253	57.742
Capitaux engagés		2.159.705	2.279.497	2.167.018
IAS 39 et éliminations		-22.084	-11.137	-1.805
Capitaux engagés tels que publiés		2.181.789	2.290.634	2.168.823

Les créances et dettes commerciales court terme incluses dans les capitaux engagés ne prennent pas en compte les margin calls ainsi que les gains et pertes des mises au marchés des instruments de couverture stratégique.

(EUR milliers)

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non-alloué	Total
Capitaux engagés 31/12/2010	640.291	390.119	612.518	421.017	117.843	2.181.788
Capitaux engagés 30/06/2011	733.164	436.614	615.471	394.851	110.535	2.290.635
Capitaux engagés 31/12/2011	768.242	457.434	571.967	321.426	49.754	2.168.823
Capitaux engagés moyens 1 ^{er} semestre	686.728	413.367	613.995	407.934	114.189	2.236.212
Capitaux engagés moyens 2 ^{ème} semestre	750.703	447.024	593.719	358.139	80.145	2.229.729
Capitaux engagés moyens de l'année	718.715	430.195	603.857	383.036	97.167	2.232.970
EBIT récurrent	89.452	41.047	66.954	267.170	-48.557	416.066
ROCE	12,45%	9,54%	11,09%	69,75%	-49,97%	18,63%

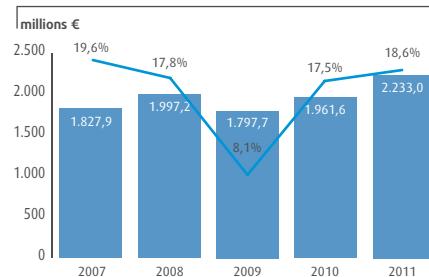
CAPITAUX ENGAGÉS, MOYENNE PAR BUSINESS GROUP



Catalysis
 Energy Materials
 Performance Materials

Recycling
 Corporate & Non alloué

CAPITAUX ENGAGÉS

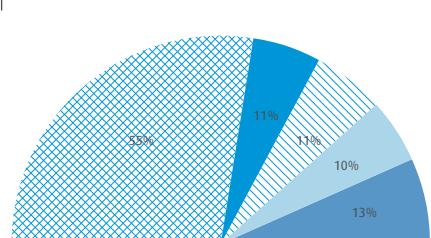


Capitaux engagés, moyenne
 Rendement des capitaux engagés (ROCE)

	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non-alloué	Total
R&D reconnus dans "autres charges d'exploitation"	F8	61.220	11.795	9.585	9.608	17.234	109.442
R&D reconnus dans "Résultats des sociétés mises en équivalence"		5.452		6.388		2.779	14.619
R&D capitalisé en immobilisation incorporelle	F13	13.244	1.274		732		15.250
Total dépenses R&D		79.916	13.069	15.973	10.340	20.013	139.311

	Annexe	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & non-alloué	Total
R&D reconnus dans "autres charges d'exploitation"	F8	68.767	13.695	9.944	14.672	17.606	124.683
R&D reconnus dans "Résultats des sociétés mises en équivalence"		5.838		7.440		2.383	15.661
R&D capitalisé en immobilisation incorporelle	F13	12.562	3.207		700		16.469
Total dépenses R&D		87.167	16.902	17.384	15.372	19.989	156.813

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PAR BUSINESS GROUP



Catalysis
 Energy Materials
 Performance Materials

Recycling
 Corporate & Non alloué

Les dépenses totales en R&D se sont établies à EUR 156,8 millions, soit une hausse de 13 % par rapport à 2010, étant donné l'intensification des efforts de recherche, surtout chez Energy Materials. Les frais de développement capitalisés se sont élevés à EUR 16,5 millions. Les montants pour 2010 ont été ajustés conformément à la définition donnée par le manuel de Frascati, reconnu au niveau international. Cet ajustement a principalement touché les chiffres R&D de Recycling.

Déclaration de responsabilité de la direction

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2011, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

22 mars 2012,

Marc Grynberg
Chief Executive Officer

Rapport d'activité environnemental

Table des matières

Chiffres clés environnementaux	116
Annexes aux chiffres clés environnementaux	116
E1 Périmètre du rapport d'activité environnemental	116
E2 Rejets dans l'air et dans l'eau	116
E3 Gaz à effet de serre	118
E4 Énergie	120
E5 Consommation d'eau	120
E6 Produits et matériaux	121
E7 Déchets	122
E8 Pollution historique	122
E9 Respect des normes réglementaires et système de gestion	123
E10 Biodiversité	124

Chiffres clés environnementaux

	unité	annexes	2007	2008	2009	2010	2011
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	E2	4.858	6.789	5.915	6.495	5.782
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)		E2	299.664	301.271	442.575	389.676	306.627
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	E2	268.534	323.653	235.266	258.309	252.681
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	E2	14.532	16.152	10.579	11.453	12.681
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)		E2	367.526	243.801	213.279	181.937	128.714
Emissions de SOx	tonnes	E2	810	561	408	468	511
Emissions de NOx	tonnes	E2	534	415	369	426	412
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	E3	599.362	626.568	529.628	543.807	695.733
Consommation d'énergie	terajoules	E4	7.637	7.843	7.284	7.597	7.807
Consommation d'eau	milliers m ³	E5	4.971	5.220	4.670	4.617	4.567
Evaluation de la durabilité des produits	N°	E6	-	-	-	-	3
Production totale de déchets	tonnes	E7	59.058	83.142	54.300	63.993	71.426
Déchets dangereux	tonnes	E7	27.578	54.405	34.555	38.533	43.588
dont recyclés	%	E7	14,0	13,1	6,5	7,7	10,9
Déchets non dangereux	tonnes	E7	31.481	28.737	19.745	25.460	27.837
dont recyclés	%	E7	65,8	70,8	62,3	59,8	64,9
Mesures dépassant les limites	N°	E9	763	801	618	878	798
Violation des normes	%	E9	1,6	1,3	1,1	1,4	1,4
Sites certifié ISO 14001	%	E9	66	79	86	86	92
Sites dans ou près d'une zone à haute valeur de biodiversité	N°	E10	-	-	8	8	11

Annexes aux chiffres clés environnementaux

E1 Périmètre du rapport d'activité environnemental

Les chiffres environnementaux clés intègrent les données des sites industriels consolidés dont Umicore a la maîtrise opérationnelle. Un site (Attleboro, USA, Performance Materials), qui a démarré ses activités de production, est venu s'ajouter à cette analyse des résultats, ce qui porte le nombre total de sites déclarants pour 2011 à 67, contre 66 en 2010. Les données relatives à la consommation énergétique comprennent les deux sièges administratifs de Bruxelles (Belgique) et Bagnolet (France).

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites rendent compte de leurs données environnementales à la fin du troisième trimestre et définissent leurs prévisions pour le quatrième trimestre. Les quatre sites les plus importants du point de vue de l'impact environnemental en 2011 - Hanau (Allemagne, Recycling, Catalysis & Performance Materials), Olen (Belgique, Energy Materials & Group R&D), Hoboken (Belgique, Recycling, Group P&T) et Changsha (Chine, Performance Materials) - rendent compte de leurs résultats sur l'année complète. Une analyse de sensibilité réalisée en 2011 sur les rejets de métaux et la consommation d'énergie a révélé que la variation probable de la performance environnementale du Groupe serait inférieure à 4 % si l'on avait une erreur de 20 % dans les données prévisionnelles.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de management environnemental, rendez-vous sur www.uminicore.com/sustainability/environment/

E2 Rejets dans l'air et dans l'eau



L'objectif d'Umicore est de réduire de 20 % l'impact des rejets de métaux dans l'air et l'eau à l'échelle du Groupe, par rapport à 2009.

Les rejets de métaux dans l'eau se définissent comme le volume total de métaux rejetés dans les eaux de surface après traitement au niveau du ou des points d'émission du site, exprimé en kg/an. Si le site a recours à une station externe d'épuration des eaux, l'efficacité du traitement est prise en compte si le site en a connaissance.

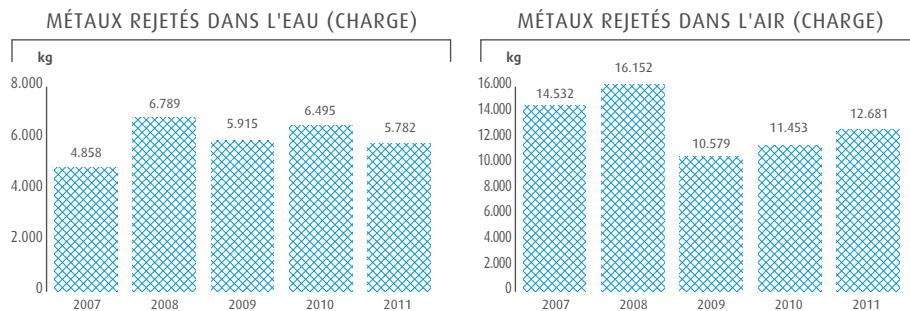
Les rejets de métaux dans l'air se définissent comme le volume total de métaux rejetés dans l'air en fraction solide à tous les points d'émission, exprimé en kg/an. Pour le mercure et l'arsenic, des fractions complémentaires en vapeurs/fumées sont aussi prises en compte.

Pour chacun des métaux rejetés dans l'eau et dans l'air, un facteur d'incidence est appliqué pour considérer les niveaux de toxicité et d'écotoxicité des différents métaux rejetés dans l'environnement. Plus le facteur d'incidence est haut, plus la toxicité est élevée pour l'organisme aquatique récepteur (rejets dans l'eau) ou la santé humaine (rejets dans l'air).

Les facteurs d'incidence pour les rejets dans l'eau se fondent sur des données scientifiques créées dans le cadre de REACH (concentrations prévisibles sans effet pour les organismes vivants ou PNEC). Un facteur d'incidence de 1 a été attribué pour une PNEC de l'antimoine de 113 µg/l. Les facteurs d'incidence des rejets dans l'air se fondent sur les valeurs limites d'exposition (VLE) (référence : American Conference of Industrial and Governmental Hygienists, 2011). Un facteur d'incidence de 1 a été attribué pour une VLE du zinc (ou son oxyde) de 2 mg/m³. Un facteur d'incidence pour tous les métaux pertinents a ensuite été calculé en fonction de ces références.

L'impact des métaux dans l'air et l'eau est exprimé en « unités d'incidence/an ». Les données relatives aux rejets de métaux ne sont pas normalisées pour le niveau d'activité.

Les émissions de SO_x et de NO_x sont exprimées en tonnes/an.



Rejets de métaux dans l'eau

Les rejets de métaux dans l'eau à l'échelle du Groupe ont diminué, passant de 6.495 kg en 2010 à 5.782 kg en 2011, soit un niveau comparable à 2009. En termes d'impact des métaux, cela correspond à une réduction de 21 % par rapport à 2010 et de 31 % par rapport à 2009, année de référence.

Malgré leur légère augmentation en 2011, les rejets de métaux dans l'eau du business group Catalysis ne sont pas substantiels par rapport à ceux de l'ensemble du groupe.

Les rejets de métaux dans l'eau du business group Energy Materials sont restés stables par rapport à 2010, mais ont enregistré une baisse de 32 % comparativement à 2009. Ce recul s'explique principalement par des concentrations inférieures en cobalt, cuivre et nickel et des rejets d'argent moindres sur le site d'Olen. Néanmoins, le cobalt et l'argent ayant un facteur d'incidence relativement élevé, l'impact total des rejets de métaux dans l'eau a chuté de 63 % comparativement à l'année de référence 2009.

L'activité Performance Materials a réduit ses rejets de métaux dans l'eau de 2.174 kg en 2010 à 1.683 kg en 2011, soit un recul de 23 %. Par rapport à 2009, la réduction est de 5 %. L'impact des rejets de métaux dans l'eau a diminué de 16 % comparativement à 2009.

Les rejets de métaux dans l'eau de l'activité Recycling ont diminué de près de 7 %, passant de 3.351 kg en 2010 à 3.107 kg en 2011, ce qui correspond à une réduction d'impact de 27 %. Cependant, par rapport à 2009, année de référence, l'impact a augmenté de 7 %, passant de 184.097 d'unités d'incidence en 2009 à 197.700 unités en 2011. Cette augmentation est imputable à un accroissement des rejets de sélénium, de thallium et de cadmium sur le site d'Hoboken, alors que les rejets d'argent ont diminué.

Rejets de métaux dans l'air

La charge totale des rejets de métaux dans l'air à l'échelle du Groupe s'est accrue pour atteindre 12.681 kg, contre 11.453 kg en 2010 et 10.579 kg en 2009. Malgré cet accroissement de la charge totale, les rejets de métaux dans l'air ont diminué, passant de 213 279 unités d'incidence en 2009 à 128 714 unités en 2011, soit une baisse de près de 40 %. Ceci s'explique principalement par une diminution de certains métaux ayant des facteurs d'incidence significatifs tels que le cadmium et le cobalt.

Les rejets de métaux du business group Catalysis ont diminué, passant de 121 kg en 2010 à 60 kg en 2011, ce qui est principalement dû à une réduction des émissions de nickel dans l'air.

En 2011, le business group Energy Materials a déclaré une charge totale de rejets de métaux dans l'air de 1.178 kg, soit une augmentation proche de 32 % par rapport à 2009 et de 60 % par rapport à 2010. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement des volumes de production. En dépit de cette augmentation de la charge des rejets dans l'air, l'impact correspondant des métaux a diminué de 43 %, passant de 66.490 unités d'incidence pour l'année de référence 2009 à 37.720 unités en 2011. Cette nette réduction est due pour l'essentiel au recul des rejets de cobalt dans l'air sur le site de Cheonan (Corée, Energy Materials) grâce à l'installation d'une nouvelle chambre de filtration.

En raison de l'augmentation des volumes de production, la charge totale des rejets de métaux dans l'air du business group Performance Materials s'est accrue de 7.741 kg en 2009 à 8.781 kg en 2010 et 9.043 kg en 2011. Néanmoins, le business group a enregistré une baisse significative de 57 % de ses niveaux d'impact par rapport à 2009, grâce à la quasi-disparition des rejets de cadmium dans l'air sur son site de Glenns Falls (USA, Performance Materials).

L'activité Recycling a affiché une augmentation des rejets de métaux dans l'air, qui sont passés de 1.813 kg en 2010 à 2.400 kg en 2011. Cet accroissement est principalement imputable aux charges d'émission plus élevées pour l'antimoine et le plomb sur le site de Hoboken et à des rejets de zinc accrus sur le site de Bangkok (Thaïlande, Recycling). Les rejets d'arsenic sur le site de Hoboken ont été 57 % inférieurs à leur niveau de 2009. C'est aussi la principale raison qui explique la réduction de 31 % de l'impact des rejets de métaux dans l'air par rapport à l'année de référence 2009.

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	16.355	73.734	8.353	154.240	252.681
Emissions de SOx	tonnes	2	3	139	367	511
Emissions de NOx	tonnes	89	92	115	117	412

La « demande chimique en oxygène » (chemical oxygen demand ou DCO) s'est établie à 252.681 kg, contre 258.309 kg en 2010. Les émissions totales de SO_x ont atteint 511 tonnes, contre 468 tonnes en 2010. Les émissions de NO_x ont reculé de 412 tonnes en 2011 contre 426 tonnes en 2010.

E3 Gaz à effet de serre

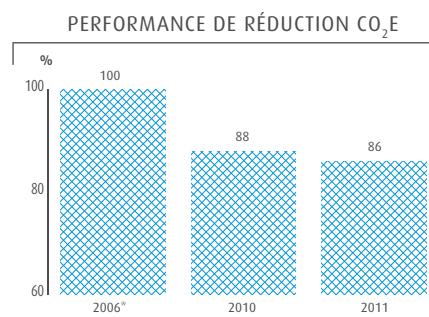


Nous avons choisi de mener des actions pointues pour alléger notre empreinte carbone et accroître notre performance énergétique. Pour matérialiser cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière de performance énergétique et d'empreinte carbone. Son axe principal repose sur la volonté de notre groupe de réduire de 20 % ses émissions d'équivalents CO₂ d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et au périmètre d'activités 2006.

Données du Groupe - dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO₂

	unité	ligne de base 2006	2010	2011
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2, objectif)	tonnes	740.886	597.226(1)	635.136

(1) La référence 2006 par rapport à 2010 était de 677 542, soit une réduction de 12 % en 2010 comparativement à 2006.



Définition des émissions de CO₂e dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ :

Les émissions d'équivalents CO₂ (CO₂e) se définissent en vertu du premier champ d'application des émissions de CO₂e, tenant compte des principales émissions attribuables aux procédés (mais limitées au CO₂, au CH₄ et au N₂O) et du deuxième champ des émissions de CO₂. Un petit nombre d'ajustements, dont la déclaration est facultative en vertu du Protocole des gaz à effet de serre (GES), a été pris en compte (par exemple exclusion des ventes de vapeur à des tiers). Cette mesure est abrégée en CO₂e (champs 1+2, objectif).

Pour évaluer la réduction des émissions dans le cadre de notre Vision 2015, une base de référence 2006 a été calculée pour chaque site en multipliant le niveau d'activité réel de l'exercice (p. ex. 2011) par l'intensité des émissions de CO₂e en 2006 (cf. exemple). La base de référence 2006 pour le groupe est ensuite calculée en faisant la somme des bases de référence de chaque site. Exemples de paramètres d'activité sur des sites : tonnes produites par an, heures machine par an, tonnes d'intrants dans le procédé de recyclage par an.

Exemple :

En 2006, le site A a produit 1.000 tonnes du métal X et émis 100 tonnes de CO₂e = intensité de 0,1 tonne de CO₂e/tonne de métal X

En 2011, le site A a produit 1.100 tonnes du métal X et émis 100 tonnes de CO₂e = intensité de 0,09 tonne de CO₂e/tonne de métal X

Base de référence 2006 déclarée en 2011 : niveau d'activité de 2011 (1 100 tonnes) x intensité 2006 de 0,1 tonne de CO₂e/tonne = 110 tonnes de CO₂e.

Dès lors, les 100 tonnes d'émissions mesurées en 2011 représentent une réduction de 9 % comparativement au tonnage qui aurait été émis dans les conditions d'exploitation de 2006.

La référence 2006 est recalculée annuellement. Elle se définit comme les émissions de CO₂e escomptées pour les volumes d'activité de l'exercice considéré (p. ex. 2011), mais avec l'intensité de CO₂e de l'année de référence 2006. Les résultats de chaque année sont exprimés en pourcentage par rapport à la base de référence 2006 calculée pour le groupe et applicable à chaque exercice.

Le calcul de cet objectif couvre les activités et les sites entièrement consolidés qui font partie du Groupe au 31 décembre de l'exercice en question (de 2011 à 2015) et qui en faisaient aussi partie au 31 décembre 2010. Les résultats sont déclarés à l'échelle du groupe.

Objectif de réduction de CO₂e

En 2011, les émissions de CO₂e selon le champ de l'objectif ont atteint 635.136 tonnes. En 2006, elles s'étaient établies à 673.801 tonnes. En vue d'évaluer l'avancement de notre objectif, ce niveau d'émissions de CO₂e normalisé pour les activités de 2011 était de 740.886 tonnes. À la fin 2011, nous avions atteint une réduction de 14 % par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveau de production équivalent en 2011 par rapport à 2006, nous avons émis 14 % d'équivalent carbone en moins.

Les solides avancées réalisées dans la concrétisation de notre objectif sont en partie le résultat d'initiatives spécifiques en matière de performance énergétique, déployées de 2006 à 2010, essentiellement sur les sites de Hoboken et Olen. La part la plus significative de la réduction est due à un changement du bouquet énergétique, où l'électricité issue de sources à faibles émissions de carbone occupe désormais une place plus importante. Les types de résidus traités par Recycling ont également eu leur rôle à jouer. Ce business group reçoit désormais des volumes plus élevés dont le traitement est moins énergivore.

Dans les prochaines années, notre priorité sera d'encore mieux comprendre les différents facteurs qui impactent nos émissions de CO₂e. Nous nous efforcerons de pérenniser la réduction de 14 % déjà réalisée par rapport à 2006 tout en relevant le défi ambitieux de continuer à progresser pour atteindre notre objectif. Dans ce contexte, un programme d'évaluation a été lancé sur les 25 sites responsables de la majeure partie de nos émissions de CO₂. Son objectif est d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration de la performance énergétique et de réduction des émissions de CO₂.

Données du Groupe - émissions de CO₂e en valeur absolue

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Emissions absolues de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	599.362	626.568	529.628	543.262	695.733

Données par business group - émissions de CO₂e en valeur absolue

	unité	Catalysis			Energy Materials			Performance Materials		
		2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Emissions absolues de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	69.921	78.816	82.308	139.649	142.731	174.529	111.637	139.695	156.876
Recycling										
	unité	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Emissions absolues de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	207.918	182.020	281.499	529.125	543.262	695.733			

Définition des émissions de CO₂e en valeur absolue (champs 1+2) conformément au champ d'application du protocole des GES, 1+2 :

Les volumes d'émissions de CO₂e en valeur absolue sont communiqués au niveau du Groupe et de ses business groups respectifs. Les émissions de CO₂e sont calculées suivant la définition et la méthodologie de déclaration du Protocole des GES (WBCSD et WRI, édition révisée 2004) pour les champs d'application 1 et 2. Pour Umicore, le deuxième champ comprend les achats d'électricité, mais aussi les achats de vapeur et d'air comprimé à des tiers (p. ex. au sein de parcs industriels). Le CO₂e comprend les gaz à effet de serre CO₂, N₂O et CH₄ pour le champ 1 et les émissions attribuables aux procédés industriels. D'autres GES ne sont pas pertinents dans les activités d'Umicore. Le champ 2 des émissions ne tient compte que du CO₂.

Émissions de CO₂e en valeur absolue

Les chiffres en valeur absolue communiqués pour les gaz à effet de serre en 2011 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes en vertu de cette définition.

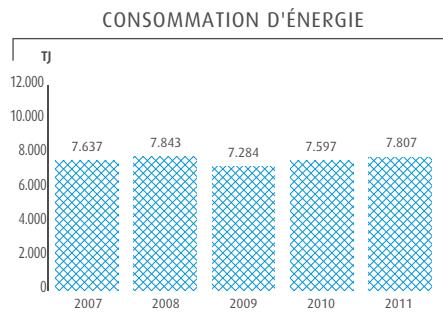
Le rapport 2011 a été adapté à une mise en œuvre stricte de la version révisée en 2004 du protocole sur les GES. Les émissions attribuables aux procédés industriels ont été déclarées en 2011. Pour l'électricité, le facteur d'émission de CO₂ moyen du réseau de distribution a servi de facteur d'émission standard dans les cas où, précédemment, l'électricité verte avait été comptabilisée avec un facteur d'émission de CO₂ de 0 tonne/MWh.

D'autres corrections mineures ont été apportées au rapport 2011 afin d'établir un rapport clair et stable sur les émissions de CO₂e. Nous avons investi des moyens pour formuler des lignes directrices limpides à l'intention des sites, dans l'optique d'une interprétation et d'une mise en œuvre communes des règles d'établissement de rapport. Ces changements ont été imposés de manière à garantir la précision et la reproductibilité des rapports relatifs aux émissions de CO₂e et pour servir de base à l'objectif de réduction quantitatif du CO₂e. Cette décision induit néanmoins une discontinuité des chiffres relatifs au CO₂ en valeur absolue (champs 1+2) communiqués en 2011 par rapport à ceux des années précédentes.

E4 Énergie

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Consommation d'énergie	terajoules	776	2.509	1.949	2.573	7.807



La hausse de la consommation énergétique entre 2010 et 2011 n'est que de 3 %, alors que les revenus ont progressé de 15 %. Dans presque toutes les activités du groupe, une meilleure utilisation des capacités a permis d'améliorer la performance énergétique.

En outre, des projets en faveur de la performance énergétique ont été mis en place sur les principaux sites, dans le cadre de l'objectif de développement durable défini pour la période 2006-2010. Ces projets ont également contribué à ralentir l'accroissement de la consommation énergétique par rapport à la hausse des revenus et l'intensification des activités.

Les plus importants ont été réalisés sur les sites de Hoboken et Olen dans le cadre de l'engagement de benchmarking énergétique flamand que ces sites ont rejoint à la fin 2003. Les types de résidus traités par Recycling ont également joué un rôle. Ce business group reçoit désormais des volumes plus élevés dont le traitement est moins énergivore.

La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé) s'est chiffrée à 3.044 térajoules, pour les sites de production et les bureaux. La consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, fioul, gaz naturel, GPL, charbon et coke) s'est élevée à 4.773 térajoules.

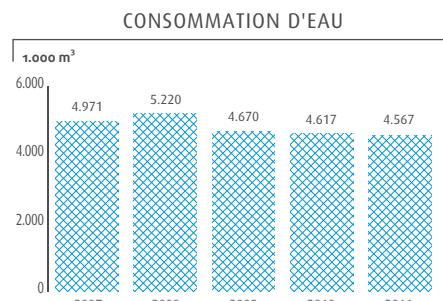
Des tendances similaires se dégagent au niveau des business groups : la croissance des activités par rapport à l'année précédente s'est accompagnée d'une hausse limitée de la consommation d'énergie.

Pour l'exercice 2011, la consommation énergétique a reculé de 1 % chez Catalysis et de 3,5 % chez Energy Materials ; elle a augmenté de 10 % chez Performance Materials et de 6 % chez Recycling par rapport à 2010.

E5 Consommation d'eau

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Consommation d'eau	milliers m ³	424	1.748	763	1.633	4.567



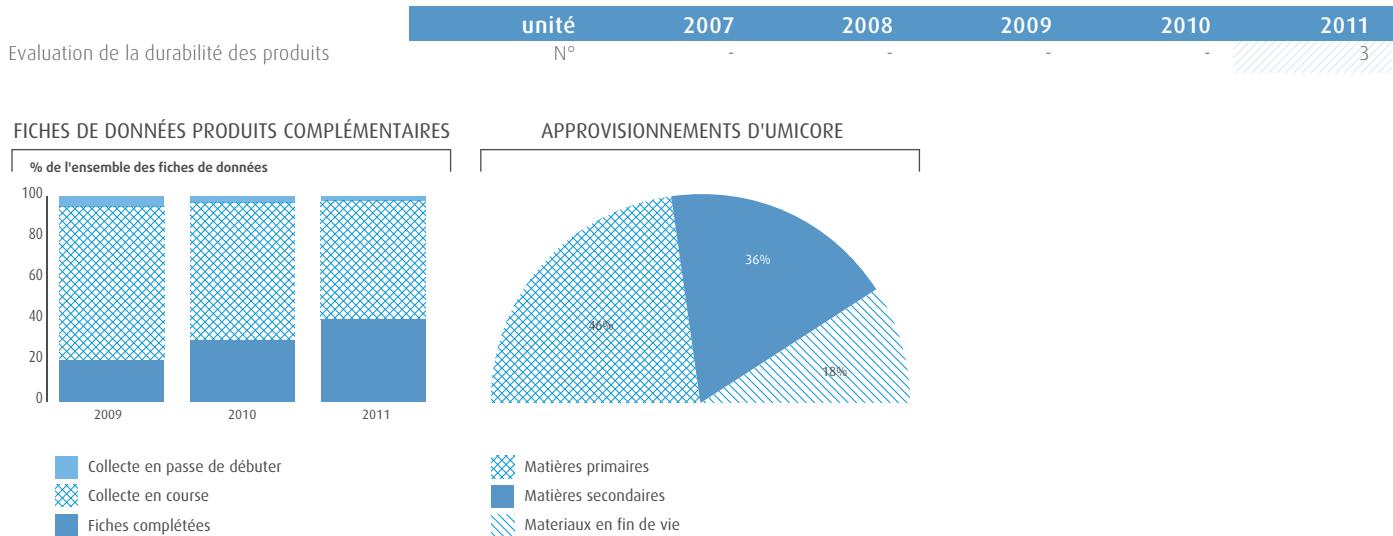
La consommation d'eau se définit comme le volume total d'eau exprimé en milliers de m³/an provenant du réseau de distribution, des nappes phréatiques, des eaux de surface et des eaux pluviales. Ces résultats ne tiennent pas compte du pompage d'eaux souterraines à des fins d'assainissement ni de l'eau de refroidissement restituée à son milieu aquatique d'origine.

La consommation d'eau totale du Groupe est restée stable par rapport aux deux années précédentes. En 2011, elle a atteint 4.567 milliers de m³, contre une consommation similaire de 4.617 milliers de m³ en 2010. Des tendances significatives ne se sont pas dégagées pour les différentes activités.

E6 Produits et matériaux



Données du Groupe



Au cours des deux dernières années, Group R&D et Corporate EHS ont mis au point une méthodologie propre à Umicore. Celle-ci permet d'évaluer ses produits et services du point de vue du développement durable. Baptisée APS, pour Assessment of Product (and services) Sustainability, elle met en œuvre une liste de 58 questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques. En 2011, pour juger de la faisabilité de l'APS, une équipe composée d'experts de R&D, EHS et des business units ont procédé à trois évaluations pilotes dans les business units Zinc Chemicals, Electro-Optic Materials et Jewellery & Industrial Metals.

Notre objectif est de tester six produits ou services, chaque année, de 2012 à 2015. Chaque business unit soumettra deux produits à l'étude. Nous disposons ainsi à terme d'un profil de développement durable pour une part représentative de nos activités.

Pour la période 2006-2010, Umicore avait formulé l'objectif d'établir un ensemble de données toxicologiques, écotoxicologiques et physico-chimiques, nécessaire dans le cadre de la communication sur les risques, telles que les fiches de sécurité. Cependant, le déploiement de cet objectif a été considérablement entravé par les délais d'enregistrement des substances en vertu de la réglementation REACH, par le calendrier des nombreux consortiums et par la disponibilité d'informations auprès des fournisseurs. Dès lors, il a fallu redoubler d'efforts en 2011 pour atteindre l'objectif fixé.

Il faut quelque 956 ensembles de données pour les substances relevant du champ de cet objectif. À la fin 2011, un ensemble de données complet était disponible pour 40 % de ces substances. Des ensembles de données sont en cours d'élaboration pour 58 % des substances. Pour 2 % d'entre elles, la récolte active des données manquantes n'a pas encore pu commencer. Les avancées réalisées seront communiquées dans les prochains rapports annuels, jusqu'à concrétisation dudit objectif.

À la fin 2011, 3.650 produits avaient été regroupés dans le système IPDS (Integrated Product Data System), soit 277.000 Fiches De Sécurité, dans 110 pays et en 41 langues.

Efficacité des ressources

Matières premières primaires : matériaux qui ont une relation directe avec leur première durée de vie, ce qui exclut les flux de sous-produits.

Matières premières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières primaires.

Matériaux en fin de vie : matériaux qui ont achevé leur premier cycle de vie et feront l'objet d'un recyclage pour entamer un deuxième ou un troisième cycle de vie.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières primaires. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement.

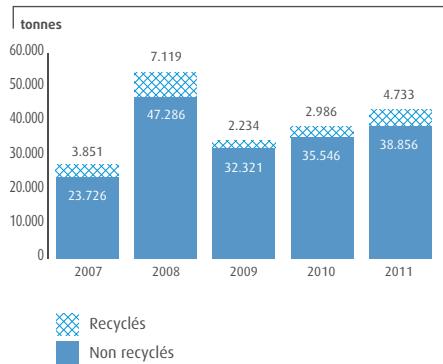
En 2011, 46 % des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire et 54 % d'origine secondaire ou issus du recyclage. Ces niveaux sont comparables à 2010.

E7 Déchets

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
Production totale de déchets	tonnes	3.366	25.112	16.158	26.790	71.426
Déchets dangereux	tonnes	1.396	16.594	5.271	20.327	43.588
dont recyclés	%	40,21	5,63	43,63	4,61	10,86
Déchets non dangereux	tonnes	1.971	8.518	10.887	6.462	27.837
dont recyclés	%	37,34	21,72	89,47	88,87	64,91

DÉCHETS DANGEREUX GÉNÉRÉS



Les déchets se définissent comme le volume total de déchets, exprimé en tonnes/an.

Le taux de recyclage des déchets s'entend comme le rapport entre la part de déchets récupérés par des tiers (y compris les déchets récupérés sous forme d'énergie par incinération) et le volume total des déchets.

La distinction entre déchets dangereux et non dangereux s'effectue en fonction des réglementations de la région où l'entité déclarante est installée.

En 2011, 71.426 tonnes de déchets ont été générées au total, contre 63.993 tonnes en 2010, soit une augmentation de 12 %. Le volume total de déchets dangereux a augmenté, de 38.532 tonnes en 2010 à 43.589 tonnes en 2011, soit une augmentation de 13 %. Cette hausse est principalement imputable à un volume de déchets dangereux plus élevé dans le business group Recycling, qui a vu gonfler ses volumes d'eaux usées de mauvaise qualité, de gâteaux de filtration et de boyaux filtrants. Contrairement à la tendance observée pour l'ensemble du Groupe, les volumes de déchets dangereux du business group Energy Materials ont diminué, passant de 17.207 tonnes en 2010 à 16.594 tonnes en 2011, corollaire d'une réduction des volumes de scories métallifères et de boues au thallium sur le site d'Olen.

Le taux de recyclage des déchets dangereux a augmenté, passant de 7,7 % en 2010 à 10,9 % en 2011.

Les volumes totaux de déchets non dangereux ont augmenté, passant de 25.460 tonnes en 2010 à 27.837 tonnes en 2011. Au total, 65 % des déchets non dangereux ont été recyclés en 2011, par rapport à 59 % en 2010.

E8 Pollution historique

Le programme d'Umicore servant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique, et à y remédier si nécessaire, a bien progressé ces dernières années. Le chapitre suivant illustre les principaux programmes en cours, ainsi que les progrès engrangés en 2011.

Belgique

Contexte : le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le ministre de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à dépolluer quatre sites – dont Balen et Overpelt, qui font actuellement partie de Nyrstar depuis leur vente par Umicore en 2007, pour un montant prévu de 62 millions d'euros.

À Hoboken, dans le cadre du confinement des eaux souterraines, un tuyau de 100 m a été posé sur la rive de l'Escaut. Une section supplémentaire de 200 m sera installée en 2012.

À Olen, l'assainissement des eaux souterraines du site s'est poursuivi en 2011. De nouveaux travaux d'excavation se sont imposés après la démolition d'un ancien bâtiment construit sur des sols contaminés. En concertation avec les autorités de tutelle (FANC et NIRAS/ONDRAF), Umicore planche sur un document stratégique qui baliserait l'élaboration, l'autorisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets au radium stockés dans l'usine.

Umicore a poursuivi d'autres mesures dans le cadre de la Convention, dont l'excavation des cendres de zinc de toutes les allées privées sur l'ensemble du périmètre de 9 km concerné par ladite Convention. Les travaux devraient s'achever en 2013. Les matériaux excavés seront entreposés en toute sécurité sur le site de Nyrstar à Balen.

France

À Viviez (France, Performance Materials), Umicore a entamé un programme de réhabilitation de grande envergure, qui sera mis en œuvre de 2011 à 2015. Le projet consiste à évacuer, rendre inertes et réhabiliter en toute sécurité plus d'un million de mètres cubes de sols contaminés et de déchets. Après l'achèvement de l'infrastructure du projet (p. ex. une unité de neutralisation et une bande transporteuse), 125.000 m³ de terres contaminées et de déchets seront évacués et traités. En 2011, le chantier a reçu la visite de riverains et de médias locaux.

Allemagne

Umicore et ses prédecesseurs ont un long passé minier en Allemagne. La dernière mine en activité a fermé ses portes en 1978 près de Cologne. Plusieurs concessions minières souterraines sont toujours la propriété d'Umicore à ce jour. Depuis 2009, elles sont sous la tutelle d'Umicore Mining Heritage GmbH & Co. KG.

En 2011, un grand projet s'est achevé par la consolidation d'un ancien bassin de rejets de flottation sur le site de Friedrichsgegen, près de Coblenze. Le chantier a consisté à stabiliser le talus d'un barrage en forte pente et à déposer de nouvelles terres pour minimiser le risque pour les passants et assurer l'ancrage d'un bon couvert végétal. L'opération a été réalisée avec l'aval et le soutien des autorités régionales et municipales.

USA

Umicore a poursuivi le traitement des eaux souterraines sur un ancien site minier dans le Colorado (USA). Elle examine des technologies alternatives susceptibles d'abaisser la teneur en métaux des effluents et de réduire ainsi le volume traité de particules solides.

Brésil

L'évaluation des risques environnementaux, menée sur chacun des sites industriels d'Umicore, a permis de repérer une pollution des eaux souterraines à Guarulhos (Brésil, Recycling, Catalysis & Performance Materials). Cette pollution historique date d'avant 2003, année où Umicore a repris ces activités. Umicore a mis en place des mesures immédiates afin de stopper la propagation de la contamination dans les zones environnantes. Pour ce faire, une barrière hydraulique a été installée et mise en service en 2011 pour retenir les eaux souterraines contaminées. Les enquêtes suivent leur cours pour remédier de manière rentable à la pollution des nappes phréatiques.

Afrique du Sud

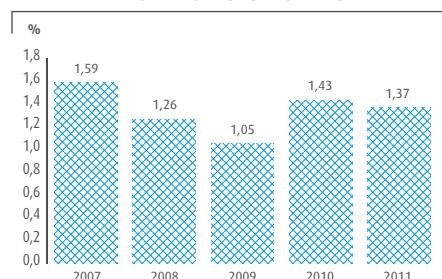
Umicore a fermé son usine de cobalt à Roodepoort en 2005. Les premières mesures d'évacuation des déchets ont été entreprises en 2007. La démolition de l'usine et la réhabilitation volontaire des sols se sont achevées en 2011. Les terres peuvent à présent être réaffectées à un autre usage.

E9 Respect des normes réglementaires et système de gestion

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Umicore Group
						798
Mesures dépassant les limites		78	19	677	24	
Violation des normes	%	0,33	0,22	3,77	0,31	1,37

VIOLATION DES NORMES



Le taux de non-respect est exprimé par le rapport entre le nombre total de non-conformités et de conformités. Une non-conformité correspond à un résultat de surveillance qui enfreint une valeur limitée définie dans un permis, une réglementation ou tout autre cadre réglementaire pertinent.

Le nombre total de mesures est le nombre total de mesures de l'incidence environnemental exigées par le permis d'exploitation, le permis d'environnement ou un cadre comparable dans la région où l'entité déclarante déploie ses activités. Le nombre total correspond au nombre de mesures, multiplié par le nombre de paramètres par mesure.

En 2011, près de 58.500 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre quelque 61.500 l'année précédente. Ces mesures visent à vérifier la conformité environnementale aux réglementations, permis et/ou normes locales en vigueur. Elles comprennent généralement l'échantillonnage et l'analyse des eaux usées, ainsi que le suivi de la qualité de l'air ambiant, sans oublier les mesures du bruit ambiant. En 2010, 1,37 % des mesures n'étaient pas conformes aux réglementations ou permis, contre 1,43 % en 2010. Aucune tendance nette ne s'est dégagée pour les business groups respectifs.

Six sites industriels sur 67 sont dispensés du déploiement d'un système de gestion de management environnemental certifié. Cette dispense est accordée à la suite d'une procédure stricte, qui confirme que les sites en question sont dépourvus d'impact environnemental notable, et ne tireraient donc pas profit d'un tel système. Sur les 61 sites industriels restants, 56 ont mis en place un système de management environnemental certifié ISO 14001. Les cinq autres sites envisagent son déploiement en 2012. Tous les grands sites exerçant une incidence notable sur l'environnement sont déjà certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années.

E10 Biodiversité

Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Sites dans ou près d'une zone à haute valeur de biodiversité	N°	-	-	9	9	11

L'indice de biodiversité correspond au nombre de sites qui déploient leurs activités au sein ou à proximité de zones revêtant un haut intérêt pour la biodiversité, définies par les autorités régionales, nationales ou par des conventions internationales.

L'entreprise est convaincue que ses activités actuelles ont peu d'incidences néfastes sur la biodiversité au niveau des sites où elle est présente. Pour faire face à la pollution issue de ses activités passées, elle met en œuvre des projets d'assainissement des sols et des nappes phréatiques (voir annexe E8).

Onze sites ont déclaré exercer leurs activités à proximité d'une zone classée, sensible pour la biodiversité.

La stratégie d'Umicore suppose la réalisation d'une étude d'incidence détaillée sur l'environnement dans le cadre de ses principaux investissements, acquisitions et transferts fonciers.

Rapport d'activité social

Table des matières

Chiffres clés sociaux	126
Annexes aux chiffres clés sociaux	126
S1 Périmètre du rapport d'activité social	126
S2 Effectifs	127
S3 Développement du personnel	130
S4 Employeur attrayant	131
S5 Engagement vis-à-vis de la collectivité locale	132
S6 Relations avec les travailleurs	133
S7 Code de conduite	134
S8 Approvisionnement durable	134
S9 Santé des travailleurs	136
S10 Santé au travail	136
S11 Sécurité au travail	139

Chiffres clés sociaux

	unité	notes	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total (dont sociétés associées)	N°	S2	14.844	15.450	13.728	14.386	14.572
Contrats temporaires	% de l'effectif	S2	-	4,60	3,83	4,01	4,77
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	S3	52,84	51,21	44,05	43,30	51,94
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	S3	-	-	-	-	87,16
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	S4	3,40	3,56	2,59	3,78	3,84
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif	S4	-	-	-	-	52,64
Dons	milliers d'€	S5	202,30	1.451,46	1.106,48	1.009,38	1.751,02
Sites dotés d'un plan de communication externe	% sites	S5	-	-	-	-	62,69
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	S6	-	67,81	71,15	68,92	69,81
Employés ayant reçu une formation sur développement et approvisionnement durable	% employés(1)	S8	-	-	-	-	36
Taux de maladie	%	S9	2,79	2,71	2,64	2,86	3,03
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (2)	%	S10	-	-	-	-	5,1
Nombre de maladies professionnelles	N°	S10	-	-	-	-	22
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	N°	S10	-	-	-	-	4
Accidents mortels	N°	S11	1	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	N°	S11	79	87	48	56	60
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	N°	S11	-	40	26	20	17
Taux de fréquence	accident/million d'heures de travail	S11	5,3	5,3	3,1	3,5	3,6
Taux de sévérité	jour perdu/milliards d'heures de travail	S11	0,13	0,17	0,08	0,13	0,11

(1) Employés impliqués dans les procédures d'achat et/ou ayant une responsabilité en rapport avec le développement durable.

(2) Taux d'exposition : rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat du contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore pour les substances dangereuses pertinentes, et le nombre total de travailleurs exposés.

Annexes aux chiffres clés sociaux

S1 Périmètre du rapport d'activité social

Au total, 99 sites consolidés sont inclus dans le rapport social. En 2011, deux sites ont démarré leur reporting social (Kobe, Japon, Energy Materials et Yokohama, Japon, Performance Materials). Le site de Cranston (USA, Performance Materials) a fermé ses portes en 2011. Les travailleurs et les activités ont été transférés sur le site d'Attleboro (USA, Performance Materials). Ce site, non déclaré dans les sites opérationnels à la fin de l'exercice, a néanmoins rendu compte de résultats en cours d'année. Ceux-ci figurent dans les indicateurs sociaux pertinents.

32 sites de petite envergure (moins de 20 travailleurs) ont été dispensés de rendre compte de la répartition des heures de formation par sexe et catégories professionnelles, de l'état d'avancement du plan d'amélioration visant à faire d'Umicore un employeur attrayant ou de l'objectif relatif aux relations avec les parties prenantes.

Pour les indicateurs sociaux, les sites reportent les données sur l'année entière. Les données relatives à l'état d'avancement des objectifs sociaux sont communiquées au troisième trimestre. Les mesures prévues au quatrième trimestre figurent aussi dans ce rapport.

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées, sauf mention contraire. Une remarque est donnée sous le tableau ou le graphique correspondant afin de mettre en évidence les indicateurs figurant pour la première fois au rapport. Ceux-ci ont majoritairement trait au champ d'application de la stratégie Vision 2015. Pour faciliter la lecture, les catégories d'indicateurs relevant spécifiquement de la Vision 2015 sont assorties d'une mention « Vision 2015 ». Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de ces objectifs, consultez le rapport de gestion de la page 10 à 23 et la revue par segment de la page 24 à 49 du présent rapport. Pour obtenir de plus amples informations sur l'approche de management social d'Umicore, rendez-vous à l'adresse www.uminicore.com/sustainability/social/.

S2 Effectifs

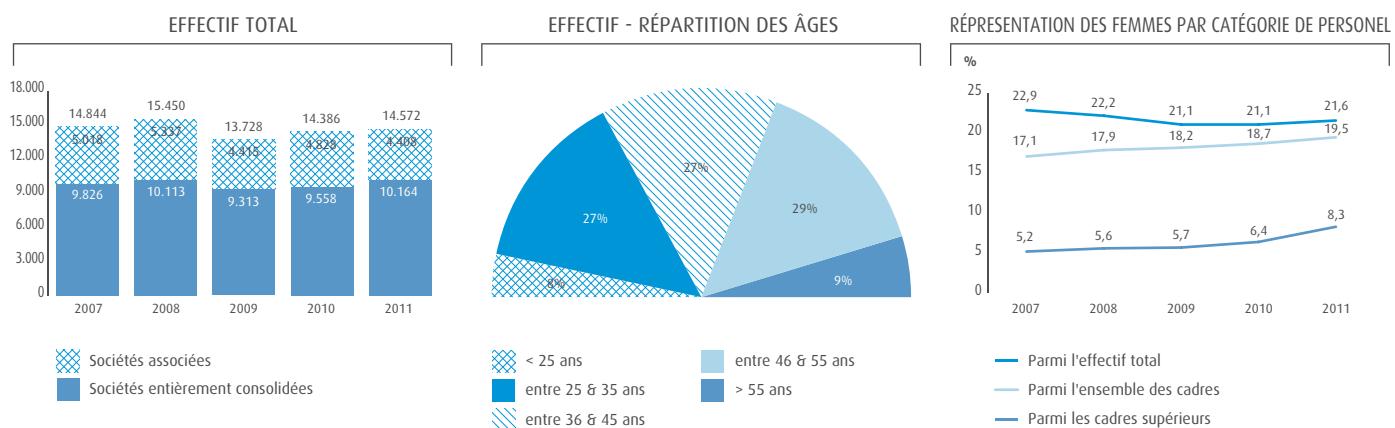
Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif total (dont sociétés associées)	N°	14.844	15.450	13.728	14.386	14.572
Effectif des entreprises consolidées	N°	9.826	10.113	9.313	9.558	10.164
Effectif des sociétés associées	N°	5.018	5.337	4.415	4.828	4.408
Employés masculins	N°	7.578	7.866	7.353	7.546	7.972
Employés féminins	N°	2.248	2.247	1.960	2.012	2.192
Employés à temps plein	N°	-	-	-	-	9.494
Employés à temps partiel	N°	-	-	-	-	670
Employés de < 25 ans	N°	-	-	-	-	718
Employés entre 25 et 35 ans	N°	-	-	-	-	2.796
Employés entre 36 et 45 ans	N°	-	-	-	-	2.749
Employés entre 46 et 55 ans	N°	-	-	-	-	2.951
Employés de > 55 ans	N°	-	-	-	-	950
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	4,60	3,83	4,01	4,77

Effectif total : nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées et les entreprises associées. Ces statistiques tiennent compte des travailleurs à temps partiel et sous contrat temporaire, mais pas des contrats passifs, des travailleurs en incapacité de travail de longue durée et des sous-traitants.

Contrat temporaire : travailleurs employés sous contrat à durée déterminée, inclus dans les effectifs des entreprises entièrement consolidées.

Temps partiel : réduction volontaire du temps de travail de la part du travailleur dont le nombre de postes, de jours ou d'heures de travail est réduit.



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Effectif total	N°	7.635	866	1.195	3.251	1.625	14.572
Effectif des entreprises consolidées	N°	6.693	842	710	1.528	391	10.164
Effectif des sociétés associées	N°	942	24	485	1.723	1.234	4.408
Employés masculins	N°	5.400	672	527	1.127	246	7.972
Employés féminins	N°	1.293	170	183	401	145	2.192
Employés à temps plein	N°	6.051	828	710	1.514	391	9.494
Employés à temps partiel	N°	642	14	0	14	0	670
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	5,54	0,83	1,41	1,64	18,41	4,77

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Effectif total	N°	2.182	3.033	5.845	2.329	1.183	14.572
Effectif des entreprises consolidées	N°	1.943	1.827	2.930	2.329	1.135	10.164
Effectif des sociétés associées	N°	239	1.206	2.915	0	48	4.408
Employés masculins	N°	1.501	1.551	2.299	1.928	693	7.972
Employés féminins	N°	442	276	631	401	442	2.192
Employés à temps plein	N°	1.860	1.703	2.764	2.159	1.008	9.494
Employés à temps partiel	N°	83	124	166	170	127	670
Contrats temporaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	8,65	3,72	3,72	4,59	2,91	4,77

Effectif total

L'effectif total a augmenté de 186 salariés unités pour atteindre 14.572 employés. Dans les sociétés entièrement consolidées, l'effectif a progressé de 606 personnes. Cette croissance est à mettre principalement à l'actif des business groups Catalysis (247), Recycling (161) et Energy Materials (106). Dans les sociétés associées, les effectifs ont été réduit de 420 salariés, notamment en raison de réductions de personnel chez Element Six Abrasives.

Répartition par genre

La proportion actuelle de femmes dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées est de 22 %, soit un pourcentage qui reste compris dans une fourchette étroite entre 21 % et 23 % depuis ces cinq dernières années. Les femmes sont plus représentées dans les fonctions commerciales et administratives que dans les postes industriels. On relève des variations régionales significatives : l'Europe et l'Amérique du Nord affichent un pourcentage d'employée femme inférieur au reste du monde.

Contrats temporaires

Les contrats temporaires, en pourcentage des effectifs des sociétés entièrement consolidées, ont atteint leur niveau le plus élevé depuis cinq ans, à 4,77 % en 2011. Cette progression est principalement due à la conversion de contrats externes contrats d'externalisation (sous-traitance) en contrats temporaires Umicore sur les sites sud-africains, donnant lieu à un pourcentage régional légèrement supérieur à 18 %.

Répartition par genre des cadres

Si le pourcentage total des salariés femmes est resté relativement stable (cf. ci-dessus), la proportion de femmes managers est en augmentation constante, passant de 17 % en 2007 à 20 % en 2011. Partant d'un niveau nettement inférieur, une tendance similaire se dégage pour les femmes à des postes de direction, de 5 % en 2007 à 8 % en 2011.

Vue d'ensemble des sites et des effectifs

	Sites de production	Autres sites	Effectifs
Europe			
Autriche	1		137
Belgique	8 (1)	1	3.170 (65)
République tchèque		1	5
Danemark		1	14
France	5	2	790
Allemagne	8 (2)	3 (2)	2.391 (378)
Hongrie		1	6
Irlande	1 (1)		244 (244)
Italie	1	3 (1)	80 (10)
Liechtenstein	1		130
Luxembourg		2 (1)	11 (2)
Pays-Bas	2		137
Norvège	1		55
Pologne		1	11
Portugal	1		29
Russie		1	7
Slovaquie	1		40
Espagne		2 (1)	18 (4)
Suède	2 (1)	1	193 (155)
Suisse	1	3 (1)	37 (4)
Royaume-Uni	1	6 (3)	130 (80)
Asie-Pacifique			
Australie	1	2	60
Chine	11 (4)	7 (2)	2.346 (1.466)
Inde	2	2 (1)	73 (6)
Japon	4 (1)	2 (1)	184 (95)
Malaisie	1		59
Philippines	1		85
Corée du Sud	2 (1)	1	329 (155)
Taiwan	1	2 (1)	26 (1)
Thaïlande	1	1	89
Amérique du Nord			
Canada	3		217
Etats-Unis	8	5 (2)	649 (24)
Amérique du Sud			
Argentine	1		45
Brésil	3	1 (1)	670 (5)
Pérou	1 (1)		480 (480)
Afrique			
Afrique du Sud	3 (1)	1	1.625 (1.234)
Total	77 (13)	52 (17)	14.572 (4.408)

Les chiffres entre parenthèses font référence aux « sociétés associées et joint-ventures ». Quand un site dispose à la fois des capacités de production et de bureaux (p. ex. Hanau, Allemagne), il est uniquement classé dans les sites de production.

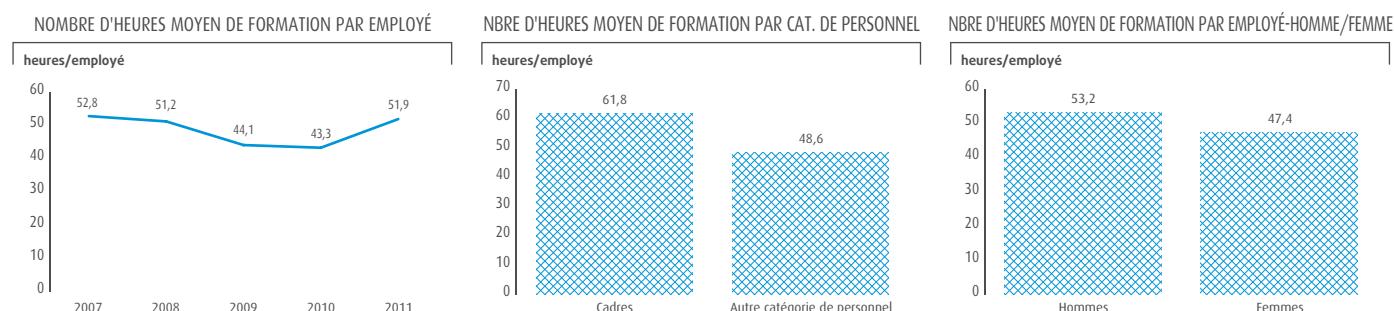
S3 Développement personnel



Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Sites dotés d'un plan local de formation et d'épanouissement professionnel des employés	% de sites	-	-	-	-	59,60
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	-	-	-	87,16
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	52,84	51,21	44,05	43,30	51,94
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Hommes	heures/employé	-	-	-	-	53,20
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Femmes	heures/employé	-	-	-	-	47,37
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Cadre	heures/employé	-	-	-	-	61,84
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Autre catégorie du personnel	heures/employé	-	-	-	-	48,55

Heures de formation : nombre moyen d'heures de formation par salarié, incluant tous les types de formation (formelle, sur le site, e-learning, etc.) auxquelles l'entreprise apporte un appui et qui sont pertinentes pour la business unit ou l'entreprise. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le total des effectifs des sociétés entièrement consolidées.



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Nombre d'heures moyen de formation par employé	heures/employé	47,95	40,83	66,01	70,27	48,03	51,94
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	87,45	88,95	100,00	75,00	100,00	87,16

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	55,37	56,62	43,94	55,03	53,61	51,94
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif (sociétés consolidées)	81,42	90,70	89,66	87,33	84,58	87,16

Heures de formation

En 2011, le nombre d'heures de formation moyen par salarié a atteint 51,94 heures, soit le même niveau qu'en 2007 et 2008. En 2009 et 2010, les formations ont été moins nombreuses, en raison du ralentissement de l'activité observé chez Umicore. Parmi les principaux moteurs de la formation, citons le recrutement de nouveaux salariés et le démarrage de nouvelles installations. L'augmentation de 6 % des effectifs des sociétés entièrement consolidées et la mise en service de nouvelles usines dans la zone Asie-Pacifique expliquent le regain de formation.

Les données indiquent que les managers reçoivent un nombre d'heures de formation plus élevé (61,84 heures) que les autres catégories (48,55 heures). Un plan d'actions est mis en œuvre pour instaurer un système d'apprentissage, qui sera accessible à l'ensemble du personnel. Le haut niveau de formation donné aux hommes (53,20 heures) plutôt qu'aux femmes (47,37 heures) peut être certainement lié au fait qu'ils soient proportionnellement plus représentés dans les nouveaux recrutements et dans la population actuelle des managers.

Évaluation annuelle

Cet indicateur figure pour la première fois au rapport. En 2011, 87,16 % des effectifs des sociétés entièrement consolidées ont fait au moins une fois sur l'année l'objet d'un entretien d'évaluation pour évoquer leur évolution de carrière. Bien que ce pourcentage soit élevé, il faudra redoubler d'efforts pour atteindre 100 % d'ici 2015.

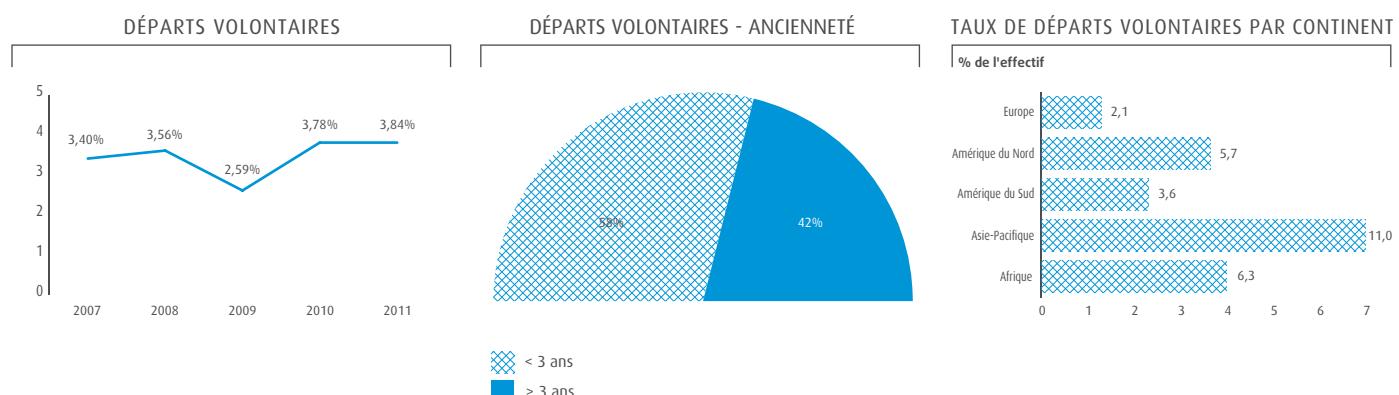


Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Sites dotés d'un plan local en vue de devenir un employeur attrayant	% de sites	-	-	-	-	70,15
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	3,40	3,56	2,59	3,78	3,84
Départs volontaires - hommes	N°	-	-	-	-	287
Départs volontaires - femmes	N°	-	-	-	-	96
Départs volontaires - ancienneté < 3 ans	N°	-	-	-	-	222
Départs volontaires - ancienneté > 3 ans	N°	-	-	-	-	161
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	-	-	-	52,64
Reconnaissances externes relatives aux employeurs attrayants	N°	-	-	-	-	18

Départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce chiffre concerne les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

Reconnaissance externe du statut d'employeur attrayant : prix ou consécration externe qui souligne la réputation d'employeur attrayant dont jouit un site ou Umicore.



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Total
Taux de départs volontaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	2,05	5,73	3,64	11,01	6,29	3,84

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Taux de départs volontaires	% de l'effectif (sociétés consolidées)	4,42	6,21	2,95	2,37	4,43	3,84

Départs volontaires

Ces cinq dernières années, le pourcentage de départs volontaires a oscillé entre 2,6 et 3,8 %, pour atteindre 3,84 % en 2011, soit son niveau le plus élevé en cinq ans. Comme les années précédentes, des différences régionales significatives sont observables, la zone Asie-Pacifique affichant le taux de rotation le plus élevé (11 %) et l'Europe le plus faible (2 %). Le taux de rotation asiatique n'est pas en soi exceptionnel pour Umicore. Il s'explique notamment par la compétitivité et la souplesse du marché de l'emploi dans les économies émergentes.

Départs volontaires - ancienneté

Pour la première fois, d'autres paramètres sont venus s'ajouter au rapport. 25 % des départs volontaires sont des femmes, soit un pourcentage légèrement plus élevé que leur représentativité (22 %) dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées. En 2011, 58 % des départs volontaires sont intervenus durant les trois premières années d'activité au sein de l'entreprise.

Reconnaissance externe

Umicore encourage ses sites à faire valoir leur statut d'employeur attrayant. Dans les pays où les effectifs d'Umicore sont importants, des programmes de ce type sont déjà en place. Ils offrent une visibilité et une reconnaissance élevées, surtout dans l'Union européenne. En Belgique et en France, tous les sites ont remporté le titre national de Meilleur Employeur. Beaucoup de sites d'Umicore sont des petites ou moyennes entreprises. Leurs efforts de reconnaissance sont centrés sur leur localité ou leur région, où des instances officielles de reconnaissance sont rarement disponibles. Dans certains cas, la reconnaissance peut émaner d'associations locales, telles qu'une fédération sectorielle ou la presse locale.

Résultats de l'enquête d'opinion

Une enquête d'opinion internationale est réalisée tous les trois ans. L'enquête précédente s'est tenue en 2010, la prochaine aura lieu en 2013. Les résultats de l'enquête 2010 ont été communiqués dans le rapport annuel 2010 d'Umicore. En 2011, tous les grands sites ont mis en place des plans d'actions pour tirer parti de ces enseignements. L'objectif est d'améliorer encore le dialogue avec les salariés ainsi que leur bien-être. À l'échelle du Groupe, des domaines d'amélioration spécifiques ont été retenus en fonction des résultats. Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport de la gestion en pages 16-17 du présent rapport.

S5 Engagement vis-à-vis des communautés locales

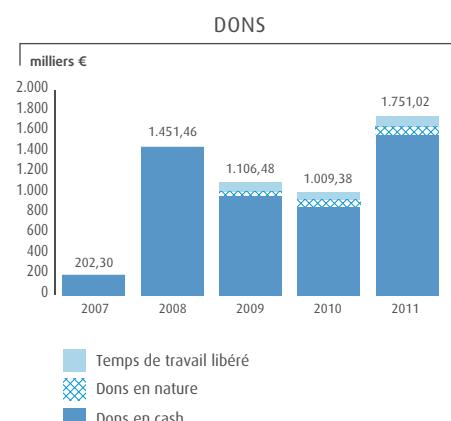


Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Sites dotés d'un plan définissant l'engagement vis-à-vis de la collectivité locale	% de sites	-	-	-	-	57,58
Total des dons	milliers d'€	202,30	1.451,46	1.106,48	1.009,38	1.751,02
Dons en cash	milliers d'€	-	-	966,61	865,34	1.568,80
Dons en nature	milliers d'€	-	-	89,10	73,59	104,97
Temps de travail libéré	milliers d'€	-	-	50,78	70,46	77,24
Sites dotés d'un plan de communication externe	% de sites	-	-	-	-	62,69

Dons : chaque business unit est invitée à allouer un budget annuel aux dons et aux parrainages consentis dans le cadre du programme de relations avec la collectivité de chaque site. Ce budget est censé correspondre à un montant égal à un tiers d'un pour cent de l'EBIT récurrent consolidé moyen annuel de la business unit (hors sociétés associées) des trois dernières années.

Le montant des dons communiqué pour 2007 et 2008 est un montant global. À compter de 2009, les dons ont été subdivisés en dons en espèces, dons en nature et bénévolat. Les dons à l'échelle du Groupe sont coordonnés par un comité philanthropique, qui rend compte à l'administrateur délégué.



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
	milliers d'€						
Total des dons		1.478,78	122,66	56,16	68,79	24,62	1.751,02

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
	milliers d'€						
Total des dons		153,13	172,90	163,65	523,61	737,73	1.751,02

Dons

En 2011, Umicore a effectué des dons pour un montant total de 1.751.000 €. Au niveau des business units, le montant total de 1.014.000 € est conforme à la recommandation d'environ un tiers d'un pour cent de leur EBIT récurrent consolidé moyen annuel respectif des trois dernières années. Les dons complémentaires à l'échelle du Groupe ont atteint 737.000 €.

La plupart des dons effectués par les business units servent à financer des manifestations caritatives à proximité des sites, en appui aux collectivités locales. Cependant, les sièges de certaines business units soutiennent aussi des projets philanthropiques sur d'autres continents. À l'échelle du Groupe, les dons supervisés par le Comité philanthropique ont une portée planétaire. En 2011, les dons du Groupe sont allés notamment aux opérations d'aide humanitaire au Japon et au Midwest des États-Unis, au soutien à la participation biennale d'une équipe d'étudiants au Veolia World Solar Challenge et à deux grands projets pédagogiques de l'Unicef en Haïti et en Inde.

Communication externe

62,69 % des sites disposent d'un plan de communication externe en vue d'instaurer un dialogue de qualité avec les populations locales. En fonction de l'ampleur du site et de ses liens avec les collectivités locales, ces plans de communication consistent en lettres d'information, audiences publiques, réunions avec les pouvoirs locaux, visites de site accessibles aux riverains et communiqués de presse publiés dans les médias locaux.

Nombre de plaintes

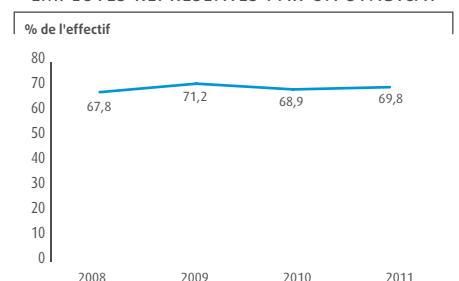
Les sites ont été invités à communiquer le nombre de plaintes reçues de la part des populations riveraines. Il s'agit d'un nouvel indicateur. Le nombre extrêmement bas de plaintes communiqué par le système de reporting du groupe indique que ledit système n'a pas été totalement mis en place. Des efforts seront réalisés pour affiner le reporting 2012 et fournir des données significatives dans le cadre du rapport annuel 2012.

S6 Relations avec les travailleurs

Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	-	67,81	71,15	68,92	69,81

EMPLOYÉS REPRÉSENTÉS PAR UN SYNDICAT



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	86,75	8,55	94,79	22,05	52,94	69,81

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif (sociétés consolidées)	53,68	54,52	75,22	88,58	69,52	69,81

Convention collective de travail et syndicats

Au total, près de 70 % des travailleurs d'Umicore sont syndiqués et/ou leurs salaires sont négociés dans le cadre de la convention collective de travail. À l'échelon régional, on note d'importantes disparités en termes de représentation syndicale, la représentation la plus élevée revenant à l'Amérique du Sud et à l'Europe, la plus faible à l'Amérique du Nord et à la région Asie-Pacifique.

Convention de développement durable

En 2011, Umicore a renouvelé pour quatre ans sa Convention de développement durable avec la FIOM (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie) et l'ICEM (Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses). Dans le cadre de cette convention, Umicore s'engage à respecter une série de principes : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, liberté d'association des travailleurs et droit de négocier des conventions collectives de travail.

Un site non européen reçoit chaque année la visite du comité de surveillance, composé à la fois de représentants des syndicats internationaux et de la direction.

Tous les sites font aussi l'objet d'un contrôle annuel. Selon ce dernier, aucun des sites d'Umicore ne présente un risque particulier de non-respect des principes de ladite convention.

S7 Code de conduite

En 2011, Umicore a établi pour la première fois un rapport interne systématique, à l'échelle du Groupe, concernant les principes du Code de conduite. Au total, 39 cas ont été signalés impliquant 51 salariés. Le type d'action prise varie de la lettre d'avertissement au licenciement.

En 2011, Umicore a réédité son Code de conduite et actualisé certains chapitres pour clarifier certains points vis-à-vis des salariés, en particulier dans le domaine de l'éthique professionnelle et des conflits d'intérêts.

S8 Approvisionnement durable



Données 2011 par business group

	unité	Approvisionnement direct				Corporate
		Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	
Employés ayant reçu une formation sur le développement et l'approvisionnement durable	% employés(1)	30	7	36	49	46
Fournisseurs ayant approuvé la Charte d'approvisionnement durable	% fournisseurs	-	-	-	-	61

(1) Employés impliqués dans les procédures d'achat et/ou ayant une responsabilité en rapport avec le développement durable

(2) Fournisseurs ayant reçu la Charte d'approvisionnement durable (uniquement les principaux fournisseurs de chaque business unit)

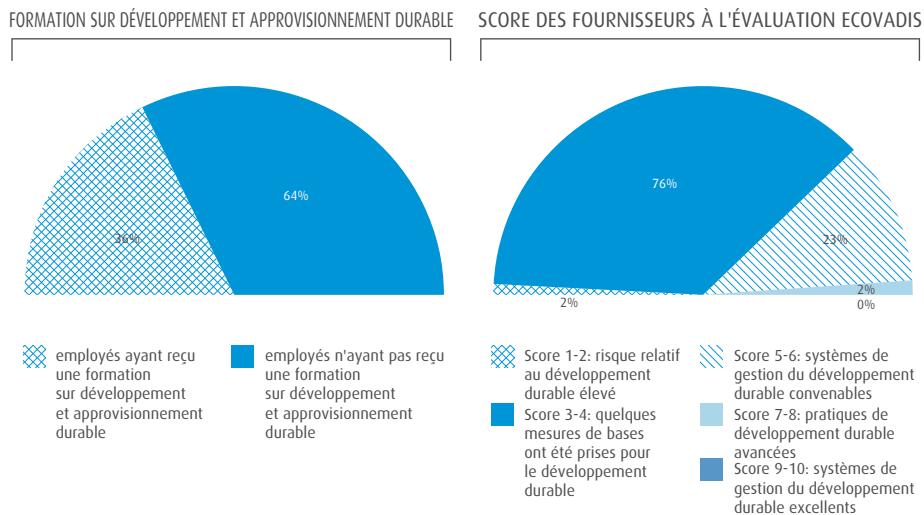
Champ de l'indicateur Formation : cet indicateur englobe les travailleurs d'Umicore impliqués dans les procédures d'achat, directes ou indirectes, des business units, des départements Corporate et des départements opérationnels partagés et qui ont été invités par leur service à prendre part à l'e-learning ou à assister à une séance d'information, dans le monde entier.

Champ de l'indicateur approbation de la Charte : cet indicateur englobe les principaux fournisseurs des activités achats département Purchasing & Transportation d'Umicore, et plus particulièrement les centrales d'achat en Belgique, en Allemagne, en France et au Brésil.

Champ de l'indicateur Sociétés évaluées par Ecovadis : l'indicateur regroupe 127 fournisseurs sur 601 invités à adopter la Charte d'approvisionnement durable. Leur sélection s'est effectuée sur la base d'une évaluation des risques, réalisée par Ecovadis, en termes de criticité, de dépendance, de durée de la relation et de montants payés à ces fournisseurs. Il ne s'agit que des fournisseurs desservant les centrales d'achat en Belgique, Allemagne et France et principalement pour des approvisionnements indirects.

Approvisionnements directs : achat de biens et services par les business units et les sites, tels que les matières premières et les services (assurances, développement des activités, questions juridiques et financières).

Approvisionnements indirects : achats de matériaux, investissements et services liés aux activités industrielles et administratives et la gestion des stocks. Ils excluent généralement les achats de matières premières.



Score moyen des fournisseurs évalués par thème - données Groupe 2011

	Corporate
Environnement	4,4
Relations sociales et droits de l'homme	3,9
Intégrité	3,6
Chaîne d'approvisionnement	3,3
Total	3,9

Formation sur le développement et l'approvisionnement durable

Un module de formation en ligne a été mis au point en 2011 en vue de sensibiliser les membres de l'entreprise à l'approvisionnement durable. 1 172 travailleurs issus de tous les business groups et départements Corporate ont été invités à participer à une formation sur le thème du développement et de l'approvisionnement durable. 36 % d'entre eux ont assisté à une séance de formation ou ont suivi un module en ligne spécialement développé à cet effet.

Charte d'approvisionnement durable

À la fin 2011, nos centrales d'achat régionales en Belgique, en France, en Allemagne et au Brésil avaient sélectionné leurs "principaux fournisseurs" sur base de critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou services fournis (dont ceux indispensables à la bonne marche des entités d'Umicore). Parmi les entreprises retenues, on trouve des fournisseurs de biens et de services et quelques fournisseurs de matières premières (p. ex. métaux). Au total, 601 fournisseurs ont été retenus. À la fin 2011, 61 % de ces 601 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord avec les termes de la Charte.

Évaluation des fournisseurs

Umicore a chargé Ecovadis d'évaluer la performance de 127 de ses fournisseurs en matière de développement durable (critères de sélection, cf. ci-dessus). Cette procédure a donné lieu à une fiche d'évaluation indiquant, d'une part un score global, d'autre part un score pour chacune des 4 catégories durables (environnement, travail, pratiques commerciales équitables et chaîne d'approvisionnement). Les scores vont de 1 à 10, 1 correspondant à un risque élevé en termes de développement durable. 24 fournisseurs n'ont pas répondu au questionnaire. Sur les 103 fiches reçues, 76 entreprises affichaient un score de 3 ou 4, qui traduit la mise en œuvre de mesures standard en matière de développement durable. Seules deux entreprises ont un score inférieur ou égal à 2, soit un risque élevé. Dans l'ensemble, 25 entreprises se sont vues décerner un score supérieur à 4, ce qui signifie qu'elles disposent d'un "système de management durable approprié".

Concernant le score moyen par catégorie, 103 fournisseurs ont inscrit le score moyen maximum sur le plan environnemental, mais le plus faible en matière de sensibilisation de leur chaîne d'approvisionnement au développement durable.

Toutes les fiches ont fait l'objet d'une évaluation au niveau des quatre principes de développement durable repris dans la Charte d'approvisionnement durable et d'un ensemble de critères minimaux. Umicore se mettra en relation avec les fournisseurs les moins bien notés ou qui n'ont pas répondu au questionnaire en vue d'établir un plan d'amélioration.

Pour en savoir plus sur la relation d'Umicore avec ses fournisseurs, veuillez consulter le chapitre "Engagement envers les parties prenantes" aux pages 158-161 et le rapport de gestion aux pages 21-22 du présent rapport.

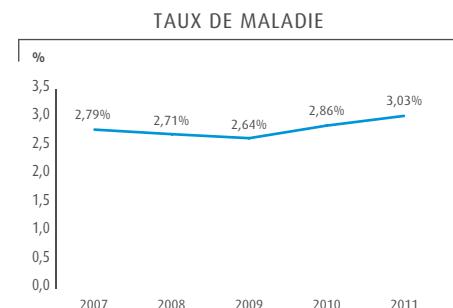
S9 Santé des travailleurs

Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
	%					
Taux de maladie		2,79	2,71	2,64	2,86	3,03

Taux de maladie : nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie, excepté l'incapacité de travail de longue durée et le congé de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an.

L'incapacité de travail de longue durée commence après trois mois de maladie ininterrompue.



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
	%						
Taux de maladie		3,35	1,44	7,07	0,98	2,48	3,03

Taux de maladie

Au cours des cinq dernières années, le taux d'absentéisme a fluctué entre 2,64 % et 3,03 %. Un plafond a été atteint en 2011, du fait du taux exceptionnellement élevé de 7,07 % en Amérique du Sud, dû à une épidémie de conjonctivite survenue en février et mars à São Paulo (Brésil).

S10 Santé au travail

Tous les sites manufacturiers consolidés dont Umicore a la maîtrise opérationnelle et les deux principaux sièges administratifs sont inclus dans le périmètre du rapport sur la santé au travail. Par rapport à 2010, un site de plus (Attleboro, USA, Performance Materials) a rendu compte sur la santé, portant à 67 le nombre total de sites qui ont communiqué leurs données sanitaires en 2011. Depuis qu'il a rejoint le giron d'Umicore en 2010, le site d'Attleboro fait rapport sur d'autres indicateurs sociaux.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants n'y figurent pas.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de santé au travail, rendez-vous sur le site : www.uminicore.com/sustainability/social/Approach/.

Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (1)	%	-	-	-	-	5,1
Taux d'exposition plomb (sang) (1)	%	-	-	-	-	1,4
Taux d'exposition arsenic (urine) (1)	%	-	-	-	-	2,2
Taux d'exposition cobalt (urine) (1)	%	-	-	-	-	22,1
Taux d'exposition cadmium (sang) (1)	%	-	-	-	-	0,8
Taux d'exposition cadmium (urine) (1)	%	-	-	-	-	1,1
Taux d'exposition nickel (urine) (1)	%	-	-	-	-	6
Concentration moyenne plomb (sang)	µg/100 ml sang	-	-	-	7,2	9,2
Concentration moyenne arsenic (urine)	µg/g créatinine	-	-	-	10,6	9,1
Concentration moyenne cobalt (urine)	µg/g créatinine	-	-	-	12,6	12,6
Concentration moyenne cadmium (sang)	µg/100 ml sang	-	-	-	0,12	0,47
Concentration moyenne nickel (urine)	µg/g créatinine	-	-	-	-	10,9
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	N°	-	-	-	-	4
Travailleurs avec une perte auditive due au bruit	N°	-	-	-	-	9
Travailleurs avec dermatites de contact	N°	-	-	-	-	2
Travailleurs avec asthme professionnel dû à d'autres substances	N°	-	-	-	-	0
Travailleurs avec troubles musculosquelettiques	N°	-	-	-	-	11

À l'horizon 2015, l'objectif d'Umicore est d'amener le biomarqueur d'exposition sous la valeur limite fixée par Umicore en interne pour chaque individu exposé. Ces valeurs limites sont les suivantes :

Cadmium : 2 microgrammes par gramme de créatinine dans les urines et 0,5 microgramme par 100 ml de sang.

Plomb : 30 microgrammes par 100 ml de sang.

Cobalt : 15 microgrammes par gramme de créatinine.

Arsenic et nickel : 30 microgrammes par gramme de créatinine.

Sels de platine : pas de nouveaux cas de sensibilisation aux sels de platine.

Le taux d'exposition aux métaux s'entend comme le rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat de contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore et le nombre de travailleurs exposés. Basées sur les indices d'exposition biologique de l'American Conference of Governmental and Industrial Hygienists (réf. 2011), les valeurs limites d'Umicore sont toujours plus strictes que les valeurs légales.

La concentration moyenne se définit comme la concentration moyenne (dans les urines ou dans le sang) d'une substance donnée en tenant compte de tous les relevés.

Le nombre de maladies professionnelles correspond au nombre de travailleurs chez qui, pendant la période de reporting, on a diagnostiqué une nouvelle maladie professionnelle ou des symptômes liés au travail.

En 2011, 3.825 travailleurs ont été professionnellement exposés à l'un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 195 individus ont présenté un relevé dépassant la valeur limite interne, ce qui porte le taux de dépassement à 5,1 %. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.

Plomb

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque sanitaire potentiel dans les activités Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Dans l'ensemble, 19 des 1.358 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite de 30 µg/100 ml, soit un taux de dépassement de 1,4 %.

Au sein du business group Energy Materials, aucun des travailleurs exposés n'a dépassé la valeur limite.

Au sein du business group Performance Materials, deux individus affectés à la fabrication de poudres de zinc (sur les 222 travailleurs exposés au plomb) ont présenté une concentration de plomb dans le sang supérieure à la valeur limite interne, soit un taux de dépassement de 0,9 %.

Dans le business group Recycling, sur les 1.120 travailleurs exposés, 17 travailleurs ont dépassé la valeur limite, soit un taux de dépassement de 1,5 %. La quasi-totalité des dépassements était imputable à une charge corporelle plus importante en raison de l'exposition historique à Hoboken (Belgique, Recycling).

La concentration moyenne de plomb dans le sang en 2011 a été de 9,2 microgrammes par 100 ml de sang.

Les travailleurs présentant des dépassements ont été affectés à d'autres postes de travail et feront l'objet d'un suivi par le médecin du travail.

Arsenic

L'exposition professionnelle à l'arsenic est susceptible de se rencontrer dans les activités Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Au total, 721 travailleurs sont professionnellement exposés à l'arsenic, dont 16 ont présenté des dépassements en 2011, ce qui porte le taux de dépassement à 2,2 %.

Dans le business group Energy Materials, 45 travailleurs sont exposés à l'arsenic sur le lieu de travail, dont 6 ont présenté des relevés dépassant la valeur limite. Ces derniers travaillent sur le site de production d'arsenic à Olen (Belgique, Energy Materials). Le taux de dépassement est de 13,3 %.

Aucun dépassement n'a été enregistré au sein du business group Performance Materials.

Au sein du business group Recycling, 10 travailleurs sur les 633 exposés à l'arsenic ont dépassé la valeur limite interne, soit un taux de dépassement de 1,6 %.

En 2011, la concentration moyenne d'arsenic dans les urines a atteint 9,1 microgrammes par gramme de créatinine.

Cobalt

Dans l'ensemble, 529 travailleurs sont exposés professionnellement au cobalt, principalement au sein du business group Energy Materials. Les travailleurs dépassant la valeur limite ont été au nombre de 117, soit un taux de dépassement de 22,1 %, un pourcentage nettement supérieur à la moyenne d'Umicore.

Au sein du business group Energy Materials, 518 travailleurs sont employés sur les sites de production de cobalt de la business unit Cobalt & Specialty Materials. Les 117 dépassements ont tous été recensés dans cette business unit, soit un taux de dépassement de 22,6 %. Depuis de nombreuses années, la business unit déploie une approche en matière de santé au travail pour le cobalt, dont son contrôle biologique. En 2011, la valeur limite biologique a été abaissée de 30 à 15 microgrammes par gramme de créatinine, conformément aux données les plus récentes de la littérature scientifique sur l'exposition professionnelle et la toxicité du cobalt. La business unit est occupée à élaborer des plans d'actions pour réduire significativement l'exposition au cobalt dans les prochaines années.

Dans le business group Performance Materials, 11 travailleurs sont exposés épisodiquement au cobalt au sein de la business unit Electroplating. Aucun des travailleurs exposés n'a dépassé les valeurs limites fixées.

En 2011, la concentration moyenne de cobalt dans les urines a atteint 12,6 microgrammes par gramme de créatinine.

Cadmium

L'exposition professionnelle au cadmium représente un risque sanitaire potentiel dans les activités Performance Materials et Recycling.

En 2011, 612 travailleurs ont été professionnellement exposés au cadmium. Si le cadmium dans les urines est un excellent biomarqueur de l'exposition à long terme, le cadmium dans le sang traduit une exposition professionnelle plus récente.

Au sein du business group Performance Materials, 7 travailleurs ont dépassé la valeur limite interne de 2 microgrammes par gramme de créatinine, soit un taux de dépassement de 7,4 %. Cinq travailleurs ont dépassé la valeur limite de cadmium dans le sang (taux de dépassement : 5,3 %). Tous ces travailleurs étaient employés au sein de la business unit Technical Materials. Des mesures techniques complémentaires sont mises en œuvre pour réduire cette exposition à l'avenir. En outre, des mesures de précaution telles que la rotation du personnel, le respect strict des consignes de protection respiratoire et d'hygiène corporelle sont en place en vue de minimiser l'exposition.

Au sein du business group Recycling, aucun des travailleurs exposés n'a dépassé la valeur limite.

En 2011, la concentration moyenne de cadmium dans les urines a atteint 0,71 microgramme par gramme de créatinine et celle de cadmium dans le sang 0,47 microgramme par 100 ml de sang.

Nickel

Les activités Energy Materials, Performance et Recycling présentent une exposition professionnelle au nickel. En 2011, dans l'ensemble, 605 travailleurs ont été exposés au nickel, dont 36 ont dépassé les valeurs limites internes, soit un taux de dépassement de 6 %.

Au sein du business group Energy Materials, 205 travailleurs sont exposés au nickel. Tous sont employés sur les sites de production de nickel de la business unit Cobalt & Specialty Materials. 36 travailleurs ont dépassé la valeur limite interne, soit un taux de dépassement de 17,6 %.

Au sein des activités Performance Materials et Recycling, aucun des travailleurs exposés n'a dépassé la valeur limite.

La concentration moyenne de nickel dans les urines était de 10,9 microgrammes par gramme de créatinine.

Sels de platine

Les business groups Catalysis et Recycling ont des postes de travail qui présentent une exposition aux sels de platine.

En 2011, une sensibilisation aux sels de platine a été diagnostiquée chez quatre travailleurs. Deux d'entre eux étaient employés au sein du business group Catalysis, les deux autres au sein du business group Recycling. Tous ces employés ont été affectés à de nouveau poste de travail exempt d'exposition aux sels de platine.

Autres risques en matière de santé au travail

En 2011, le diagnostic de perte auditive due au bruit industriel a été posé chez neuf travailleurs. Deux travailleurs ont développé une dermatite de contact et onze des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle. Tous les individus concernés font l'objet d'un suivi médical par le médecin du travail. Des mesures ont été prises pour éviter une détérioration de leur état.

S11 Sécurité au travail



Globalement, 75 sites consolidés sont inclus dans le rapport de sécurité au travail. Par rapport à 2010, trois sites (Nuremberg, Allemagne, Performance Materials ; Alzenau, Allemagne, Catalysis ; Nashua, USA, Energy Materials) ne figurent plus dans le rapport de sécurité en raison de la cessation de leurs activités. Trois nouveaux sites sont venus s'ajouter (Kobe, Japon, Energy Materials ; Attleboro, USA, Performance Materials ; Yokohama, Japon, Performance Materials). Le rapport de sécurité au travail 2011 englobe donc 75 sites au lieu des 71 sites répertoriés au Rapport 2010 aux actionnaires et à la société. Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de gestion de la sécurité, rendez-vous sur le site www.uminicore.com/sustainability/social/Approach.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants sont communiquées séparément.

L'objectif d'Umicore est de parvenir à zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2015.

Données du Groupe

	unité	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents mortels	N°	1	0	0	0	0
Accidents mortels sous-traitants	N°	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	N°	79	87	48	56	60
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	N°	-	40	26	20	17
Taux de fréquence		5,3	5,3	3,1	3,5	3,6
Taux de fréquence sous-traitants		-	14,58	11,08	7,91	5,50
Jours calendaires perdu	N°	1.880	2.840	1.280	2.090	1.771
Taux de sévérité		0,13	0,17	0,08	0,13	0,11
Blessures déclarables (RI)	N°	-	371	352	210	221
Taux de fréquence RI		-	22,7	22,9	13,3	13,3
Taux des sites sans accidents avec arrêt de travail / total des sites ayant rapporté	%	-	-	-	-	77
Sites certifiés OHSAS 18001	%	-	-	14,5	28,0	30,0

Travailleur d'Umicore : individu qui fait partie de l'effectif total d'Umicore. Un travailleur d'Umicore peut être employé à temps plein, à temps partiel ou sous contrat temporaire. Les sous-traitants ne sont pas considérés comme des travailleurs d'Umicore.

Sous-traitant : personne ne faisant pas partie de l'effectif total d'Umicore, qui fournit des services à cette dernière sur un de ses sites, conformément à un contrat.

Accident mortel : accident du travail entraînant la mort.

Accident avec arrêt de travail : accident du travail entraînant plusieurs jours d'incapacité de travail.

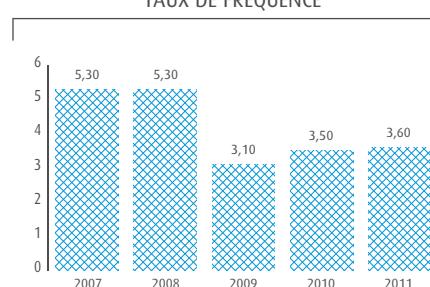
Accident à déclarer : accident du travail nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours civils d'incapacité découlant d'un accident avec arrêt de travail par millier d'heures travaillées.

Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

TAUX DE FRÉQUENCE



TAUX DE SÉVÉRITÉ



Données 2011 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Accidents avec arrêt de travail	N°	45	4	5	6	0	60

Données 2011 par business group

	unité	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate	Umicore Group
Accidents mortels	N°	0	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	N°	2	12	14	26	6	60
Taux de fréquence	par million d'heures travaillées	0,6	4,0	2,9	7,4	3,0	3,6
Jours calendrier perdus	N°	113	421	408	776	53	1.771
Taux de sévérité	par milliers d'heures travaillées	0,03	0,14	0,09	0,22	0,03	0,11

En 2011, on a enregistré 60 accidents avec arrêt de travail, contre 56 en 2010, soit un taux de fréquence de 3,6 en hausse par rapport à 3,5 en 2010. Au total, 1.771 jours civils ont été perdus en raison d'accidents avec arrêt de travail, soit un taux de fréquence de 0,11 en baisse par rapport à 0,13 en 2010. Le nombre d'accidents à déclarer a atteint 221, contre 210 en 2010. En 2011, le taux de fréquence des accidents à déclarer a atteint 13,3. Au total, 17 accidents avec arrêt de travail ont été consignés pour les sous-traitants, contre 20 en 2010, soit un taux de fréquence de 5,5, contre 7,9 en 2010. En 2011, 77 % des sites déclarants n'ont recensé aucun accident avec arrêt de travail. Trente sites sont certifiés OHSAS 18001, le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Il n'y a pas eu d'accidents mortels en 2011.

Quarante-cinq accidents avec arrêt de travail, soit 75 % de leur total, se sont produits en Europe, dont 29 sur des sites belges. Sur les sites du continent américain, on a recensé 9 accidents, alors que 6 sont survenus dans la région Asie-Pacifique.

En 2011, le business group Catalysis a recensé deux accidents avec arrêt de travail. Ils se sont tous les deux produits dans la business unit Precious Metal Chemistry et ont donné lieu à 113 jours civils d'incapacité. La business unit Automotive Catalysts n'a pas enregistré d'accident avec arrêt de travail. L'ensemble du business group affiche donc un taux de fréquence de 0,6 et un taux de gravité de 0,03. Sur tous ses sites d'exploitation, le business group met en œuvre le programme SafeStart®, axé sur les attitudes habituelles et non intentionnelles en matière de sécurité. La business unit investit aussi massivement dans le partage des meilleures pratiques ainsi que des enseignements tirés des quasi-accidents. Les progrès sont suivis à l'aide d'un tableau de bord d'indicateurs. En trois ans, le site de South Plainfield (USA, Recycling et Catalysis) n'a connu aucun accident avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site.

Le business group Energy Materials a enregistré 12 accidents avec arrêt de travail, contre 9 en 2010. Au total, 421 jours civils ont été perdus, soit un taux de fréquence de 4 et un taux de gravité de 0,14. Neuf accidents sont survenus chez Cobalt & Specialty Materials, deux chez Electro-Optic Materials et un chez Thin Film Products. Outre les actions ciblées au niveau du site, l'activité Cobalt & Specialty Materials déploie une politique de sécurité et un tableau de bord d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés. Tous les sites de la business unit Thin Film Products ont mis en place un projet Sécurité équilibré qui met l'accent sur l'encadrement, la formation, les procédures et les moyens capitaux en matière de sécurité. Dans le cadre du projet Sécurité de la business unit Electro-Optic Materials, tous les travailleurs sont inscrits à un programme de formation à l'identification du risque. Trois sites se sont distingués par leurs résultats excellents et continus en matière de sécurité, puisqu'ils affichent cinq ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site. Il s'agit de Dundee (Royaume-Uni, Energy Materials), Fort Saskatchewan (Canada, Energy Materials) et Hsinchu Hsien (Taïwan, Energy Materials).

Le business group Performance Materials a enregistré 14 accidents avec arrêt de travail, soit une perte de 408 jours civils. Le taux de fréquence a atteint 2,9 et le taux de gravité 0,09. Huit des 14 accidents avec arrêt de travail se sont produits au niveau des activités de Zinc Chemicals. Technical Materials et Building Products ont quant à elles recensé respectivement deux accidents avec arrêt de travail. La business unit Electroplating n'en a enregistré aucun. Malgré ces statistiques d'accidents avec arrêt de travail plus élevées, la business unit Zinc Chemicals déploie le programme de sécurité complet de DuPont®, qui mobilise activement tout le personnel. Parmi les axes dudit programme, citons la refonte de la politique de sécurité, des tournées d'inspection de la sécurité et des procédures sur ses principaux aspects. Les progrès sont suivis par le comité de sécurité de la business unit, à l'aide d'un tableau de bord d'indicateurs. Les autres business units mettent en œuvre des programmes de sécurité établis en interne, calqués sur leurs besoins et priorités. Entre autres éléments novateurs, citons la réalisation de vidéos de sécurité amateurs, le calendrier de la sécurité de la business unit et les réunions Galeries Sécurité. À la fin 2011, les sites de Sancoale (Inde, Performance Materials) et Vicenza (Italie, Performance Materials) affichaient trois ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site.

Le business group Recycling a enregistré 26 accidents avec arrêt de travail, soit une perte de 776 jours civils. Le taux de fréquence est de 7,5 et le taux de gravité de 0,22. Avec 17 accidents avec arrêt de travail, la business unit Precious Metal Refining déploie actuellement un programme de sécurité intensif, qui s'articule autour de huit thématiques : rôles et responsabilités, communication, procédures sur les aspects primordiaux de la sécurité, formation, enquête en cas d'incident, propriété, sécurité des sous-traitants et tableau de bord des indicateurs. La business unit Jewellery & Industrial Materials déploie le programme Sécurité de DuPont®. À la fin 2011, le site de Markham (Canada, Recycling) affichait trois ans sans accidents avec arrêt de travail, ni accident déclarable, ni accident impliquant des sous-traitants sur site.

Six autres accidents avec arrêt de travail sont survenus dans les services généraux, les bâtiments administratifs et les départements de recherche et développement.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Table des matières

Rapport de gouvernance d'entreprise	142
G1 Contexte de gouvernance d'entreprise	142
G2 Structure organisationnelle	142
G3 Actionnaires	142
G4 Conseil d'administration	143
G5 Comité de direction	144
G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition	145
G7 Code des sociétés - Article 524ter du Code des sociétés	146
G8 Le commissaire	146
G9 Code de conduite	146
G10 Délit d'initié et manipulation boursière	146
G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009	146
Rapport de rémunération 2011	147
G12 Rémunération du Conseil d'administration	147
G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction	149
G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2011	152
G15 Modifications apportées à la rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction depuis la fin 2011	153
Gestion des risques et contrôle interne	154
G16 Gestion des risques	154
G17 Catégorisation des risques	155
G18 Description des risques	155
Engagement envers les parties concernées	157
G19 Fournisseurs	158
G20 Clients	158
G21 Effectifs	158
G22 Investisseurs et bailleurs de fonds	159
G23 Société	159
G24 Sociétés associées et coentreprises	159
G25 Secteur public et autorités	160
G26 Répartition du retour économique	161
Conseil d'administration	162
Comité de direction	164
Senior Management	166

Rapport de gouvernance d'entreprise

G1 Contexte de gouvernance d'entreprise

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence.

Ce code est disponible en anglais, en français et en néerlandais sur le site Internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be).

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que les politiques et les procédures du Groupe Umicore. Cette Charte peut être consultée sur le site web d'Umicore (www.umincore.com/governance), ou obtenue auprès de son département Group Communications.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et les fondements de sa philosophie organisationnelle dans un document intitulé « The Umicore Way ». Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, et aux normes de celui-ci, ainsi qu'à sa démarche en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'une structure appropriée de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un parfait équilibre entre la culture d'entrepreneur au niveau des business units et des procédés efficaces de pilotage et de contrôle. La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction ainsi que le rôle spécifique du Comité d'audit et du Comité de nomination et rémunération. Cette Déclaration fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel l'exercice 2011.

G2 Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnel suprême d'Umicore, sauf pour les questions que le Code des sociétés et les statuts réservent aux actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans ses missions par un Comité d'audit et un Comité de nomination et rémunération. La gestion courante d'Umicore a été déléguée à l'Administrateur Délégué, qui est également président du Comité de direction. Le Comité de direction se charge d'élaborer la stratégie globale pour la Société et de la soumettre à l'analyse et à l'aval du Conseil d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centralisées. Le Comité de direction a également la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de faire en sorte que des systèmes soient mis en place afin de les gérer. Le Comité de direction est conjointement responsable de la définition et de la mise en œuvre de la démarche d'Umicore en faveur du développement durable.

Umicore est organisée en business groups, qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés d'utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines, orientées vers leur marché. Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe, Umicore dispose de plates-formes de gestion régionale en Amérique du Sud, en Chine, en Amérique du Nord et au Japon. Le siège du Groupe est établi en Belgique. Il remplit, pour l'ensemble du Groupe, une série de fonctions de support, comme les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité et les relations avec le public et les investisseurs.

G3 Actionnaires

3.1 Actions émises – structure du capital

Au 31 décembre 2011, 120 000 000 actions d'Umicore étaient en circulation. L'historique de la représentation du capital d'Umicore est disponible sur www.umincore.com/investorrelations. L'identité des actionnaires ayant déclaré une participation égale ou supérieure à 3 % au 31 décembre 2011 peut être consultée sous la rubrique « comptes annuels abrégés de la société mère » (p. 106-107).

Au 31 décembre 2011, Umicore détenait 9.243.938 actions propres, soit 7,70 % de son capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires dans le cadre du rachat d'actions par Umicore et la situation actuelle concernant les rachats sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site Internet d'Umicore.

Pendant l'exercice, 297.448 actions propres ont été affectées à l'exercice d'options sur actions du personnel et 22.200 ont servi à l'octroi d'actions, dont 2.700 aux membres du Conseil d'administration et 19.500 aux membres du Comité de direction.

3.2 Politique et paiement des dividendes

La politique d'Umicore consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire (ou annuelle) des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci est susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2011, Umicore a payé un dividende brut de € 0,80 par action pour l'exercice 2010, soit une hausse de € 0,15 par action par rapport au dividende brut relatif à l'exercice 2009.

En août 2011, conformément à la politique d'Umicore en matière de dividende, le Conseil a décidé de payer un acompte sur dividende correspondant à la moitié du dividende total versé l'année précédente. Par conséquent, un acompte sur dividende brut de € 0,40 par action a été versé à partir du 14 septembre 2011. Le 8 février 2012, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires un dividende brut total de € 1,00 par action pour l'exercice 2011. Si l'affectation des bénéfices proposée aux actionnaires est adoptée, le dividende brut distribué en mai 2012 se chiffrera dès lors à € 0,60 par action (c.-à-d. le dividende total diminué de l'acompte sur dividende préalablement payé).

Le System Paying Agent retenu pour le paiement du dividende de 2011 est :

KBC Banque
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles

3.3 Assemblées générales des actionnaires en 2011

Les statuts d'Umicore stipulent que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires a lieu le dernier mardi d'avril à 17 heures.

En 2011, l'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 avril. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions classiques concernant les comptes annuels, l'affectation des résultats et la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs en 2010. En outre, les actionnaires ont reconduit les mandats d'administrateur de MM. Uwe-Ernst Bufe, Arnoud de Pret et Jonathan Oppenheimer pour trois ans et celui de M. Guy Paquot pour un an. Les actionnaires ont nommé Mme Ines Kolmsee au poste de nouvel administrateur pour trois ans. L'Assemblée annuelle des actionnaires a également approuvé la rémunération du Conseil pour 2011. Les détails concernant la rémunération des administrateurs en 2011 figurent dans le Rapport de rémunération. Enfin, ladite Assemblée a renouvelé pour trois ans le mandat de PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCVBA/SCCRL en tant que commissaire.

Le 26 avril 2011, une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a approuvé : 1) le renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'augmenter le capital social d'un montant maximum de € 50.000.000 pour une durée de cinq ans ; 2) plusieurs modifications statutaires en application des lois du 20 décembre 2010 et 5 avril 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées.

G4 Conseil d'administration

4.1 Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires à majorité simple, sans quorum de présence, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans. Dans la pratique, ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale des actionnaires, à la majorité simple. Aucun quorum de présence n'est d'application pour la révocation d'administrateurs. Les statuts permettent au Conseil de coopter des administrateurs en cas de poste vacant. L'Assemblée générale des actionnaires suivante doit ensuite décider de la nomination définitive de l'administrateur en question. Ce dernier termine le mandat de son prédécesseur.

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'administration était composé de dix membres : neuf administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif. À la même date, cinq des dix administrateurs étaient des administrateurs indépendants, tels que définis sous l'article 526ter du Code des sociétés et la disposition 2.3 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.

Deux (c.-à-d. 20 %) des dix membres du Conseil d'administration en fonction au 31 décembre 2011 étaient des femmes. Umicore entend atteindre le quota de représentativité imposé par le Code des sociétés (amendé par la loi du 28 juillet 2011) et par les recommandations de la Commission belge Corporate Governance, et ce dans le délai imposé. Dans ce contexte, le Comité de nomination et de rémunération et le Conseil d'administration tiendront compte du critère de mixité lors de l'examen des futures candidatures aux postes vacants au Conseil.

En 2011, la composition du Conseil d'administration a subi les modifications suivantes : le mandat de M. Jean-Luc Dehaene est arrivé à échéance à l'Assemblée annuelle des actionnaires du 26 avril 2011 en raison de la limite d'âge imposée par la Charte de gouvernance d'entreprise. Mme Ines Kolmsee a été désignée en tant que nouvel administrateur indépendant à la même date.

4.2 Réunions et thèmes

En 2011, le Conseil d'administration a tenu sept réunions ordinaires et une téléconférence extraordinaire. À une occasion, le Conseil a aussi pris des décisions par accord écrit à l'unanimité.

En 2011, le Conseil a abordé les principaux thèmes suivants :

- prestations financières du Groupe ;
- approbation des états financiers annuels et semestriels ;
- adoption des comptes annuels statutaires et consolidés dont l'affectation du résultat et la proposition de dividende annuel, ainsi que les rapports annuels statutaires et consolidés ;
- budget ;
- évaluation du Conseil (cf. chapitre suivant de la Déclaration de gouvernance d'entreprise) ;
- projets d'investissement ;

- performances en matière de développement durable ;
- évaluation des risques pour l'entreprise ;
- évolutions des affaires et technologiques ;
- projets M&A et analyse des ressources humaines ;
- analyse des performances annuelles de l'Administrateur Délégué et des autres membres du Comité de direction en 2010 ;
- plan de relève du Conseil d'administration et du Comité de direction, dont la désignation de M. Ludo Vandervelden comme nouveau membre du Comité de direction à compter du 1er octobre 2011 ;
- distribution d'un acompte sur dividende ;
- mise en œuvre de l'autorisation de rachat d'actions ;
- limites d'autorisation du Comité de direction.

Le Conseil a également visité l'usine de « battery materials » de Kobe Port Island ainsi que le site de production de catalyseurs automobiles de Himeji (tous deux au Japon).

4.3 Analyse de la performance du Conseil et de ses Comités

En 2011, le président, assisté dans cette tâche par le Comité de nomination et de rémunération et un conseiller externe, a procédé à une analyse et évaluation des performances, de la taille et de la composition du Conseil et de ses Comités. Cette évaluation a notamment consisté en des entretiens individuels des administrateurs et du secrétaire de la Société. Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'un débat approfondi lors de la réunion du Conseil du 8 juin 2011.

4.4 Comité d'audit

La composition du Comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en accord avec les exigences de l'article 526bis du Code des sociétés et du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Le Comité d'audit se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. M. Klaus Wendel a été remplacé au Comité d'audit par Mme Ines Kolmsee, à compter du 26 avril 2011. M. Arnoud de Pret, déjà membre du Comité d'audit, en est devenu le président à dater du 26 avril 2011, également en remplacement de M. Klaus Wendel.

Ledit Comité s'est réuni à quatre reprises en 2011. En marge de l'analyse des comptes 2010 et de ceux du premier semestre 2011, le Comité a aussi abordé les thèmes suivants : l'état d'avancement des projets de contrôle interne, le rapport d'activité du responsable sécurité interne, la feuille de route du système d'information et la sécurité, le processus d'évaluation des risques et les rapports d'activité de l'audit interne. En outre, le Comité d'audit a procédé à une évaluation de sa propre performance et a analysé les honoraires du commissaire.

4.5 Comité de nomination et rémunération

Le Comité de nomination et rémunération se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Il est présidé par le président du Conseil d'administration.

En 2011, il s'est réuni une fois de manière formelle. En 2011, le Comité de nomination et rémunération a examiné la politique de rémunération pour les membres du Conseil d'administration, ceux des Comités du Conseil, et ceux du Comité de direction. Il a également revu le règlement des plans d'octroi d'actions et d'options sur actions proposés en 2011, ainsi que le régime de rémunération variable pour 2011.

Il a été activement impliqué dans la désignation de Mme Ines Kolmsee comme nouveau membre du Conseil d'administration et dans l'analyse des performances dudit Conseil. Il a aussi assisté le Conseil d'administration dans le cadre de la désignation de M. Ludo Vandervelden en tant que nouveau membre du Comité de direction et, par la suite, de nouveau Chief Financial Officer.

G5 Comité de direction

5.1 Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion de « Comité de direction/Directiecomité » définie par l'article 524bis du Code des sociétés.

Il est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par l'Administrateur Délégué, qui est désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés par le Conseil d'administration, sur proposition de l'Administrateur Délégué et sur recommandation du Comité de nomination et rémunération.

Au 31 décembre 2011, le Comité de direction était constitué de huit membres, y compris l'Administrateur Délégué.

M. Ludo Vandervelden a été nommé membre du Comité de direction à compter du 1^{er} octobre 2011 et est devenu Chief Financial Officer à compter du 1^{er} novembre 2011, en remplacement de Mme Verluyten, qui a démissionné de son mandat de membre du Comité de direction à dater du 1^{er} janvier 2012. Après la démission de Mme Verluyten, le Comité de direction se composera de sept membres à compter du 1^{er} janvier 2012.

5.2 Analyse de la performance

Une analyse de la performance de chaque membre du Comité de direction est menée annuellement par l'Administrateur Délégué, puis discutée avec le Comité de nomination et rémunération. Les résultats sont présentés au Conseil d'administration, qui en discute.

Chaque année, le Conseil se réunit également en séance non exécutive (c.-à-d. sans l'Administrateur Délégué) afin d'analyser et d'évoquer la performance de l'Administrateur Délégué.

Ces analyses ont eu lieu le 9 février 2011.

G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition

6.1. Restrictions relatives au transfert d'actions

Les statuts d'Umicore n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions. En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, excepté dans le cadre des réglementations relatives aux abus de marché.

6.2 Titres conférant des droits de contrôle spéciaux

La Société n'a émis aucun titre conférant des droits de contrôle spéciaux.

6.3 Restrictions relatives au droit de vote

Les statuts de la Société ne font état d'aucune restriction sur l'exercice des droits de vote par les actionnaires, à condition que les actionnaires concernés soient admis à l'Assemblée générale des actionnaires et ne soient pas déchus de leurs droits. Les conditions d'admission aux Assemblées générales figurent à l'article 17 des statuts de la Société. Conformément à l'article 7 des statuts, si un titre fait l'objet de droits concurrents, l'exercice des droits y afférents est suspendu jusqu'à la désignation d'une seule personne comme étant, à l'égard de la Société, propriétaire du titre.

À la connaissance du Conseil, au 31 décembre 2011, aucun des droits de vote afférents aux actions émises par la Société n'avait été suspendu en vertu de la loi, à l'exception des 9.243.938 actions détenues par la Société elle-même à cette date (article 622, §1 du Code des sociétés).

6.4 Plans d'actionnariat salarié où les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par les employés

La Société n'a pas lancé de tels plans d'actionnariat salarié.

6.5 Conventions entre actionnaires

À la connaissance du Conseil, il n'y a pas de convention(s) entre actionnaires de nature à restreindre le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.

6.6 Modifications des statuts

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, seule une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts d'Umicore. Une Assemblée générale des actionnaires peut uniquement délibérer sur des modifications statutaires (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une liquidation) si au moins 50 % du capital souscrit est représenté. Si le quorum de présence susmentionné n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire doit être convoquée. Elle délibérera quelle que soit la part du capital souscrit représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société ne sont adoptées que si elles recueillent 75 % des votes. Le Code des sociétés impose une majorité supérieure dans des cas spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique de la Société.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2011 a amendé certaines dispositions des statuts en application des lois du 20 décembre 2010 et du 5 avril 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées.

6.7 Capital autorisé – rachat d'actions

La Société peut procéder à une augmentation de capital sur décision du Conseil, dans les limites du capital autorisé. L'autorisation doit être accordée par une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le montant et la durée de l'augmentation sont limités. Par ailleurs, l'augmentation est soumise à des critères spécifiques en termes de justification et d'objectifs. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2011 (résolutions publiées le 10 juin 2011) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital du Groupe, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de € 50.000.000. Au 31 décembre 2011, cette autorisation n'avait pas encore été utilisée. Elle est valable jusqu'au 9 juin 2016.

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2010, la Société peut acquérir ses actions dans les limites de 10 % du capital souscrit, à un prix par action compris entre € 4 et € 75. Cette autorisation est valable pour 18 mois, jusqu'au 28 avril 2012. La même autorisation a été accordée aux filiales de la Société. En application de l'autorisation ci-dessus, la Société a acheté un total de 3.086.939 actions propres sur NYSE Euronext Brussels, du 16 août 2011 au 31 décembre 2011. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mars 2012 ou, dans l'hypothèse où le quorum de présence légal ne serait pas atteint, du 24 avril 2012 de renouveler cette autorisation.

6.8 Accords passés entre la Société et les membres du Conseil d'administration ou employés, ayant pour but d'indemniser ces derniers en cas de démission ou de licenciement sans raison valable, ou s'ils perdent leur emploi à la suite d'une offre publique d'acquisition

En cas de destitution dans les 12 mois suivant une prise de contrôle de la Société, tous les vice-présidents du Groupe ont droit à une indemnité équivalant à 36 mois du salaire de base. En ce qui concerne les membres du Comité de direction, il est renvoyé au rapport de rémunération (p. 152-153).

G7 Code des sociétés - Article 524ter du Code des sociétés

Le 9 février 2011, préalablement à toute délibération ou décision, M. Marc Grynberg a déclaré qu'il y avait un conflit d'intérêts direct de nature patrimoniale dans la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'administration au sujet de l'évaluation de sa performance et de sa rémunération (y compris l'octroi d'actions et d'options).

En vertu de l'article 523 du Code des sociétés, M. Marc Grynberg n'a pris part ni aux délibérations ni au vote du Conseil d'administration concernant cette décision.

Les conséquences patrimoniales découlant de ces décisions sont décrites dans le rapport annuel du Conseil d'administration sur les comptes statutaires conformément au Code des sociétés.

En 2011, aucune transaction spécifique ou engagement contractuel n'ont été établis entre, d'une part, un membre du Conseil d'administration ou du Comité de direction et, d'autre part, Umicore ou une de ses filiales.

G8 Le commissaire

le mandat du commissaire de PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCVBA/SCCRL. Dans l'exercice de son mandat, PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCVBA/SCCRL est conjointement représenté par BVBA Marc Daelman, elle-même représentée par M. Marc Daelman et Mme Emmanuèle Attout.

Les critères d'indépendance du commissaire peuvent être obtenus auprès de la Société ou consultés sur www.umincore.com/governance.

G9 Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code de conduite est indispensable si Umicore entend créer et maintenir une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les autorités et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour le compte d'Umicore exercent leurs activités dans le respect de la déontologie, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des travailleurs et des dénonciateurs.

Le Code de conduite a été amendé en 2011 dans le cadre du lancement de Vision 2015. Il se trouve à l'Annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

G10 Délit d'initié et manipulation boursière

La politique d'Umicore en matière d'abus de marché y compris de délit d'initié peut être consultée dans l'Annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise.

G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Umicore sont conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009, à l'exception des dispositions 5.3./6 et 5/4./5 relatives au nombre minimum de réunions à tenir par le Comité de nomination et de rémunération. Comme stipulé ci-dessus, le Comité de nomination et de rémunération n'a tenu qu'une réunion formelle en 2011. En outre, tous les membres dudit Comité ont été activement impliqués, en dehors du cadre formel de réunions du Comité, dans le processus de sélection qui a conduit au recrutement de M. Ludo Vandervelden comme nouveau Chief Financial Officer et à la désignation de Mme Ines Kolmsee comme membre du Conseil d'administration.

Rapport de rémunération 2011

G12 Rémunération du Conseil d'administration

Politique de rémunération pour le Conseil d'administration

En principe, la rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'administration doit être suffisante pour attirer, fidéliser et motiver les personnes ayant le profil déterminé par ledit Conseil. Le niveau de rémunération doit tenir compte des responsabilités et de l'engagement des membres du Conseil. Le Conseil d'administration adopte la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération quant à la forme et la structure de cette rémunération. Parallèlement à ce principe, le Comité de nomination et de rémunération étaie ses propositions sur un examen des conditions en vigueur sur le marché pour les entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude sont examinés en Comité de nomination et de rémunération et le Conseil détermine la rémunération à proposer pour les administrateurs non exécutifs et les membres des comités du Conseil d'administration lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires.

Rémunération des administrateurs non exécutifs

Début 2011, une étude a été réalisée par rapport à un groupe de sociétés de référence affichant de € 4 milliards à € 6 milliards de capitalisation boursière. Les résultats ont révélé que la rémunération du Conseil d'administration d'Umicore était inférieure au point de référence. Dès lors, le Conseil d'administration a proposé aux actionnaires d'ajouter à la structure de rémunération pour 2011 un octroi annuel d'actions assujetties à des restrictions. Cette proposition a été adoptée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires le 26 avril 2011. L'octroi s'élève à 300 actions par membre non exécutif du Conseil (le cas échéant, calculé au prorata). Les actions sont bloquées pendant trois ans.

De plus, sur la base d'une proposition du Conseil suite à une recommandation du Comité de nomination et rémunération, l'assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé, le 26 avril 2011, les modifications suivantes concernant la rémunération du Conseil et des Comités.

Le président du Comité d'audit perçoit une rémunération fixe annuelle de € 10.000, alors qu'il n'en percevait pas en 2010. Le jeton de présence par réunion est passé de € 6.000 à € 5.000. Les autres membres du Comité d'audit reçoivent une rémunération fixe annuelle de € 5.000, alors qu'ils n'en percevaient pas en 2010. Leur jeton de présence par réunion s'élève à € 3.000, contre € 4.000 en 2010.

Le président du Comité de nomination et rémunération se voit octroyer € 5.000 par réunion, contre € 4.000 en 2010.

La rémunération des membres non exécutifs du Conseil se présentait comme suit en 2011 :

- **Président** : honoraires fixes annuels : € 40.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion + 300 actions.
- **Administrateur** : honoraires fixes annuels : € 20.000 + € 2.500 par présence à chaque réunion + 300 actions.

La rémunération des membres des comités du Conseil d'administration se présentait comme suit en 2011 :

Comité d'audit

- **Président** : honoraires fixes annuels : € 10.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : honoraires fixes annuels : € 5.000 + € 3.000 par présence à chaque réunion.

Comité de nomination et rémunération

- **Président** : € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : € 3.000 par présence à chaque réunion.

Aperçu de la rémunération du Conseil en 2011

Nom	(en €)	Participation aux réunions	
Thomas Leysen * (Président) (Administrateur non exécutif)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 40.000 Jetons de présence 5.000 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 <i>Comité de nomination & rémunération</i> Jetons de présence 5.000 Rémunération totale 90.896	7/7	
Marc Grynberg (Administrateur exécutif)	<i>Conseil d'administration</i> Aucune rémunération en tant qu'Administrateur (cf. ci-dessous rémunération de l'Administrateur Délégué 2011)	None	7/7
Isabelle Bouillot (Administrateur non exécutif, indépendant)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 20.000 Jetons de présence 2.500 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 <i>Comité de nomination & rémunération</i> Jetons de présence 3.000 <i>Comité d'audit</i> Compensation fixe annuelle 5.000 Jetons de présence 3.000 Rémunération totale 68.396	7/7	
Uwe-Ernst Buflé (Administrateur non exécutif, indépendant)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 20.000 Jetons de présence 2.500 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 Rémunération totale 45.896	6/7	
Jean-Luc Dehaene (Administrateur non exécutif, indépendant) Mandat échu lors de l'AG ordinaire du 26 avril 2011	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 6.301 Jetons de présence 2.500 Valeur des 95 actions octroyées 3.450 Rémunération totale 14.751	2/2	
Arnoud de Pret (Administrateur non exécutif, indépendant)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 20.000 Jetons de présence 2.500 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 <i>Comité d'audit</i> Compensation fixe annuelle 8.425 Jetons de présence en tant que Président 5.000 Jetons de présence en tant que membre 3.000 Rémunération totale 74.821	7/7	
Ines Kolmsee (Administrateur non exécutif, indépendant) Nommée lors de l'AG annuelle du 26 avril 2011	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 13.699 Jetons de présence 2.500 Valeur des 205 actions octroyées 7.446 <i>Comité d'audit</i> Compensation fixe annuelle 3.425 Jetons de présence 3.000 Rémunération totale 40.570	4/5	
Shohei Naito (Administrateur non exécutif, indépendant)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 20.000 Jetons de présence 2.500 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 Rémunération totale 48.396	2/3	
Jonathan Oppenheimer (Administrateur non exécutif)	<i>Conseil d'administration</i> Compensation fixe annuelle 20.000 Jetons de présence 2.500 Valeur des 300 actions octroyées 10.896 Rémunération totale 43.396	5/7	

Guy Paquot (Administrateur non exécutif, indépendant)	<i>Conseil d'administration</i>		7/7
	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	
	Valeur des 300 actions octroyées	10.896	
	<i>Comité de nomination & rémunération</i>		
	Jetons de présence	3.000	
	Rémunération totale	51.396	
Klaus Wendel (Administrateur non exécutif)	<i>Conseil d'administration</i>		1/1
	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	
	Valeur des 300 actions octroyées	10.896	
	<i>Comité d'audit</i>		
	Compensation fixe annuelle	3.151	
	Rémunération totale	56.547	

* Avantages en nature : voiture de société € 3.075,08.

En 2008, le Conseil d'administration avait approuvé un contrat de consultance de quatre ans entre Umicore et Booischot NV, une société contrôlée par Thomas Leysen. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, cette convention quadriennale prévoyait des honoraires fixes annuels de € 300.000. À la demande de Thomas Leysen et en accord avec le Conseil, il a été mis fin à cette convention avec effet au 31 août 2011.

G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction

Politique de rémunération s'appliquant à l'Administrateur Délégué et au Comité de direction

Le Comité de nomination et rémunération définit les principes de la politique de rémunération pour l'Administrateur Délégué et le Comité de direction, et les soumet à l'aval du Conseil d'administration. Il s'efforce d'avoir une rémunération fixe à l'image du degré de responsabilité et en phase avec les pratiques moyennes du marché, ainsi qu'une rémunération variable attrayante qui récompense la performance de la société en fonction de critères financiers et durables.

L'enveloppe de rémunération et d'avantages pour l'Administrateur Délégué et les membres du Comité de direction comprend les éléments suivants : rémunération fixe, rémunération variable (bonus en espèces), intérêssements liés aux actions assujetties à une période de blocage (octroi d'actions gratuites et plans d'options sur actions), régime de pension et autres avantages.

La rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction est revue une fois par an par le Comité de nomination et rémunération. Chaque année, une étude est réalisée pour évaluer la compétitivité des enveloppes de rémunération. Umicore compare l'ensemble des rémunérations directes des membres du Comité de direction par rapport aux sociétés cotées au BEL 20 et à des entreprises européennes comparables.

En prévision des modifications dans la législation belge en matière de gouvernance d'entreprise sur la rémunération variable des membres du Comité de direction, le Conseil d'administration a approuvé le 10 février 2010 l'instauration d'une nouvelle politique de bonus en espèces pour le Comité de direction à partir de l'année de référence 2010. Cette politique est conforme à la loi belge du 6 avril 2010, qui oblige entre autres à différer la moitié des versements de bonus aux membres du Comité de direction et à associer le paiement à des objectifs ou des critères sur plusieurs années.

Pour l'année de référence, les données individuelles pour l'Administrateur Délégué relatives à tous les éléments de rémunération figurent dans le tableau de la page 150 du présent rapport de rémunération. Pour les autres membres du Comité de direction, les données concernant les rémunérations fixe et variable, la retraite et les autres avantages sont regroupées, tandis que les données relatives aux intérêssements liés aux actions (actions et plans d'options sur actions) sont fournies sur une base individuelle.

Rémunération et avantages pour l'Administrateur Délégué

Rémunération fixe

En 2011, l'Administrateur Délégué a reçu une rémunération fixe de € 520.000.

Régime de rémunération variable (bonus en espèces) et critères d'évaluation

Le bonus annuel en espèces de l'Administrateur Délégué peut osciller entre 0 % et 100 % de la rémunération annuelle fixe de l'année de référence. La moitié fait l'objet d'un versement non différé basé sur la performance individuelle annuelle, y compris la performance financière globale annuelle du groupe, la réalisation des objectifs stratégiques ainsi que des objectifs de développement durable du groupe et le respect de ses valeurs.

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée sur le critère de rentabilité du groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), publié dans le rapport annuel. Le paiement différé est effectué sur plusieurs années. La moitié de cette somme est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5 % (= score de 0 %) et un maximum de 17,5 % (= score de 100 %). Lorsque le pourcentage de ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le score est calculé au prorata. Le score sera appliqué à l'objectif pertinent, c.-à-d. un trimestre de la rémunération fixe annuelle de l'année de référence pour chaque année de versement différé.

Le bonus en cash peut être converti, en tout ou en partie, en actions d'Umicore, au libre choix de l'Administrateur Délégué.

Il n'existe aucun droit de recouvrement.

Au début de chaque année de référence, les objectifs individuels sont examinés lors d'une séance du Comité de nomination et de rémunération. Ils sont présentés par le Président lors d'une séance du Conseil d'administration, examinés et adoptés par le Conseil.

La performance annuelle de l'Administrateur Délégué est évaluée par le Comité de nomination et de rémunération ; les résultats de l'évaluation sont présentés par le président et abordés en séance du Conseil d'administration, en l'absence de l'Administrateur Délégué.

En 2012, l'Administrateur Délégué recevra un bonus en espèces s'élevant à € 255.000. Cette somme représente la composante individuelle non différée de son bonus pour 2011.

Outre le bonus individuel non différé pour 2011, l'Administrateur Délégué recevra en 2012 la première moitié de son bonus de groupe différé pour l'année de référence 2010, basé sur la moyenne de deux ans du ROCE pour les années de référence 2010 et 2011. Le ROCE du groupe atteint 17,5 % pour l'année de référence 2010 et 18,6 % pour l'année de référence 2011. Par conséquent, la première moitié du bonus de groupe différé pour l'année de référence 2010 s'élève à € 125.000 sur base de sa rémunération fixe annuelle de € 500.000 pour l'année de référence 2010.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées à l'Administrateur Délégué, sur décision du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. En 2012, l'Administrateur Délégué a reçu 3.000 actions pour services rendus en 2011. Lors de l'octroi, le prix d'une action s'élevait à € 36,00 et la valeur totale représentait € 108.000. Le Conseil d'administration a approuvé cet octroi le 8 février 2012 et les actions sont bloquées pendant trois ans.

En 2011, 90.000 options sur actions ont été accordées à l'Administrateur Délégué dans le cadre du plan d'intéressement 2011 via des options sur actions, mis en œuvre par le Conseil d'administration le mercredi 9 février 2011. Ces options ont un prix d'exercice de € 38,07 et une valeur notionnelle (calculée sur la base du modèle de Present Economic Value) de € 997.200 lors de l'octroi. Elles peuvent être levées du 1^{er} mars 2014 au 13 février 2018. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions d'Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini. Elles ne sont pas liées à des critères de performance individuelle ou d'entreprise. Dès lors, elles ne doivent pas être considérées comme une rémunération variable au sens de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Autres avantages : frais de représentation, avantages en nature (voiture de société) et assurances.

Rémunération totale de l'Administrateur Délégué pour 2011

Le tableau ci-dessous détaille la rémunération perçue par l'Administrateur Délégué pour l'année de référence.

Rémunération touchée par l'Administrateur délégué Marc Grynberg en 2011		(en €)
Statut de l'Administrateur délégué		Indépendant
Rémunération fixe		520.000
Rémunération variable (dont € 125.000 de bonus différé 2010)		380.000
Rémunération totale brute en cash		900.000
Elements non cash		(valeur notionnelle en €)
- Valeur des actions octroyées en 2012		108.000
- Valeur notionnelle des options sur actions octroyées en 2011		997.200
- Retraite		
Plan à contribution définie		185.534
Plan lié aux objectifs (coût de service)		50.274
- Autres avantages : Frais de représentation, voiture de société, assurances		30.747

Rémunération et avantages pour les membres du Comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe diffère pour chaque membre du Comité de direction, en fonction de critères comme l'expérience. Pour l'année 2011, le Comité de direction (à l'exclusion de l'Administrateur Délégué) a reçu au total € 2.005.260 de rémunération fixe.

Régime de rémunération variable (bonus en espèces) et critères d'évaluation

Umicore a adopté un régime de rémunération variable sous la forme d'un bonus en espèces. Ce dernier entend faire en sorte que tous les membres du Comité de direction soient récompensés en fonction de leurs performances individuelles annuelles ainsi que des résultats globaux du groupe Umicore.

Tous les membres du Comité de direction auront droit au même bonus brut potentiel pour l'année de référence 2011, allant de € 0 à € 280.000. La moitié du bonus est octroyée sous la forme d'un versement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (en ce compris le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée sur le critère de rentabilité du groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), publié dans le rapport annuel. Le paiement différé est examiné sur plusieurs années. La première moitié est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5 % (= score de 0 %) et un maximum de 17,5 % (= score de 100 %). Lorsque le pourcentage du ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le score est calculé au prorata. Le score sera appliqué au bonus cible de € 70.000 chaque année de versement différé.

Il n'existe aucun droit de recouvrement.

Au début de chaque année de référence, l'Administrateur Délégué fixe les objectifs individuels annuels de chaque membre du Comité de direction sur la base de leurs domaines de responsabilité. Les objectifs individuels annuels sont spécifiques, mesurables, acceptés, réalistes, définis dans le temps et tiennent compte des objectifs de développement durable du Groupe.

La performance annuelle de chaque membre du Comité de direction est initialement évaluée par l'Administrateur Délégué. Les résultats des évaluations et le score correspondant, qui oscille entre 0 % et 100 %, sont présentés par l'Administrateur Délégué au Comité de nomination et rémunération avant d'être adoptés par le Conseil d'administration. Le score adopté sera appliqué au bonus cible de € 140.000 pour chaque membre du Comité de direction.

En 2012, les membres du Comité de direction recevront au total € 655.000 de bonus en espèces s'agissant de l'élément individuel non différé de leurs bonus 2011.

Outre le bonus individuel non différé pour 2011, les membres du Comité de direction recevront en 2012 la première moitié de leur bonus de groupe différé pour l'année de référence 2010, basé sur la moyenne de deux ans du ROCE pour les années de référence 2010 et 2011. Le ROCE du groupe atteint 17,5 % pour l'année de référence 2010 et 18,6 % pour l'année de référence 2011. Par conséquent, la première moitié du bonus de groupe différé pour l'année de référence 2010 s'élève à € 70.000 pour chaque membre du Comité de direction. Si l'année de référence 2010 est incomplète, on effectue un calcul au prorata. Au total, la première moitié du bonus de groupe différé pour l'année de référence 2010 octroyé aux membres du Comité de direction s'élève à € 385.000.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées aux membres du Comité de direction, après approbation du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. En 2012, le Comité de direction a reçu 18.750 actions pour services rendus en 2011 (3.000 par membre, à l'exception de Ludo Vandervelden, qui s'est vu octroyer 750 parts en raison de son entrée en fonction le 1^{er} octobre 2011). La valeur cumulée de ces titres s'élevait à € 676.530. Lors de l'octroi, le prix de chaque action s'élevait à € 36,00, à l'exception de celles de William Staron et de Pascal Reymondet (€ 36,255). Le Conseil d'administration a approuvé cet octroi le 8 février 2012 et les actions sont bloquées pendant trois ans.

En 2011, 150.000 options sur actions (25.000 par membre) ont été octroyées aux membres du Comité de direction dans le cadre du plan d'intéressement 2011 via des options sur actions, mis en œuvre par le Conseil d'administration le 9 février 2011. Les options ont un prix d'exercice de € 38,07 pour chaque membre du Comité de direction, à l'exception de Pascal Reymondet, qui suit les règles françaises avec un prix d'exercice de € 39,25. La valeur notionnelle totale à l'octroi (calculée sur la base du modèle de Present Economic Value) s'élevait à € 1.662.000. Les options peuvent être levées du 1^{er} mars 2014 au 13 février 2018.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Autres avantages : frais de représentation, voiture de société, assurances et indemnités d'expatriation. S'agissant des indemnités d'expatriation, deux membres du Comité de direction jouissent d'avantages habituellement dévolus aux expatriés, conformément aux pratiques en vigueur sur le marché local. Les dispositions du contrat de travail relatives à la pension de Martine Verluyten, qui a démissionné de son poste de membre du Comité de direction à compter du 1^{er} janvier 2012, ont été exécutées sans coût supplémentaire. Le coût total des pensions des membres du Comité de direction s'est élevé à € 436.738 en 2011.

Total général des rémunérations du Comité de direction pour 2011

Rémunération globale perçue par les membres du Comité de direction en 2011 (Administrateur délégué non inclus)	(en €)
Rémunération fixe	2.005.260
Rémunération variable (dont € 385.000 de bonus différé 2010)	1.040.000
Rémunération totale brute en cash	3.045.260

Elements non cash	(valeur notionnelle en €)
- Valeur des actions octroyées en 2012	676.530
- Valeur notionnelle des options sur actions octroyées en 2011	1.662.000
- Retraite	
Plan à contribution définie	197.854
Plan lié aux objectifs (coût de service)	238.884
- Autres avantages : Frais de représentation, voiture de société, assurances, avantages liés à l'expatriation	351.054

G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2011

Transactions et détention d'options sur actions dans le chef du Comité de direction en 2011

Nom	Options détenues au 31/12/2010	Options octroyées en 2011	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en €)	Année d'octroi des options exercées	Nombre d'option expirées	Options détenues au 31/12/2011*
Marc Grynberg	240.000	90.000	0			0	330.000
Denis Goffaux	14.000	25.000	10.500	24,52	2007 / 2008 / 2009	0	28.500
Hugo Morel	100.000	25.000	0			0	125.000
Pascal Reymondet	87.500	25.000	12.500	26,55	2007	0	100.000
William Staron	57.500	25.000	32.500	18,62	2008 / 2009	0	50.000
Marc Van Sande	100.000	25.000	35.000	17,90	2007 / 2009	0	90.000
Ludo Vandervelden	-	-	-	-	-	-	-
Martine Verluyten	114.625	25.000	0			0	139.625

* Ces options peuvent être exercées à des prix d'exercice situés entre € 14,44 et € 39,25.

Les détails des options exercées ou autres opérations sur actions du Comité de direction ou des membres du Conseil d'administration sont disponibles [sur www.fsma.be](http://www.fsma.be).

Détention d'actions du Comité de direction en 2011

Nom	Actions détenues au	
	31/12/2010	31/12/2011
Marc Grynberg	136.000	143.000
Denis Goffaux	0	5.000
Hugo Morel	24.250	27.250
Pascal Reymondet	11.750	14.750
William Staron	5.250	8.250
Marc Van Sande	18.800	21.800
Ludo Vandervelden	-	50
Martine Verluyten	15.500	20.900
Total	211.550	241.000

Détention d'actions du Conseil d'administration en 2011

Nom	Actions détenues au	
	31/12/2010	31/12/2011
Thomas Leysen	1.001.020	871.320
Isabelle Bouillot	0	300
Uwe-Ernst Bufe	0	300
Arnoud de Pret	5.000	5.300
Ines Kolmsee	-	205
Shohei Naito	0	300
Jonathan Oppenheimer	0	300
Guy Paquot	2.000	15.300
Klaus Wendel	7.125	7.425
Total	1.015.145	900.750

Relations contractuelles

Contrat entre Umicore et Marc Grynberg, Administrateur Délégué

Compte tenu de l'ancienneté de Marc Grynberg au sein du groupe Umicore, le Conseil a pris les décisions suivantes en 2008 :

- En cas de résiliation du contrat par Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire annuel de base lui sera versée.
- Une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire annuel de base sera versée à l'Administrateur Délégué en guise d'indemnité minimale s'il est mis un terme à son mandat dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d'une offre d'achat (non cumulable avec la disposition précédente).
- Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en espèces est censé faire partie de l'indemnité finale.

Contrats entre Umicore et les membres du Comité de direction

En vertu d'une décision du Conseil prise en 2007, s'il est mis un terme au mandat d'un membre du Comité de direction dans un délai de douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, ledit membre peut prétendre à une indemnité totale équivalant à 36 mois du salaire de base. Cette disposition s'applique à tous les membres du Comité de direction à l'exception de Denis Goffaux, qui a signé son contrat de travail le 1^{er} juillet 2010, et de Ludo Vandervelden, qui a signé son contrat de travail le 1^{er} octobre 2011.

Arrangements individuels en cas de rupture de contrat par Umicore

Denis Goffaux a été nommé Chief Technology Officer le 1^{er} juillet 2010. Compte tenu de son ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire de base annuel lui sera versée. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a recommandé cet arrangement, approuvé par le Conseil d'administration le 1^{er} juin 2010. Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en espèces est censé faire partie de l'indemnité finale.

Les contrats d'Hugo Morel et de Marc Van Sande ont été signés avant l'entrée en vigueur de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise. L'indemnité totale est fonction de l'âge, de l'ancienneté au sein du groupe Umicore et de l'ensemble des rémunérations et avantages.

Pascal Reymondet a un contrat de travail allemand. Dès lors, il n'existe aucun arrangement contractuel en cas de résiliation. Le droit allemand sera d'application.

William Staron a un contrat de travail américain. Dès lors, il n'existe aucun arrangement contractuel en cas de résiliation. La politique américaine en matière de résiliation et de licenciement d'Umicore sera donc applicable.

Le contrat de travail de Martine Verluyten avait été signé en 2006. L'indemnité de fin de contrat équivaut à 12 mois du total des rémunérations et avantages.

Le contrat de travail de Ludo Vandervelden avait été signé en 2011. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, l'indemnité totale en cas de résiliation de contrat équivaut à 12 mois du salaire de base annuel. Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en espèces est censé faire partie de l'indemnité finale.

G15 Modifications apportées à la rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction depuis la fin 2011

Fin 2011, afin de fixer des niveaux de rémunération adéquats pour son Administrateur Délégué et ses vice-présidents exécutifs, Umicore a mené une étude de l'enveloppe de rémunération des administrateurs exécutifs des entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20 ainsi que d'autres entreprises multinationales semblables à Umicore en termes de taille et de complexité.

Les résultats de cette étude, qui ont été examinés par le Comité de nomination et rémunération le 7 février 2012, ont révélé que la rémunération fixe annuelle se positionnait dans le bas de la fourchette, bien en deçà de la médiane, tandis que l'enveloppe de rémunération totale était adéquatement positionnée. L'étude a révélé en particulier que, proportionnellement à la rémunération fixe, la valeur des options sur actions était trop élevée par rapport aux valeurs du marché.

Sur la base d'une proposition du Comité de nomination et rémunération, le Conseil d'administration a décidé le 8 février 2012 de rééquilibrer certaines composantes de l'enveloppe de rémunération tout en conservant la valeur totale. Il a approuvé les modifications suivantes, avec prise d'effet en janvier 2012.

Enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué

Le Conseil d'administration a décidé de porter la rémunération annuelle fixe de l'Administrateur Délégué à € 660.000 et le bonus cible maximum à € 540.000 à partir du 1^{er} janvier 2012. Parallèlement, à partir de 2012, le nombre d'options sur actions offertes passe de 90.000 à 75.000. Les autres composantes et les règles relatives à l'enveloppe de rémunération ne changent pas.

Enveloppe de rémunération des membres du Comité de direction

Le Conseil d'administration a décidé d'adapter la rémunération annuelle fixe au coût de la vie et de convertir 7.500 options en une combinaison de rémunération fixe et variable pour chaque membre du Comité de direction. Par conséquent, à partir de l'année de référence 2012, tous les membres du Comité de direction ont droit au même bonus brut potentiel allant de € 0 à € 300.000, dont la moitié fait l'objet d'un paiement différé. Par ailleurs, comme susmentionné, à partir de 2012, le nombre d'options sur actions octroyées à chaque membre du Comité de direction passe de 25.000 à 17.500. Les autres composantes et les règles relatives à l'enveloppe de rémunération sont inchangées.

Gestion des risques et contrôle interne

G16 Gestion des risques

La prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités de toute entreprise. Le Conseil d'administration d'Umicore est responsable en dernier ressort de l'évaluation du profil, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise et de facteurs externes tels que la conjoncture, le positionnement de la concurrence, les évolutions technologiques, etc. Il doit aussi s'assurer que les procédures adéquates soient mises en place afin de gérer ces risques. La direction d'Umicore a pour mission d'exploiter au mieux les perspectives commerciales tout en limitant les éventuelles pertes pour l'entreprise. Pour ce faire, Umicore dispose d'un système global de gestion des risques. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier proactivement les risques et de les maintenir à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Umicore possède également des mécanismes de contrôle interne. Ceux-ci offrent à la direction une garantie raisonnable que la société est à même d'atteindre ses objectifs. Ces contrôles concernent l'efficacité et les performances des activités de l'entreprise, la fiabilité de ses procédures financières et du reporting, ainsi que sa conformité aux législations et réglementations. Ils permettent d'atténuer les risques liés aux erreurs et aux fraudes.

16.1 Processus de gestion des risques

Chaque business unit d'Umicore évolue dans un environnement présentant des attentes spécifiques en matière de croissance et différents degrés d'incertitudes économiques et technologiques. Dès lors, le premier niveau d'identification des risques concerne les business units proprement dites.

Dans le processus de gestion des risques, la première phase consiste à permettre et à diriger l'identification des risques majeurs.

Umicore a instauré un processus d'évaluation des risques commerciaux qui doit être mis en place par chaque business unit et département du Groupe. Cette procédure impose à l'ensemble des entités de procéder à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses plans stratégiques. Ce processus requiert une description détaillée de chacun de ces risques sur une fiche de risque. Outre l'évaluation de l'impact potentiel et de sa probabilité, la fiche de risque doit aussi comporter des informations sur l'état d'avancement des plans de gestion ou d'atténuation et leurs responsables.

Ces fiches de risque sont ensuite communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activité en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction ; ces résultats sont ensuite présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit, pour le compte du Conseil d'administration, procède à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise et en examine continuellement les aspects particuliers.

Chaque business unit ou département du Groupe endosse la responsabilité de l'atténuation de ses risques propres. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque dépasse les compétences d'une business unit donnée. Par ailleurs, de façon plus générale, le Comité de direction et l'Administrateur délégué sont responsables de l'identification et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels le positionnement stratégique, le financement ou les risques macroéconomiques. Un rôle de surveillance revient au département d'audit interne d'Umicore en vue de donner une vue d'ensemble du processus de gestion des risques.

16.2 Système de contrôle interne

Umicore a adopté le référentiel COSO pour sa gestion des risques et en a adapté les divers éléments de contrôle à sa structure organisationnelle et ses processus. Le "Umicore Way" (www.uminicore.com/en/aboutUs/umicoreWay/) et le "Code de conduite" sont les pierres angulaires du contrôle interne. Avec le concept de gestion par objectifs et la mise en place de rôles et responsabilités clairement définis, ils constituent le cadre opérationnel de l'entreprise.

Les mécanismes spécifiques de contrôle interne ont été élaborés par les business units, au niveau de leurs opérations, tandis que les fonctions opérationnelles communes et les services corporate donnent des orientations et établissent des contrôles pour les activités transversales de l'entreprise. Ils ont abouti à des politiques, des procédures et des chartes spécifiques dans des domaines comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les ressources humaines, les systèmes d'information, la santé et la sécurité au travail, le droit, la sécurité interne, ainsi que la recherche et le développement.

En 2008, Umicore a mis en œuvre un système de Conditions minimales de contrôle interne (MICR) visant à réduire les risques financiers et à améliorer la fiabilité des rapports financiers.

Dans le cadre des MICR d'Umicore, toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble de contrôles internes couvrant 164 activités de contrôle dans 12 processus et 134 entités de contrôle du groupe. Dans le cadre des MICR, une attention particulière va au compartimentage des tâches et à la définition claire des rôles et responsabilités. Chaque activité de contrôle est assortie d'un seuil de conformité, dans l'optique de concrétiser les objectifs de conformité dans toutes les entités d'Umicore.

Le processus est désormais bien ancré et, en 2011, la majorité des entités sont passées de la phase de mise en œuvre à un plan de développement durable. La priorité va au respect des échéances de contrôle fixées dans les processus importants pour Umicore comme la couverture des métaux et la gestion des stocks. Le respect des MICR est contrôlé au moyen d'auto-évaluations annuelles approuvées ensuite par le senior management. Leurs résultats sont transmis au département Conformité financière du Groupe, qui présente un rapport de synthèse consolidé au Comité de direction et au Comité d'audit du Conseil d'administration. Les évaluations de la conformité sont aussi analysées par le département d'audit interne dans le cadre de ses missions.

G17 Catégorisation des risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répartis en différentes catégories :

Stratégiques : risques liés à la conjoncture macroéconomique, au contexte financier, aux évolutions technologiques, à la réputation de l'entreprise, au contexte politique et au contexte législatif.

Opérationnels : risques en matière d'évolution de la demande des clients, d'approvisionnement en matières premières, de distribution des produits, de crédit, de production, de relations de travail, de ressources humaines, d'infrastructure IT, de santé et de sécurité au travail, de contrôle des émissions, d'impact des activités présentes ou passées sur l'environnement, de sécurité des produits, de sécurité des biens et des informations, et de reprise après sinistre.

Financiers : risques liés à la trésorerie, aux impôts, aux prévisions et à la budgétisation, à la précision et à la ponctualité des rapports, au respect des normes comptables, à la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, ainsi qu'aux couvertures de risques.

La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Nous n'avons pas l'intention de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la société a voulu mettre en exergue les principaux risques stratégiques et opérationnels pour Umicore, en raison de leur pertinence pour Umicore et ses objectifs Vision 2015 ou de la manière dont Umicore les aborde. Tous les risques financiers sont abordés en détail à la note F3 des États financiers consolidés.

G18 Description des risques

18.1 Risques stratégiques et opérationnels

18.1.1 Risque de marché

Umicore possède un portefeuille d'activités diversifié desservant un certain nombre de segments de marchés différents. Elle est présente à l'échelle mondiale pour la plupart de ses activités. Aucun des segments de marchés finaux ou industriels ne représente plus de 50 % des ventes d'Umicore. En termes d'exposition globale, les principaux marchés finaux desservis par Umicore sont l'automobile, l'électronique grand public et la construction. Le modèle d'entreprise d'Umicore se base aussi sur l'approvisionnement en matériaux secondaires et en fin de vie à des fins de recyclage. Dans de nombreux cas, la disponibilité de ces matériaux dépend des niveaux d'activité de certains secteurs ou clients auxquels Umicore fournit ses services de recyclage en boucle fermée. Un portefeuille diversifié et une présence géographique étendue contribuent à atténuer les risques de surexposition à un marché en particulier.

Commentaires 2011 : A la fin de l'année 2011, on a pu observer différents signes traduisant un ralentissement économique en Europe et aux États-Unis dans la foulée des crises de la dette publique. Malgré cela, les marchés desservis par Umicore lui ont été généralement propices tout au long de l'année.

18.1.2 Risque technologique

Umicore est un groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois la principale opportunité et le principal risque pour Umicore. Afin de maîtriser ce risque et d'améliorer l'efficacité de la sélection des technologies et de la mise en place des processus, Umicore effectue chaque année des analyses technologiques au niveau du Comité de direction. Toutes les business units sont également tenues de procéder à une analyse technologique annuelle. L'objectif est de vérifier la pertinence, le potentiel et les risques des technologies sélectionnées ou poursuivies et de garantir leur conformité à la vision stratégique d'Umicore. En 2009, Umicore a adopté un système de suivi de la qualité de ses efforts en recherche et développement. Ce système repose principalement sur un outil d'auto-évaluation pour les business units et la R&D du Groupe.

En termes organisationnels, les efforts d'Umicore en matière de recherche et développement englobent des initiatives à la fois au niveau du Groupe et des business units. Un Chief Technology Officer (CTO) a été nommé en 2005. Il a pour mission de stimuler les différents efforts en matière de recherche et développement à travers le Groupe, tout en veillant à aligner la feuille de route R&D sur les priorités stratégiques et à équilibrer les besoins technologiques actuels et les perspectives à long terme. Cinq plates-formes technologiques offrent un cadre aux éléments R&D qui possèdent un degré élevé de pertinence pour l'ensemble du Groupe, autrement dit Fine Particle Technology, Recycling & Extraction Technology, Scientific and Technical Operations Support, Environment Health and Safety et Analytical Competences. Des efforts sont également déployés pour promouvoir les pratiques d'excellence en termes de gestion des connaissances, de partage de l'information, de formation et de networking au sein de la communauté R&D chez Umicore.

Dans la mesure du possible, l'objectif est de poursuivre ces efforts de financement quelles que soient les fluctuations à court terme des performances financières du Groupe. Au sujet du risque lié à la propriété intellectuelle (IP), un comité IP au niveau du Groupe coordonne la protection de la propriété intellectuelle et prône les pratiques d'excellence dans ce domaine au niveau des business units, qui possèdent leurs comités IP.

Commentaires 2011 : En 2011, le comité de direction a procédé à cinq études technologiques spécifiques, en plus des analyses technologiques standard prévues dans le cadre du budget annuel et du processus d'analyse stratégique de chaque business unit. Ces cinq études ont concerné la technologie d'essai des véhicules électriques (batteries et maîtrise des émissions), les catalyseurs pour poids lourds diesel, les matériaux pour batteries lithium-ion, l'innovation technologique, ainsi que le portefeuille de projets technologiques et la gestion des performances.

18.1.3 Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en certains métaux ou matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore conclut dans la mesure du possible des contrats de longue durée avec ses fournisseurs. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, en raison de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage, ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une majeure partie des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements issus de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en boucle fermée, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation. Umicore a rédigé une Charte d'approvisionnement durable pour améliorer davantage l'approche de l'entreprise envers l'approvisionnement durable. Elle est mise en place en collaboration avec les fournisseurs d'Umicore.

Commentaires 2011 : Deux faits relatifs à l'approvisionnement méritent d'être mentionnés. Le premier concerne la flambée des prix des oxydes de terres rares, utilisés dans les formulations des catalyseurs automobiles. Les hausses de prix découlent d'une réduction des quotas d'exportation chinois. Umicore a pu sécuriser la disponibilité physique des matières premières, mais les augmentations de prix l'ont contrainte à renégocier avec ses clients sur la part du coût des matières premières à répercuter sur le prix des produits. À la fin de l'exercice, Umicore avait renégocié avec succès la répercussion du prix des terres rares avec tous ses principaux clients.

En 2011, le Dodd Frank Act est entré en vigueur aux États-Unis. Le chapitre 1502 de cette loi contraint les entreprises cotées en Bourse sur le marché américain à déclarer tout approvisionnement de minéral provenant de République démocratique du Congo (RDC), et plus particulièrement le tantale, l'étain, le tungstène et l'or. Nos approvisionnements ne concernent pas des minéraux issus de zones de conflit et nous ne sommes donc pas assujettis au Dodd Frank Act. Néanmoins, nous abordons préventivement cette question avec plusieurs de nos clients. Nous suivons aussi les travaux de plusieurs fédérations sectorielles telles que le Responsible Jewelry Council et la London Bullion Market Association en vue d'instaurer une approche sectorielle commune face aux minéraux issus de zones de conflit. Ils sont encadrés par le « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque ».

18.1.4 Risque de substitution

Umicore et ses clients entendent dégager le meilleur rapport coût/performance pour les matériaux. Si Umicore n'offre pas cet équilibre idéal, il y a toujours un risque de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux soumis à une volatilité des prix historique). Umicore s'emploie à anticiper cette tendance en développant des solutions de substitution à l'aide de matériaux moins coûteux, aux prix moins volatils et, dans la mesure du possible, sans répercussion sur les performances du produit du client.

Commentaires 2011 : En 2011, aucune évolution notable n'a eu lieu en matière de risque de substitution.

18.1.5 Risque législatif

À l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Il convient de noter que les activités d'Umicore peuvent tirer parti de certaines tendances législatives, notamment celles relatives aux contrôles plus rigoureux des émissions des véhicules et au recyclage obligatoire des produits en fin de vie, comme les appareils électroniques.

Certaines législations environnementales représentent de véritables défis opérationnels. La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 dans toute l'Union européenne. Elle a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au niveau des business units, coordonné par un manager responsable de la mise en œuvre de REACH.

Umicore a transmis à l'Agence européenne des Produits chimiques (AEPC) 108 enregistrements pour 95 substances différentes, couvrant 13 entités juridiques européennes. Les fiches ont été préparées soit en collaboration avec d'autres sociétés au sein de consortiums, soit par Umicore uniquement. Tous les frais liés à la mise en conformité REACH, y compris le coût d'enregistrement, sont inclus dans les frais de fonctionnement normaux.

Commentaires 2011 : Dans le cadre de REACH, plusieurs enregistrements déposés précédemment ont été actualisés en fonction des nouvelles données disponibles. Deux notifications d'activités de recherche et de développement axées sur les produits et les processus (RDAPP) ont été soumises. De nouvelles avancées ont été enregistrées au sein de plusieurs consortiums en rapport avec les enregistrements prévus en 2013 et 2018.

18.2 Risque financier

Comme mentionné ci-dessus, Umicore a mis en œuvre des Conditions minimales de contrôle interne afin de réduire les risques financiers. Voici les douze domaines concernés par ces MICR : le contexte de contrôle interne, la clôture et les rapports financiers, les immobilisations corporelles, le Procure-To-Pay, l'Order-To-Cash, la gestion des stocks, la couverture, la trésorerie, les impôts, la gestion informatique, les ressources humaines, ainsi que les voyages et événements. Un guide interne intitulé "The Umicore Financial Reporting Standard" fournit une définition commune des politiques comptables d'Umicore, de l'application de l'IFRS et des pratiques générales en matière d'établissement de rapports. Ci-dessous, nous vous résumons les trois principaux risques financiers. Vous trouverez une description complète des risques financiers et de leur gestion dans la note F3 des États financiers consolidés.

18.2.1 Risque de crédit et de dette

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et au maintien d'un bilan solide. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif fixé concernant le niveau de dette, la société cherche en permanence à maintenir un label d'investissement de première qualité. Nous nous efforçons également de maintenir un équilibre sain entre les dettes à court et à plus long terme, ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Depuis

2008, Umicore a adopté un processus de surveillance pour évaluer le risque de contrepartie dans le chef des banques. Umicore est exposée au risque de non-paiement par un tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Elle gère ce risque en menant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit sert souvent à réduire le niveau global du risque. Toutefois, certaines activités n'utilisent aucune assurance. Il s'agit essentiellement d'activités ayant une grosse concentration de clients, ou une relation bien spécifique et assez proche avec ces derniers. Dans ce cas, le coût de l'assurance n'est pas justifié par rapport au risque encouru. Les managers sont également encouragés à prêter une attention particulière à l'évolution des créances commerciales. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de gestion des besoins en fonds de roulement et est en phase avec les efforts consentis par le Groupe afin de diminuer les capitaux engagés. La plus grande partie de la rémunération variable des managers est liée au Rendement des Capitaux Engagés (ROCE).

18.2.2 Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et translationnels. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant du dollar US. Le risque transactionnel lié aux devises est couvert systématiquement, tandis que l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des devises pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

Par ailleurs, l'entreprise s'expose à un risque de change translationnel lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise pour les états financiers. Ce risque ne fait généralement pas l'objet d'une couverture.

18.2.3 Risque lié au prix des métaux

Umicore est exposée à des risques liés aux prix des métaux que le Groupe traite ou recycle. Le risque structurel lié au prix des métaux est principalement imputable à l'influence des prix des métaux sur les métaux excédentaires issus du traitement de matériaux fournis par nos clients. Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux sont liés à la sensibilité envers les variations de prix entre le moment où les matières premières sont achetées (c.-à-d. quand le métal est "priced in") et celui où les produits sont vendus (c.-à-d. quand le métal est "priced out"). Un autre risque existe au sein des stocks de métaux immobilisés. Il est lié à la chute du prix du marché sous la valeur comptable de ces stocks. Le risque transactionnel lié aux métaux est couvert systématiquement, tandis que l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des métaux pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

18.2.4 Fiscalité

La charge fiscale incluse dans les états financiers est la meilleure estimation fiscale du Groupe. Jusqu'à la finalisation des contrôles fiscaux par les autorités, une certaine incertitude plane quant aux impôts à payer pour la période. La politique du Groupe est de transmettre sa déclaration fiscale dans les délais légaux, et de collaborer avec l'administration fiscale pour être certaine que les affaires fiscales du Groupe soient aussi exactes que possible, et que toute divergence d'interprétation du droit fiscal soit résolue le plus rapidement possible. Étant donné l'ampleur et la nature internationale du Groupe, la TVA, la taxe de vente et les prix de transfert intra-entreprise sont des risques fiscaux inhérents, comme pour d'autres entreprises internationales. Les modifications apportées au droit fiscal ou à son application dans des domaines comme le prix de transfert, la TVA, les dividendes étrangers, les crédits d'impôt pour la R&D, ainsi que les abattements fiscaux, pourraient grever le taux d'imposition réel du Groupe, et avoir des répercussions défavorables sur ses résultats financiers.

Commentaires 2011 : Aucun changement important n'est intervenu en ce qui concerne la nature ou la gestion des risques financiers encourus par Umicore en 2011.

Engagement envers les parties concernées

Umicore est une société cotée en Bourse. À ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties ("stakeholders") a une influence directe sur nos résultats.

L'engagement envers les parties concernées se fait en premier lieu selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties concernées et d'établir des initiatives d'engagement adéquates à leur égard. Cette approche est traduite dans l'objectif Vision 2015 relatif aux collectivités locales. Dans de nombreux cas, par exemple le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec les parties concernées sont gérées principalement au niveau des business units, en phase avec l'approche décentralisée d'Umicore pour la gestion de ses affaires.

Au niveau du Groupe, les objectifs Vision 2015 ont été en partie formulés sur la base des enseignements tirés d'un comité consultatif externe réuni en 2009 pour analyser l'approche de développement durable et le reporting d'Umicore. Ce comité consultatif s'est ajouté à un exercice interne mené avec des représentants des business units, des fonctions opérationnelles communes et des départements Corporate. En 2011, la priorité a été de mettre en place ces objectifs dans toute l'entreprise.

Umicore est un membre actif de plusieurs fédérations sectorielles. En leur sein, elle engage le dialogue avec des responsables politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces fédérations constituent des plates-formes essentielles, qui permettent à Umicore de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. À un niveau plus informel, les membres de la direction d'Umicore sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des forums de discussion sur les performances d'Umicore et sur son approche en matière de développement durable. De tels événements mettent en présence différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Ci-dessous, nous avons mis en évidence les principales parties concernées en rapport avec Umicore. Celles-ci ont été regroupées de façon générale, sur la base des catégories types des parties concernées qui s'appliquent à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre Umicore et les parties concernées.

G19 Fournisseurs

Umicore procure : des revenus

Les fournisseurs procurent : des matières premières, des transports, de l'énergie et d'autres biens et services

Umicore comprend quatre business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Umicore compte plus de 10.000 fournisseurs dans le monde. Ces derniers ont tout intérêt à compter Umicore parmi leurs clients : en 2011, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 12,2 milliard (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de définir des spécifications techniques et de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat à long terme pour les livraisons de matières premières et de prestations de service promptes et ininterrompues, ainsi que les paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables des achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

L'approche d'Umicore est façonnée par sa Charte d'approvisionnement durable (www.uminco.com/sustainability/sustProcCharter/). Entrée en vigueur en 2010, cette charte sert de base à l'objectif Vision 2015 en matière d'approvisionnement durable. L'état d'avancement relatif à cet objectif est repris aux pages 21-22 du présent rapport.

G20 Clients

Umicore procure : des matériaux et des services

Les clients procurent : des revenus

Umicore ambitionne de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Les matériaux produits par l'entreprise sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne et contribuent à un environnement plus propre.

La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser davantage. En 2011, 44 % des revenus ont été générés en dehors d'Europe.

Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui utilisent des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Il est exceptionnel que l'entreprise fabrique des produits directement distribués au consommateur. Les business units ont la responsabilité d'aider leurs clients afin de mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L'interaction avec les clients est un processus continu, pris en charge par les business units. Toutes les entités ont mis en place un système de feedback de la part de leurs clients. Ce dernier leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport à leurs produits et services. Dans les domaines d'activité impliquant les technologies les plus avancées, cette relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

G21 Effectifs

Umicore procure : rémunération, formation et perspectives d'apprentissage

Les employés procurent : aptitudes, compétences et productivité

Umicore et ses sociétés liées emploient quelque 14.600 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. En 2011, Umicore a versé au personnel de ses entreprises intégralement consolidées un montant total de € 543 millions, sous forme de rémunération et d'autres avantages. Les cotisations de sécurité sociale se sont chiffrées à € 106 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un bon niveau de rémunération et des conditions de travail optimales, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore. L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. A cette fin, une enquête d'opinion triannuelle est organisée.

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde, ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local. En 2011, Umicore a renouvelé son accord de développement durable avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie et la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses portant sur la mise en application des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l'environnement pour l'ensemble du Groupe. L'accord permet aux deux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité de surveillance conjoint veille au déploiement de cet "Accord sur le Développement durable".

D'autres canaux de communications sont également utilisés à travers le Groupe tels que -l'intranet du Groupe et le magazine interne à diffusion internationale "Umicore Link".

G22 Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure : un retour sur investissement

Les investisseurs procurent : des capitaux et des fonds

Ces dernières années, les investisseurs accordant leur confiance à Umicore se sont diversifiés. Fin 2011, le Groupe estime que ses actionnaires sont toujours principalement issus d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour obtenir les informations les plus récentes concernant l'actionnariat, rendez-vous sur www.uminicore.com/investorrelations.

Umicore s'efforce de proposer aux investisseurs des informations ponctuelles et précises. Ces efforts de communication comprennent des tournées de présentation par la direction et des visites de site, la participation à des conférences et à des foires destinées aux investisseurs individuels, des présentations sur le Web et des téléconférences. En 2011, les analystes qui suivent les activités d'Umicore ont été plus nombreux : 21 ont publié des rapports concernant l'action Umicore (contre 16 en 2010). En 2011, Umicore a reçu les prix "Best Investor Relations by a Belgian Company" et "Best Investor Relations in its sector" aux "European Investor Relations Awards" de Londres.

La grande majorité des organismes de crédit et des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance du Groupe, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers. Par ailleurs, Umicore a mis en place une émission obligataire pour un montant de € 150 millions, dont la date d'échéance était fixée au 18 février 2012. Cette obligation était cotée à la Bourse de Bruxelles.

G23 Société

Umicore procure : de la prospérité, ainsi que des produits et processus novateurs

La société procure : le permis d'exploiter

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où elle est active. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société. Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes, applicables à l'ensemble du Groupe et souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue franc, en toute transparence, avec ces communautés fait partie intégrante des engagements d'Umicore envers les parties concernées ainsi que de ses objectifs Vision 2015. De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités d'Umicore et à la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte.

Sur ses sites et à l'échelle du Groupe, Umicore fait des dons à un large éventail d'associations caritatives, dans le respect de sa politique interne et de ses lignes directrices. En 2011, Umicore a créé un "Comité pour les donations du Groupe" qui a pour mission de nouer le dialogue avec les groupes issus de la société civile et de fixer la portée des partenariats à l'échelle du Groupe. Les pages 22-23 de ce rapport fournissent plus d'informations sur ces initiatives.

G24 Sociétés associées et coentreprises

Umicore procure : des investissements et une assistance

Les sociétés associées et les coentreprises procurent : leur contribution aux bénéfices, une complémentarité technologique, un accès au marché.

Umicore investit dans de nombreuses activités où elle n'exerce pas à 100 % un contrôle de gestion. Les sociétés associées sont celles où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Sa participation y varie généralement de 20 % à 50 %. Les coentreprises supposent une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Les associations sont considérées comme une opportunité d'accélérer les avancées technologiques ou de se positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des dix sociétés liées et coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Quand Umicore n'exerce pas le contrôle de gestion, sa présence au Conseil d'administration lui permet de guider et contrôler la direction et de suivre les évolutions des activités. Umicore n'est pas habilitée à imposer ses politiques et procédures à ses sociétés liées (ou à toute coentreprise où elle ne détient pas la majorité des droits de vote). Toutefois, elle a clairement affirmé sa volonté de voir les activités menées à bien conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle qu'elle partage avec ses partenaires, qu'il s'agisse de sociétés liées ou de coentreprises. Leur liste complète figure en page 78 du présent rapport.

G25 Secteur public et autorités

Umicore procure : des impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services et le permis d'exploitation

En 2011, Umicore a versé un montant total de € 93 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. De même, Umicore et son personnel ont acquitté quelque € 106 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2011, un montant total d'environ € 19 millions lui a été attribué en tant que subvention, principalement pour des projets de R&D programmés. Environ € 13 millions correspondant aux subventions précédemment attribuées, ont été perçus en 2011. L'entreprise a pour principe d'exclure tout don aux partis ou organisations politiques.

En 2011, Umicore a encore intensifié ses efforts en vue d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs, et se concentrent surtout en Europe et en Amérique du Nord. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de ses technologies, et à avoir voix au chapitre concernant les problèmes liés aux matériaux. En Europe, elle s'est focalisée sur la disponibilité des matières premières (en particulier avec la perspective d'une économie "circulaire"), l'efficacité des ressources et la législation concernant les déchets. Parmi les initiatives d'Umicore, citons l'accès à un financement public aux niveaux européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

Lorsqu'Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. L'entreprise est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public. Dans cette optique, Umicore a développé des directives au niveau du Groupe portant sur la manière de gérer une situation de façon responsable (disponible sur le site Web du Groupe). Les principales affiliations d'Umicore (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) concernent actuellement les organismes repris ci-après.

Corporate :

- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)
- European Round Table of Industrialists (ERT)
- Eurometaux
- TransAtlantic Business Dialogue (TABD)
- Fédération française des minéraux, minéraux industriels et métaux non-ferreux (FEDEM)
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)
- Fuel Cells Europe

Catalysis :

Associations de contrôle des émissions tant au niveau national que régional (États-Unis, Afrique du Sud, Brésil, Chine, UE) - voir www.automotivecatalysts.umincore.com/en/links/ pour une sélection de liens.

- Fédération chimique allemande (VCI)

Energy Materials :

- Cobalt Development Institute
- Nickel Institute
- European Photovoltaic Industry Association (EPIA)

Performance Materials :

- International Zinc Association
- International Platinum Association
- European Precious Metals Federation
- German Precious Metals Federation

Recycling :

- European Electronics Recyclers Association
- International Association of Electronics Recyclers
- International Association of Portable Rechargeable Batteries (RECHARGE)
- International Platinum Association
- International Precious Metals Institute
- International Antimony Association

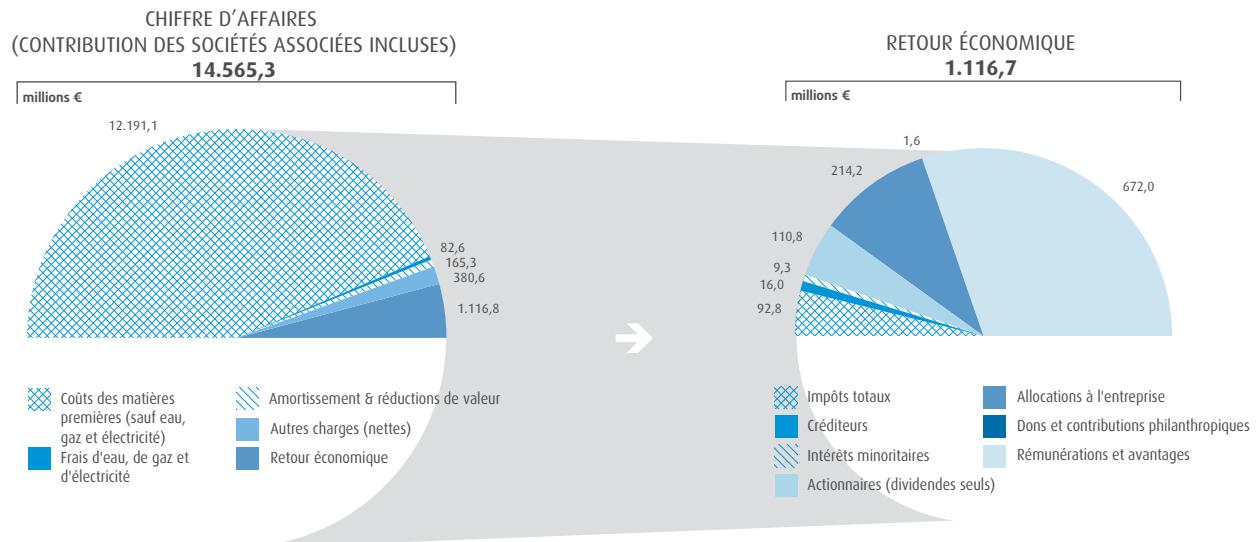
Plusieurs entités d'Umicore sont signataires du programme "Responsible Care" de l'industrie chimique et certaines sont, par ailleurs, membres du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

G26 Répartition du retour économique

La majeure partie du chiffre d'affaires total d'Umicore a été affectée à la sécurisation de la composante "métal" des matières premières (les coûts qui sont généralement transérés aux clients). Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, des coûts liés à l'énergie ainsi que des amortissements, le retour économique à répartir était de € 1.117 millions.

La majeure partie (€ 672 millions) a été distribuée aux travailleurs sous forme de salaires et d'autres avantages. La majorité des avantages sociaux a été attribuée sous la forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages. Les intérêts nets payés aux créateurs se sont élevés à € 16 millions. Umicore a payé des impôts aux administrations et pouvoirs publics des lieux où elle exerce ses activités pour un montant total de € 93 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 9 millions.

Le dividende brut proposé de l'exercice, qui sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale en avril 2012, a été porté à € 1,00 par action, soit un versement provisionnel de € 111 millions (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la fin 2011). En septembre 2011, une partie de ce montant avait déjà été versée sous la forme d'un dividende intermédiaire. Le solde sera payé en 2012, et ce conformément à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Umicore a racheté 2,6 % d'actions propres en 2011 pour un montant total de € 93 millions. Bien que ce montant ne soit pas repris dans les graphiques, il doit également être considéré comme un rendement pour les actionnaires. Umicore a effectué € 1,8 millions de dons à des œuvres caritatives, dont € 1,6 million de contribution financière.



Conseil d'administration



Thomas Leysen, 51

Président, Administrateur non exécutif

Thomas Leysen a été nommé Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été Administrateur délégué d'Umicore depuis 2000. Depuis le 1er octobre 2011, il est Président du groupe KBC, un groupe de bancassurance. Il est également Président de Corelio, un groupe de médias belge, membre du Conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne) et membre du Conseil d'administration d'UCB.

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Président depuis : le 19 novembre 2008

Président du Comité de nomination et rémunération depuis :
le 19 novembre 2008



Marc Grynberg, 46

Administrateur Délégué,
Administrateur exécutif

Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il a dirigé la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et a officié en qualité de CFO de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay),

et a travaillé chez DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Administrateur depuis : le 19 novembre 2008

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Administrateur délégué depuis : le 19 novembre 2008



Isabelle Bouillot, 62

Administrateur non exécutif
indépendant

Isabelle Bouillot est diplômée de l'École Nationale d'Administration française. Elle a occupé différents postes dans les administrations publiques françaises, notamment comme conseillère économique du Président de la République de 1989 à 1991 et directrice du budget au ministère de l'Économie et des Finances de 1991 à 1995. Elle est ensuite entrée en 1995 à la Caisse des Dépôts et Consignations en tant qu'Administratrice déléguée adjointe en charge des activités financières et bancaires. De 2000 à 2003, elle a été Administratrice déléguée de la banque d'investissement du groupe CDC IXIS. Elle est actuellement Présidente de China Equity Links et membre des Conseils d'administration de Saint-Gobain et de Dexia.

Administrateur depuis : le 14 avril 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2013

Membre du Comité d'audit depuis : le 13 avril 2005

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis : le 13 avril 2005



Guy Paquot, 70

Administrateur non exécutif
indépendant

Guy Paquot a rejoint le groupe Banque Nagelmackers en 1969 et est devenu Président et Administrateur délégué de Financière Lecocq (une filiale de Nagelmackers) en 1986. En 1994, Financière Lecocq est devenue la Compagnie Mobilière et Financière du Bois Sauvage. En 2003, il a abandonné le poste d'Administrateur délégué de la Compagnie du Bois Sauvage et au 30 juin 2010, il a démissionné de son poste de Président mais est resté membre du Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2011. Il est Président de Neuhaus et membre du Conseil d'administration de Recticel, du groupe Noel, et de Serendip ainsi que de la Fondation Quartier des Arts.

Administrateur depuis : le 13 avril 2005

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis : le 13 avril 2005



Jonathan Oppenheimer, 42

Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer a rejoint le Groupe De Beers en 1994 et est devenu Administrateur de De Beers S.A. en 2006. Il est également membre de son Comité de direction. Il est aussi Président de De Beers Canada Inc et du groupe d'entreprises Element Six Abrasives. En raison de son titre de Président d'Element Six (société dans laquelle Umicore détient une participation), il est considéré comme un administrateur non indépendant.

Administrateur depuis : le 5 septembre 2001

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014



Uwe-Ernst Bufe, 67

Administrateur non exécutif
indépendant

Uwe-Ernst Bufe a été Administrateur délégué de Degussa jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration d'Akzo Nobel N.V. (Pays-Bas)

Administrateur depuis : le 26 mai 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014



Arnoud de Pret, 67
Administrateur non exécutif
indépendant

Arnoud de Pret a travaillé chez Morgan Guaranty Trust Company à New York de 1972 à 1978. De 1978 à 1981, il a été trésorier du groupe Cockerill-Sambre, et jusqu'en 1990 il a été directeur financier du groupe et membre du Comité exécutif d'UCB. Il a été directeur financier et membre du Comité de direction d'Umicore de 1991 jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration de Sibelco, d'UCB, de l'Intégrale ainsi que de la société française Lesaffre & Cie. Il est membre du Conseil de surveillance d'Euronext B.V. Amsterdam.

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014

Membre du Comité d'audit depuis : le 1er janvier 2001 (Président depuis le 26 avril 2011)



Ines Kolmsee, 41
Administrateur non exécutif
indépendant

Ines Kolmsee détient plusieurs diplômes d'ingénieur (TU Berlin, Allemagne et Ecole des Mines de Saint-Etienne, France), ainsi qu'un diplôme MBA (Business School INSEAD – France/Singapour). Depuis 2004 elle officie comme CEO de SKW Stahl-Metallurgie Group, un spécialiste chimique déployant des activités dans le monde entier. Auparavant elle a occupé plusieurs fonctions, parmi lesquelles celle de CFO chez Arques Industrie AG.

Administrateur depuis : le 26 avril 2011

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2014

Membre du Comité d'audit depuis : le 26 avril 2011



Shohei Naito, 68
Administrateur non exécutif
indépendant

Shohei Naito a débuté sa carrière au ministère japonais des Affaires Étrangères. Au sein du Ministère, il a occupé les fonctions de Directeur Général des Affaires Consulaires et de l'Immigration et de Chef du Protocole. Mr Naito a occupé différents postes diplomatiques dans le monde et a été nommé Ambassadeur en 1996. Depuis lors, il a servi en tant qu'Ambassadeur du Japon au Cambodge, au Danemark, en Lituanie, puis en Belgique. Il a quitté ses fonctions diplomatiques à la fin de l'année 2006. Il est actuellement Senior Fellow à l'Institut japonais des Affaires Internationales.

Administrateur depuis : le 25 avril 2007

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2013



Klaus Wendel, 68
Administrateur non exécutif

Après une carrière dans le monde de la gestion financière au sein de General Electric (États-Unis), Siemens, Cockerill Sambre et CBR, Klaus Wendel a rejoint la Société Générale de Belgique en 1988 en qualité de membre du Comité de direction, responsable du contrôle du groupe. Depuis 2000, il est consultant indépendant.

Administrateur depuis : le 28 décembre 1989

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012



Karel Vinck
Président Honoraire

Comité de direction

Marc Grynberg, 46

Administrateur Délégué



Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il a dirigé la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et a officié en qualité de CFO de 2000 à 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay) et a travaillé chez DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Hugo Morel, 61

Executive Vice-President Recycling



Hugo Morel est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur métallurgiste de l'Université de Louvain (KUL). Il a rejoint Umicore en 1974 et a occupé divers postes dans la production, dans les départements commerciaux, à la stratégie et à la direction générale de diverses unités. Il a dirigé la business unit Zinc Chemicals entre 1996 et 1997 et a été nommé à son poste actuel en 1998. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2002. Outre la gestion du business group Recycling, il est aussi responsable du département Purchasing & Transportation.

Marc Van Sande, 59

Executive Vice-President Energy Materials



Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint Umicore en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et est entré au Comité de direction en tant qu'Executive Vice-President Advanced Materials en 1999. Il a occupé le poste de Chief Technology Officer entre 2005 et 2010. Il a depuis lors pris la direction du business group Energy Materials.

Pascal Reymondet, 52

Executive Vice-President Performance Materials



Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Il a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa, dont la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. En septembre 2007, il a été nommé à la tête du business group Zinc Specialties. En juin 2010, il est devenu responsable du business group Performance Materials.

William Staron, 63

Executive Vice-President Catalysts



William Staron est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'Université de l'Ohio et a une longue expérience dans l'industrie des catalyseurs. Durant ses années passées au sein d'Engelhard (actuellement BASF), il a dirigé les groupes Environmental Catalyst, Specialty Minerals & Colors et Chemical Catalyst. William a rejoint Umicore en 2003 en tant que Senior Vice-President Automotive Catalysts pour l'Amérique du Nord. En 2007, il a été nommé comme Head of the Global Research & Technology de la division Automotive Catalysts. En octobre 2008, il a été nommé à la tête de cette business unit et est devenu membre du Comité de direction.

Denis Goffaux, 44

Chief Technology Officer



Denis Goffaux est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Liège. Il a rejoint Umicore Research en 1995 et a vécu et travaillé en Belgique, au Chili, en Chine et en Corée. Avant de rejoindre le Japon en 2006, Denis était à la tête de la business line Rechargeable Battery Materials et a développé l'activité avec succès au point de l'imposer leader dans les matériaux cathodiques pour batteries rechargeables lithium ion. En tant que Country Manager Japan, Denis a renforcé la présence industrielle et développé les activités commerciales d'Umicore au Japon. Il occupe son poste actuel depuis juillet 2010. Outre sa fonction de Chief Technology Officer, il est également responsable du département Environment, Health & Safety.

Ludo Vandervelden, 56

Chief Financial Officer



Ludo Vandervelden a rejoint Umicore en octobre 2011 pour succéder à Martine Verluyten en qualité de Chief Financial Officer. Il officiait auparavant en qualité de Senior Vice-President Accounting, Finance, Information Systems & Legal chez Toyota Motor Europe. Il a précédemment occupé plusieurs fonctions de senior management chez Daimler / Mercedes Benz en Belgique et en Allemagne. Ludo est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de la Vrije Universiteit Brussel ainsi que d'un diplôme de management de l'école de management de l'université de Boston. Il dispose d'une expertise dans les domaines du marketing, de la stratégie et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il est également responsable du département Information Systems.

Senior Management

Catalysis



Dieter Lindner
Automotive Catalysts
Research & Technology



Michael Neisel
Automotive Catalysts
Europe & Africa



Arjang Roshan
Automotive Catalysts
Asia Pacific



Matthias Grehl
Precious Metals
Chemistry

Energy Materials



Michel Cauwe
Electro-Optic
Materials



Klaus Ostgathe
Thin Film Products



Ralf Drieselmann
Precious Metals
Management



Jan Vliegen
Future Business
for Energy Materials

Recycling



Dietmar Becker
Jewellery & Industrial
Metals



Ralf Drieselmann
Precious Metals
Management



Koen Demesmaeker
Precious Metals
Refining



Sybolt Brouwer
Battery Recycling



Dirk Uytdewilligen
Cobalt & Specialty
Materials

Performance Materials



Pierre Van de
Brauene
Building Products



Guy Beke
Zinc Chemicals



Joerg Beuers
Technical Materials



Jürgen Leyrer
Platinum Engineered
Materials



Thomas Engert
Electroplating

Regions



Bernhard Fuchs
Greater China



Franz-Josef Kron
South America



Luc Gellens
Japan



Ravila Gupta
North America

Corporate



Stephan Csoma
Government Affairs



Edwin D'Hondt
Information Systems



Géraldine Nolens
Legal Affairs



Ignace De Ruijter
Human Resources



Guy Ethier
Environment, Health
& Safety



Egbert Lox
Group R&D

Déclarations d'assurance



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE UMICORE SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBER 2011

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'Umicore SA (« la société ») et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établi conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés sont inclus dans le Rapport Annuel 2011 et comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2011, et le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits, pertes reconnus directement dans les capitaux propres, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (ooo) 3.713.160 et le compte consolidé de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (ooo) 324.950.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2011, présentés aux pages 52 à 107 du Rapport Annuel 2011, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion présenté aux pages 1 à 51 et 108 à 173 du Rapport Annuel 2011 traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- Dans le cadre de notre contrôle des comptes annuels d'Umicore SA, nous nous sommes assurés que le conseil d'administration de la société a respecté les dispositions légales applicables aux situations d'intérêt opposé de nature patrimoniale. Ces opérations ont, conformément au Code des Sociétés, fait l'objet d'une mention spécifique dans notre rapport sur les comptes annuels d'Umicore SA.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 mars 2012

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises
Représentée par

Emmanuelle Attout
Réviseur d'Entreprises

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

PwC Bedrijfsrevisoren c.v.b.a., burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Réviseurs d'Entreprises scrl,
société civile à forme commerciale - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.be
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB /
RBS BE89 7205 4043 3185 - BIC ABNABE89



RAPPORT DU CONTRÔLE DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU RAPPORT ANNUEL 2011 D'UMICORE SA ET DE SES FILIALES

Ce rapport a été établi conformément aux termes de notre lettre de mission datée du 4 mars 2011. Cette dernière stipule que nous avons été engagés afin de fournir un rapport de contrôle indépendant sur le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 dans le Rapport annuel 2011 d'Umicore SA et de ses filiales (le "Rapport").

Responsabilité du Conseil d'Administration

La préparation des informations et des données incluses dans le Rapport ainsi que la déclaration que le Rapport d'Umicore SA et de ses filiales adhère aux lignes directrices de l'initiative "Global Reporting Initiative" ("GRI") G3.1 niveau d'application B+, telles qu'énoncées aux pages 115 à 140 et 174 à 178 ("Information Sur Le Sujet Considéré"), en concordance avec les critères cités dans le rapport d'activité environnemental et social ainsi que les recommandations du GRI (les "Critères"), relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'Umicore SA ("la Société").

Cette responsabilité comprend la sélection et l'utilisation de méthodes appropriées par rapport à l'établissement de l'"Information Sur Le Sujet Considéré", la fiabilité des informations sous-jacentes ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations pour l'établissement d'informations particulières à fournir, raisonnables dans les circonstances, sur le développement durable. En outre, la responsabilité du Conseil d'Administration comprend également la définition, la mise en place et le suivi de systèmes et procédures appropriés permettant la préparation de l'"Information Sur Le Sujet Considéré".

Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre responsabilité est d'exprimer, sur base de nos travaux, un avis indépendant sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré". Notre rapport a été conçu conformément aux termes décrits dans notre lettre de mission. Notre rapport est uniquement destiné à l'usage de la société Umicore dans le cadre de leur rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et ne peut être utilisé à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité ou obligation pour dommage à l'égard de tiers, sauf la Société.

Nos travaux ont été réalisés conformément aux principes de la norme internationale de mission d'assurance (ISAB) 3000 "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information". Cette norme requiert que nous nous soumettions aux règles éthiques et que la mission soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance limitée sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré", et que celui-ci ait été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères déterminés par la Société.

L'objectif d'une mission d'assurance limitée est de réduire le risque d'assurance à un niveau acceptable faible dans les circonstances données en mettant en œuvre les procédures que nous jugeons nécessaires afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés fournissant une base raisonnable à l'expression d'une conclusion sous forme négative sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré".

L'étendue de notre intervention a, notamment, compris les procédures suivantes:

- Evaluer et tester la conception et le fonctionnement des systèmes et des processus utilisés pour la collecte de données, le classement, la consolidation et la validation, y compris les méthodes utilisées pour le calcul et l'estimation des informations et des données incluses dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 et présentées aux pages 115 à 140 du Rapport Annuel 2011;
- Mener des entretiens avec les personnes responsables, y compris les visites de sites;
- Inspecter les documents internes et externes.

Nous avons évalué l'"Information Sur Le Sujet Considéré" par rapport aux Critères. L'exactitude et l'exhaustivité de l'"Information Sur Le Sujet Considéré" sont soumises à des limitations inhérentes, compte tenu de leur nature et des modalités de détermination, de calcul ou d'estimation de telles informations. Notre rapport du contrôle doit donc être lu en relation avec les Critères.

Conclusion

Sur base de nos travaux, tel que décrits dans ce rapport, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments nous portant à croire que les informations et les données dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 présentées aux pages 115 à 140 du Rapport annuel d'Umicore SA et de ses filiales, ainsi que les affirmations d'Umicore selon lesquelles le rapport répond aux exigences GRI G3.1 niveau d'application B+, n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 mars 2012

PwC Revisors d'Entreprises Scrl
Représentée par

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

PwC Bedrijfsrevisoren cvba, burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Revisors d'Entreprises scrl,
société civile à forme commerciale - Risk Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB /
RBS BE89 7205 4043 3185 - BIC ABNABEBC

Glossaire

Définitions économiques

Assemblage membrane-électrode

Cœur d'une pile à combustible PEM (à électrolyte polymère). La membrane à revêtement catalytique sépare les ions positifs et négatifs de la pile. Sous l'action du catalyseur, l'hydrogène se dissocie en protons et électrons. Les électrons, qui ne peuvent pas traverser la membrane, sont contraints de migrer de l'autre côté de la membrane en empruntant un circuit extérieur, ce qui va générer un courant électrique.

Batterie lithium-ion - Li-ion

Lithium-ion est une technologie pour batteries rechargeables dans lesquelles les ions lithium se déplacent de l'électrode positive (la cathode) vers l'électrode négative (l'anode) durant la charge, ce qui permet de stocker l'électricité. Lors de la décharge, les ions lithium retournent vers la cathode et libèrent donc de l'électricité.

Bijouterie fantaisie

Bijoux produits en série.

Carboxylate

Sel d'acide carboxylique (cf. « sel »).

Carbure de tungstène

Composé minéral très dur résultant d'une combinaison de carbone et de tungstène, mis en œuvre dans les machines et l'outillage industriels.

Catalyse/ catalyseur

La catalyse est l'action d'une substance, appelée catalyseur, qui provoque une transformation chimique ou l'accélère. Le catalyseur n'est pas consommé et peut donc être réutilisé.

Cathode

La cathode est l'électrode positive dans une batterie (rechargeable). Lors de la charge, les ions sont libérés de la cathode et migrent vers l'anode ce qui provoque le stockage d'énergie. Lors de la décharge, les ions retournent vers la cathode et libèrent de l'électricité.

Cibles rotatives

Matériau composite cylindrique utilisé dans le dépôt de couche mince par dispersion. Cela permet une meilleure efficacité au niveau du dépôt qu'avec les cibles conventionnelles.

Circuit imprimé (CI)

Composant mis en œuvre dans les ordinateurs et autres produits électroniques pour assurer les liaisons entre composants à l'aide de passerelles conductrices.

Circuit fermé

Pour Umicore, un « circuit fermé » consiste à récupérer des matériaux secondaires chez les clients (p. ex. résidus de production) ou des matériaux en fin de vie (p. ex. téléphones mobiles et catalyseurs automobiles usagés) pour en récupérer la part de métal et la réinjecter dans le cycle économique.

Coentreprise

Engagement contractuel d'Umicore et d'une autre partie afin d'entreprendre une activité économique dans le cadre d'une participation conjointe. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

DEEE

Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Il s'agit d'une directive de la Communauté européenne, transposée en droit européen en février 2003, qui fixe des objectifs en matière de collecte, de recyclage et de valorisation de tous les types d'équipements électriques. Elle a été modifiée à plusieurs reprises. Les modifications les plus récentes devraient entrer en vigueur en 2012.

Diesel pour poids lourds - HDD

Poids lourds diesel – Matériel roulant sur route (camions et bus) ou hors route (engins lourds pour l'industrie et l'extraction minière, locomotives et matériel agricole).

Dodd Frank Act

Nom complet : Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Le Dodd Frank Act vise à promouvoir la stabilité financière des États-Unis en responsabilisant le système financier et en améliorant la transparence.

Dons caritatifs

Don à une association sans but lucratif, non destiné au bénéfice commercial d'Umicore. Les dons peuvent se faire en espèces ou en nature. Les dons à des partis politiques sont interdits.

Euro 6

Norme européenne d'émissions des gaz d'échappement pour les nouveaux véhicules et dont la mise en œuvre est prévue en 2014.

Filtre à particules diesel (FPD)

Dispositif mis au point pour éliminer les particules fines et les suies des gaz d'échappement des moteurs diesels.

Filtre à particules essence

Dispositif mis au point pour éliminer les particules fines et les suies des gaz d'échappement des moteurs à essence.

Flan

Produit quasi fini qui ne nécessite qu'une intervention limitée de la part du client. Exemples : flans en germanium à polir avant leur mise en œuvre dans les applications optiques ou flans destinés à la frappe de monnaies.

Galvanoplastie

La galvanoplastie est un procédé de placage au moyen d'un courant électrique qui déplace les ions métalliques dans une solution pour couvrir un autre matériau. Le procédé est principalement employé pour déposer une couche de matériau et ainsi conférer les propriétés désirées à cet autre matériau

LCD

Écran à cristaux liquides

LED - Diode électroluminescente

Les LED sont une source de lumière à base de semi-conducteur offrant une large gamme d'avantages par rapport aux ampoules à incandescence, dont une durée de vie plus longue et une meilleure efficacité énergétique.

Manuel de Frascati

Le manuel de Frascati est un document rédigé et publié par l'OCDE. Il énonce les principes régissant la collecte de données statistiques en matière de recherche et de développement.

Matériaux de contact

Matériaux (contenant généralement de l'argent) utilisés pour leurs propriétés conductrices dans les applications électriques, par exemple les interrupteurs.

NiMH (nickel-métal-hydure)

Type de batterie rechargeable utilisée dans l'électronique portable d'ancienne génération et dans certains véhicules hybrides.

Nitrate de bore cubique polycristallin - PCBN

Le matériau le plus dur après le diamant. Contrairement au diamant, il n'est pas trouvable dans la nature, mais est un matériau fabriqué. Les particules abrasives sont synthétisées sous des conditions similaires à celles de la production de diamant synthétique.

NMC – Lithium (nickel-manganèse-cobalt) oxyde

Type de matériau pour cathode assez récent qui est utilisé pour le marché émergent des véhicules électriques ou hybrides, mais aussi de plus en plus dans l'électronique portable.

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques.

Oxyde d'étain-indium - ITO

Oxyde conducteur transparent utilisé dans des couches spéciales pour sa conductivité électrique et sa transparence d'un point de vue optique. Il est utilisé dans différentes applications telles que les écrans plats, le photovoltaïque et le verre architectural.

Oxyde transparent conducteur (TCO)

Couche mince de matériau conducteur transparent (généralement un oxyde métallique comme l'oxyde d'étain-indium), utilisée dans les dispositifs optoélectroniques tels que les écrans plats et les panneaux photovoltaïques.

Photovoltaïque - PV

Le photovoltaïque est une méthode de production d'électricité qui convertit directement le rayonnement solaire en électricité.

Photovoltaïque à concentrateur

Technique de concentration de l'énergie solaire sur un panneau photovoltaïque à l'aide de loupes ou de miroirs.

PIB

Produit intérieur brut (indice de croissance économique)

Pile à combustible à membrane échangeuse de protons (PEMFC)

Type de pile à combustible équipée d'un assemblage membrane-électrode (cf. AME).

Plate-forme (automobile)

Association d'un châssis et d'un moteur mise en œuvre sur un ou plusieurs modèles de véhicules de tourisme, parfois par des constructeurs différents.

Platinoïdes - pgm

Platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium (pour Umicore, il s'agit principalement des trois premiers).

Prépatiné

Technique de finition de surface pour le zinc qui donne à un produit neuf, l'aspect d'avoir déjà exposé aux conditions météorologiques.

Pulvérisation

Procédé consistant à arracher des atomes à un substrat cible solide en le bombardant de particules d'énergie. Il est généralement utilisé pour le dépôt de couches minces.

Sciences de la vie

Synonyme de biotechnologies : domaine de la biologie appliquée qui concerne l'utilisation des organismes vivants et des processus biologiques dans l'ingénierie, les technologies, la médecine et d'autres domaines.

Sels

En chimie, les sels sont les composants ioniques qui peuvent résulter d'une réaction de neutralisation d'un acide ou d'une base.

Société associée

Entité où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Elle y détient généralement une participation de 20 % à 50 %. Les sociétés associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Soudure

Terme désignant le procédé d'assemblage de métaux à l'aide d'un métal d'apport chauffé au-delà de son point de fusion et versé entre deux pièces métalliques ou plus.

Substrat

Surface sur laquelle une couche d'une autre substance est appliquée. Dans le domaine des catalyseurs automobiles, le substrat est une structure en nid d'abeille qui augmente la surface de contact, sur laquelle une solution catalytique est déposée. Dans le domaine photovoltaïque, les semi-conducteurs tels que le germanium sont utilisés comme substrat sur lequel les autres couches de la cellule solaire sont déposées.

Thermographie

Synonyme d'imagerie thermique.

UHT - Ultra Haute Température

Umicore a déposé un brevet d'un procédé à ultra haute température (>3000°C) utilisant la technologie du plasma en vue de traiter et de recycler des matériaux, ce qui permet d'utiliser moins d'énergie que les procédés traditionnels.

Véhicule électrique ou hybride - (H)EV

Véhicule (voiture particulière ou autre) qui fonctionne totalement ou partiellement grâce à un moteur électrique ou hybride, plutôt qu'avec du diesel ou de l'essence.

Véhicule léger

Principalement les voitures familiales roulant à l'essence, au diesel ou à l'aide d'une autre source d'énergie.

Définitions financières**Actions en circulation**

Actions émises – actions propres.

Bénéfice par action récurrent

Résultat récurrent net, part du Groupe / nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, de base

Résultat net, part du Groupe / nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, dilué

Résultat net, part du Groupe / (nombre moyen d'actions en circulation + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options).

Capitalisation boursière

Cours de clôture x nombre total d'actions en circulation.

Capitaux engagés

Fonds propres totaux – réserves juste valeur + dette financière + provisions pour avantages sociaux – impôts différés actifs et passifs – effet IAS 39.

Cash-flow avant financement

Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement.

Dépenses de recherche & développement

Dépenses de recherche & développement brutes, incluant les coûts capitalisés.

Dettes financières nettes

Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus – placements de trésorerie et valeurs disponibles.

EBIT

Résultat d'exploitation des entreprises consolidées (produits des investissements financiers inclus) + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent

Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur stocks de métaux bloqués indéfiniment sont incluses dans l'EBIT non récurrent des business groups.

EBIT récurrent

EBIT – EBIT non récurrent – effet IAS 39.

EBITDA récurrent

EBIT récurrent + amortissements récurrents des entreprises consolidées.

Effet IAS 39

Différences temporaires (de nature non-cash) dans la prise en compte de revenus, en cas de non-application, ou d'impossibilité d'obtenir une comptabilité de couverture IAS aux

a) Couvertures transactionnelles, ce qui implique que les éléments couverts ne peuvent pas être évalués à leur juste valeur de marché, ou

b) Couvertures structurelles, ce qui signifie que la juste valeur des instruments de couverture est reconnue dans les résultats au lieu des fonds propres jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement se réalise, ou

c) Dérivés implicites dans des contrats (entièremen)t exécutés, ce qui implique que le changement de la juste valeur sur les dérivés implicites doit être reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant non (entièremen)t exécuté sur lequel le changement de juste valeur ne peut pas être reconnu dans le compte de résultats.

EPS

Bénéfice par action pour actionnaires.

Investissements

Investissements capitalisés en immobilisations incorporelles et corporelles.

Marge opérationnelle récurrente

EBIT récurrent des entreprises consolidées / revenus (hors métal).

Moyenne des capitaux engagés

Pour les semestres : moyenne des capitaux engagés au début et à la fin de la période; pour les années : moyenne des moyennes semestrielles.

Ratio d'endettement

Dettes financières nettes / (dettes financières nettes + total des capitaux propres).

Rendement des capitaux engagés (ROCE)

EBIT récurrent / capitaux engagés moyens.

Revenus (hors métal)

Tous les éléments de revenus – valeur des métaux achetés.

Revenus par région

Revenus du groupe par destination géographique, tenant compte des revenus des sociétés associées et des coentreprises, au prorata de la participation d'Umicore. Cela signifie que pour les activités de recyclage, les revenus se basent la localisation des fournisseurs de matériaux en fonction de leurs charges de raffinage.

Taux d'imposition réel récurrent

Charges d'impôts récurrentes / résultat récurrent avant impôts des entreprises consolidées.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non IFRS, sauf celles du 'Bénéfice par action, de base' et du 'Bénéfice par action, dilué'.

Définitions sociales, environnementales et autres**Accident déclarable**

Blessure suite à un accident lié au travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec journées de travail perdues.

Accident avec arrêt de travail

Accident lié au travail et entraînant un arrêt du travail pendant au moins une journée.

Biodiversité

Diversité existante parmi les organismes vivants de tout type dont les écosystèmes terrestres, marins, aquatiques et mixtes et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes.

Biomarqueur d'exposition

Substance ou son métabolite qui est mesuré dans les fluides biologiques (par exemple le sang) afin d'évaluer l'exposition interne du corps.

Champ d'application 1, 2, 3 des émissions de CO₂e

Champ d'application 1 des émissions de CO₂e : émissions directes de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante.

Champ d'application 2 des émissions de CO₂e : émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante, associées à la production d'électricité, au chauffage et au refroidissement et aux achats d'air comprimé ou de vapeur pour sa propre consommation.

Champ d'application 3 des émissions de CO₂e : émissions indirectes d'une entreprise déclarante, autres que celles concernées par le champ 2.

Cogénération

Utilisation de la chaleur pour générer de l'électricité.

Concentrés

Minerai ou métal séparé de la roche ou de la terre dans lequel il est naturellement présent.

Cycle de vie (évaluation du)

Évaluation de la somme des effets d'un produit (p. ex. émissions de gaz à effet) à chaque stade de son cycle de vie, notamment l'extraction des ressources, la production, l'utilisation et l'élimination des déchets.

Décibel

Unité de mesure du bruit.

Demande chimique en oxygène

Mesure indirecte de la quantité de pollution organique qui ne peut pas être biologiquement oxydée dans un échantillon d'eau.

Départs volontaires

Nombre de travailleurs partant de leur propre volonté (excepté mises à pied, retraite et fin de contrat à durée déterminée). Ce nombre se rapporte au dénombrement total des effectifs.

Dépassement

Résultat d'une analyse de contrôle biologique qui excède la valeur limite (interne).

Émissions attribuables aux procédés industriels

Emissions générées par les procédés industriels telles que le CO₂ issu de la dissociation du CaCO₃.

Fiches de données (ESS)

Ensemble défini de données relatives aux propriétés physico-chimiques et toxicologiques d'un produit.

Équivalent CO₂

Unité universelle de mesure indiquant le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chacun des six gaz à effet de serre, exprimée en PRP d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer l'émission (ou la non-émission) des différents gaz à effet de serre par rapport à une base de référence commune.

ESS

Environnement, santé & sécurité

Évaluation des risques

Évaluation des risques émanant des substances existantes pour l'homme (travailleurs et consommateurs) et pour l'environnement dans l'optique d'une meilleure gestion de ces risques.

Gaz à effet de serre- GES

Les GES sont les six gaz répertoriés par le Protocole de Kyoto : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆).

Heures de formation par personne

Nombre moyen d'heures de formation par travailleur – incluant les formations internes, externes et sur le terrain. Les formations sur le terrain peuvent comprendre les heures pendant lesquelles une personne est formée sur le lieu de travail sans être totalement productive. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le nombre total des effectifs.

ISO 14001

Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

Matières recyclées

Toute matière arrivée en fin de son premier cycle de vie et retraitée afin de lui donner une deuxième, troisième, etc. vie.

Matières secondaires

Produits résiduels issus du cycle de production des matériaux primaires.

Meilleures techniques disponibles

Terme relatif à la technologie mise en œuvre pour limiter les rejets polluants.

Microgramme par décilitre de sang

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans le sang.

Microgramme par gramme de créatinine

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans les urines.

Nanomatériaux

Matériaux constitués de particules microscopiques dont au moins une des dimensions est inférieure à 100 nanomètres.

OHSAS 18001

Occupational Health and Safety Assessment Series ; un système de gestion de la santé et de la sécurité.

Potentiel de réchauffement planétaire

Facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (degré de perturbation de l'atmosphère) d'une unité d'un gaz à effet de serre donné par rapport à une unité de CO₂.

Protocole de Kyoto

Protocole de la CNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Il impose aux pays répertoriés à l'annexe B (pays développés) de respecter, sur la période 2008-2012, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à leurs niveaux de 1990.

REACH

« Enregistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques » (nouvelle politique chimique de l'Union européenne).

Récupération

Collecte des déchets par des tiers dans l'optique de les réintégrer dans les procédés de recyclage.

Référentiel COSO

Le Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission est une organisation à but non lucratif mise en place par le secteur privé qui a établi un modèle standard du contrôle interne qui peut servir de référence aux entreprises et organisations afin d'évaluer leur système de contrôle interne.

Rotation du personnel

Exprimée en termes de départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors licenciements, retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce nombre s'entend par rapport à l'effectif total.

Sécurité des procédés

Questions de sécurité relatives à l'utilisation et au stockage de substances chimiques dangereuses qui peuvent représenter un risque pour les personnes et l'environnement à proximité.

Taux de maladie

Nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie excepté maladie de longue durée et congés de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an.

Taux de fréquence des accidents

Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents

Nombre de journées de travail perdues par million d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Travailleurs temporaires

Travailleurs Umicore avec un contrat temporaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel fixe, mais sont repris dans le total des effectifs.

Index GRI

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2011
Généralités		
Stratégie et analyse		
1.1	Déclaration de l'Administrateur délégué et du Président	13-16
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs	13-16; 31; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G17
Profil de l'organisation		
2.1	Nom de l'organisation	Couverture
2.2	Principaux produits et services et marques correspondantes	1-3; 25
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises	1-3; 25
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Intérieur de couverture arrière; couverture arrière
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et noms des pays où se trouvent les sites principaux	2; Rapport d'activité social: S2
2.6	Nature du capital et forme juridique	Intérieur de couverture arrière
2.7	Marchés où l'organisation opère	2; 24; 27; 31; 33-34; 36; 39-40; 43; 45-46; 49
2.8	Taille de l'organisation	1-2; Rapport d'activité social: S2; Etats financiers et économiques: bilan consolidé
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital	6-9; 180; Rapport d'activité social: S1, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1
2.10	Récompenses reçues en 2011	14; 16; Rapport d'activité social: S4; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G22
Paramètres du rapport		
3.1	Période considérée	Couverture; intérieur de couverture; 180
3.2	Date du dernier rapport publié	Rapports annuels: http://www.umincore.com/sustainability/reports
3.3	Cycle considéré	Couverture; intérieur de couverture; Rapports annuels: http://www.umincore.com/sustainability/reports
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Intérieur de couverture arrière Général: tim.weekes@umincore.com Financière: geoffroy.raskin@umincore.com Social: mark.dolffyn@umincore.com Environnemental: bert.swennen@umincore.com
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport	180; Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties concernées
3.6	Périmètre du rapport	180; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.7	Limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	180; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises et filiales	180; Rapport d'activité social: S1; Rapport d'activité environnemental: E1; Etats financiers et économiques: F16, F37; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G24
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	180; Rapport d'activité social: S1-S11; Rapport d'activité environnemental: E1-E10; Etats financiers et économiques: F1
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et la raison de cette reformulation	180; Rapport d'activité social: S1, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1; Approche managériale générale: http://www.umincore.com/sustainability/
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées	180; Rapport d'activité social: S1, S8, S10, S11; Rapport d'activité environnemental: E1, E3
3.12	Index GRI	180; cette page
3.13	Validation du rapport	180; Approche managériale générale: http://www.umincore.com/sustainability/ ; Supervision et contrôle: http://www.umincore.com/governance/fr/supervision/

Gouvernance, engagements et dialogue

4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4, G5; Approche managériale générale: http://www.uminco.com/sustainability/
4.2	Statut non exécutif du Président du Conseil d'administration	162; 164; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2
4.3	Nombre, sexe des membres et statut des membres du Conseil d'administration : indépendants et exécutifs ou non	162-163; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations au Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G3, G9, G10, G11, G21; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.uminco.com/governance/fr/
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G12-G15; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.uminco.com/governance/fr/
4.6	Processus mis en place pour éviter les conflits d'intérêt	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G7, G9-G11; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.uminco.com/governance/fr/
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du Conseil d'administration	Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.uminco.com/governance/fr/charterF/
4.8	Lignes directrices et politiques internes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G1; G9; The Umicore Way: http://www.uminco.com/en/aboutUs/umicoreWay/ ; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.uminco.com/governance/fr/
4.9	Procédures d'identification des risques	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16-G18
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.uminco.com/governance/fr/charterF/
4.11	Explications sur les actions en matière de principe de précaution	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16, G18
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval	COSO; Guide OCDE ; ILO Human Rights; Responsible Care; SRI; FTSE; PACI; GRI; WBCSD
4.13	Affiliation à des associations industrielles	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G24
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G19-G26
4.15	Base d'identification et de sélection des parties prenantes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties concernées, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties concernées: http://www.uminco.com/sustainability/stakeholders/
4.16	Démarche de dialogue avec les parties prenantes, et notamment la fréquence	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties concernées, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties concernées: http://www.uminco.com/sustainability/stakeholders/
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	Déclaration de gouvernance d'entreprise: engagement envers les parties concernées; Approche managériale générale: http://www.uminco.com/sustainability/ ; Approche relative à l'engagement envers les parties concernées: http://www.uminco.com/sustainability/stakeholders/

Déclaration d'approche managériale

5	Déclaration d'approche managériale: http://www.uminco.com/sustainability/context/
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs économiques

Performance économique

EC1 (BASE)	Valeur économique créée et distribuée	4; 10-14; Etats financiers et économiques: F2, F8, F9, F36; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G6
EC2 (BASE)	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	8; 18; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18; Approche managériale environnementale: http://www.uminicore.com/sustainability/environment/The_Umicore_Way ;
EC3 (BASE)	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Etats financiers et économiques: F26
EC4 (BASE)	Subventions et aides publiques significatives reçues	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25

Impacts économiques indirects

EC8 (BASE)	Développement et impact des investissements avec bénéfice public	4; 22-23; 29; 35; 37; 41; 47; Rapport d'activité social: S5; Rapport d'activité environnemental: E8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
-------------------	------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs environnementaux

Matières

EN2 (BASE)	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	Rapport d'activité environnemental: E6
-------------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

Energie

EN3 (BASE)	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN4 (BASE)	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN5 (SUPPLÉMENTAIRE)	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	Rapport d'activité environnemental: E4
EN6 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	18; 32-37; Rapport d'activité environnemental: E4; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://www.uminicore.com/sustainability/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)
EN7 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	18; Rapport d'activité social: S8; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://www.uminicore.com/sustainability/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)

Eau

EN8 (BASE)	Volume total d'eau prélevé, par source	Rapport d'activité environnemental: E5
-------------------	----------------------------------------	----------------------------------------

Biodiversité

EN11 (BASE)	Emplacement et superficie des sites dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Rapport d'activité environnemental: E10 (indicateur rapporté partiellement)
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

Emissions, effluents et déchets

EN16 (BASE)	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN17 (BASE)	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN18 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	18; 28; 34-35; 40; 46-47; Rapport d'activité environnemental: E3
EN20 (BASE)	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	Rapport d'activité environnemental: E2
EN21 (BASE)	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Rapport d'activité environnemental: E2
EN22 (BASE)	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Rapport d'activité environnemental: E7

Produits et services

EN26 (BASE)	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	20; 40-41; Rapport d'activité environnemental: E2, E6 (indicateur rapporté partiellement)
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Emploi, relations sociales et travail décent

Emploi

LA1 (BASE)	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	2; 4; Rapport d'activité social: S2
LA2 (BASE)	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage	4; 17; 34; 48; Rapport d'activité social: S4
Relations entre la direction et les salariés		
LA4 (BASE)	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Rapport d'activité social: S6
Santé et sécurité au travail		
LA7 (BASE)	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	4; 15-16; 28; 30; 34; 40; 42; 46; Rapport d'activité social: S9, S10, S11 (indicateur rapporté partiellement)
LA9 (SUPPLÉMENTAIRE)	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats	16-17; Rapport d'activité social: S6; Accord de développement durable: http://www.uminco.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf

Formation et éducation

LA10 (BASE)	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salariée et par catégorie professionnelle	16-17; Rapport d'activité social: S3
LA12 (SUPPLÉMENTAIRE)	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	16-17; Rapport d'activité social: S3 (indicateur rapporté partiellement)

Diversité et égalité des chances

LA13 (BASE)	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	162-167; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Rapport d'activité social: S2. Les minorités ne sont pas identifiées car dans certains pays où Umicore opère, il est interdit de poser des questions sur ce sujet (p. ex. USA et France).
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Droits de l'Homme

Pratiques d'investissement et d'achat

HR2 (BASE)	Pourcentage de fournisseurs et de soustractants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	21-22; Rapport d'activité social: S8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18
HR3 (BASE)	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité ; pourcentage de salariés formés	21-22; Rapport d'activité social: S8; Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.uminco.com/governance/fr/CodeOfConduct/

Liberté syndicale et droit de négociation

HR5 (BASE)	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.uminco.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Interdiction du travail des enfants

HR6 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.uminco.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Abolition du travail forcé ou obligatoire

HR7 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord de développement durable: http://www.uminco.com/sustainability/social/sustDevAgreement/2011SDAgreement.pdf
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Société

Communautés

S01 (BASE)	Pourcentage des activités ayant des programmes d’engagement envers les communautés locales, d’évaluation des impacts des activités et de développement	22-23; Rapport d’activité social: S5
-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------

Corruption

S02 (BASE)	Pourcentage et nombre total de domaines d’activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	Déclaration de gouvernance d’entreprise: G15; G24; Umicore est signataire de la PACI
S03 (BASE)	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l’organisation	Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.uminco.com/governance/fr/CodeOfConduct/

Politiques publiques

S05 (BASE)	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Déclaration de gouvernance d’entreprise: G25
S06 (SUPPLÉMENTAIRE)	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes	Déclaration de gouvernance d’entreprise: G25

Responsabilité du fait des produits

Santé et sécurité des consommateurs

PR1 (BASE)	Etapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures	20; Rapport d’activité environnemental: E6 (indicateur rapporté partiellement)
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Etiquetage des produits et des services

PR3 (BASE)	Type d’information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d’information	20; Rapport d’activité environnemental: E6
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

Notes

À propos du présent rapport

Le Rapport annuel 2011 d'Umicore offre une vue complète et intégrée des performances économique, financière, environnementale et sociale de l'entreprise en 2011.

Ce Rapport se subdivise en deux parties : une partie dédiée à la stratégie, une autre aux rapports d'activité et états financiers. La partie Stratégie (pages 1 à 49) présente Umicore et se concentre sur ses principales performances de 2011 liées à sa stratégie Vision 2015. Le chapitre Rapport d'activité (pages 51 à 180) regroupe les états financiers, le rapport d'activité environnemental, le rapport d'activité social et le rapport de gouvernance ainsi que les annexes. Tous les éléments du Rapport annuel 2011 sont consultables sur le centre de reporting à l'adresse www.umincore.com/reporting.

Approche globale

Le Rapport annuel d'Umicore a pour principale mission d'illustrer l'approche stratégique de l'entreprise (Vision 2015). Cette stratégie intègre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux clairement définis. À compter de 2011, Umicore a donc adapté son approche en matière de reporting de manière à encore mieux intégrer ses performances économiques, environnementales et sociales. Cette approche est le fruit d'une concertation avec les parties prenantes, internes et externes, menée de 2009 à 2011. Elle est inspirée par le concept de "reporting intégré" comme étant développé par l'International Integrated Reporting Council.

Portée du rapport

En termes de portée globale, le Rapport annuel 2011 d'Umicore concerne les activités de l'entreprise pour l'exercice financier/année civile 2011. Aucun changement de périmètre significatif n'est à signaler pour 2011. Le présent rapport est le premier à faire le point sur l'état d'avancement des objectifs 2015. Certains indicateurs de performance clés sont aussi utilisés pour la première fois, ce qui reflète la transition vers un reporting plus intégré. Le chapitre Rapport d'activité décrit la portée de l'ensemble des objectifs et comporte un bref descriptif de la méthodologie employée pour les indicateurs de performance. Quand les données sont disponibles, les indicateurs de performance du

présent document font l'objet d'une comparaison rétroactive à cinq ans par rapport à 2007.

Au niveau économique le rapport porte sur les activités intégralement consolidées. Les états financiers tiennent aussi compte des contributions financières de l'ensemble des sociétés associées et des coentreprises. Le périmètre des éléments environnementaux et sociaux du rapport se limite aux entités entièrement consolidées. Les éventuels écarts sont commentés dans le chapitre correspondant ou dans les annexes du Rapport annuel complet.

Données

Les données relatives aux éléments économiques et financiers du rapport sont récoltées dans le cadre de processus de gestion et de consolidation financière de l'entreprise. Les données environnementales et sociales sont recueillies par des systèmes de gestion de ces données et intégrées dans un outil de reporting centralisé, avec les données économiques et financières.

Certification

Le présent rapport a été vérifié en toute indépendance par PwC Réviseurs d'Entreprises (PwC). L'audit des informations financières réalisé par PwC se fonde sur l'ensemble des états financiers consolidés IFRS, sur lesquels elle a émis une opinion sans réserve. Ces états financiers consolidés IFRS et le rapport du commissaire aux comptes figurent respectivement en pages 52 à 107 et 168 de ce Rapport. Les données sociales et environnementales reprises dans ce document sont préparées sur base des mêmes principes de celles qui ont été utilisées pour préparer les rapports d'activité environnemental et social consultables aux pages 115 à 140. Le rapport du commissaire indépendant établi par PwC sur les rapports sociaux et environnementaux figure en page 169 du présent Rapport annuel.

Le rapport a atteint le niveau B+ défini par la Global Reporting Initiative (GRI). Un index GRI détaillé peut être consulté en page 174-178 du Rapport annuel

complet. La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation multipartite, pionnière du cadre de reporting sur le développement durable le plus largement utilisé. Celui-ci énonce les lignes directrices et les indicateurs de performance à la disposition des entreprises et des organisations désireuses de mesurer leurs performances économiques, environnementales et sociales et d'en rendre compte.

Présentation et feedback

Umicore souhaite améliorer son reporting grâce à un engagement et un dialogue continu avec les parties prenantes. Les principaux éléments sociaux du rapport sont présentés aux syndicats internationaux lors du comité de contrôle commun organisé en mars. Le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle fin avril. Umicore s'engage aussi à tenir compte, dans ses cycles de reporting à venir, de tous les points d'amélioration relevés par le commissaire indépendant (PwC).

Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs commentaires dans la version imprimée ou électronique du rapport (détails ci-contre).

Information supplémentaire

L'information supplémentaire concerne l'approche d'Umicore en matière de gestion économique, environnementale et sociale. Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'Umicore (www.umincore.com/sustainability/) et doivent être considérés comme faisant partie intégrante du présent rapport.

Calendrier financier (1)

24 avril 2012

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2011)
Revue trimestrielle T1 2012

27 avril 2012

Actions ex-dividendes

3 mai 2012

Mise en paiement du dividende

30 juillet 2012

Résultats du premier semestre 2012

23 octobre 2012

Revue trimestrielle T3 2012

Feedback

Donnez-nous votre avis sur ce rapport.

Envoyez-nous un e-mail à stakeholder@umicore.com ou scannez le QR code / copiez l'url ci-dessous pour accéder à notre questionnaire.



[www.umicore.com/
reporting/feedback](http://www.umicore.com/reporting/feedback)

Informations complémentaires

Cotation en Bourse

Euronext Bruxelles

Informations générales

Tim Weekes
Téléphone: 32-2-227.73.98
E-mail: tim.weekes@umicore.com

Informations économiques

Geoffroy Raskin
Téléphone: 32-2-227.71.47
E-mail: geoffroy.raskin@umicore.com

Informations sociales

Mark Dolfin
Téléphone : 32-2-227.73.22
E-mail : mark.dolfin@umicore.com

Informations environnementales

Bert Swennen
Téléphone: 32-2-227.74.45
E-mail: bert.swennen@umicore.com

Langues

Ce rapport est également disponible en anglais et en néerlandais

Internet

Ce rapport annuel peut être téléchargé sur le site: www.umicore.com/reporting

Siège social d'Umicore

Rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles – Belgique
Téléphone: 32-2-227.71.11
Télécopie: 32-2-227.79.00
Internet: www.umicore.com
E-mail: info@umicore.com
Numéro d'entreprise: 0401574852
Numéro de TVA: BE 0401 574 852

Editeur responsable

Umicore Group Communications
Tim Weekes
Téléphone: 32-2-227.73.98
E-mail: tim.weekes@umicore.com

Réalisation

The Crew

Photos

Umicore, Dimitri Lowette
Photo p.38 Architecte: CPG Consultants, Photographe: Paul Kozlowski

Impression

Albe De Coker

(1) Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jour, veuillez consulter le site internet d'Umicore.

Ce rapport est imprimé sur du papier Heaven 42 Superwhite. Le procédé utilisé pour la fabrication de ce papier est constamment amélioré pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement. Les usines qui produisent ce papier sont toutes certifiées FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes).

Umicore
Société Anonyme
31 rue du Marais
B-1000 Bruxelles, Belgique

Tel +32 2 227 71 11
Fax +32 2 227 79 00
e-mail info@umicore.com
www.umicore.com

TVA BE 0401 574 852
Numéro d'entreprise 0401574852
Siège social: 31, rue du Marais
B-1000 Bruxelles - Belgique